AVEC CE NUMÉRO
LE MONDE LOISIRS



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 12469 — 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 2 MARS 1985

Le désaccord sur l'élargissement bloque la relance de la Communauté

« Forcer le destin »

MM. François Mitterrand et Helmut Kohl ont réaffirmé, jeudi 28 février, en termes énergiques, leur volonté de relancer la construction européenne. En l'absence de précisions sur les moyens envisagés pour tenter ce nouveau bond, les citoyens de l'Europe, las d'entendre déclamer sur la nécessité accrue de « forcer le destin » face aux nouveaux défis américains et japonais, sont enclins au scepticisme. Il n'est pas sûr cependant que ce dernier soit tout à fait de mise.

La Communauté, l'expérience l'a prouvé, entreprend mal dans le désordre. Les transformations profondes lancées par le conseil européen de Stuttgart en juin 1983 doivent être menées à leur terme avant que les Dix puissent innover. Mais le chemin parcouru depuis lors, on l'oublie trop volontiers, est considérable. La querelle qui opposait le Royaume-Uni à ses partenaires à propos de sa contribution au budget européen a été réglée en juin à Fontainebleau ; la réforme de la politique agricole commune a été engagée avec un courage politique qui témoigne finalement d'une capacité d'adaptation assez étonnante ; enfin les Dix, même si c'est avec parcimonie, ont décidé d'accroître les ressources affectées à la tirelire commune.

Reste, pour « finir Stuttgartt », à mener à terme les négociations d'adhésion avec l'Espagne et le Portugal. Les Allemands, redoutant une mauvaise surprise, ont subordonné la décision d'augmenter les ressources de la Communauté à la ratification des traités d'adhésion. Leur méfiance est-elle justifiée dès lors que le pays le plus exposé — c'est-à-dire la France — indiquait clairement qu'il prenait son parti de l'élargissement et pressait au contraire pour une conclusion rapide ? Certes, rien n'est joué, et l'ultime phase de la négociation promet d'être difficile, mais on voit mal les uns ou les autres faire marche arrière.

Le conseil européen des 29 et 30 mars opérera sans doute les derniers arbitrages, et la voie sera alors dégagée pour les initiatives audacieuses annoncées. A quelles conditions celles-ci pourront-elles devenir réalité ? L'important est que les Etats membres se gardent attentivement de se laisser enfermer dans les querelles d'intendance, lot normal des vieux pays ayant choisi de lier leurs destins.

MM. Kohl et Mitterrand inclinent à privilégier les initiatives de nature politique, le vrai saut quantitatif consistant, bien évidemment, à ce que les Européens proclament sans complexe leur volonté de traiter ensemble de leur sécurité. Mais le progrès vers l'union politique suppose un renforcement de la cohésion économique, un « marché » intérieur véritablement « commun », des capitaux qui circulent, des entreprises qui s'apprivoisent, puis coopèrent et la maîtrise de la monnaie. La tâche n'est pas hors de portée, à condition bien sûr que les participants se mobilisent effectivement pour l'accomplir. C'est là que résident aujourd'hui le doute et l'inquiétude : la bonne volonté du chancelier n'est pas en cause, mais on peut se demander quel intérêt la RFA, principale puissance de la Communauté, éprouve encore à la construction européenne.

(Lire nos informations page 3 et notre débat « Nouvelles chances pour l'Europe » page 2.)

L'Europe a connu, jeudi 28 février, un succès et un revers : alors qu'un accord était trouvé avec la RFA sur le budget communautaire, les Dix enregistraient un nouvel échec dans leur tentative d'arrêter une position commune sur l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. Ce désaccord persistant bloque la relance de la Communauté.

Le conseil des ministres extraordinaire, qui était réuni à Bruxelles sous la présidence de M. Andreotti, *n'est pas parvenu*, en effet, à un compromis sur l'accès des pêcheurs espagnols aux eaux communautaires, bien qu'un projet lui ait été présenté à ce sujet par les cinq pays les plus directement intéressés (Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne, Danemark et Irlande). L'ensemble des problèmes liés à la candidature de Madrid et de Lisbonne ont été renvoyés à une prochaine réunion de quatre jours, qui s'ouvrira le 17 mars dans la capitale belge, en présence de négociateurs espagnols et portugais.

Un accord a, en revanche, été trouvé avec la RFA sur deux points importants du contentieux budgétaire, tant à Bruxelles qu'à Paris, où se réunissait le quarante-cinquième sommet régulier franco-allemand. La France s'est ralliée à la proposition de Bonn de combler le déficit prévu pour le dernier trimestre par des avances gouvernementales, de caractère exceptionnel et d'un montant défini à l'avance. La République fédérale, de son côté, a abandonné son opposition — solitaire parmi les Dix — au versement à la Grande-Bretagne, dès la fin de l'année, de la « ristourne » prévue lors du sommet de Fontainebleau.

Le sommet franco-allemand a par ailleurs donné à M. Mitterrand l'occasion de confirmer qu'il allait annoncer dans les mois qui viennent *« une initiative »* en faveur de la construction européenne, et d'appeler l'Europe, face aux défis qui lui sont lancés, *« à forcer le destin »*.

La RFA se dégage-t-elle de l'Europe ?

par PHILIPPE LEMAITRE

LIRE PAGE 3

Les dirigeants de la droite se démarquent de M. Le Pen

Dans un bref entretien publié par *l'Express* daté 1er mars, le secrétaire général du RPR confirme que le mouvement chiraquien a décidé de clarifier sa position à l'égard du Front national. Peu à peu tous les porte-parole du RPR et de l'UDF tentent ainsi de marginaliser à nouveau l'extrême droite. Au cours d'une réunion publique à Vernouillet (Eure-et-Loir), M. Jean-Marie Le Pen a vivement réagi, le jeudi 28 février, à cette évolution de l'opposition parlementaire.

« Toi Bitru, toi Glandu, toi Dupont »

La France est de retour. Enfin, *quand elle le peut*. Lorsqu'un brouillard ennemi, quoiqu'improbablement *« socialo-marxiste »*, ne vient pas ainsi chahuter la marche triomphale du Front national vers cet Etat en trois adjectifs espéré par son président : *« National, social, populaire »*.

Jean-Marie Le Pen à Vernouillet. Difficile d'imaginer lieu d'une philosophie plus tricolorisante. Le retour à la case grand départ — car Vernouillet est sous Dreux, *« début de la voie triomphale »*, — le retour en fanfare vers cet endroit de France d'où partit, il n'y a pas deux ans, *« la France du bon sens »*.

Le brouillard, *« hélas »*. Et dans cette salle des fêtes de Vernouillet, qui espérait trois mille personnes, il n'en vint ce jeudi soir 28 février que trois cents. Trois cents dedans et une centaine dehors, mais pas de la même famille, des contre-manifestants, *« basanés ou communistes »*. Et puis une bonne centaine de flics entre les uns et les autres.

Bref un bide. Mais il faut rendre cette justice à Jean-Marie Le Pen que, trois cents ou trois mille, il a du respect pour son public. Il en aura donné pour leur argent — 20 F — à ceux qui étaient là et chavirèrent de bonheur à s'entendre ainsi apostropher *« Toi Bitru, toi Glandu, toi Dupont »*. En somme, toi, Français de France, aux prises avec tous les autres.

C'est étonnant un meeting du Front national, quand cela se réduit ainsi, par le complot météorologique, à une réunion de tréteaux. L'estrade, les candidats du Front national avec, sur la poitrine, des cocardes tricolores comme déjà des coupe-file officiels, le discours plutôt nécessiteux d'une postulante au conseil général, puis, en face, une sage assemblée prenant son sommeil en patience dans l'attente du « président », retenu à Neuilly par un meeting familial.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 11.)

La conscience du danger

L'ancienne présidente de l'Assemblée européenne, Mme Simone Veil, et le maire d'Epernay, M. Bernard Stasi, député UDF-CDS de la Marne, *qui avaient été pratiquement* les seuls représentants de l'opposition à refuser toute compromission avec l'extrême droite, il y a deux ans, au début de l'ascension électorale du Front national, doivent se sentir aujourd'hui un peu moins isolés. Chaque jour qui passe voit désormais les états-majors du RPR et de l'UDF prendre davantage leurs distances vis-à-vis de M. Jean-Marie Le Pen. Samedi dernier, à Brou (Eure-et-Loir), M. Raymond Barre, qui s'était naguère refusé à voir un *« épouvantail »* en la personne du président du Front national, invitait les électeurs à se méfier maintenant des *« grandes gueules »*. Au même moment, le député RPR des Vosges, M. Philippe Séguin, appelait les chefs de l'opposition à s'engager par écrit à ne pas gouverner avec M. Le Pen en cas de changement de majorité en 1986.

Trois jours plus tard, à Paris, M. Jacques Chirac s'employait à dissiper les ambiguïtés d'une attitude qui avait, jusqu'à présent, consisté à s'élever avec véhémence contre toute perspective d'accord national entre le RPR et le chef de file de l'extrême droite..., tout en cautionnant les accords locaux entre ses militants et ceux du Front national. Agacé, le président du RPR lançait, pour la première fois, une consigne d'ostracisme : *« Aucune alliance avec l'extrême droite, même pas au niveau local. »* Le nouveau secrétaire général du RPR vient de confirmer que l'évolution de l'état-major chiraquien paraît achevée.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 10.)

Poitiers, « ville folle »

De notre envoyé spécial JEAN-YVES NAU

Nouveaux « incidents », nouveaux « témoignages » : l'affaire de Poitiers entre dans une nouvelle phase. Simples épiphénomènes liés à une histoire qui a traumatisé une ville et sa communauté hospitalière ? Ou, au contraire, nouveaux éléments essentiels *qui* permettront de découvrir l'identité du responsable de la mort en salle d'opération de Nicole Berneron, trente-trois ans, mère de deux enfants ?

Poitiers. — *« La ville est folle ! »* Récemment transplanté en terres poitevines, ce magistrat fait cette confidence sur le ton de la plaisanterie. Il sait pourtant qu'il n'y a plus, là, matière à rire. Y a-t-il seulement matière à comprendre ? Poitiers s'enfonce dans la stupeur et l'incroyable. Il y avait eu, un sale jour d'octobre — toute la France s'en était faite l'écho immédiatement, — cette mort indue d'une jeune mère de famille, ces inculpations d'assassinat prononcées contre deux médecins et accompagnées des accusations — *on ne peut plus choquantes* — contre ces deux présumés innocents par leur supérieur hiérarchique. Et puis il y avait eu cette série de rebondissements, d'accusations croisées, d'expertises sans fin. Cette détention qui n'en finissait plus d'être provisoire et ces mises en liberté qui n'ont rien résolu. Il y avait, surtout, en filigrane, un corps médical pétrifié et l'image peut-être à tout jamais ternie d'un hôpital public.

Etait-ce la fin du cauchemar ? On peut en douter : voici venu le temps de l'irrationnel, et Poitiers bascule, aujourd'hui, dans la psychose. En quelques jours, deux nouveaux « incidents » viennent d'être décelés sur le même respirateur en service dans le bloc opératoire voisin de celui où est morte, le 30 octobre dernier, Nicole Berneron. *« Le 22 février, d'abord,* nous a-t-on expliqué à la direction du CHU, *un respirateur a été retrouvé avec un bouton de contrôle desserré. Le 26 février, ce bouton a été retrouvé forcé. Il s'agissait du même bouton sur le même respirateur. Même si une explication plausible peut être avancée, nous avons préféré avertir le procureur de la République, qui a pris les choses très au sérieux et a demandé qu'une nouvelle enquête de police soit menée. »*

Sur ce point, il faut se souvenir que le respirateur ayant servi à l'anesthésie-réanimation de Nicole Berneron avait, lui aussi, été trouvé, avant l'intervention chirurgicale, porteur de plusieurs « anomalies ». Anomalies qui avaient, *a posteriori*, fait songer à des signes devant *« éveiller l'attention »* des utilisateurs de l'appareil. Comment interpréter ces nouveaux éléments ?

S'agit-il d'une tentative quelque peu naïve pour brouiller les pistes, pour tenter d'innocenter les docteurs Diallo et Archambeau, qui, interdits de séjour à l'hôpital, ne peuvent, cette fois, être suspectés ?

Mais il y a plus grave. On indique, en effet, de très bonne source que trois *nouveaux témoins* ont été entendus par la police et par le juge d'instruction. Il s'agit de trois agents de service de l'hôpital qui ont fait état d'un curieux incident survenu bien avant le décès de Nicole Berneron. Il en ressortirait qu'une inversion des tuyaux sur un respirateur avait déjà été constatée par un agent de service et ce en présence du docteur Diallo, ce dernier demandant alors, sous la menace, à cet agent de service de ne pas faire état de sa découverte.

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Fixe !

Plus de doute : M. Chevènement, général en chef des hussards noirs de la République dans l'offensive contre le laxisme, n'a pas fini de nous étonner.

Après avoir terminé la guerre scolaire en deux coups de sabre bien ajustés, mis au pas les insoumis-rénovateurs (de la pédagogie), rétabli l'ordre dans les esprits, il vient de se fixer un nouvel objectif. Il faut, dit-il, que l'éducation et l'armée « cessent de se tourner le dos » et « s'ouvrent l'une à l'autre ». Elles ont tant à apprendre l'une de l'autre !

Dans les cours d'école on entendra bientôt résonner l'ordre fameux : « Je ne veux voir qu'une tête (bien faite) ! » Et la discipline sera la force principale des écoles.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

Nouvelles chances pour l'Europe

« Dans les mois qui viennent », M. Mitterrand prendra une initiative *« qui surprendra »* afin de *« transformer les institutions européennes »*: Pour Gérard Israël, il est temps en effet de lancer des projets audacieux, qui pourraient être soutenus par les jeunes, pense Franck Biancheri. Enfin, Joseph Rovan voit dans la *« paix des étoiles »* une nouvelle chance pour l'Europe, si elle répond favorablement aux offres de participation formulées par Washington pour l'étude de l' *« initiative stratégique de défense »*.

Le flux de la jeunesse

par FRANCK BIANCHERI (*)

LE pas qu'il faut maintenant franchir pour espérer voir un jour une Europe unie, c'est celui d'une implication des citoyens dans le processus communautaire. Il faut faire accoucher de cet idéal européen qui sommeille en elle cette majorité de citoyens que l'Europe attire.

Les fondateurs de la Communauté ont dû, certes, compter avec le souvenir vif et récent de la seconde guerre mondiale et les méfiances, voire les oppositions, nationales. Ils ont pour cela adopté une politique des « petits pas », où la dimension populaire a été soigneusement évitée ; la situation vingt-huit ans plus tard a bien changé, et les échéances se rapprochent : la construction pierre à pierre, en douceur, voire « en douce », ne suffit plus.

Le piétinement actuel de la CEE dans les domaines essentiels (politique, économie, défense...) en est la preuve. Si l'on veut avancer, on ne peut plus éviter l'implication des peuples dans ce processus. On ne peut plus prétendre réaliser un projet unique dans l'histoire (s'il réussit) — unir des peuples qui ont accumulé des millions de morts à travers les siècles et jusqu'à voici quarante ans — tout en tenant les peuples à l'écart.

Ce paradoxe se fait sentir de manière dramatique au sein des jeunes générations. Elles sont tenues à l'écart alors qu'elles portent en elles une profonde conviction communautaire restant hélas sans objet, sans possibilité de se concrétiser.

Il est paradoxal et douloureux de sentir combien il serait facile de libérer cette énergie, de susciter cet élan social pour bâtir l'avenir que partout les Etats appellent désespérément. Cependant, pour que le flux de la jeunesse innerve une société, encore faudrait-il que celle-ci puisse prendre conscience de ce pourquoi elle est prête à se battre et qu'elle puisse espérer obtenir les moyens de ce combat. Encore faudrait-il que les différents acteurs du jeu social jouent correctement leur rôle.

Que les gouvernements et les Etats démocratiques fassent appel aux citoyens pour débloquer la construction européenne et qu'ils cessent de présenter cet ennuyeux « Dallas » européen joué par les chefs d'Etat et dont les peuples sont les spectateurs désabusés.

Que finisse la duperie entretenue par les partis politiques nationaux, qui ont intégré l'idée européenne à leur programme mais l'ont transformée en un rituel vide de sens. L'Europe ne doit plus être un *must* politique.

Que les entreprises qui ont conscience que leur intérêt d'acteur économique leur fait souhaiter l'Europe et qui cherchent à utiliser à plein les réalisations existantes (cf. l'ECU) comprennent que soutenir financièrement les initiatives pro-européennes destinées à toucher les citoyens fait aussi partie de leur rôle.

Un forum

Que les intellectuels cessent d'éviter la problématique européenne et renouent avec leur rôle essentiel, susciter, devancer, expliquer, préciser les tendances qui animent une société, notamment quant à son devenir. Il est temps qu'ils fassent émerger de l'inconscient individuel l'idéal européen afin de le faire entrer dans l'imaginaire collectif. Il ne s'agit pas de prêter allégeance à une idée mais de réfléchir sur la seule possibilité d'avenir souhaitable pour les Européens.

Si chacun reconnaît enfin qu'il n'est plus temps de repousser à demain l'engagement pour le combat communautaire, alors, les jeunes générations, quant à elles, sont prêtes à lutter pour que l'Europe puisse entamer en toute liberté et en toute indépendance le vingt-et-unième siècle.

Et c'est pour démontrer cette volonté d'action que sera organisé le congrès des Etats généraux des étudiants de l'Europe (EGEE), réunissant à Paris quatre cents étudiants des dix pays de la CEE du 16 au 23 avril 1985.

Ce sera la première fois en vingt-huit ans de CEE que les étudiants européens disposeront d'un forum qu'ils auront créé pour se rencontrer et, surtout, faire connaître au reste des populations leur volonté déterminée de bâtir l'Europe unie dès aujourd'hui.

(*) Président des Etats généraux des étudiants de l'Europe.

Pousser les feux

par GÉRARD ISRAEL (*)

UN Français, Jacques Delors, président de la Commission européenne, un Français, Pierre Pflimlin, président du Parlement européen, un Français, premier ministre, Laurent Fabius, âgé de trente-huit ans, se déclarant européen à deux cents pour cent, le président de la République française, approuvant publiquement l'inspiration du projet d'Union européenne, la France va-t-elle mettre en route une dynamique européenne et prendre les initiatives propres à rendre irréversible la construction de l'Europe ?

L'affaiblissement du parti européen en France, consécutif à une campagne électorale contre nature, la séduction partisane, l'agressivité généralisée entre les hommes politiques, la dépolitisation réelle ou supposée de l'opinion en général, vont-ils rejeter, à tout jamais, hors du combat européen ceux qui, durant des décennies, au prix de réels sacrifices, ont défendu la nécessité de l'Europe ?

Au moment où les plus jeunes d'entre les hommes politiques font leur révolution culturelle et réclament, au sein de leurs partis respectifs, une pratique démocratique nouvelle, les verra-t-on négliger la plus neuve des idées que nos sociétés aient rencontrées depuis la fin de la deuxième guerre mondiale : l'Europe intégrée économiquement et unie politiquement ?

Le doute n'est pas permis. L'identité européenne, politique et culturelle, ne pourra s'affirmer dans nos sociétés qu'au prix d'une mutation profonde des habitudes de pensée et des mentalités. La lente évolution observée, depuis l'espoir manifesté par les pères initiateurs, ne permettra pas à la Communauté de jouer son rôle dans les affaires internationales ni vis-à-vis d'elle-même, de son propre intérêt.

Un choc est nécessaire, qui ne soit ni économique ni catastrophique, mais social et culturel. Aussi la responsabilité des intellectuels est-elle engagée, aussi la classe politique doit-elle s'intellectualiser et l'intellectuelle se politiser. Le terrain d'élection de cette rencontre est l'Europe, à la fois idée et pratique.

Dans cette optique il faut bien apercevoir que la question des droits de l'homme n'est pas paroissiale. Tout espace de liberté, réduit à la dimension nationale, pèche par défaut. L'Union européenne fait la force de l'idée de liberté, aussi bien dans une perspective domestique qu'internationale. Nul ne peut aujourd'hui réfléchir aux droits de l'homme sans traiter de la question européenne. Ainsi le respect et la célébration des libertés font indéniablement partie de l'identité européenne. La Communauté européenne peut être la maîtresse d'œuvre de leur intégration dans les relations avec le tiers-monde et, sur un autre plan, avec le monde communiste.

L'adhésion populaire

Finalement, l'Europe qui est visée est celle des peuples. Cette adhésion populaire, si difficile à trouver, serait constitutive de la véritable identité européenne, celle qui résulte de mille ans d'histoire de notre civilisation commune. Or ce sceau populaire n'est pas vraiment recherché par les gouvernements. Et l'Europe continue d'essayer de se faire seulement sur un projet économique.

Dès lors ne faudrait-il pas s'adresser directement aux Français pour leur soumettre la vraie question de l'Europe, les élections européennes ayant été, à cet égard, négativement exemplaires ? Le chef de l'Etat ne serait-il pas fondé à recueillir de la nation l'autorisation de pousser les feux de la négociation pour étudier avec les partenaires de la France les conditions de la fondation de l'Union européenne, telle qu'elle fut préconisée par le Parlement européen ?

Qui pourrait alors prendre le risque de s'opposer au principe même d'une telle consultation ou de prôner l'isolement de la France au moment où, hélas, elle est le plus fragile ? Un espoir d'unité nationale est au prix de cette interrogation.

(*) Ancien député européen.

La paix des étoiles

par JOSEPH ROVAN (*)

L'INITIATIVE stratégique de défense, annoncée voici bientôt un an par M. Ronald Reagan, est en train de devenir un thème majeur des relations entre les Etats-Unis et leurs alliés européens. Elle commence aussi à affecter sérieusement la cohérence des conceptions politiques qui se développent chez les différents membres européens de l'alliance en matière de défense. Il est devenu évident que le président des Etats-Unis, libéré de tout souci électoral, veut attacher son nom à une « initiative », dont il espère qu'elle libérera un jour le monde du cauchemar de la menace atomique, débouchant non pas, comme on le dit fréquemment, sur la « guerre des étoiles », mais sur une « paix des étoiles », une paix sur terre à partir d'un nouvel équilibre dans l'espace. Il est clair, également, que l'annonce de ce projet immense a contribué dans une large mesure à la reprise des pourparlers américano-soviétiques sur les armements, sur toute la gamme des armements.

Nul ne sait aujourd'hui ce qui pourra un jour résulter concrètement des recherches préparatoires dans lesquelles les Etats-Unis sont désormais engagés. Les Soviétiques, de leur côté, ont depuis longtemps cherché à avancer dans cette voie, sans résultats concluants, semble-t-il. La recherche française, elle-même, n'est pas entièrement absente dans ce domaine. L'Amérique est résolue à y progresser puissamment, et — en toute relativité — rapidement. Les études et recherches entreprises avec des moyens considérables donneront de toute façon des impulsions vigoureuses aussi bien sur le plan fondamental que dans les applications. Il est de ce fait exclu que les attitudes des partenaires européens puissent, au stade actuel, amener les États-Unis à renoncer aux démarches d'ores et déjà engagées.

Les études et recherches ne commandent pas nécessairement l'étape suivante. C'est ainsi que le gouvernement français a bien décidé de mener à leur terme les travaux sur l'arme dite à neutrons, tout en réservant sa décision en ce qui concerne le passage à la phase de fabrication. Il se peut fort bien qu'à la fin de la première étape les espoirs très ambitieux formulés par le président Reagan apparaissent trop optimistes, mais il est dès à présent certain que les moyens massifs mis en œuvre par les Etats-Unis ne pourront pas ne pas porter des fruits importants dans le domaine scientifique comme sur le plan technologique. La question qui se pose aux Européens n'est donc plus de savoir s'ils peuvent s'opposer à l'initiative américaine, mais s'ils doivent y participer ou s'en tenir éloignés. On peut à ce propos ajouter que la pire des solutions serait sans doute de voir les puissances européennes alliées aux États-Unis se séparer les unes des autres, certaines participant au projet américain et d'autres le condamnant.

Un droit de codécision

Les Européens sont certes fondés à incriminer les formes de la décision américaine, intervenue sans consultation préalable des alliés; mais ne doivent-ils pas en premier lieu s'en prendre à eux-mêmes, puisqu'ils ont été jusqu'à présent incapables de former, face aux États-Unis, un groupe uni, s'exprimant d'une seule voix. S'ils veulent à l'avenir se faire mieux respecter, il faudra que leur attitude soit désormais et commune et réaliste.

Si les alliés européens, et en premier lieu les quatre principales puissances scientifiques et économiques, décidaient de donner une réponse de principe favorable aux offres de participation formulées par Washington en ce qui concerne l'effort d'études et de recherches, ils seraient mieux placés pour obtenir de leur grand partenaire un droit de codécision digne de ce nom, qu'il n'a pour l'instant aucune raison majeure de leur concéder. Il faudrait certes pour cela que l'effort financier européen fût considérable, mais, réparti entre les principaux alliés et sur plusieurs années budgétaires, il resterait tout à fait supportable.

Une telle participation donnerait en outre aux Européens une possibilité réelle de peser sur les décisions américaines de passage à des phases ultérieures de l'initiative, voire d'en faire l'objet d'une décision commune. Les craintes que soulèvent ces perspectives ultérieures quant à la garantie américaine de la sécurité européenne, basée sur la riposte nucléaire, ou sur les fonctions futures des armes nucléaires nationales françaises et britanniques ne seront pas mieux apaisées si les États-Unis s'engagent seuls, et sans contrôle-participation européen, sur la voie choisie par M. Ronald Reagan.

Une occasion à saisir

La Grande-Bretagne et la République fédérale, avec des réserves qui n'auront qu'un poids secondaire, finiront à coup sûr par suivre les États-Unis. La France, plus ou moins appuyée par l'Italie, se trouverait pratiquement seule à s'opposer au projet américain (qui, rappelons-le, ne concerne pour l'instant que les études préparatoires), dont on sait par ailleurs à quel point il déplaît à l'Union soviétique. Tout l'effort de rapprochement ébauché sous les présidences de M. Giscard d'Estaing et de M. Mitterrand entre la France et ses alliés, dans le domaine stratégique, verrait ainsi sa signification remise en question, à un moment où à Moscou se dessine la relance d'une pseudo-détente, qui vise à creuser les dissensions à l'intérieur du camp des démocraties.

Depuis deux ou trois ans, le désir d'une politique de défense commune se fait plus exigeant chez les alliés européens, et cette volonté concerne au premier chef une participation accrue des Européens aux décisions mettant en jeu les choix stratégiques de l'alliance. La démarche solitaire de M. Reagan, lançant l'initiative stratégique de défense, prouve le bien-fondé d'une telle volonté. Sans que cela ait été prévu par son principal auteur, cette initiative fournit aux Européens une occasion de prendre en commun, avec l'Amérique et face à l'Amérique, des décisions d'importance vitale.

(*) Professeur de civilisation allemande à la Sorbonne.

COURRIER DES LECTEURS

L'inquiétude des tribunaux administratifs

L'article de M. Robert « Feux croisés sur le Conseil d'Etat », publié dans *le Monde* du 7 février, ne peut laisser indifférents les membres du corps des tribunaux administratifs.

1. — On voit mal le lien qu'on peut établir entre, d'une part, les modalités de création d'une nouvelle section au Conseil d'Etat et de nomination de deux présidents de section de la Haute Assemblée et, d'autre part, les solutions envisagées par celle-ci pour remédier à l'encombrement de ses rôles.

2. — S'il est naturel que le Conseil d'Etat recherche les réponses adaptées à cet encombrement, ce que l'on sait des solutions actuellement envisagées, évoquées avec faveur par M. Robert, et susceptibles à brève échéance d'être adoptées, ne peut que susciter de réelles inquiétudes, notamment au sein du corps des tribunaux administratifs, qui, bien que les projets en soient à un stade très avancé, n'ont en l'état jamais été consultés, voire réellement informés.

La création de chambres d'appel spécialisées pose au moins deux problèmes sérieux :

— celui du risque d'une « parcellisation » et d'une spécialisation excessives pouvant, quelles que soient les précautions prises, déboucher sur un appauvrissement du contentieux et du droit administratif ;

— surtout celui de la composition de ces chambres dans l'immédiat et plus encore à terme.

Aucune des solutions jusqu'à présent évoquées n'est sans risque réel pour les tribunaux administratifs, qui ne peuvent ni accepter d'être jugés en appel par des fonctionnaires débutant en matière contentieuse, ni consentir à se voir brusquement privés de leurs magistrats les plus expérimentés ou les plus valables. Il faut écarter tout risque de retour à la situation des conseils de préfecture d'avant 1953.

La vraie question posée à la juridiction administrative française en cette fin du vingtième siècle est celle de la juridictionnalisation croissante de l'activité d'un « grand corps » : le Conseil d'Etat.

Neuf membres du corps des tribunaux administratifs tenus par le devoir de réserve.

Attentat contre l'Etat

Quelques hommes politiques parlent aujourd'hui du besoin à certains moments de torturer pour protéger la population civile. Ils parlent presque ouvertement d'une torture humanitaire pour sauver l'humanité. Ce type de raisonnement, maladif, pose un problème : si, dans le cadre d'un Etat de droit, les forces de sécurité se voient forcées de violer la loi pour « sauver l'Etat », il ne faut pas seulement dénoncer ce comportement comme un attentat contre les droits de l'homme mais plus précisément contre l'Etat lui-même. Loin de le « sauver à tout prix », ce type de pratique attente directement et mortellement au centre vital de l'Etat de droit, à savoir la notion symbolique de l'Etre humain sans laquelle l'Etat ne peut exister.

MIGUEL BENASAYAG et CHANTAL DESORNEAUX (*Paris.*)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,380 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 330 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

LE QUARANTE-CINQUIÈME SOMMET FRANCO-ALLEMAND ET LA RELANCE EUROPÉENNE

MM. Mitterrand et Kohl ont adopté une attitude résolument « européenne » dans les matières bilatérales communautaires et stratégiques

« Pour la deuxième fois depuis la dernière guerre, l'Europe doit forcer le destin. » Ainsi M. Mitterrand a-t-il conclu, jeudi 28 février à l'Elysée, l'intervention par laquelle il venait de résumer les travaux du quarante-cinquième sommet franco-allemand. L'expression d'une telle volonté, même si elle relève — aussi — d'un goût présidentiel prononcé pour l'incantation européenne n'en traduisait pas moins la philosophie générale de cette rencontre.

Y compris sur des sujets que leur technicité pouvait sembler écarter du « grand défi » lancé au Vieux Continent, comme celui des « voitures propres ». Un groupe de travail bilatéral va faire de nouvelles propositions à ce sujet. Mais l'accueil des Allemands à la suggestion française d'établir des normes de dépollution différentes en fonction de la puissance des voitures n'a pas été mal reçue (or elle permettrait de limiter l'impact des *mesures prises en* RFA sur les exportations automobiles en direction de la République fédérale).

Dans plusieurs autres domaines, la coopération Paris-Bonn continue d'aller bon train. Des exercices militaires communs seront ainsi organisés durant les deux prochaines années. Les études sur l'avion de combat futur, en dépit d'aléas bien réels, se poursuivent, de même que l'examen du projet de construction en commun d'un hélicoptère antichar. Bien qu'il n'en ait pas été question lors de la conférence de presse conjointe de jeudi soir, un service de volontaires franco-allemands en faveur du tiers-monde va bien, en outre, être mis sur pied.

Quant au TGV Paris-Cologne via Bruxelles, non seulement l'idée en est maintenue, mais il pourrait recevoir un prolongement jusqu'à Mannheim et Stuttgart. Projet éminemment symbolique, qui est loin d'être aussi avancé qu'on le laisse entendre (les Allemands restant plutôt partisans d'une sustentation électromagnétique, et les Français de leur propre système, de type SNCF), mais qui est en passe de jouer pour les relations franco-allemandes le rôle imparti au tunnel sous la Manche pour les rapports franco-britanniques...

M. Mitterrand a par ailleurs indiqué qu'il se rendrait prochainement à Berlin. La date de ce voyage n'est pas encore fixée, mais il semble, à l'Elysée, qu'on l'envisage pour l'été ; après, en tout cas, le voyage de M. Laurent Fabius en RDA, sans doute en juin.

Mais c'est en matière communautaire que la volonté d'aller de l'avant a été le plus clairement exprimée. Même si, pour le chef de l'Etat comme pour son interlocuteur, il ne fait pas de doute que le souci d'aplanir les différends entre Paris et Bonn *(et les Allemands ont été, jeudi, plus conciliants à cet égard qu'on ne s'y attendait du côté français)* s'inscrit lui aussi dans une démarche globale en faveur de l'Europe.

Une concession française

S'agissant des questions budgétaires, c'est la France, il est vrai, qui a fait la concession majeure, tant à Bruxelles qu'à Paris *(lire, d'autre part, l'article de Philippe Lemaître)*, en acceptant que le déficit du budget de la CEE soit comblé, cette année, par des avances gouvernementales, et non par un accroissement anticipé des ressources propres de la Communauté. Encore a-t-elle fixé deux conditions : une telle pratique doit être reconnue comme exceptionnelle, et le montant de ces avances doit être fixé par avance, c'est-à-dire dès la fin de la négociation sur les prix agricoles, puisqu'on connaîtra alors l'ampleur du « trou » à boucher durant le dernier trimestre de cette année. Les Allemands, de leur côté, ont fait un geste en acceptant que le remboursement prévu soit versé à la Grande-Bretagne avant la fin de 1985 : même s'il ne s'agit que de gagner quelques jours, cette concession suffira à « remplir le contrat » fixé à Fontainebleau avec Mme Thatcher.

Ces tribulations budgétaires et les incertitudes qui demeurent à propos de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal — que MM. Mitterrand et Kohl continuent de souhaiter pour le 1er janvier 1986 — n'ont pas empêché le président français et le chancelier ouest-allemand de confirmer (*le Monde* du 28 février) leur attachement à l'Union européenne. M. Mitterrand annoncera *« une initiative »* dans les prochains mois, probablement au sommet de Milan en juin. Dès avant celui de mars à *Bruxelles, il reverra M. Kohl* à Paris, le 25, afin de vérifier la concordance des positions des deux pays en la matière.

Quant aux questions stratégiques, elles ont occupé une partie, mais une partie seulement, de la conversation en tête à tête de MM. Mitterrand et Kohl, jeudi après-midi (et non dans la matinée, comme il avait été initialement prévu, l'avion du chancelier ayant été retardé près de trois heures par le brouillard). Cet entretien, de même que celui qu'avaient eu la veille au soir les deux ministres des affaires étrangères et leurs collègues de la défense, MM. Dumas et Genscher d'une part, Hernu et Wörner de l'autre, ont permis de vérifier que les divergences d'appréciation des deux gouvernements à propos de l'initiative de défense stratégique du président Reagan tendaient à s'estomper quelque peu. Il semble en fait qu'à la réflexion, les experts d'outre-Rhin soient à peu près aussi sceptiques que leurs homologues français quant à la probabilité de voir les Etats-Unis surmonter avant longtemps les nombreuses difficultés techniques, financières et politiques auxquelles se heurte le projet de « guerre des étoiles ».

A Paris, on a cessé d'y voir un risque de péremption prochaine pour la force de dissuasion, compte tenu des délais de réalisation d'un tel dispositif spatial, s'il voit le jour, et à Bonn, pour les mêmes raisons, une menace de découplage Europe-Amérique en matière de sécurité. Dans ces conditions, fait-on valoir à l'Elysée, l'initiative reaganienne ne saurait constituer pour l'entente franco-allemande la *« mise à l'épreuve »* que l'on avait pu redouter, au cas où la RFA, interdite d'armes nucléaires mais non spatiales, aurait cherché à s'associer au projet.

Le vrai problème, en revanche — et tel est bien le sens de la déclaration de M. Mitterrand sur la nécessité de *« forcer le destin »* — est celui de l'avancée technologique américaine que l'initiative de défense stratégique traduit d'ores et déjà, et qu'elle ne va pas manquer d'accentuer encore. Le considérable programme de recherches qu'une telle opération suppose, aura évidemment, dans des domaines qui sont loin d'être seulement militaires, des retombées auxquelles, selon M. Mitterrand comme selon M. Kohl, seule une Europe beaucoup plus unie qu'elle ne l'est actuellement peut avoir quelque chance de faire face.

BERNARD BRIGOULEIX.

La France se rallie sans enthousiasme à la formule allemande de financement du déficit budgétaire de la Communauté

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La France s'accommodera de la formule préconisée par la RFA pour financer les dépenses de la Communauté en 1985. Les ressources disponibles sont nettement insuffisantes, mais Bonn refuse que les ressources supplémentaires, que les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix ont décidé à Fontainebleau de mettre dans le « pot » commun à partir du 1er janvier 1986, puissent être utilisées par anticipation pour couvrir les besoins en 1985. Les Allemands proposent qu'à l'instar de ce qui a été fait en 1984, le déficit du budget communautaire 1985 soit financé par des avances remboursables faites par les Etats membres.

Pragmatiques, les Français, dont la principale préoccupation est qu'il y ait suffisamment d'argent dans les caisses pour assurer le financement normal de la Communauté, et singulièrement celui du Marché commun agricole, jusqu'à la fin de l'année, ont souscrit à cette méthode. *« Ce n'est pas l'idéal, car ce n'est pas très communautaire. Ce système d'avances n'est pas très sain »*, a reconnu, à Bruxelles, Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat aux affaires européennes. Mais les Allemands ne voulant pas en démordre, que faire d'autre ?

Ce schéma n'est cependant pas encore accepté par tous. Fait surtout problème la manière de régler la compensation budgétaire accordée au Royaume-Uni, à Fontainebleau, afin de compenser, en 1984, l'écart entre ce que Londres reçoit du budget européen et ce qu'il y verse au titre de la TVA. Bonn propose que cette compensation, égale à 1 milliard d'ECU (soit environ 7 milliards de francs), soit payée aux Anglais en 1986 sur les nouvelles ressources disponibles, mais ajoute que celles-ci ne pourront être mobilisées qu'après la ratification des traités d'adhésion de l'Espagne et du Portugal. Les Britanniques, qui veulent être sûrs de toucher ce qui leur est dû, même dans le cas où cette adhésion serait reportée de quelques mois, entendent que la formule soit aménagée afin d'être mis à l'abri de toute mauvaise surprise.

Pour le reste, le conseil des ministres des affaires étrangères et européennes (très incomplet pour cause de... brouillard) n'a guère avancé dans sa tentative de revoir les propositions qui seront soumises à l'Espagne et au Portugal, avec lesquels les Dix entameront ce qui devrait être l'ultime phase des négociations d'adhésion, le 17 mars prochain.

Ph. L.

L'HUMANITÉ : un brouillard dangereux

Sous le titre « Brouillard dangereux », Yves Moreau écrit dans *l'Humanité* de ce vendredi 1er mars : *« Le brouillard le plus dangereux n'est probablement pas celui qui, hier matin, a retardé de plusieurs heures l'arrivée du chancelier ouest-allemand à Paris, mais celui qui, après ce dernier sommet de l'Elysée, persiste sur nombre de questions importantes discutées par François Mitterrand et son hôte.*

» En effet, s'il est vraisemblable que le président français a informé M. Kohl de ses intentions quant aux institutions européennes, les simples citoyens demeurent tenus dans l'ignorance. L'initiative élyséenne annoncée doit les « surprendre ».

» Or, il y a lieu de redouter qu'il s'agisse d'un nouveau pas dans le sens de l'intégration supranationale, avec toutes les conséquences politiques, économiques, sociales et même militaires qui risqueraient d'en découler. Au bénéfice de la RFA et au détriment de la France.

» Mais le plus pernicieux des brouillards est sans doute celui à l'abri duquel la course aux armements prendrait une nouvelle dimension en s'étendant à l'espace. (...) Nous voici tellement engagés dans la « guerre des étoiles » que ce fut, hier après-midi, l'un des premiers sujets de l'entretien Kohl-Mitterrand. Faut-il donc, au nom de l'Europe, aider la Bundeswehr à accéder aux armes de l'espace ? »

LE FIGARO : le triste bilan des ambitions socialistes

M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, écrit dans *le Figaro* : *« La Communauté est au pied du mur : ou bien, dans une fuite en avant pleine de périls pour l'avenir, elle conclut à n'importe quel prix un accord bâclé avec l'Espagne et le Portugal ; ou bien, reconnaissant que l'élargissement est impossible aujourd'hui, elle déclenche une double crise, à l'intérieur, c'est-à-dire comme d'habitude dans ses finances, et à l'extérieur, dans ses relations avec ses partenaires ibériques.*

» Pourrissement à terme ou déchirements immédiats, cruel dilemme, au moment où de tous côtés des voix s'élèvent pour constater le déclin de l'Europe, et pour s'inquiéter du fossé qui sépare de plus en plus des Etats-Unis et du Japon.

» Des vaste ambitions européennes affichées par la diplomatie socialiste en mai 1981 (...), voilà hélas le triste bilan. Le temps est désormais compté. Avant de songer à des initiatives « flatteuses », dont les arrière-pensées de politique intérieure sont transparentes, le président de la République et le chancelier Kohl seraient bien inspirés de prendre celles dont l'Europe a aujourd'hui le plus urgent besoin pour sortir de l'impasse qui menace de se refermer sur elle. »

EN REJETANT TOUTES LES INITIATIVES SANS RIEN PROPOSER

L'Allemagne est-elle en train de se désengager de la Communauté ?

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Allemands sont-ils en train de se désengager de la Communauté ? Nos voisins pratiquent allègrement le double langage. La classe politique, chancelier en tête, continue à proclamer chaque dimanche sa foi dans la construction européenne, à réclamer une percée politique, un supplément d'âme pour l'entreprise commune. Mais à Bruxelles, au moment d'examiner les dossiers, de prendre les décisions, l'attitude du gouvernement fédéral apparaît comme une suite de refus, de contradictions, d'incohérences.

Depuis le conseil européen de Stuttgart, en juin 1983, le débat interne dans la Communauté, dont l'objet est d'apurer les contentieux du passé pour prendre un nouveau départ, se déroule selon un scénario imposé à ses partenaires par le chancelier Kohl. Cette vaste négociation a été fructueuse ; la Communauté connaît, presqu'en douceur, sa plus importante mutation depuis l'entrée de la Grande-Bretagne en 1973, sinon depuis la signature du traité de Rome. Et pourtant, les Allemands multiplient les embûches, comme pour empêcher cette mutation de s'achever dans des conditions satisfaisantes. Ils ont réclamé avec presque autant de force que les Britanniques la réforme de la politique agricole commune (PAC), dénonçant les excédents, coûteux à résorber, et l'inflation des dépenses.

Or leur attitude dans cette affaire a quelque chose de schizophrénique. Les pays partenaires ont accepté, non sans courage, de mettre fin à la politique d'expansion de la production, pratiquée depuis 1962. C'est un changement radical, dont la première manifestation spectaculaire a été le contingentement de la production laitière, décidé le 31 mars 1984. Poursuivant dans cette voie, les ministres de l'agriculture viennent d'imposer une nouvelle réglementation du marché du vin, dont l'objet est de stopper net la progression des rendements. La Commission, constatant l'irrésistible envolée de la production des céréales, vient de proposer d'en baisser le prix. D'une façon plus générale, elle préconise le gel des prix agricoles.

Les Allemands, oubliant le rôle déterminant qu'ils ont tenu dans le déclenchement de la réforme en cours, sont les seuls à refuser de jouer le jeu, à ne pas vouloir supporter leur part du fardeau. Déjà, en juin 1984, à Fontainebleau, le chancelier Kohl a obtenu le droit d'octroyer durant plusieurs années des abattements fiscaux à ses paysans, pour atténuer les effets négatifs sur leurs revenus de la réduction des fameux montants compensatoires monétaires (MCM). Décision contestable, puisqu'elle perpétuait le droit pour les agriculteurs allemands de bénéficier de prix plus élevés que ceux payés dans le reste de la Communauté.

Les autorités fédérales continuent dans la même voie. Le chancelier Kohl affirme maintenant qu'il n'y aura pas de baisse de prix en marks au printemps prochain, ce qui revient à exclure, malgré les engagements pris, l'élimination des MCM encore appliqués par la RFA. M. Kiechle, son ministre de l'agriculture, récuse par avance la baisse des prix des céréales. La contradiction n'est peut-être qu'apparente. Les Allemands, dont l'obsession est de *« ne plus payer »*, cherchent moins à assainir la PAC et à la réformer qu'à en limiter la portée. Ils militent en vérité pour une renationalisation partielle de l'Europe verte, c'est-à-dire pour sa destruction.

La querelle de l'élargissement

Le gouvernement fédéral s'est fait *l'avocat le plus zélé de l'élargissement* de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, une opération qui ouvrira de nouveaux débouchés à l'industrie nationale, tout en confortant de jeunes démocraties supposées fragiles, et en resserrant leurs liens avec le camp occidental. Est-il une meilleure cause ? Pourtant dans l'action quotidienne, lorsqu'on délibère des droits à reconnaître aux pêcheurs espagnols ou aux producteurs d'huile d'olive, les négociateurs allemands ne montrent pas un grand esprit de conciliation. Ils ne s'emploient pas non plus à hâter les choses lorsque, malgré les progrès faits, ils refusent de voir la Communauté financer ses PIM (Programmes intégrés méditerranéens) que M. Papandréou réclame comme un dû pour moderniser son pays.

Le gouvernement fédéral éprouve-t-il un malin plaisir à perpétuer les difficultés financières de la Communauté ? Son comportement pourrait en donner l'impression. Les Dix ont décidé à Fontainebleau de porter de 1 à 1,4 % les recettes de TVA qui seront mises à la disposition du budget européen. C'est notoirement insuffisant si l'on considère le coût de l'élargissement ainsi que la progression des dépenses agricoles, malgré la cure de rigueur imposée au PAC. Tout porte à croire que la rallonge — 0,4 % de TVA représentant 6 milliards d'ECU, soit 40 milliards de francs — sera pleinement employée dès 1986.

Vers le dépérissement

Les Allemands, qui sont plutôt plus que les autres Etats membres à l'origine de ces dépenses nouvelles, n'envisagent même pas un instant d'aller au-delà de 1,4 %. Campant sur la position super-rigide prise en 1983 à Stuttgart, ils refusent que le financement supplémentaire décidé en juin dernier soit confirmé tant que les traités d'adhésion de l'Espagne et du Portugal n'auront pas été ratifiés par les Parlements des dix Etats membres. Or les ressources disponibles ne suffisent pas pour boucler le budget de la Communauté en 1985. Le trou est de l'ordre de 2,5 milliards d'ECU, soit 20 milliards de francs. Ce serait une erreur de croire que la RFA veut étrangler financièrement la Communauté puisque le gouvernement fédéral est prêt à apurer le budget 1985 comme il l'a été en 1984, grâce à l'octroi d'avances consenties par les gouvernements membres. Mais tout se passe comme si les Allemands, s'en oser le dire, souhaitaient mettre fin au mécanisme des ressources propres, à un système de financement autonome de la Communauté, ou au moins à en réduire la portée, pour en revenir à un mécanisme intergouvernemental maîtrisable, contrôlable, seul capable de se prémunir contre la gabegie que suscite la machinerie communautaire, la combinaison redoutable d'appétits d'Etats membres pratiquement sous-développés dans un Parlement démagogue, et d'une *Commission complaisante.*

L'Allemagne, rongée par la méfiance, par l'impression que son rôle unique dans l'Europe unie est de payer, rejette toutes les initiatives sans jamais elle-même rien suggérer. Les sujets de conflits se multiplient : les aides à la sidérurgie, l'essence sans plomb... Alors qu'on avait pu croire à Fontainebleau que les conditions d'une relance étaient réunies, l'Allemagne, avec ses pulsions nationales, neutralistes, atlantiques, avec ses forêts malades, avec ses contradictions, ne croit plus à la Communauté. C'est à l'évidence la réaction croissante de l'opinion publique, que relaient les hommes au pouvoir. Cette attitude de la part de la principale puissance économique de l'Europe ne peut conduire qu'au dépérissement.

Il n y a pas de construction européenne, c'est l'unique certitude, sans l'adhésion active de la RFA. La situation est frustrante pour la France, qui, en infléchissant sa politique économique en 1983 dans la direction nécessaire pour sécuriser sa voisine, a manifesté un engagement ferme et irréversible en faveur de l'Europe. Le message n'est pas passé. Les procès d'intentions, le doute, nourris parfois par des maladresses type *« reconquête du marché intérieur »*, demeurent permanents. Le refus d'envisager tout renforcement du système monétaire européen, le scepticisme manifesté à l'égard de la coopération industrielle, en témoignent.

Comment la France peut-elle mettre fin au malentendu ? La question n'est pas nouvelle pour le président de la République. La réponse politique tentée au moment de Fontainebleau est-elle la meilleure ? Les Français, l'expérience semble le prouver, se trompent probablement lorsqu'ils croient qu'il suffit de faire des concessions institutionnelles pour calmer leur partenaire d'outre-Rhin. Rassurer l'Allemagne et son actuel chancelier relève apparemment d'une pédagogie difficile. La psychose du moment semble être l'élargissement. La crainte du jour, c'est que Paris ne ratifie pas le traité d'adhésion. Ecarter ce soupçon contribuerait à détendre une situation qui, assurément est dangereuse pour l'avenir de l'Europe.

PHILIPPE LEMAITRE.

DIRECTEUR « PROVISOIRE » DU CABINET DE M. DUMAS

M. Bertrand Dufourcq est nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège

Le *Journal Officiel* du 1er mars annonce la nomination de M. Bertrand Dufourcq, jusqu'alors conseiller technique au cabinet de M. Roland Dumas, qu'il dirigeait à titre provisoire, comme ambassadeur auprès du Saint-Siège, en remplacement de M. Xavier Daufresne de la Chevalerie.

[Né le 5 juillet 1933, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Dufourcq, après un détachement auprès du ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, en 1961-1962, est entré à l'administration centrale (affaires culturelles et techniques) avant d'être affecté à Tokyo en 1964. Chargé de mission au cabinet du ministre des affaires étrangères, M. Couve de Murville, en 1967-1968, puis détaché pour deux ans au ministère de l'industrie, il a ensuite été en poste à Moscou de 1969 à 1972, avant de revenir à l'administration centrale, où il a été délégué dans les fonctions de sous-directeur d'Europe. Ambassadeur à Brazzaville de 1976 à 1978, M. Dufourcq a ensuite été chargé, au Quai d'Orsay, des affaires des Nations unies et des organisations internationales, puis, en 1979, a été nommé directeur d'Europe. En janvier 1984, il a remplacé M. Scheer comme directeur du cabinet de M. Cheysson, alors ministre des relations extérieures, fonction qu'il a conservée *« à titre provisoire »* (*le Monde* du 15 février) auprès de M. Dumas.]

● *M. Gromyko à Madrid.* — M. Andrei Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétique, est arrivé jeudi 28 février à Madrid pour une visite officielle de trois jours, qui fait suite à celle qu'il vient de faire à Rome et au Vatican. Accueilli par son collègue espagnol, M. Fernando Moran, il s'est rendu au palais de la Moncloa pour s'entretenir avec le chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez. Les deux hommes ont eu ensuite un déjeuner de travail. La précédente visite officielle de M. Gromyko à Madrid remonte à novembre 1979. — *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

S'OPPOSANT A M. PÉRÈS

M. Shamir rejette toute idée de compromis territorial

De notre correspondant

Jérusalem. – « *Y a-t-il deux diplomaties en Israël ?* », demandait récemment un éditorialiste. Pour la première fois depuis l'avènement, il y a cinq mois et demi, du gouvernement d'union nationale, la question vaut d'être sérieusement posée.

Lorsque le président Moubarak lança, le week-end dernier, son appel en faveur d'une rencontre entre délégations israélienne et jordano-palestinienne, le ministre des affaires étrangères et « *patron* » du Likoud, M. Itzhak Shamir, plaidait en Europe le « *dossier agricole* » de l'Etat hébreu dont les exportations sont menacées par l'entrée prochaine de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun.

Après la visite-éclair, mercredi, à Jérusalem de l'émissaire égyptien, M. Oussama El-Baz, M. Shamir consulta par téléphone MM. Pérès, premier ministre, et Arens, qui assumait son intérim. Ils lui conseillèrent d'achever tranquillement sa tournée européenne, aucune décision gouvernementale n'étant prévue dans les quarante-huit heures. Ce qu'il fit.

Mais, dès son retour jeudi 28 février en Israël, M. Shamir a dit calmement mais nettement le peu d'enthousiasme que lui inspirait l'initiative de M. Moubarak. « *Je ne tiens pas,* a-t-il déclaré, *les idées du président égyptien pour une contribution à la paix régionale. Leur objectif est transparent : créer une situation où les Etats-Unis seront amenés à nouer des contacts officiels avec l'OLP, à négocier avec elle en violation des engagements pris par les Américains envers nous et au détriment de nos intérêts.* »

« *Si l'Egypte,* a poursuivi M. Shamir, *veut améliorer ses relations avec Israël, elle doit remplir toutes ses obligations conformément aux accords de Camp David. Elle doit renvoyer son ambassadeur, souscrire à ses accords et mettre un terme à la propagande haineuse de ses médias contre nous.* »

Le numéro 2 du Likoud, M. David Lévy, est allé plus loin dans la critique de l'initiative égyptienne en la qualifiant de « *piège* ». « *On parle d'un échange de territoires contre la paix,* a-t-il observé jeudi devant un groupe de colons de Cisjordanie. *Ce slogan est aussi dangereux qu'inacceptable. Quiconque trempera dans ce complot sera soumis à une pression internationale croissante. Le Likoud ne permettra pas de nouvelles concessions territoriales.* »

MM. Shamir et Lévy n'ont donc pas tardé, chacun à sa manière, à donner le la. Ils refusent – ou du moins font semblant – de croire à la sincérité de M. Moubarak, assimilent son appel à une ruse visant à conduire l'OLP à la table de négociation et rejettent à l'avance toute idée de compromis territorial.

Ambiguïtés

Autrement dit, les dirigeants du Likoud rappellent à M. Pérès, à ses amis travaillistes et à leurs éventuels interlocuteurs arabes que leur doctrine en la matière est intangible. M. Shamir a ajouté – à l'intention sans doute du premier ministre – que le gouvernement devrait respecter les « *principes directeurs de l'union nationale* ».

L'ennui est que sur le chapitre des négociations de paix, la charte gouvernementale est délibérément ambiguë, voire contradictoire. Elle stipule d'une part, qu'Israël restera fidèle aux accords de Camp David et, de l'autre, que Jérusalem prendra en considération et examinera avec soin « *toute proposition* » mise en avant par la Jordanie au cours d'une éventuelle négociation.

C'est cette ambiguïté – avec quelques autres – qui avait permis la mise sur pied du gouvernement. C'est elle qui autorise aujourd'hui la poursuite, du moins dans les discours, de « *deux diplomaties* ». M. Shamir a rappelé discrètement que ce double jeu aurait des limites et que l'union nationale ne survivrait pas à un écart de conduite des travaillistes sur la question du « *Grand Israël* », cruciale aux yeux du Likoud.

Le secrétaire général du Parti travailliste, M. Uzi Baram a accusé aussitôt les dirigeants du Likoud de « *vouloir torpiller* » le nouveau processus en cours. « *La jalousie,* a-t-il observé, *leur fait perdre la tête. M. Begin aurait, lui, accepté de jouer le jeu.* » Dans l'entourage de M. Pérès on s'étonnait aussi que, lorsque l'Egypte manifeste un désir de paix, certains « *décrètent un jour de deuil national en Israël* ».

Côté palestinien, on retrouve ce double son de cloche. Alors que les personnalités modérées des territoires occupés, proche de la Jordanie, notamment MM. Elias Freij et Rachad Chawa, avaient rapidement accueilli favorablement l'initiative de M. Moubarak, la presse arabe de Jérusalem-Est, proche du Fatah, la refuse en la jugeant inutile et dangereuse.

Inutile puisqu'elle vient en quelque sorte « *doubler* » un accord jordano-palestinien dont l'encre est à peine sèche. Dangereuse parce qu'elle ignore, comme l'écrit *Al Chaab*, que l'« *OLP est l'unique représentant légitime du peuple palestinien* » et qu'« *elle tend à perpétuer le monopole américain dans la recherche de la paix* ».

J.-P. LANGELLIER.

Liban

Beyrouth demande au Conseil de sécurité de condamner les mesures de représailles israéliennes dans le Sud

L'épreuve de force entre résistants et occupants

Le Conseil de sécurité de l'ONU a ajourné ses travaux, jeudi 28 février, après avoir entendu le délégué du Liban qui lui demandait de condamner les mesures israéliennes de représailles au sud du Liban. Le délégué israélien a rejeté la responsabilité de ces actions sur le Liban et la Syrie et assuré qu'Israël continuerait à prendre les mesures nécessaires à la sécurité de ses soldats. Le Conseil devrait se réunir de nouveau au début de la semaine prochaine.

Tyr (sud du Liban), *(AFP)*. – L'armée israélienne et la résistance libanaise sont engagées depuis deux semaines dans leur plus dure épreuve de force depuis l'invasion du Liban par Tsahal en été 1982. Les soldats hébreux tentent de briser la détermination de la guérilla en frappant un village après l'autre, interrogeant et arrêtant les habitants et détruisant des maisons. Ils patrouillent également dans les collines aux alentours des villages pour tenter de retrouver les jeunes gens qui sont parvenus à échapper à l'encerclement.

Selon un expert militaire occidental, « *les Israéliens semblent avoir oublié la première règle de la guérilla : les guérilleros n'attaquent jamais à proximité de leur propre village. Or, à chaque fois qu'un attentat est commis contre l'occupant, c'est le village le plus proche qui est encerclé et ratissé, ce qui suscite de nouveaux résistants* ».

Même losque Tsahal s'en prend à un véritable centre nerveux de la guérilla, elle parvient rarement à ses fins. La résistance a, en effet, tissé un remarquable réseau d'informations. Elle observe toutes les positions israéliennes et connaît très vite la direction prise par la moindre patrouille.

Les ordres et les messages circulent sous le tchador des femmes ou sont transmis par des motocyclistes, qui peuvent éviter les chemins surveillés. C'est ce qui explique que l'armée israélienne ait lancé mardi des tracts interdisant de rouler en moto sous peine d'être abattu.

Les walkie-talkies des résistants ne leur servent qu'en cas d'extrême urgence, toutes les communications étant écoutées par l'ennemi.

Des guetteurs veillent toute la nuit dans les villages, malgré la pluie et le froid, pour donner l'alerte et permettre aux jeunes, recherchés en priorité, de s'enfuir.

Les Israéliens sont eux aussi bien renseignés. D'après les responsables de la résistance, une opération israélienne contre un village est généralement précédée de plusieurs arrestations d'habitants. Contre de l'argent mais plus souvent sous la menace d'emprisonnement, les soldats hébreux se font indiquer les maisons de ceux qu'ils recherchent et les caches d'armes.

Ils disposent alors de photographies aériennes où chaque maison suspecte est marquée d'une croix et se dirigent immédiatement vers les caches, avant d'entreprendre des fouilles systématiques. Des voitures civiles, sans plaques minéralogiques, accompagnent presque toujours les convois de l'armée. Ces voitures sont volées aux Libanais, qui peuvent à tout moment être arrêtés au bord de la route et être obligés de donner leurs clés aux Israéliens.

Mercredi, des soldats israéliens ont tiré sans sommation sur une voiture à Charnay (6 km à l'est de Tyr) éborgnant son conducteur, Khalil Dib et Ali Ahmad Kazem, quarante-cinq ans – qui a été légèrement blessé au bras –, se rendaient à Tyr avec leur famille. L'ancien maire de Bidias, Salim Faraj, soixante-cinq ans, a été tué d'une balle en pleine tête, le 20 février dernier, alors qu'il revenait à moto de son champs, près de son village.

Plusieurs autres habitants de la région de Tyr ont perdu la vie pour n'avoir pas été informés des décisions israéliennes de ne plus circuler à moto ou seul dans une voiture pour éviter les opérations suicides : Oacini Dhayni, quinze ans, a été tué alors que son père le ramenait chez lui sur sa moto.

A Tibnine (25 km au sud-est de Tyr), d'après les habitants, des soldats accompagnés d'hommes des services de renseignement israéliens sous la direction d'un commandant de ces services connu sous le nom d'Abou Chawqi, ont encerclé le 19 février à 3 h du matin la maison de Mohammad Haidar. Ils l'ont tué dans son sommeil en tirant par les fenêtres. Ce n'est qu'après, qu'ils ont fouillé la maison et arrêté quatre adolescents de quinze à dix-sept ans qui s'y trouvaient.

Lors des perquisitions dans les villages, les Israéliens ont, aux dires des habitants de la région de Tyr, adopté les méthodes chères aux Janissaires de l'Empire ottoman qui, pour punir la population récalcitrante, mélangeaient sel et sucre, lentilles, haricots et pois-chiches.

Le rassemblement de la population à l'aide de hauts-parleurs dans les villages perquisitionnés par l'armée israélienne, a coûté la vie à Ali Al Maaz, trente-deux ans, cinq enfants, qui se rendait à l'appel à travers champs, sa maison étant située à l'extrémité du village du Bourj-Rahal, ont indiqué les habitants. Dans ce même village à 9 kilomètres à l'est de Tyr, toujours selon les habitants, un enfant de deux mois a eu le pied brisé par la crosse du fusil d'un soldat israélien qui sondait un berceau à la recherche d'armes.

L'OLP repousse implicitement les propositions du président Moubarak

Un porte-parole de l'OLP à Tunis a implicitement rejeté la proposition du président égyptien Hosni Moubarak pour des négociations directes palestino-jordano-israéliennes.

Dans une déclaration publiée jeudi soir 28 février, à Tunis, par l'agence palestinienne de presse Wafa, le porte-parole a affirmé que « *la tenue d'une conférence internationale sous les auspices des Nations unies est, pour l'OLP, le seul cadre propice pour trouver une solution juste au problème palestinien et pour mettre fin à l'occupation israélienne de tous les territoires arabes occupés, y compris la ville de Jérusalem* ».

Le porte-parole a réaffirmé la position de l'OLP selon laquelle cette conférence internationale « *doit regrouper les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que toutes les parties concernées par le conflit arabo-israélien, y compris l'OLP, unique représentant légitime du peuple palestinien, en tant que partie à part entière avec les autres participants* ».

Cette déclaration du porte-parole de la Centrale palestinienne ne mentionne pas explicitement la proposition du président Moubarak, elle est présentée par l'agence comme une mise au point de l'OLP, à la suite de « *diverses déclarations attribuées à des responsables égyptiens dans le cadre de l'action diplomatique et politique enregistrée dans la région* ».

Cependant, les propositions du président égyptien ont été rejetées catégoriquement par trois responsables palestiniens : MM. Salah Khalaf (Abou Iyad), membre du comité central du Fatah, Khalil Al-Wazir (Abou Jihad), commandant en chef adjoint des forces palestiniennes, et Mohamed Melhem, membre du comité exécutif de l'OLP.

A Damas, un communiqué commun publié dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 février, à l'issue d'entretiens entre le leader du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), M. Nayef Hawatmeh, et le président sud-yéménite Ali Nasser Mohammed, en visite officielle en Syrie, appelle les Palestiniens et les États arabes à mobiliser tous leurs efforts en vue de « *paralyser le jeu du trio Arafat-Hussein-Moubarak, destiné à étendre la solution capitularde américaine au Front jordano-palestinien* ». – *(AFP.)*

AFRIQUE

Zimbabwe

Le climat de violence politique s'alourdit à l'approche des élections

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – La récente décision du gouvernement de repousser, « *dans le courant de juin* », les élections législatives, initialement prévues en janvier puis en mars, prolonge d'autant le climat de violences verbales et physiques dans lequel une partie du pays est plongée depuis plusieurs années et que l'approche de ce scrutin a singulièrement alourdi. C'est ainsi que, selon M. Maurice Nyagumbo, ministre d'Etat pour les affaires politiques, deux sympathisants de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) de M. Robert Mugabe, premier ministre, ont été tués au cours d'affrontements entre bandes rivales, le dimanche 24 février à Bulawayo, capitale de la province du Matabeleland et fief de l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU) de M. Joshua Nkomo, « Père du Zimbabwe » et adversaire numéro un du régime.

Lorsqu'il fêtera, en avril prochain, le cinquième anniversaire de son accession à l'indépendance, le Zimbabwe ne se sera donc pas encore donné une nouvelle Assemblée nationale. La lenteur des inscriptions sur les listes électorales – un peu plus de 3 millions de votants au lieu de 2,6 millions lors de la consultation de février 1980 – explique ce retard. Il reste, maintenant, à mettre à jour le découpage des cent circonscriptions électorales dont vingt sont réservées à la minorité blanche. L'état d'urgence qu'à la mi-février le Parlement a prorogé de six mois, pour la dixième fois consécutive, permet au gouvernement de repousser, d'un an au maximum, la date de ce scrutin qui, selon la Constitution, aurait dû avoir lieu avant le mois de mai.

« *Nous ne voulons pas que l'opposition se plaigne de ne pas avoir eu suffisamment de temps pour faire campagne. Elle en aura donc assez*, a expliqué M. Eddison Zvobgo, ministre de la justice et des affaires légales et parlementaires. *Lorsqu'elle aura été battue, elle l'aura ainsi été de manière loyale.* » L'objectif de M. Mugabe est, en effet, de remporter sur M. Nkomo une écrasante victoire qui ouvre la voie à l'instauration du parti unique. Dans la précédente chambre, la ZANU ne disposait que de cinquante-sept sièges. Elle avait dû en concéder vingt à la ZAPU.

Cette victoire, que l'on peut tenir pour certaine sans en mesurer encore l'ampleur, ne risque-t-elle pas d'être peu convaincante et sans gloire, dans la mesure où les partisans de M. Mugabe, notamment les Jeunesses de la ZANU, pratiquent vis-à-vis de leurs adversaires une politique d'intimidation ? Ainsi, depuis le début de l'année, M. Nkomo a été empêché trois fois sous la menace de prendre la parole lors de rassemblements de masse de la ZAPU. Cela s'est passé en janvier, à Masvingo, dans la province des Midlands, et à Chinhoyi, au nord-est de la capitale, puis, à la mi-février, à Kwekwe, à 300 kilomètres au sud de Harare.

Les accusations contre M. Nkomo

« *Nous regrettons ces manifestations violentes,* a affirmé M. Mugabe devant le Parlement. *Cependant, dans la plupart des cas, elles ont été provoquées par la ZAPU. Nous ne voulons pas que cela continue, mais la ZAPU doit s'arrêter de tuer nos partisans.* » Bien qu'ils s'en défendent avec acharnement, M. Nkomo et les siens sont tenus, par les gens au pouvoir, comme complices des « *dissidents* » qui, notamment dans le Matabeleland, entretiennent une certaine insécurité. Pourtant, dans un récent entretien accordé à l'AFP, M. Emmerson Munangagwa, ministre de la sécurité, s'est félicité d'un retour à la normale dans le pays, « *à part quelques incidents mineurs* ». On estime, de source gouvernementale, que le nombre des rebelles, soupçonnés d'être approvisionnés voire entraînés par l'Afrique du Sud voisine, est tombé de plusieurs milliers il y a trois ans à moins de cinq cents aujourd'hui.

M. Nkomo prend en tout cas les devants. « *Il y a déjà des signes d'irrégularités électorales. Certaines personnes ont plusieurs cartes d'électeur*, a-t-il indiqué. *On ne doit pas instaurer au Zimbabwe le système « un homme, dix votes.* » Le quotidien *The Herald*, qui passe pour refléter les vues de la ZANU, a récemment reproché à certains partisans de M. Mugabe de braquer trop fortement le projecteur sur le « patron » de la ZAPU plutôt que sur les réalisations du gouvernement, au rique de populariser le combat de son adversaire.

Dans une lettre pastorale, rendue publique fin janvier, les évêques catholiques du Zimbabwe soulignent le « *besoin criant* » d'une initiative de paix. « *Bien que nous comprenions la déception du gouvernement devant l'accueil réservé à son premier geste généreux en faveur de la réconciliation, nous espérons, nous prions et nous supplions même nos responsables de continuer à tendre la main de l'amitié à leurs ennemis de jadis.* » Ce retour à la paix est, en tout cas, une des conditions nécessaires au redressement économique. M. Mugabe a rappelé, à cet égard, que la marche vers le socialisme scientifique, décidée lors du deuxième congrès de la ZANU, en août dernier, se ferait sans aucune précipitation, « *sans mettre à mal l'économie* ».

JACQUES DE BARRIN.

● *Cinq responsables du Conseil national africain uni* (UANC, opposition) ont été tués par balles, à Hwange (ouest du Zimbabwe), dimanche soir 24 février, par des hommes qui appartiendraient aux Jeunesses de la ZANU, le parti au pouvoir, a indiqué le secrétaire général de l'UANC, M. Edward Mazaiwana. Les faits se sont produits dans un train à destination de Bulawayo (capitale régionale du Matabeleland), dans lequel avaient pris place les cinq personnes, deux hommes et trois femmes, dont un membre du comité central. – *(AFP, Reuter.)*

● *Les corps des six touristes enlevés en 1982 auraient été retrouvés.* – Ces six personnes – deux Britanniques, deux Américains et deux australiens, – avaient été enlevées le 23 juillet 1982 par des dissidents armés qui exigeaient la libération d'amis politiques de M. Joshua Nkomo et le retour de celui-ci au gouvernement. En novembre dernier, un rebelle affirmant être le chef du commando responsable de l'enlèvement, avait assuré que les six personnes étaient encore en vie, gardées quelque part dans le Matabeleland (province de l'Ouest). Cependant, les autorités zimbabwéennes ont découvert deux fosses qui contiendraient les six corps, a-t-on appris, jeudi 28 février, à Harare, de source digne de foi. Une équipe de médecins légistes a été envoyée sur place pour procéder à l'identification des cadavres, qui se trouvent à environ une heure de route de Bulawayo, la capitale provinciale. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

● MANIFESTATION APRÈS L'ARRESTATION D'UN JOURNALISTE. – L'Association des journalistes professionnels belges (AGJPB) et le Parti socialiste flamand ont organisé, le jeudi 28 février, une manifestation à Anvers pour protester contre l'incarcération d'un journaliste qui refuse de donné les sources qui lui ont permis d'obtenir un document confidentiel. M. Martin Coenen, trente ans, rédacteur à l'hebdomadaire flamand *Humo*, a été accusé de vol ou de complicité de vol après avoir publié la semaine dernière un rapport judiciaire sur les activités d'une société pétrochimique. *(Reuter).*

Corée du Nord

● DÉMENTI. – La société ouest-allemande Delta Avia Fluggeraete a catégoriquement démenti, le jeudi 28 février, avoir détourné quatre-vingt-sept hélicoptères américains pour la Corée du Nord, comme l'a affirmé mercredi le quotidien américain *Washington Post* (*le Monde* du 1er mars). Un porte-parole de la société a affirmé que Delta Avia n'avait vendu aucun hélicoptère du constructeur américain Hughes à Pyongyang. Il a toutefois ajouté qu'il se pouvait très bien que la Corée du Nord ait pu acquérir des hélicoptères Hughes par des « *voies détournées* », mais en aucun cas de façon illégale par le biais de Delta Avia. – *(AFP.)*

Japon

● M. TANAKA HOSPITALISÉ. – L'ancien premier ministre M. K. Tanaka, a été hospitalisé dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 février, à la suite d'une attaque cérébrale. Selon ses médecins, il est paralysé du côté droit et souffre de troubles de la parole. – *(AFP.)*

Koweït

● ASSASSINAT D'UN DIPLOMATE IRAKIEN. – Le conseiller culturel adjoint de l'ambassade d'Irak à Koweït, M. Hadi Awad Saïd, et son fils ont été assassinés, jeudi soir 28 février, à leur domicile par des inconnus, indique-t-on de sources policières à Koweït. Selon ces mêmes sources, quatre personnes armées ont fait irruption dans l'appartement du diplomate et ont tiré sur lui, ainsi que sur son fils Hassan. M. Awad Saïd est mort après avoir été transporté à l'hôpital.

URSS

M. Tchernenko est à nouveau apparu à la télévision

De notre correspondant

Moscou. – La télévision soviétique a montré, jeudi 28 février au soir, M. Tchernenko recevant son mandat de député au Soviet suprême de la Fédération de Russie. Il s'agissait de la seconde apparition publique du secrétaire général du PC soviétique, après une absence de près de deux mois : les téléspectateurs soviétiques l'avaient déjà vu pendant quelques secondes alors qu'il « votait » le dimanche 24 février. La cérémonie de jeudi était, elle aussi, un peu bizarre. Nul ne sait où elle a été filmée. Le chef de l'Etat soviétique se tenait debout, s'appuyant d'une main au dossier d'un fauteuil. Il était félicité par deux de ses « électeurs », dont le président de la commission électorale de sa circonscription, qui lui ont offert des fleurs et présenté leurs compliments sous le regard attentif de M. Victor Grichine, premier secrétaire du parti pour la ville de Moscou. M. Tchernenko a exprimé sa *« reconnaissance cordiale »* aux habitants de l'arrondissement « Kouibichev » de Moscou pour lui avoir *« renouvelé leur confiance »*.

On a vu ensuite le secrétaire général assis, entouré des trois protagonistes de la scène précédente, lire avec peine deux courts feuillets d'un texte préparé à l'avance. M. Tchernenko a fait l'éloge des soviets locaux et « républicains » (ceux des quinze Républiques fédérées), qui étaient l'objet du scrutin du dimanche 24 février.

Les résultats de la consultation ne sont guère surprenants. La *Pravda* de jeudi en a offert le traditionnel décompte. La participation s'est élevée partout à 99,99 %, sauf en Russie où elle n'a été que de 99,97 %. La proportion de votes positifs en faveur des candidats uniques a été la plus « basse » en Russie avec 99,93 %. L'Ukraine, la Géorgie, l'Azerbaïdjan, la Lituanie, le Tadjikistan, l'Arménie et la Turkménie ont « fait », en revanche, le maximum avec 99,99 %. Ces chiffres ont-ils une signification ? Ils semblent surtout destinés à montrer que les non-Russes ne sont pas les moins civiques des Soviétiques. Il s'agit peut-être simplement de réfuter l'idée communément admise que certaines nationalités (baltes, asiatiques-musulmans, etc.) bouderaient parfois les urnes ou les candidats uniques un peu plus que les autres.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Pologne

Le mot d'ordre d'annulation de la grève a été dans l'ensemble respecté

Quelques brefs débrayages et des distributions de tracts ont été signalés jeudi 28 février dans certaines entreprises polonaises, en dépit de l'annulation par M. Walesa et par la direction clandestine de Solidarité de leur appel à une grève symbolique d'un quart d'heure, lancé pour protester contre une hausse des prix que le gouvernement a, dans l'intervalle, décider d'étaler dans le temps. Selon l'agence AP, des arrêts de travail ont été observés à l'usine de tracteurs d'Ursus, près de Varsovie, et à l'usine Stomil. Des tracts ont été distribués dans plusieurs entreprises et dans le centre de Varsovie. Cependant, dans l'ensemble, le mot d'ordre d'annulation de la grève a été semble-t-il respecté. A Gdansk, M. Walesa a fait savoir qu'il avait dû dissuader certains jeunes travailleurs de se mettre en grève.

Selon le quotidien *Zycie Warszawy*, *« certains ont interprété faussement* [le report des hausses de prix] *comme un abandon de ces augmentations, mais on ne peut se faire aucune illusion à ce sujet »*. Le vice-ministre des prix a précisé que les premières augmentations interviendraient en trois étapes d'ici au mois de juin.

D'autre part, à Szczecin, les deux principaux animateurs du comité local pour le respect de la légalité (KOP), MM. Edmund Baluka et Jan Kostecki, doivent être prochainement traduits en justice, les autorités considérant comme illégaux ces comités qui se sont constitués dans diverses villes après l'assassinat du père Popieluszko. Un autre membre du KOP de Szczecin, M. Zdzislaw Podolski, est détenu depuis décembre dernier, il observe une grève de la faim et est nourri artificiellement. – *(AP, AFP, Reuter.)*

● *Démarches à Paris.* – Des délégations de la CFDT, de la CFTC et de FO ont tenté en vain, jeudi 28 février vers midi, de remettre chacune une lettre à l'ambassade de Pologne à Paris, afin de protester contre la récente arrestation de plusieurs dirigeants de Solidarité et demander le rétablissement du pluralisme syndical en Pologne. La délégation de la CFDT a « collé » la lettre sur la porte de l'ambassade, rue Talleyrand. Les syndicalistes de la CFTC ont tenté à plusieurs reprises de glisser la missive sous la porte, mais le pied du concierge l'a chaque fois renvoyée dans la rue. Sans illusion, FO avait déjà recouru aux services de la poste. – *(AFP.)*

Irlande du Nord

Attaque de l'IRA au mortier contre un commissariat

Neuf morts, trente-sept blessés

De notre correspondant

Londres. – L'IRA provisoire vient de confirmer de façon dramatique sa volonté de relancer ses activités en Irlande du Nord. Neuf policiers (dont deux femmes) ont été tués jeudi soir 28 février, lors de l'attaque contre le commissariat central de Newry, ville située non loin de la frontière sud, dans une région où l'IRA est particulièrement active. Trente-sept personnes ont été blessées, dont vingt-cinq civils qui se trouvaient à proximité de l'édifice. Presque au même moment, un soldat de l'Ulster Defense Regiment était tué et deux autres blessés par l'explosion d'une voiture piégée à 60 kilomètres de là.

Les auteurs de l'attentat de Newry ont employé des mortiers dissimulés à bord d'un camion dans une rue conduisant au commissariat. Les engins, de fabrication artisanale mais sophistiquée, ont probablement été commandés à distance. L'un des projectiles de forte puissance a explosé dans la cantine où les policiers prenaient leur repas du soir.

Des attaques utilisant des procédés identiques ont déjà eu lieu à plusieurs reprises dans le passé, notamment à Newry, mais sans avoir la même « efficacité ». Selon les enquêteurs, qui ont été surpris par la précision des tirs, il s'avère que l'IRA dispose maintenant de matériels nouveaux et plus perfectionnés.

« Frapper où et quand nous le voulons »

Les forces de l'ordre craignaient depuis des mois que l'organisation clandestine ne se serve d'armes telles que des lance-roquettes ou de petits missiles capables d'atteindre, par exemple, les hélicoptères de plus en plus utilisés pour la surveillance de la province par l'armée britannique ou la police locale. L'attentat de Newry laisse redouter une escalade.

Le communiqué revendiquant cette action paraît assez révélateur des intentions de l'IRA. Cela prouve, y lit-on, que *« nous sommes capables de frapper où et quand nous le voulons »*.

Après deux ans durant lesquels le nombre des attentats avait sensiblement diminué, le terrorisme a soudain redoublé depuis le début de 1985. Huit personnes ont été tuées en divers endroits d'Irlande du Nord au cours de la seule semaine dernière. L'IRA semble s'être régénérée et son regain d'activité paraît vouloir indiquer que les coups qui lui ont été récemment portés à la suite d'une meilleure coordination entre les autorités britanniques et celles de la République d'Irlande ne sauraient l'empêcher de poursuivre et même de développer son combat.

La démonstration de force faite à Newry est apparemment une réponse à l'intensification des recherches et investigations entreprises sur l'ordre du gouvernement de Dublin, et qui s'est traduite notamment par l'arraisonnement à la fin de l'an dernier d'un chalutier chargé d'une importante quantité d'armes et de munitions en provenance des Etats-Unis. La résolution du gouvernement de M. Garet Fitzgerald s'est encore manifestée voici deux semaines par un vote du Parlement modifiant la loi afin d'obtenir la saisie des fonds déposés par l'IRA dans les banques irlandaises.

L'attentat de Newry a également une portée directement politique, particulièrement après la décision très controversée prise par M. John Hume, chef du principal parti représentant la communauté catholique d'Irlande du Nord, le SDLP, qui récuse la violence et prône une solution politique. Dans l'espoir d'affaiblir la position du Sinn Fein, « branche politique » de l'IRA provisoire qui depuis deux ans concurrence dangereusement le mouvement de M. Hume, ce dernier s'était résolu à s'adresser *« directement »* à ses *« véritables »* adversaires, c'est-à-dire l'organisation militaire elle-même, et tenter de convaincre celle-ci de mettre un terme au terrorisme. Le rendez-vous qui a eu lieu le samedi 23 février a tourné court pour la plus grande confusion de M. Hume (*le Monde* du 26 février).

Les partis unionistes ont profité de l'occasion pour annoncer au secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Goulas Hurd, que son projet d'organiser des pourparlers officiels entre les différents partis politiques de la province n'était plus réalisable. L'attentat de Newry a certainement pour but, dans l'esprit des dirigeants de l'IRA provisoire, de montrer à la population catholique que seule la lutte armée constitue une solution réaliste puisque les initiatives politiques sont une nouvelle fois dans l'impasse.

FRANCIS CORNU.

L'action la plus meurtrière depuis plus de cinq ans

L'attaque du poste de police de Newry est l'action la plus meurtrière qui ait eu lieu depuis plus de cinq ans en Ulster. Voici un rappel des plus graves attentats commis par l'IRA ces dernières années en Irlande du Nord.

– 17 février 1978 : douze civils sont tués par l'explosion d'une bombe dans un restaurant de la banlieue de Belfast.

– 27 août 1979 : dix-huit soldats d'un régiment de parachutistes sont tués par l'explosion d'une bombe placée par l'IRA à Warrenpoint, dans le sud de l'Ulster, près de la frontière avec la République d'Irlande.

– 19 mai 1981 : cinq soldats sont tués dans l'explosion de leur véhicule dans le sud de l'Ulster.

– 13 juillet 1983 : quatre auxiliaires de l'armée britannique sont tués par une bombe placée sur le passage d'un convoi de cinq voitures blindées de l'armée.

– 4 novembre 1983 : un attentat détruit entièrement la classe d'un institut universitaire de Belfast : deux policiers sont tués, trente-neuf personnes blessées.

– 18 mai 1984 : quatre morts (deux soldats britanniques, deux policiers) la même journée dans deux attentats différents.

De 1969 à 1983, la violence a fait 2 300 morts en Ulster. Cependant le nombre des victimes, qui avait atteint 467 morts en 1972, a été moins élevé depuis quelques années (77 morts en 1983, 64 en 1984). – *(AFP)*

Espagne

L'opposition conteste les conclusions de la commission d'enquête sur l'affaire Flick

De notre correspondant

Madrid. – Il y a désaccord entre les membres de la commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les ramifications espagnoles de l'« affaire Flick » et qui a soumis le jeudi 28 février ses conclusions au Congrès des députés (*le Monde* du 8 novembre 1984).

Le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), majoritaire au sein de la commission, a approuvé, une résolution qui « blanchit » totalement le gouvernement et son président, M. Felipe Gonzalez. Il n'a reçu que l'appui du PNV (Parti national basque), lié depuis peu aux socialistes par un « pacte de législature ». Le texte a été rejeté par la formation conservatrice de l'Alliance populaire par les communistes, les nationalistes catalans et les centristes.

Les membres de la commission ne sont d'accord que sur un seul point : les déclarations du député social-démocrate allemand M. Peter Struck, à l'origine de l'affaire, suivant lesquelles M. Gonzalez aurait personnellement reçu du SPD 4 millions de deustchemarks « dans une serviette », sont mensongères. M. Struck l'a reconnu lui-même devant la commission, en s'abstenant toutefois de confirmer ce démenti à la de son du pays.

Selon l'opposition, il ressort des déclarations du gérant du groupe Flick, M. Paefgen, que ce dernier a remis en 1976 à la Fondation Friedrich-Ebert, proche du SPD, une somme de 1 millions de DM destinée à plusieurs partis socialistes étrangers, dont le PSOE. De plus, selon l'Alliance populaire, la fondation Friedrich-Ebert a fourni à ses deux « institutions-sœurs » espagnoles, les fondations socialistes Largo-Caballero et Pablo-Iglesias, une aide économique s'élevant, pour la période 1976-1984, à quelque 9 millions de DM. C'est ce qui ressort en tout cas des déclarations à la commission du représentant de la Fondation Ebert à Madrid, M. Koniecki.

Th. M.

Autriche

L'ANCIEN AMBASSADEUR DE LIBYE TUÉ DANS UN ATTENTAT

Vienne *(AFP.)*. – Un ancien ambassadeur de Libye en Autriche, M. Ghadamsi, qui passe pour un adversaire du chef de l'Etat libyen, a été grièvement blessé jeudi soir 28 février dans un attentat à Vienne, a annoncé un porte-parole de la police.

Selon les premières informations, au moins deux coups de feu ont été tirés sur M. Ghadamsi depuis une voiture, alors que l'ancien diplomate quittait son domicile. De bonne source, on affirme qu'un témoin oculaire a vu, immédiatement après les coups de feu, un homme prendre la fuite en voiture.

M. Ghadamsi a été blessé au bas-ventre et a été opéré peu après avoir été conduit dans un hôpital viennois.

[Agé de quarante-six ans, M. Ghadamsi était membre du groupe d'officiers dirigé par le colonel Kadhafi qui a renversé, le 1er septembre 1969, le roi de Libye, Idris Ier. Après l'abolition de la monarchie, il faisait partie du Conseil révolutionnaire gouvernemental du colonel Kadhafi. Il a été ambassadeur de Libye en Autriche de 1971 à 1980. M. Ghadamsi vit en Autriche depuis qu'il est tombé en disgrâce, il y a cinq ans.]

LA GRÈCE TERRE D'ASILE

Athènes *(AFP)*. – Tout étranger n'ayant pas obtenu le droit d'asile dans le pays où il s'est réfugié en premier lieu peut être considéré comme réfugié politique en Grèce, pays d'accueil tiers, a reconnu implicitement le Conseil d'Etat grec, le jeudi 28 février. Il suffit, indique-t-il, que dans son pays il soit poursuivi ou même soumis à des discriminations raciales, religieuses, nationales ou sociales, sources – pour lui – d'*« inquiétude sur son sort »*.

Le Conseil d'Etat a annulé, dans un arrêté publié jeudi, une décision du ministre de l'ordre public d'expulser un ressortissant turc d'origine kurde, M. Halil Rechat Aksou, réfugié en Grèce après avoir été contraint par les autorités ouest-allemandes de quitter la RFA. Dans son recours, M. Aksou déclarait qu'il était poursuivi en Turquie pour avoir appartenu à une organisation clandestine de jeunesse et qu'en RFA il avait participé à des manifestations contre le régime du général Kenan Evren.

ASIE

Japon

M. Nakasone est très intéressé par le projet américain de défense antimissile

Tokyo. — Sur deux grandes questions internationales de défense, celle du projet IDS (Initiative de défense stratégique) et celle de la controverse Etats-Unis-Nouvelle Zélande sur les armements nucléaires embarqués — deux questions qui divisent les partenaires de l'Amérique, — le gouvernement japonais se montre, d'un côté, très intéressé et, de l'autre, fort discret.

Lors de sa rencontre avec le président Reagan au début de l'année, à Los Angeles, M. Nakasone, premier ministre japonais, avait fait état de sa *« compréhension »* à l'égard du projet « Stars Warg » « guerre des étoiles », se réservant, en fonction de compléments d'information, d'y associer ou non le Japon. Depuis, plusieurs déclarations faites à la Diète, dans le cadre du débat sur la défense, montrent que M. Nakasone est devenu un partisan résolu de la participation. Le premier ministre parle de l' IDS comme d'un *« système révolutionnaire qui pourrait conduire au désarmement nucléaire absolu »*. Il fait ainsi écho aux propos du président Reagan qui juge le bouclier *spatial* antimissile américain de nature à rendre les armements atomiques *« impuissants et périmés »*.

L'exemple de la Nouvelle-Zélande

Du point de vue japonais — du moins de celui des partisans d'un renforcement de la puissance militaire nippone dans le cadre stratégique américain, — la collaboration de Tokyo à la réalisation éventuelle de l'IDS présenterait l'avantage remarquable d'intégrer le Japon à un système d'armement de tout premier plan, et donc d'en faire une superpuissance militaro-technologique associée, tout en contournant l'interdit des armements atomiques. Cela permettrait, en outre, d'invoquer la non-violation de la Constitution (l'IDS est présentée comme défensive) et des principes antinucléaires de la nation.

M. Nakasone a indiqué que le Japon, s'il était invité à participer à ce projet, pourrait s'y associer techniquement. Depuis deux ans, cela est devenu possible, Tokyo ayant consenti une exception à la règle interdisant formellement les exportations d'armements nippons. L'industrie japonaise fournit désormais aux Etats-Unis des technologies à usage militaire. C'est dans le cadre, extensible et peu contraignant, de cet accord que Tokyo pourrait s'associer au projet de défense américain.

Pour l'opposition socialiste, une telle politique serait contraire non seulement à la Constitution, qui prohibe formellement tout réarmement, mais aussi à une résolution de la Diète interdisant l'usage de l'espace à des fins militaires. Le projet IDS,

De notre correspondant

contrairement aux hypothèses de MM. Reagan et Nakasone, risquerait d'entraîner une relance de la course aux armements offensifs, affirme-t-on.

La seconde affaire, celle de la dispute entre les Etats-Unis et le gouvernement travailliste néo-zélandais, qui refuse le droit d'escale dans ses ports aux navires américains, vraisemblablement équipés d'armements nucléaires, semble, à l'opposé de la première, plonger le gouvernement de M. Nakasone dans l'embarras. D'autant plus que le Japon est censé respecter lui-même trois principes de bases antinucléaires (non-fabrication, non-possession et non-introduction) et que toutes les conditions semblent ici réunies (escales des navires de guerre atomiques américains, opposition antinucléaire) pour que l'exemple néo-zélandais fasse tache d'huile.

Dans ce domaine également, la situation a évolué. Dans la foulée de la rencontre dé Los Angeles, M. Nakasone avait entrepris un voyage en Océanie. Entouré d'une grande publicité et présenté comme un tournant, ce déplacement était défini par l'entourage du premier ministre et par la diplomatie nippone comme une action visant au renforcement des relations des pays de la région avec les Etats-Unis. La presse, citant des sources officieuses (qui sont ici très officielles), allait même jusqu'à laisser entendre, de manière fort peu diplomatique, que M. Nakasone, à la demande de M. Reagan, allait insister auprès du chef de gouvernement néo-zélandais pour qu'il accepte les navires de guerre américains dans ses ports. (*le Monde* du 18 janvier).

Le moins que l'on puisse dire est que si tel était effectivment le sens de la mission, il n'a guère réussi. Depuis lors, la diplomatie japonaise a d'ailleurs démenti qu'une telle démarche ait jamais été effectuée par M. Nakasone. Il n'en reste pas moins que l'adhésion très stricte du gouvernement travailliste néo-zélandais aux arguments antinucléaires qui sont les siens, et qu'il souhaiterait voir étendus à tout le Pacifique sud, contraste fortement avec la flexibilité des conservateurs japonais en la matière.

En effet, Tokyo applique à la clause de non-introduction la politique de l'autruche. Sa logique est la suivante : les Etats-Unis, puissance nucléaire protectrice du Japon, sont dans l'obligation, aux termes du traité bilatéral de sécurité, de consulter Tokyo au cas où un navire américain entrant au Japon serait doté d'armes atomiques. Sans demande de consultations, le gouvernement estime automatiquement, en dépit de fortes présomptions du contraire, qu'il n'y a pas introduction d'armements nucléaires, même quand les navires américains sont conçus pour en être équipés. Par ailleurs, la politique des Etats-Unis est de ne révéler ni la présence ni les déplacements de telles armes. M. David Lange vient de montrer que l'on pouvait, tout en souhaitant rester un allié loyal de l'Amérique, ne sacrifier ni *ses* principes ni *le* sentiment de l'opinion publique à de tels compromis diplomatiques et autres subtilités sémantiques.

R.-P. PARINGAUX.

● *Vente d'armes américaines au Japon.* — Le Pentagone a informé, mardi 26 février, le Congrès américain de son intention de vendre au Japon, pour 41 millions de dollars, trois systèmes d'armes de type Phalanx (Phalange), qui devraient être installés sur les destroyers de la marine nippone. Le Phalanx est composé d'un canon à tir rapide de calibre 20 mm asservi à un radar qui corrige automatiquement la direction de son tir en fonction du déplacement de la cible. Il est notamment destiné à détruire les missiles de croisière volant à basse altitude. — *(AFP.)*

Afghanistan

Kaboul met fin à la coopération culturelle avec la France et la RFA

Le gouvernement afghan a signifié récemment à la France et à la République fédérale d'Allemagne qu'il *souhaitait mettre fin* à la coopération culturelle et technique avec ces deux pays, a-t-on appris à Paris, jeudi 28 février, de source autorisée. La France et la RFA étaient les deux seuls pays occidentaux à poursuivre une telle coopération avec l'Afghanistan.

De tradition très ancienne, la coopération franco-afghane s'était poursuivie dans un climat d'incertitude, mais avait nettement perdu de son importance depuis l'arrivée des communistes au pouvoir en avril 1978 et l'entrée des troupes soviétiques en décembre 1979. En 1982, les autorités de Kaboul avaient indiqué à Paris que, les conditions de sécurité ne permettant plus les fouilles dans le nord du pays, le maintien dans la capitale d'une antenne du département français d'archéologie en Afghanistan ne se justifiait plus. La mission des géographes relevant le tapis végétal afghan avait cessé ses activités en 1980. Il avait également été mis fin à la collaboration entre les deux pays dans le domaine médical, ainsi qu'au poste d'enseignant du français à l'université de Kaboul.

Depuis, l'élément le plus représentatif de la coopération culturelle était le lycée franco-afghan Istiqlal, dont les nouveaux locaux très modernes avaient été inaugurés en 1968 par Georges Pompidou. Une dizaine de coopérants y enseignaient. Paris accordait également quelques bourses à des étudiants afghans. Cet établissement réputé avait formé deux générations d'Afghans dont certains servent actuellement dans l'administration et la diplomatie de leur pays et dont un grand nombre aussi se trouvent dans la résistance ou à l'étranger. Il existe encore un centre culturel français à *Kaboul*.

L'Allemagne fédérale apportait, pour l'essentiel, sa contribution à un lycée comparable à celui de l'Istiqlal et également très prisé naguère par la bourgeoisie afghane.

La décision de mettre fin à la coopération culturelle avec la France et la RFA souligne la volonté des autorités afghanes d'étendre la réforme de l'enseignement inspirée par le « modèle soviétique » à deux établissements qui étaient épargnés jusqu'à maintenant.

L'Inde est l'un des derniers pays non communistes à entretenir en Afghanistan une importante mission de coopération. Quelques agences spécialisées des Nations unies y ont également des activités (le PNUD qui finance notamment des projets intéressant l'UNESCO, la FAO et l'UNICEF). — G.V.

AMÉRIQUES

Pérou

Sentier lumineux annonce un boycottage sanglant des élections d'avril

Lima. — *« Nous ne voulons pas d'élections. Nous ne sommes pas des révisionnistes. Nous prendrons le pouvoir après un bain de sang. Et nous y parviendrons dans deux ans. »* Tel est l'objectif du « président Gonzalo » (nom de guerre de l'ancien professeur de philosophie Abimel Guzman et idéologue du Parti communiste du Pérou-Sentier lumineux) exposé à l'occasion d'un entretien entre des membres de Sentier et le correspondant de l'hebdomadaire *Caretas*. *« Si, dans deux ans, nous n'y parvenons pas, ce sera au plus tard dans quatre. »*

Boycotter les élections du 14 avril ? Comment ? *« Nous décréterons la grève générale à Ayacucho, Huancavelica et Apurimac* (les trois principaux départements sous contrôle de l'armée). *Trois jours avant l'élection, nous lancerons de grands coups. Le sang va couler. Il y aura des morts »*, assure en souriant un membre de ce groupe de guérilleros de Sentier lumineux interviewé par Abilio Arroyo, correspondant péruvien de l'hebdomadaire *Caretas* à Huanta.

L'hebdomadaire, qui publie cet entretien, commente : *« Leurs propos relèvent d'un primitivisme surréaliste... et les photos semblent prises au cours d'un bal masqué lors d'une fête de cow-boys tant ces adolescents et ces enfants* [dont trois fillettes entre douze et quinze ans] *posent, souriants et innocents, devant l'objectif, au milieu de quelques adultes sinistres dissimulant leur visage derrière des passe-montagnes... »*

Mais, à Huanta, *« jouer au « senderiste » peut coûter la vie. Les*

De notre correspondante

armes exhibées sont bien réelles » (il s'agit de revolvers et de coutelas)...

Des centaines de paysans ont été massacrés depuis que Sentier lumineux a déclenché la guérilla, en mai 1980, brûlant les registres électoraux et les urnes du petit village andin de Chuchi ; des dizaines de membres des forces de l'ordre ont été assassinés ; d'anciens *« camarades »* de Sentier ont subi le même sort, parce que *« les traîtres, les ennemis du peuple, il faut les écraser comme des rats, comme des insectes »*, précisent les insurgés.

« Vive la guerre populaire ! »

Ces propos ne peuvent s'expliquer par le délire de quelques jeunes gens. Une déclaration de guerre du même style, signée PCP, et dont l'authenticité ne semble pas douteuse, a été envoyée aux correspondants de la presse étrangère. On y lit : *« Combattons ces élections trompeuses. A bas le chemin réactionnaire des élections et des baïonnettes. Vive la guerre populaire ! Vive le président Gonzalo ! »*

Les guérilleros expliquent que *« la guerre populaire est un processus dialectique. Le boycottage est seulement une des tactiques de ce processus, et il s'est déroulé comme nous l'avions programmé* [référence à la tentative de boycottage des élections municipales de novembre 1983], *d'abord faible puis vaste, inconscient puis conscient. C'est pourquoi nous nous attendons à ce que le boycottage des élections générales soit encore davantage suivi »*.

A cinquante jours du premier tour des élections, les guérilleros ont mis en pratique les mots d'ordre de leurs dirigeants. La semaine dernière, ils ont attaqué des locaux des partis Action populaire, Parti populaire chrétien et Parti apriste. Ils ont aussi lancé des bombes contre deux banques.

Dans les Andes, les sendéristes tendent des embuscades aux véhicules de transport public, réquisitionnent les cartes d'électeur pour les frapper de leur emblème, le marteau et la faucille, et inscrire *« Vive le président Gonzalo ! »*.

Jusqu'à présent, la campagne électorale en province s'était déroulée pratiquement sans incident.

En fait, le ton des discours des neuf candidats n'est guère virulent. Le candidat de l'APRA, M. Alan Garcia, que les sondages et l'ampleur de ses manifestations publiques donnent comme grand favori, a même décidé de refuser toute polémique avec ses adversaires, et il a donné l'ordre à ses partisans de ne se rendre à aucun meeting des autres partis afin d'éviter toute provocation. Pour M. Alan Garcia, comme pour le maire marxiste de Lima, M. Alfonso Barrantes, l'important, c'est d'obtenir le vote des indécis, des centristes. Pour le premier, il s'agit aussi de faire oublier le vieux réflexe anti-APRA. M. Barrantes, lui, doit lutter contre le courant anticommuniste.

NICOLE BONNET.

APRÈS L'ANNONCE DU RENVOI DE CONSEILLERS MILITAIRES CUBAINS

Washington qualifie de « manœuvre » les propositions du Nicaragua

La Maison Blanche a rejeté, jeudi 28 février, avec un certain embarras les propositions du président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, visant à favoriser un règlement de la crise en Amérique centrale, estimant qu'il s'agit d'une manœuvre à l'adresse du Congrès avant le débat sur l'aide aux insurgés anti-sandinistes (*le Monde* du 1er mars).

Le président nicaraguayen a annoncé que son pays renverrait à partir de mai cent conseillers militaires cubains et gèlerait pour une période indéfinie ses achats d'armements.

« C'est une prétendue offensive de paix assez sophistiquée visant à influencer le Congrès », a déclaré la Maison Blanche, alors que M. Reagan s'efforce depuis une semaine de convaincre les parlementaires qu'il faut venir à bout du régime sandiniste. Le porte-parole a estimé que les cent Cubains qui seraient expulsés *« à une date indéterminée »* ne sont que *« quantité négligeable »* par rapport aux deux mille cinq cents à trois mille militaires cubains présents, selon Washington, au Nicaragua.

En ce qui concerne l'intention des sandinistes d'observer une pause dans les achats d'armes en URSS, *« nous rappelons qu'ils ont déjà indiqué qu'ils ne pourraient absorber beaucoup plus d'armes en raison des quantités d'armes déjà reçues »*, a ajouté M. Speakes.

Pour éviter de donner l'impression de fermer totalement la porte aux propositions sandinistes, la Maison Blanche a appelé Managua à faire preuve d'une *« intention sérieuse de répondre à nos inquiétudes »*.

Si une telle intention existe, elle serait *« bienvenue »*, a dit M. Speakes en rappelant que Washington souhaite notamment l'organisation d'élections libres au Nicaragua, une réduction de l'arsenal militaire sandiniste, le renvoi des conseillers cubains et soviétiques actuellement au Nicaragua ainsi que la fin de la *« subversion »* par Managua à l'encontre de ses voisins.

Selon le porte-parole, les sandinistes ont été conduits à faire ce dernier geste en raison *« d'une érosion de leur soutien populaire »* et des pressions diplomatiques dont ils font l'objet de la part de leurs voisins.

M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, qui devait assister vendredi 1er mars à Montevideo à la prise de pouvoir de M. Sanguinetti n'a pas écarté, de son côté, la possibilité de rencontrer M. Daniel Ortega, qui est également présent en Uruguay. Mais il a précisé que le retrait annoncé d'une centaine de conseillers militaires cubains *« était insuffisant »*. — *(AFP, UPI, AP.)*

Colombie

GUÉRILLA ET ÉLECTIONS

Bogota *(AFP)*. — Le principal mouvement de guérilla colombien, les Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC), qui a conclu une trêve avec le gouvernement, a annoncé jeudi 28 février qu'il s'était constitué en parti politique afin de participer aux élections.

Le commandant du huitième front des FARC, Rafael Aguilera, a indiqué que ce nouveau parti, le Parti d'union patriotique nationale, présenterait des listes pour les élections aux conseils municipaux et pour les assemblées régionales en mars. Il n'a pas précisé si les FARC brigueraient aussi des sièges à la Chambre et au Sénat sans en écarter toutefois la possibilité.

Cette décision des FARC, considérées comme la branche armée du Parti communiste, est la première initiative en ce sens prise par la guérilla depuis la conclusion d'une trêve.

Uruguay

L'intronisation du nouveau président

M. Sanguinetti, l'homme du centre

Montevideo *(AFP)*. — Les cérémonies d'intronisation du président Julio Maria Sanguinetti se déroulent ce vendredi 1er mars, dans la capitale uruguayenne, en présence de nombreuses délégations étrangères. La France est représentée par M. Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports.

Né en 1936, marié à une historienne et père de deux enfants, l'homme qui devient le soixante-quatorzième président de l'Uruguay est avocat et journaliste. Cultivé — il a été président de la commission parlementaire des beaux-arts en 1972, — M. Sanguinetti est aussi président de la commission pour la propagation du livre en Amérique latine, un organisme dépendant de l'UNESCO.

Bon orateur, il est également un négociateur expérimenté, et a un bon passé politique. Député à trente-trois ans, il a été deux fois ministre. M. Sanguinetti a d'abord détenu le portefeuille de l'industrie et du commerce, lors du mandat de Jorge Pacheco Areco, entre 1967 et 1971. Dans le gouvernement Bordaberry, le poste de l'éducation lui a valu certaines attaques après l'adoption d'une loi répressive contre les étudiants. Il renonce à ses fonctions en 1972 après l'arrestation du chef d'une des fractions du parti Colorado, M. Jorge Battle, et avant le coup d'Etat de 1973, qui devait installer les militaires au pouvoir.

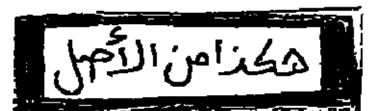
Considéré comme centriste par ses amis, modéré de son propre aveu, c'est en homme du centre qu'il s'impose en 1983, et comme leader du parti Colorado (libéral), lors de la « normalisation politique ». Porté au secrétariat général, il devient le candidat naturel d'un parti qui a dominé la vie du pays pendant un siècle.

Elu le 25 novembre 1984, M. Sanguinetti entend rester fidèle à son engagement. Il n'a pas cessé de militer dans l'opposition quand la junte militaire était au pouvoir — mais, centriste encore, il veut être le président de *« tous les Uruguayens »*. Cela exclut, selon ses proches, toute attitude « revancharde » à l'égard des officiers impliqués dans la répression.

La composition de son gouvernement répond à ces préoccupations et présente même, selon les observateurs diplomatiques, une *« tonalité conservatrice »*.

● *Un plan de gouvernement présenté par les amis de Raul Sendic.* — Les membres du Mouvement des indépendants du 26 mars, qui se réclament de Raul Sendic, ancien dirigeant des Tupamaros (libéré en même temps que de nombreux autres prisonniers politiques à l'occasion de la prise de pouvoir de M. Sanguinetti), ont proposé un plan de gouvernement, de « salut public », qui préconise la nationalisation de la banque, une réforme agraire, et un moratoire pour la dette extérieure.





politique

L'« effet calédonien » en Guadeloupe

Ce n'est pas un simple effet de la contagion néo-calédonienne : l'idée indépendantiste a fait du chemin en Guadeloupe. Elle a pris le pas, en tout cas, sur la revendication d'autonomie. Les partisans de l'action violente font des adeptes (*le Monde* du 1er mars).

II. — *L'année charnière ?*

De notre envoyé spécial PHILIPPE BOGGIO

Pointe-à-Pitre. — Il est partout, ce *« camp patriotique »* ! Dans les grèves, dans les champs de canne à sucre et dans la rue, dès que monte la moindre odeur de poudre. Il sait profiter de la moindre faille, de la moindre occasion pour débusquer, dans la réalité guadeloupéenne, le vieil *« adversaire colonialiste »*. Il a l'art de la symbolique — esclave noir contre maître blanc — pour aggraver les péripéties de la vie sociale, de la rébellion des fonctionnaires de l'EDF contre un chef de service « métro » au refus de laisser, à l'hôpital, un Martiniquais occuper un poste pourtant gagné par concours.

Il est partout, vraiment, et avec un dynamisme, un activisme décuplés par cette saison de sensations fortes, par cette pression ambiante d'un « air du temps insulaire » un peu chargé. Et puisque la Guadeloupe s'use à chercher le sens de son inquiétude, en voici un : après des années de semi-clandestinité l'UPLG (Union populaire pour la libération de la Guadeloupe), la principale organisation du mouvement nationaliste, prend peu à peu une place dominante.

« Rien ne peut plus se faire sans nous. » Cette proclamation d'autosatisfaction n'est plus vraiment contestée par les anti-indépendantistes, contraints à l'évidence par la surenchère nationaliste. Le quotidien *France-Antilles* est plein des conflits, des campagnes, des grèves, activés de près ou de loin par l'UPLG. Radio-Tambour, la radio indépendantiste, a déjà cessé, quelques mois après sa création, d'être la seule voix d'une agitation marginale. L'indépendance bat bruyamment tambour sur les ondes, et, si elle ne l'avoue pas toujours, la Guadeloupe s'est mise à l'écoute, quand il lui arrive d'être saturée des jeux radiophoniques de RFO ou de l'écho publicitaire de l'opulence.

Les critiques des adversaires de l'UPLG, cet hiver, résonnent curieusement, comme si elles avaient perdu de leur prise. Le mouvement nationaliste refuse toujours de subir l'épreuve des élections ? C'est vrai. A peine peut-il compter sur quelques milliers de militants pour une manifestation ? Vrai, encore. Mais, à la différence de ces dernières années, il paraît ne plus en avoir cure. Comme si la problématique, de son point de vue, venait de se déplacer et que le retard politique de l'UPLG, son absence criarde du débat « régionaliste », lui donnaient aujourd'hui des points d'avance.

Une brèche s'est ouverte dans le mur de ses contradictions. Les nationalistes tiennent désormais une référence : le parti phare, l'objet de l'admiration « patriotique », le FLNKS des Canaques de Nouvelle-Calédonie. *« Vous avez maintenant une preuve,* dit un syndicaliste, *que la volonté d'un peuple opprimé ne passe plus par les élections. »* C'est lancé sans appel et cela épargne à l'UPLG, pour les futures cantonales de mars, le soupçon de sa faiblesse électorale.

Le sens de l'histoire... Le contournement... Les nationalistes guadeloupéens ne jurent plus ces derniers mois que par cette sensation indéfinissable. *« La France est obligée de s'engager dans une nouvelle ère de décolonisation,* nous explique M. Claude Makouke, secrétaire général de l'UPLG, *après l'engrenage de l'Afrique et celui du Maghreb. »* Curieusement, il se trouve peu d'hommes politiques dans l'île pour contester, en tout cas aussi violemment qu'en début de septennat, un tel principe. La vie politique vaque à ses redécoupages cantonaux. L'Assemblée régionale s'installe peu à peu, plus mollement que ne l'aurait espéré le gouvernement, sous la présidence de M. Moustache (RPR), et polémique dignement avec le conseil général à propos des transferts de compétence.

Mais la tension est ailleurs. Le « sang », comme le dit un haut fonctionnaire métropolitain, bout sous la tribune, au niveau de la rue. L'UPLG ne cesse de se féliciter d'avoir investi dans les années noires de son apprentissage marginal (1979-1983) des secteurs entiers de la vie syndicale, d'avoir notamment débordé le Parti communiste guadeloupéen (PCG), responsable de la gestion de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre, dans l'assistance des aigris, des chômeurs et des immigrés. *« Pour l'embauche,* dit un observateur, *les Guadeloupéens sont encore socialistes ou chiraquiens. Mais farouchement indépendantistes au moment du licenciement. »*

La grève... l'emploi... la rue. L'UPLG fait grand bruit, dans un étrange silence. Il suffit, pour se convaincre du monologue indépendantiste, de voir de quelle façon le « camp patriotique » vient de se porter au chevet de l'ARC (Alliance révolutionnaire caraïbe), dont les membres, auteurs présumés d'attentats, étaient inculpés d'une série de procès. De cette partie judiciaire, qui devait, du point de vue de l'Etat, montrer surtout la dangerosité et l'isolement de quelques égarés, le mouvement nationaliste a fait une tribune en faveur de l'indépendance.

Une respectabilité nouvelle

L'UPLG et les amis de Luc Reinette, le principal accusé, ont profité de ces procès, en décembre et en janvier, pour donner du gouvernement socialiste et des magistrats l'image d'*« occupants par la force »*. Manifestants massés devant les palais de justice de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre pour imposer la présence de forces de l'ordre, échauffourées, le 21 décembre, dans le centre de Pointe-à-Pitre, jeunes gens noirs contre gendarmes blancs. Les nationalistes, deux mois durant, ont appuyé à volonté sur le vieux levier de la peur.

Chacune des six comparutions, souvent renvoyées en raison des « incidents » soulevés par les défenseurs de l'ARC, a été l'occasion de rappeler à la Guadeloupe le souvenir des émeutes de 1967 et des procès des militants du GONG, ces premiers *« martyrs de la cause patriotique »*.

Luc Reinette a, très théâtralement, déchiré à l'audience sa carte d'identité et, pour toute défense, s'est livré à un long réquisitoire contre l'*« esclavagisme français »*. Et, pour que la mesure soit comble, pour assimiler la *« cause guadeloupéenne »* à la lutte de libération du tiers-monde, on avait convié des avocats algériens et sénégalais à la défense des accusés...

Les enquêteurs de la sixième section de la police judiciaire, détachés à Pointe-à-Pitre, n'ont fait, après tout, que leur devoir en arrêtant Luc Reinette et ses amis. Mais ils ont condamné du même coup l'Etat à se retrouver en position délicate. Ou les inculpés étaient transférés en métropole et montait alors la plainte de la *« déportation »*, s'affichait la référence à la manière de l'ex-Cour de sûreté de l'Etat aux procès contre le GONG en 1968 et le GLA (Groupe de libération armée) en 1981 et 1982. Ou les autorités subissaient le choc d'une mauvaise saison judiciaire, offrant aux nationalistes, pour la première fois dans l'île même, l'occasion d'une campagne de propagande.

La seconde option l'a emporté, et, deux mois durant, le gouvernement a redouté plus que la menace des attentats de l'ARC les débordements de la rue.

Autre succès, indéniable, pour M. Makouke et ses amis : ils peuvent désormais, en raison même de la vivacité de leur mouvement, poser l'UPLG comme le pôle principal de l'indépendantisme — non canaque, bien sûr — dans les DOM-TOM. Dès l'annonce des événements de Nouvelle-Calédonie, les nationalistes guadeloupéens se sont résolument portés au côté du FLNKS. Leur délégation a eu droit à la place d'honneur lors des cérémonies de baptême du « gouvernement provisoire canaque », et, depuis, tout ce que l'île antillaise compte de « patriotes » déploie des efforts intenses en faveur de la « Kanaky », cette nouvelle terre promise.

M. Makouke ne fait pas mystère de vouloir créer en Guadeloupe *« un autre centre de déstabilisation ». « Les Canaques et les peuples dominés par la France, dans les DOM-TOM, ont le même ennemi,* explique-t-il. *Si la lutte, partout, prend de l'ampleur, ce sera autant de charges supplémentaires pour le gouvernement. »* Pour l'UPLG, le message de la Nouvelle-Calédonie est des plus limpides : *« La France est obligée de s'engager dans une nouvelle ère de décolonisation. »* Il faut donc, sans attendre, *« internationaliser la résistance contre le colonialisme français ».*

Vivre entre « peau noire » et « masque blanc »

Les nationalistes guadeloupéens ne cachent pas leur préférence, dans cette *« stratégie de la libération »*, pour un adversaire socialiste à Paris. *« Il faut peser sur les contradictions du pouvoir,* note un syndicaliste, *et sur ses déchirements entre un humanisme tiers-mondiste et sa capacité de répression. »* Les responsables séparatistes relèvent, par exemple, que, lors de la récente série de procès en Guadeloupe, le gouvernement a été *« sur la corde raide »*, contraint d'éviter le moindre incident en proposant un dialogue. *« Si la droite revient au pouvoir en France,* dit M. Makouke, *l'attitude en face de nous sera plus ferme. »*

1985 est donc, pour l'UPLG, une année décisive, pour ce que le *« camp patriotique »* appelle la *« conquête de la souveraineté nationale »*. L'UPLG a annoncé récemment son intention d'organiser, les 5, 6 et 7 avril, *« une conférence internationale des dernières colonies françaises »*, avec le grand frère calédonien bien sûr, le FLNKS, les Guyanais, les Martiniquais, les Réunionnais. Avec, espère l'UPLG, tout ce que les DOM-TOM peuvent compter de réfractaires à l'*« assimilationnisme »*...

La « Kanaky » ? Un rêve fou, se répètent ceux qui croient l'attachement guadeloupéen à la France solidement enraciné. Le sort des créoles, dans l'histoire coloniale, a toujours été plus enviable que celui des Canaques. Rien à voir, vraiment. Aussi peu qu'entre un galeux et un milord. Et pourtant ? Les observateurs les plus lucides, et avec eux, déjà, certains indépendantistes, font remarquer que les *« déchirements de l'âme créole »* paraissent se nourrir, plus ouvertement qu'avant, des songes d'une rupture, même tout à fait irréaliste, même très suicidaire. *« C'est l'opulence, cette terrible dépendance économique,* dit un médecin, *qui est en train de faire le lit de l'indépendance. »*

Le *« simulacre »*, ce jeu d'apparence, cette ironie du comportement censée soulager l'Antillais de son impossibilité à vivre entre *« peau noire »* et *« masque blanc »*, a perdu de sa vertu de baume. Les Guadeloupéens supportent plus mal leur image de consommateurs invétérés des mannes métropolitaines, cette double idée de l'incompétence économique et de la paresse sociale.

L'UPLG, qui l'a compris, profite de toutes les occasions de rendre un peu de dignité à ceux dont elle veut incurver le destin. Le succès des syndicalistes agricoles sur les champs de canne à sucre n'a pas d'autre raison : les « coumbits », séances de coupe collective sur les terres « occupées » depuis plusieurs mois dans la région de Sainte-Rose, tendent à devenir, dans un paysage agricole déprimant à force de subvention gouvernementale à fonds perdus, des réunions de *« reconquête d'identité »*.

C'est sans doute là, sur ce terrain rural, que se situe le principal danger d'explosion. Les békés (créoles blancs) ont très cyniquement cessé de rentabiliser les plantations — si symboliques de la mémoire antillaise — pour s'enrichir dans l'import-export. Des milliers d'hectares, ces dernières années, ont été rendus à la nature exubérante malgré la protestation des « paysans sans terre » et des ouvriers agricoles soutenus par l'UPLG. Du coup, près de quinze cents hectares sont passés sous gestion directe des syndicats indépendantistes.

Très prudemment, la préfecture a évité d'envoyer les gendarmes dans les plantations. Mieux : le préfet, M. Sabourin, fait accélérer depuis quelques mois la procédure d'expropriation visant les propriétaires et donne les premières terres à de jeunes planteurs. La Guadeloupe, c'est évident, se montre fière de ces quelques arpents qui, enfin, ne doivent rien, ou si peu, à la République.

FIN

POLITIQUE

LA RENTRÉE SCOLAIRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La moitié des élèves mélanésiens ne se sont pas présentés dans les établissements

La consigne de boycottage de la rentrée scolaire, lancée jeudi 28 février par le FLNKS, a été relativement suivie : sur l'ensemble du territoire, l'absentéisme des élèves a varié, en moyenne, de 50 à 70 %, avec des records sur les « points chauds ». Ainsi à Nakéty, tribu d'Eloi Machoro, seuls 23 élèves se sont présentés, sur 155 inscrits. A Boulouparі – d'où était originaire le jeune caldoche Yves tual, tué en janvier dernier – les quatre tribus entourant la ville ont suivi à 100 % le boycottage. A Hienghène, cependant, la ville dont le maire est Jean-Marie Tjibaou, l'absentéisme n'était « que » de 40 %.

A Nouméa, la rentrée s'est déroulée dans des conditions normales, ainsi que dans l'île de Maré, où n'exercent que des instituteurs mélanésiens. La consigne du FLNKS, il est vrai, semble avoir suscité d'âpres débats au sein du mouvement indépendantiste. « On en a assez des manuels scolaires qui nous parlent de trains, de la neige et de nos ancêtres les Gaulois », déclarait ainsi M. Yeiwéné Yeiwéné, un des dirigeants du FLNKS. En revanche, pour certains parents, « les enfants ne doivent pas être victimes de la situation ». Tous les enseignants se sont présentés à leur poste, mais il semble que certains, en brousse, aient été refoulés.

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, se demande des son côté *si* le boycottage de la rentrée scolaire « est compatible avec les dispositions de l'état d'urgence et tolérable par le haut-commissaire ». « La fréquentation scolaire est une obligation. Le haut-commissaire entend-il le faire respecter ? », a demandé M. Toubon, le 28 février, au cours de son point de presse hebdomadaire. « Les gendarmes sont ridiculisés et les représentants de l'État bafoués en Nouvelle-Calédonie », a estimé pour sa part à Nevers M. Raymond Barre.

D'autre part, six maisons en construction destinées à abriter des réfugiés de l'île de Lifou – dont est originaire M. Dick Ukeiwé, qui a pris en charge personnellement l'accueil de ces réfugiés – ont été incendiées près de Nouméa. A Thio, une maison habitée par des Wallisiens, la demeure d'un instituteur et un poste de contrôle des camions transportant le nickel ont également été incendiés.

M. Pisani : « Une bouderie »...

De notre correspondant

La Foa. – « *L'événement de cette rentrée, c'est justement le non-événement.* » Les main dans les poches, M. Edgard Pisani se promène dans la petite école, comme neuve, de Sarraméa. Il rentre d'une tournée d'inspection dans les îles Loyauté, notamment à Lifou où l'on avait prédit les pires maux pour cette rentrée 1985, et notamment un « boycottage actif », selon l'expression traditionnelle du FLNKS. Si, dans les classes de Lifou, seul un tiers des élèves environ étaient présents, dans l'île de Maré, en revanche, le collège était plein à pratiquement 100 %.

Dans l'école primaire que visite M. Pisani, un peu plus de la moitié des élèves sont présents. La directrice de l'établissement, Mme Collen, ne s'en émeut guère. Pour elle, dans le climat politique actuel, l'absentéisme est compréhensible. Elle estime que beaucoup de familles ne prendront pas le risque de se voir supprimer les allocations familiales en cas d'absence injustifiée des enfants.

Cet absentéisme n'inquiète guère le délégué du gouvernement. Même en métropole, nous explique M. Pisani, on relève rarement un effectif normal un jour de rentrée. « *Je crois qu'on a là affaire à une bouderie ; il y a aussi un peu de crainte chez certains* ». Et puis, « *un vendredi, pour un lundi, cela peut justifier certaines absences...* ». Pour M. Pisani, il y a fort à parier que la situation sera normalisée lundi.

A La Foa, bourgade européenne de la côte ouest, le directeur du collège est, lui aussi, serein. Seuls manquent aujourd'hui, une cinquantaine d'élèves de toutes ethnies originaires de Kouaoua. Les familles travaillant vingt-quatre heures sur vingt-quatre au centre minier – pour compenser la chute de production consécutive aux sabotages de janvier, – ont demandé que leurs enfants ne rentrent que lundi pour éviter les allers et retours inutiles. Pourtant, M. Gérard Mancel a également sous sa responsabilité le collège de Canala, dont les effectifs sont composés par des enfants des tribus environnantes, fiefs du FLNKS.

Mais, le mot d'ordre de boycottage est contesté. Dans une réunion préparatoire, jeudi, une vive discussion a opposé la maire de Canala, M. Maxime Karembeu, pourtant adhérent du FLNKS, à des employés municipaux qui préconisaient des actions « *dures* » pour la rentrée ; « *Retournez donc à votre travail* », leur a-t-il dit. Et vendredi matin, des parents d'élèves de Canala – tous Mélanésiens – qui avaient inscrit leurs enfants à l'école catholique privée, ont demandé qu'ils soient intégrés au collège public, moins susceptible, selon eux, d'être atteint par un éventuel boycottage du FLNKS.

Le grand chef et les absents

La contestation vient parfois du sommet de la hiérarchie du mouvement indépendantiste. Ainsi, vendredi, quelle n'est pas la surprise des caldoches de Foa lorsqu'ils voient arriver à l'école primaire de la commune M. François Burck, membre du bureau du FLNKS, qui amène sa fille de neuf ans au CM 1. Il est catégorique : « *J'étais furieux à l'annonce de ce communiqué. Il a pour unique effet de traumatiser complètement les parents. De plus, il est tout à fait prématuré, car il n'existe que très peu de structures de substitution pour l'éducation des enfants. Lors du congrès de Nakéty, il avait été clairement défini que le boycottage de la rentrée serait certes recommandé, mais avant tout laissé à l'appréciation des comités locaux en fonction de leurs possibilités propres* ». Il conclut : « *On ne lance pas un mot d'ordre qui désempare tout le monde* ».

M. Burck n'est pas le seul indépendantiste à apprécier, faute de mieux, l'éducation que le FLNKS qualifie de « *coloniale* ». Autre surprise de ce premier jour de rentrée, M. Kawa Bergé, grand chef coutumier de la tribu de Couli, lui aussi membre du FLNKS, a présenté son fils David, âgé de douze ans, à l'internat de La Foa, comme les années précédentes. Mieux encore, raconte une enseignante, il a pris les noms des enfants absents membres de sa tribu, et, l'après-midi, beaucoup d'entre eux étaient de retour sur les bancs du collège.

Ces initiatives traduisent bien le malaise qui règne au sein du FLNKS. Deux camps s'affrontent : les pragmatiques et les politiques. Les premiers ont à l'esprit l'indispensable formation de cadres pour un futur Etat indépendant ; ils sont prêts pour cela à subir, bon gré, mal gré, les concepts d'une éducation de type métropolitain. Les seconds ont choisi prioritairement de soustraire leurs enfants à un système qu'ils jugent mal adapté. Mais toute la question est de savoir s'ils ont les moyens de proposer, pour les jeunes canaques, une meilleure solution.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

LE GENERAL BAZARD : AUCUN PROBLEME DE MORAL DANS LA GENDARMERIE

Le général Lucien Bazard, nommé par le gouvernement au commandement de la gendarmerie en Nouvelle-Calédonie en remplacement du général Delber (*le Monde* des 27 et 28 février), a affirmé jeudi 28 février à Metz qu'« *il n'y a aucun problème de moral dans la gendarmerie en Nouvelle-Calédonie* ». Le général Bazard était jusqu'à présent commandant de la légion de gendarmerie lorraine.

« *Actuellement*, a-t-il dit, *j'ai près d'une centaine de mes subordonnés de Lorraine en séjour dans le territoire, et les nouvelles qui me sont parvenues témoignent de leur excellent état d'esprit* », ajoutant que « *pour l'instant, il semble que la situation soit calme en Nouvelle-Calédonie.* »

« *J'aborde ma mission sereinement, avec un certain enthousiasme, conscient qu'elle requiert beaucoup d'attention et de doigté* », a-t-il conclu en soulignant : « *vingt ans de carrière outre-mer m'ont conduit à laisser à la consigne des aéroports toute idée préconçue, tout cliché sur les pays où j'allais en mission : cela m'a permis d'arriver sans* a priori, *je me suis toujours attendu à tout et ainsi je n'ai pas été surpris* ».

Le général Bazard, qui a servi, déjà, en 1969 à Nouméa comme capitaine, a confirmé que sa nomination en remplacement du général Delber, était prévue de longue date et sans rapport avec les événements de Thio du 17 février dernier.

Un enjeu capital

De notre correspondant

Nouméa. – La rentrée scolaire en Nouvelle-Calédonie constitue un enjeu capital. D'une part, le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) y voit l'occasion de mettre en pratique les concepts définis lors du congrès de Nakety. D'autre part, pour l'administration de M. Pisani – ainsi que pour le gouvernement territorial et la Communauté européenne – cette rentrée 1985 doit concrétiser la « normalisation » en brousse, préalable indispensable à toute recherche d'une solution politique.

Le FLNKS a annoncé rapidement la couleur. A la veille de la rentrée – les primaires rentrent vendredi, mais l'ensemble de la reprise s'échelonne jusqu'à mercredi, – il a déclaré dans un communiqué qu'« *une très large majorité des comités de lutte, dans le cadre d'une stratégie de rupture avec le système colonial, ont décidé de boycotter la rentrée et de mettre en œuvre une structure d'école populaire kanake* ».

Au cours de la semaine précédant la rentrée, il y a eu des prémices de troubles : quelques classes saccagées, une pression insistante dans les régions de la Grande Terre où le FLNKS est le mieux implanté : Lifou, Canala et, bien sûr, Thio.

L'école dans la tribu

Mille deux cent cinquante-quatre élèves sont en principe inscrits dans la localité minière qui a le plus souffert des événements de ces derniers mois, et là, le comité de lutte du FLNKS a été très clair : pas de rentrée scolaire, mais des structures spéciales, qui ne semblent pour le moment pas très opérationnelles. A Thio, le FLNKS dispose pour contrôler la rentrée d'un avantage de taille : l'école catholique privée, qui rassemble près de 65 % des effectifs de la commune, se trouve dans l'enceinte même de la tribu de Thio-Mission. Gare aux représailles pour qui s'y présentera.

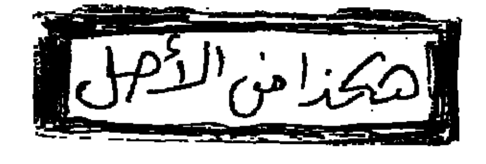
A Thio, on ne tentera une réouverture des établissements scolaires que lundi. D'ores et déjà, la reprise de la scolarité s'annonce sous d'aussi sombres auspices que celle de l'activité minière. M. Pisani s'en rendra compte lui-même, car il devrait s'y rendre lundi.

Au vice-rectorat, on estime plus que probable un « glissement » de la population scolaire de la brousse sur Nouméa. Mais la décision ne sera prise par les parents que lundi ou mardi, au vu de la situation. Déjà, les cinquante écoles de Nouméa accueilleront pour cette rentrée 1985 deux cent vingts élèves de plus. « *Mais nous sommes en mesure d'absorber un supplément de mille enfants, grâce à notre taux d'encadrement qui est environ de vingt et un élèves par classe* », dit un adjoint du vice-recteur.

Une crainte a, en tout cas, disparu pour le vice-recteur : la pénurie d'enseignants en brousse. En plus des demandes habituelles de mutation à l'intérieur du territoire, seuls trente-cinq dossiers ont été déposés auprès de l'administration pour des raisons liées aux événements, sur un total de mille deux cent cinquante enseignants. Il n'y aura pas de classe sans instituteur ou professeur cette année en Nouvelle-Calédonie. C'est plutôt l'inverse qui est à redouter.

F. F.

● *M. Emile Lebargy, président de l'Union des parachutistes de Nouvelle-Calédonie*, une des cinq personnes frappées d'interdiction de séjour par M. Pisani, s'est présenté le 1er mars dans les locaux du haut commissariat, où il a pris connaissance des arrêtés le concernant. Les quatre autres « expulsés » sont toujours dans la clandestinité.





"Il faut agir, agir."

Marie Curie (1867-1934) est la seule personne à ce jour, à avoir obtenu 2 prix Nobel (Prix de physique avec son mari Pierre Curie en 1903, Prix de chimie en 1911).

V&V

Vous répétiez souvent ces mots quand l'on vous interrogeait sur votre acharnement au travail.
Tout au long de votre vie, ce fut votre devise : agir.

Lorsque vous avez découvert le Radium en 1898, vous n'avez pas voulu déposer de brevet sur son procédé d'extraction. Vous n'imaginiez pas qu'une découverte scientifique puisse faire l'objet d'un brevet commercial. Vous vouliez qu'elle puisse profiter à l'humanité toute entière.

Quand un jeune médecin Claudius Regaud, est venu de Lyon vous proposer de travailler sur les applications médicales du Radium, vous, Madame Curie, déjà illustre, vous avez tout de suite accepté.

En 1920, naissait la Fondation Curie et avec elle, la radiothérapie moderne et la curiethérapie. Jusqu'alors, les cancers c'était la mort assurée. Grâce à vous, a pu naître la première thérapeutique efficace pour soigner les cancers.

L'institut Curie fut le premier centre anticancéreux au monde à réunir médecins et chercheurs pour travailler, ensemble, à améliorer le traitement et le diagnostic des tumeurs.

Je suis fier, Madame, de pouvoir vous dire que nous continuons l'œuvre entreprise.

Aujourd'hui, l'Institut regroupe de nombreuses équipes de recherche en cancérologie, en biologie et en physique fondamentale, et un hôpital.
C'est le centre anticancéreux de Paris.

Vous seriez étonnée d'apprendre, Madame Curie, que le petit dispensaire de jour édifié au 26, rue d'Ulm, est devenu un pôle d'espoir où sont accueillis plus de 80 000 consultants externes par an. Vous seriez choquée aussi de savoir que nos 183 lits d'hospitalisation disponibles, doivent accueillir 7 000 malades chaque année.

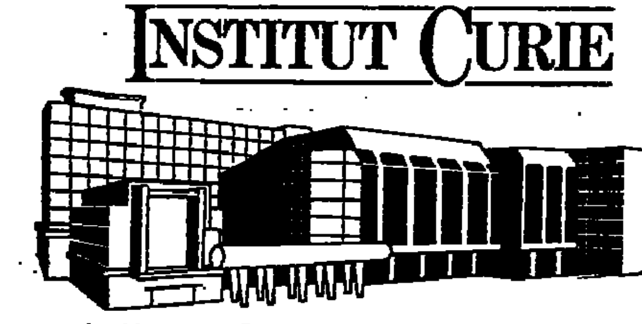
Il faut agir : inventer de nouvelles techniques de diagnostic, de nouvelles formes de traitement, faire aboutir les recherches entreprises, en mettre en chantier sans cesse de nouvelles.

Il faut forger les outils de l'avenir : le Nouvel Institut Curie, Centre de Recherche et de Soins pour vaincre le cancer.

Il coûte 235 millions, il nous manque encore 70 millions. Il nous les faut.

Docteur R. CALLE

PS : Nous lançons une grande souscription nationale pour la construction du Nouveau Centre de Recherche et de Soins.



Le Nouveau Centre de Recherche et de Soins.

Je participe à la construction du nouveau Centre de Recherche et de Soins, et verse la somme de 150 F ☐ 300 F ☐ 500 F ☐ ou plus ☐ par chèque bancaire à l'ordre de l'Institut Curie, à notre CCP N° 1544348 L Paris.
Versement à adresser à l'Institut Curie - 11, rue Pierre et Marie Curie - 75005 PARIS. Tél. : 329.44.44.

Nom :
Adresse :
Tél. :

Votre don fera l'objet d'un reçu de l'Institut Curie vous permettant de le déduire dans la limite de 5 % de vos revenus imposables.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

Ces chers rapatriés...

Invité du club de la presse d'Europe 1, le dimanche 24 février, le premier secrétaire du Parti socialiste affirmait, à propos du comportement électoral des pieds-noirs : *« Il semble que le traumatisme historique qu'ont subi les rapatriés, cet écroulement du monde dans lequel ils vivaient, les ait marqués durablement et qu'ils soient tentés par ce que représente une certaine thématique de M. Le Pen. Je pense que cela n'est pas bon pour la communauté des rapatriés. »*

Au nom du mouvement RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) M. Jacques Roseau estime que M. Lionel Jospin fait *« une analyse manichéenne »* quand il fonde uniquement son point de vue sur les succès remportés par la liste de M. Le Pen, aux élections européennes, dans les départements méridionaux comptant beaucoup de rapatriés d'Afrique du nord. *« Les rapatriés ne peuvent être ainsi étiquetés,* souligne M. Roseau, *car ils sont de sensibilités diverses et n'ont utilisé le bulletin de vote que d'une façon conjoncturelle, notamment lors des européennes, pour stimuler l'action gouvernementale dans leur direction. Si une fraction des rapatriés a voté Le Pen, c'est plus par déception des promesses non tenues par les majorités successives que par idéologie »,* ajoute le porte-parole du RECOURS, qui n'a donné aucune consigne de vote au niveau national mais accorde localement son soutien en fonction d'affinités particulières. Sur le terrain, toutefois, l'attitude des rapatriés, pour le moins mouvante, est en général favorable à l'opposition.

La conscience du danger

(suite de la première page.)

Dans un entretien publié par *l'Express* daté du 1er mars, M. Jacques Toubon affirme qu'à choisir, au second tour des élections cantonales, entre un candidat socialiste et un candidat du Front national, il préférerait, à tout prendre, faire élire le premier – en maintenant le candidat RPR – pour faire barrage à l'extrême droite.

Quelle métamorphose, dans les esprits, depuis l'automne dernier ! A l'époque M. Pierre Bas, député RPR de Paris, ancien adversaire du président du Front national, résumait le sentiment quasi-général de ses amis politiques en écrivant dans nos colonnes : *« En contrepartie de l'entente de l'opposition, il faut vivre avec Le Pen comme on vit avec son mal ! »* C'est au contraire l'ampleur de l'« effet Le Pen » – ou du moins la peur qu'inspire aux états-majors politiques l'éventualité d'une nouvelle vague électorale d'extrême droite – qui oblige aujourd'hui l'opposition parlementaire à se démarquer du président du Front national, sous peine d'éclater sous l'effet des divergences de plus en plus fortes qui se manifestent à ce sujet dans ses rangs. Depuis plusieurs semaines, M. Pierre Méhaignerie, au nom du Centre des démocrates sociaux, et M. André Rossinot, au nom du Parti radical, réaffirmaient instamment leur refus des *« positions de complaisance »*. Le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, avait à son tour, mercredi, écarté toute éventualité de désistement entre les candidats de son mouvement et ceux du Front national. On note encore quelques couacs.

Ainsi le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, incitait-il, ce même mercredi, à Duisans (Pas-de-Calais), les candidats de l'UDF à se désister, au besoin en faveur du Front national *« s'il y a danger de succès de la gauche »*. Mais après les prises de position successives de *MM. Barre, Chirac, Méhaignerie,* Lecanuet et Toubon, il semble qu'un front anti-Le Pen *s'esquisse à présent* au sein de l'opposition.

Frappé d'ostracisme, le président du Front national a vivement réagi, jeudi soir, au cours d'une réunion publique à Vernouillet (Eure-et-Loir), en se montrant fort agressif à l'endroit de M. Barre.

Il est toutefois trop tôt pour déterminer quelles pourraient être les conséquences politiques de cette entreprise de clarification engagée au sein de l'opposition parlementaire. D'autant que dans leur prise de conscience collective les porte-parole du RPR et de l'UDF demeurent encore loin de réagir à l'unisson quand ils abordent les thèmes xénophobes, racistes, sécuritaires, sur lesquels M. Le pen a construit son tremplin démagogique, et qu'ils ont parfois eux-mêmes contribué à banaliser au point d'en avoir peur aujourd'hui.

A. R.

A GRAULHET (TARN)

Zohra et ses frères...

De notre envoyé spécial

Graulhet. – « Le Pen, raciste ? Il est tout de même le seul, aujourd'hui, à s'occuper vraiment de nous ! » Au diable doutes et réserves. A trente-deux ans, Zohra Krouk a choisi. Elle portera haut la bannière du Front national à Graulhet (1). Sur les marchés et dans les ateliers de mégisserie – Graulhet vit essentiellement du cuir, – c'est cette fille de harkis qui défendra la plus extrême idée de la France *« Une candidature d'honneur français »,* résume Bernard Antony, dit Romain Marie, membre de l'Assemblée européenne, président-fondateur des comités Chrétienté-Solidarité et chef de file du Front national tarnais.

Si Zohra Krouk n'existait pas, Bernard Antony l'aurait sûrement inventée. Aide-soignante dans une clinique de la région, Zohra n'a rien oublié de ce jour où, petite fille, elle découvrit devant la demeure familiale le corps de son grand-père, égorgé par le FLN ; ni les nuits à plat ventre sous le lit, dans la crainte des coups de feu.

Raciste, Zohra, contre ses propres frères ? *« Puisqu'ils ont voulu être indépendants, pourquoi viennent-ils aujourd'hui nous prendre notre travail ? Les patrons de Graulhet préfèrent embaucher des Algériens ou des Marocains que des Français comme nous. Et même quand ils n'ont pas de travail, on les reçoit royalement avec des indemnités dechômage »*

D'un coup, la campagne graulhetoise s'est trouvée bousculée. *« Je ne peux pas dire du mal d'elle, puisqu'elle ne dit pas de mal de moi »,* estime, fin politique, M. Georges Ravari, candidat de l'opposition aux cantonales. S'il redoute que Zohra lui prenne *« toutes ses voix »* dans la communauté harkie, M. Ravari n'en reconnaît pas moins que la candidate du Front national mène à Graulhet une campagne *« gentille, peu bruyante ».*

Zohra n'a nul besoin d'être « bruyante » pour ébranler la communauté arabe de Graulhet. Sa seule candidature a ravivé une double fracture. D'abord entre les jeunes immigrés et les enfants de harkis. Patiemment, la deuxième génération avait jeté des ponts au-dessus des lancinants souvenirs des parents. A l'initiative d'une association de jeunes Arabes, une église désaffectée de Graulhet avait été transformée en mosquée en 1981, avec le soutien de la municipalité d'union de la gauche. Tous les musulmans devaient pouvoir venir prier côte à côte, sans distinction de carte d'identité. Sous le blouson « beur », bien malin qui distinguerait désormais le fils du harki et celui de l'immigré.

Patatras ! La mosquée se trouve au centre d'une interminable polémique. D'abord, elle se heurte à l'hostilité sibylline de la droite locale : M. Ravari y est opposé *« car dit-il, je suis pour l'intégration des musulmans ».* Dans la rue, la rumeur anti-mosquée vient grossir le flot trouble du racisme quotidien : *les jeunes Arabes bénéficieraient de favoritisme dans la distribution des bons de piscine, le maire socialiste aurait fait apposer des plaques de rue en portugais (vérification faite, il s'agit d'occitan).*

Mais, surtout, le Front national se déchaîne. Lors de la transformation de l'église en mosquée, *« les ossements de nos morts ont été jetés à la décharge publique »,* accuse Romain Marie dans une interview au quotidien *Présent. « Pas du tout, ils ont été transportés au cimetière avec tous les égards dus à des restes humains »,* réplique le maire, Jean-Henri Argelès, qui, au nom de la municipalité unanime, a attaqué Romain Marie en diffamation.

« L'islam comme une bombe »

« Les Français musulmans sont interdits de séjour dans cette mosquée », renchérit ce dernier. Interdits, vraiment ? Réticents plutôt, pour certains, à l'idée de côtoyer les immigrés. *« Quand vous allez prier dans un endroit où l'on vous tourne le dos, vous croyez que c'est agréable ? »* s'exclame Zohra, qui elle-même se définit comme croyante mais n'a *« pas le temps de pratiquer ».* Les anciens harkis avaient demandé que soit nommé un imam issu de leur communauté. L'association a préféré, pour ne braquer personne, aller chercher un Egyptien, après avoir successivement essayé un Algérien et un Marocain.

En vain. L'« affaire » a rappelé à tout le monde que les cicatrices sont bien fraîches. Pour les enfants de harkis eux-mêmes, le réveil a été dur. Vingt-trois ans après, ils pouvaient croire refermée l'ancienne blessure, éteinte la honte de la « trahison » des parents, apaisée cette soif d'identité qui les fit se cramponner désespérément à cette nationalité française, leur seule bouée. Ils pouvaient, pourquoi pas, se vouloir en même temps français et musulmans, explorer prudemment les richesses de ces deux appartenances, sans devoir renier l'une ou l'autre.

Ce souffle brûlant du Front national soudain apposé sur leur nuque est venu leur rappeler certaines réalités : *« La carte d'identité française ne nous est jamais donnée définitivement. On nous fait bien sentir qu'il nous faut sans cesse la mériter, et, pour la mériter, renier l'Algérie et les Algériens. Nous sommes continuellement l'otage de quelqu'un ou de quelque chose »,* explique Mohammed Kettou, un des animateurs du Mouvement de solidarité et de culture arabe, à l'origine de la mosquée.

Même précaire, même illusoire, ce refuge de la nationalité française a gagné en attrait pour les harkis, en cette période de chômage. La candidature de Zohra Krouk peut rencontrer un écho certain auprès de cette communauté – forte d'environ cinq cents personnes sur treize mille habitants. Non seulement auprès de la première génération de harkis, mais aussi de leurs enfants. *« L'islam,* soupire Mohammed Kettou, *nous est reproché comme une bombe prête à nous éclater à la figure dès que nous nous écartons de la soumission. »*

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) Le Front national présente au total cinq candidats français musulmans à ces élections cantonales.

A PERPIGNAN

« Jouhaud, c'est notre Christ ! »

De notre envoyé spécial

Perpignan. – *« Louis Florence, soixante-deux ans, chirurgien-dentiste à Perpignan, ancien conseiller municipal ».* Ne vous fiez pas à cette carte de visite. Sa banalité est trompeuse. En vérité, cet homme mériterait une place au Musée Grévin. Non pas tant parce qu'il suffit de l'imaginer la baguette de pain sous le bras et le béret catalan au-dessus de sa fine moustache noire, tandis qu'il raconte comment son pétainiste de père s'est naguère converti discrètement au gaullisme, pour voir en lui le prototype du citoyen bleu-blanc-rouge. Mais parce qu'il incarne encore plus sûrement, et même à la perfection, une autre branche de l'histoire contemporaine, la légende de cette communauté pied-noir à laquelle il appartient.

Pied-noir, Louis Florence l'a été dans l'honneur et dans la gloire : avec la deuxième division blindée du général Leclerc, il a fait la campagne de France et libéré les survivants du camp de concentration de Dachau. Il l'a été aussi dans l'espoir, en 1958, faisant partie des Oranais qui jetèrent des pétales de rose à de Gaulle. Il l'a été, enfin, dans la déchirure, à partir de 1960, combattant de Gaulle dans la clandestinité de l'OAS. Sa dernière mission secrète a consisté à organiser la fuite vers Carthagène en Espagne, par mer, du général Gardy et de son état-major. Pied-noir il le resté, depuis l'exode de 1962, en représentant dans les Pyrénées-orientales le Front national des rapatriés (FNR). Sa ligne politique locale se résume à la fidélité à un autre Oranais, Edmond Jouhaud, le dernier rescapé «du quarteron» des généraux putschistes, président d'honneur du FNR : *« Jouhaud, c'est notre Christ, notre Bon Dieu ! Il s'est sacrifié pour nous ».*

Si M. Louis Florence a ensuite plaidé la cause de M. Giscard d'Estaing parmi les autres rapatriés d'Afrique du Nord, c'est parce que le futur président de la République s'était associé à Georges Pompidou quand ce dernier était intervenu auprès de de Gaulle pour obtenir la grâce d'Edmond Jouhaud : *« Pour remercier Giscard, j'ai toujours fait campagne pour lui. Nous lui devons aussi la seule véritable loi d'indemnisation. »*

S'il a pris le parti de M. Paul Alduy à Perpignan, c'est parce que le maire de la ville – ancien socialiste, aujourd'hui sénateur UDF-PR – n'a jamais renié ses engagements politiques auprès des partisans de l'Algérie française et qu'il continue aujourd'hui d'honorer leur combat passé : *« Il a reçu Jouhaud trois fois ! ».* De même, si Louis Florence manifeste quelque indulgence à l'égard de M. Mitterrand, c'est parce que les anciens putschistes doivent au chef de l'Etat la dernière loi d'amnistie. Et s'il ne cache pas une certaine antiphatie pour M. Raymond Barre, c'est parce que l'ancien premier ministre justement n'avait pas approuvé cette mesure d'amnistie : *« M. Barre a d'excellentes fréquentations, mais, comme disait Hémingway, ne jugez pas les gens sur leurs fréquentations, Judas fréquentait des gens extrêmement recommandables »...*

Reconnaissance pour Le Pen

Dans la bataille des cantonales, M. Florence, dont l'association revendique à Perpignan trois mille adhérents parmi les trente mille pieds-noirs du département, se déterminera en fonction de l'intérêt manifesté par les différents candidats à la cause des rapatriés. Ici, le président du FNR appelle à voter pour le premier adjoint de M. Alduy, *« un type sensationnel ; grâce à lui, les communistes de la FNACA n'ont plus aucun soutien de la municipalité quand ils célèbrent comme une fête le 19 mars 1962 ».* Là, il soutient le candidat du Parti républicain, *« qui a milité pour l'Algérie française quand il était étudiant ».* Ailleurs, il a pris parti, naturellement, pour le trésorier départemental du Front national, *« parce qu'il est pied-noir et Jouhaud à bloc ».*

Le Pen ? Comme la plupart des pieds-noirs, Louis Florence manifeste sa reconnaissance à l'égard de l'ancien parachutiste : *« aux élections européennes, on a eu la chance de pouvoir voter pour lui en souvenir du passé et on n'a pas raté l'occasion. Mais cela ne veut pas dire que tous les rapatriés d'Algérie pensent comme le Front national »* (1). De l'avis du chirurgien-dentiste, les orientations idéologiques des militants locaux d'extrême droite sont, au contraire, plutôt inquiétantes : *« Ici, il y a des durs chez Le Pen »,* dit-il en esquissant une moue significative.

Pied-noir, M. Florence l'est aussi par son aplomb : *« Nous ne faisons pas vraiment de politique. Nos statuts nous interdisent d'avoir des engagements. J'ai demandé à Paul Alduy de me retirer de sa liste aux élections municipales de 1983 parce que celle-ci devenait trop politisée, trop RPR-UDF... »* Mais Florence estime, en revanche, comme Jean-Marie Le Pen et Paul Alduy, que la question de l'immigration est vitale pour la France : *« C'est une question de survie. Ne trouvez-vous pas que nous sommes envahis ? Nous sommes en voie d'africanisation. Est-ce être raciste que de penser aux Français d'abord ? Ne faut-il pas sauvegarder notre identité ? C'est comme en Nouvelle-Calédonie, c'est une question de race ! Mais je ne veux pas parler de race car ce serait déformé par les gauchistes à la con... »*

Sur le bureau de Louis Florence on aperçoit, encore enveloppés dans leurs bandes d'envoi, quelques exemplaires du quotidien *Présent,* l'organe des catholiques intégristes alliés au Front national : *« Je reçois ce journal gratuitement, depuis quelques mois, je ne sais pas pourquoi »...*

ALAIN ROLLAT.

(1) Aux élections européennes, la liste de M. Le Pen a recueilli, à Perpignan, 21,52 % des suffrages exprimés.

DANS LE VAR

« Nous ne sommes pas contre les bons socialistes mais je n'en connais pas »

déclare M. Joseph Ortiz

De notre correspondant

Toulon. – Dans le Var, les rapatriés d'Afrique du Nord, qui représentent 15 % des électeurs inscrits, constituent un potentiel convoité par tous les candidats. Leurs associations – au nombre d'une quarantaine, dont trois regroupent uniquement d'anciens harkis – n'ont pas une attitude unanime à l'approche du scrutin. Quatre des plus importantes, – le RECOURS, L'ANFANOMA, le FNR et l'Amicale varoise des rapatriés – n'ont donné localement, aucune consigne de vote, se retranchant derrière un apolitisme de principe. Elles recommandent toutefois à leurs membres de se prononcer suivant les prises de position de chaque candidat sur les problèmes spécifiques des pieds-noirs : indemnisation, conservation des archives historiques en France, libre circulation des Français musulmans entre la France et leur pays d'origine, etc.

Il n'en va pas de même pour deux autres associations, localement influentes. L'USDIFRA (Union syndicale pour la défense des intérêts des repliés d'Algérie) *« appelle à voter sans ambiguïté pour le Front national, le seul parti qui tient ses promesses à l'égard des pieds-noirs, ce qui n'est pas le cas,* dit-elle, *de nos ennemis héréditaires, le parti communiste et le RPR ».*

Quant à M. Joseph Ortiz, ancien meneur des barricades d'Alger et président fondateur de la FURR (Fédération pour l'unité des réfugiés et rapatriés), qui regroupe vingt-cinq associations du sud de la France dont une dizaine dans le département, il a pris position, comme aux élections municipales de 1983, contre la gauche : *« Nous sommes très engagés dans la lutte anticommuniste. Quant aux socialistes, nous ne sommes pas contre les bons, mais je n'en connais pas »,* dit l'ancien cafetier d'Alger. C'est dans cette optique que le compagnon de M. Pierre Lagaillarde – actuellement retiré à Auch – appellera ses adhérents à voter pour les candidats du Front national dans six cantons, pour ceux du RPR et de l'UDF dans quatre cantons, et pour ceux du CNIP dans deux autres. Regrettant de ne pouvoir siéger aux côtés de M. Le Pen à l'Assemblée européenne M. Ortiz estime *« avoir prôné la politique du responsable du Front national bien avant lui ».* Et d'ajouter avec une pointe de mélancolie : «Mais à mon époque le problème des immigrés ne se posait pas...»

JOSÉ LENZINI.

Un fichier détourné à Uzès

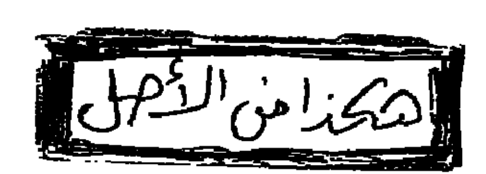
La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) dira, mardi 5 mars, si Mme Nicole Bouyala, conseiller technique au secrétariat d'Etat chargé de la santé, s'est rendue coupable d'un détournement de fichier dans le canton d'Uzès (Gard), où elle mène actuellement campagne pour le Parti socialiste. Son adversaire UDF, M. Jean-Luc Chapon, qui est aussi maire de la ville, l'accuse d'avoir utilisé le fichier des impôts pour adresser de la propagande électorale aux électeurs du canton. Il a porté plainte auprès de la CNIL.

C'est M. Chapon lui-même qui, affirme-t-il, a découvert le pot aux roses en recevant à une adresse qui n'est pas la sienne un pli adressé par Mme Bouyala. Il s'est souvenu que le service des impôts d'Uzès lui avait envoyé à la même adresse un document informatisé lui réclamant le paiement de la taxe d'habitation. Le fisc avait ensuite reconnu son erreur.

Mme Bouyala nie *« catégoriquement »* avoir utilisé le fichier des impôts du département. Elle reconnaît cependant avoir relevé *« à la main »* dans quatorze des quinze mairies du canton les adresses des contribuables figurant notamment sur les registres des taxes d'habitation. Pour la ville d'Uzès, elle avoue avoir procédé, avant que M. Chapon soit élu maire, à une photocopie de documents fiscaux détenus par la municipalité. Mme Bouyala plaide la bonne foi, tout en reconnaissant être en infraction avec la loi « informatique et libertés » : *« J'étais persuadée jusqu'ici qu'on pouvait utiliser ce genre de documents, auxquels tout le monde a accès. »* Mme Bouyala admet, néanmoins, être chargée, au cabinet de M. Edmond Hervé, des rapports avec la CNIL.

Un fonctionnaire de la CNIL s'est rendu à Uzès, jeudi 28 février. La plainte déposée par M. Chapon sera examinée par la commission en même temps qu'une autre plainte venant, elle, de communistes nîmois. Ceux-ci reprochent au maire d'opposition de la ville, M. Jean Bousquet, d'avoir utilisé, il y a plusieurs mois, un fichier fiscal pour vérifier le contenu de listes électorales.

Ce n'est pas la première fois que la CNIL est saisie de plaintes d'électeurs protestant contre le détournement d'un fichier public. Pour prévenir ce genre d'incident, le président de la commission, M. Jacques Fauvet, avait adressé, à la veille de la campagne pour les élections cantonales, une mise en garde à de nombreux élus. – B.L.G.



IS CANTONALES

La conscience du danger

détourné à Uzès

TSF

ET LE DÉBAT AUTOUR DU FRONT NATIONAL

« Toi Bitru, toi Glandu, toi Dupont »

(Suite de la première page.)

Enfin Jean-Marie vint, vers 22 h 15. Pour asséner quelques vraies vérités. *« Quand on ne sait pas la nuit sous quel arbre on est et qu'il tombe des pommes, c'est qu'on est probablement sous un pommier »*, dira-t-il, parlant de ses espérances en des *« élections législatives à la proportionnelle intégrale »*... Elle est peut-être bien là la force actuelle de Jean-Marie Le Pen : savoir ainsi, dans la nuit des idées, camper sous l'arbre aux « Bitru ». Et secouer, secouer.

Etonnant meeting. Etonnant président que ce camelot de la République, gouailleur, familier, habile, démagogue, capable d'alterner à dessein la pantalonnade et la formule assassine, le gros clin d'œil et le méchant coup de dague. Capable en somme d'être, pratiquement à lui seul, ce qu'il dira du Front national, *« le parti qui gratte »*.

« Jean-Marie Le Pen, dira Le Pen Jean-Marie, *était, hier, celui qui disait tout haut ce que la France pensait tout bas. Aujourd'hui, Le Pen dit tout haut ce que le monde dit tout haut. »* On ne saurait être plus précis. Gratter la France où cela la démange. Et cela la démange. Etre enfin ouvertement ce *« courant »* de *« droite nationale aussi ancien que notre pays »*. De cette droite *« populaire, seule capable de vider la gauche de la moitié de sa substance quand les partis bourgeois n'ont fait que la renforcer »*.

« Les masques tombent, dira-t-il à propos de Jacques Toubon, coupable de *« magouilles »* et de déclarations à *l'Express*. Alors Jean-Marie Le Pen, ce soir, tombe le masque. Il ne cause plus. Il cogne, à mots raccourcis. Sur la gauche, par rituel. Sur la droite férocement. Sur tous sans exception. Sur les tentés de la cohabitation : *« Le président de la République a déjà la gamelle à la main et tape dessus avec sa louche. Les gamellards, les Chaban-Delmas arrivent. »* Derrière les *« gamellards »*, les *« magouillards »*, et Jacques Chirac, *« l'expert du chaud et froid »* : *« Je l'avertis. A ce jeu-là, avant deux ans, il ne restera rien du RPR éclaté en mille morceaux. »*

Il tape sur *« M. Barre, cet homme sûr de lui, content de lui »*. Sur ce M. Barre *« fonctionnaire qui a toujours attendu son chèque en fin de mois quand Stirbois et moi-même créions des entreprises »*. Sur ce M. Barre *« qui vous dit aujourd'hui, à propos des immigrés : nous les avons fait venir. Il serait indigne de les renvoyer... Et moi, je dis : vous monsieur Barre, vous les avez fait venir. Pas nous. Nous ne sommes pas du front international, nous sommes le Front national »*.

Il tape, M. Le Pen, sur le *« socialisme giscardien »* d'avant 1981. *« D'ailleurs, Giscard, les gens ne pouvaient plus le voir. Et puis, comme Chirac l'a un peu travaillé au poignard dans le dos... »*

« Les andouilles ivrognes »

Il tape sur tout et tous. *« Môssieur Jean-Claude Gaudin, longtemps le fidèle adjoint de Gaston Defferre. Vous avez entendu parler de fraudes électorales avant 1981, vous. Allons donc c'était la règle du jeu. Tu me laisses Marseille, je t'abandonne Bordeaux. »* Et la salle rit, quel bonheur ! *« La bande des quatre, le catch à quatre pendant des décennies. »* Quel orateur ! Les candidatures uniques de l'opposition UDF-RPR aux cantonales *« immorales et anormales »*. Quel démocrate !

Jean-Marie Le Pen est lancé. Il chalute ferme, l'ancien marin-pêcheur. *« La France me fait penser à ces andouilles ivrognes qui, à la paye, offraient à boire à tout le monde. Ah ! le Bébert, il n'a pas un oursin dans la poche, disait-on. Et la femme, après, devait nourrir la famille avec le dixième du salaire. Eh bien, quand on a un pays, avec trois millions de chômeurs, on ne se paie pas le luxe de faire la charité à tous ces étrangers. »*

Il ratisse large : *« Les enfants aux yeux bleus refusés dans les écoles du quinzième »*, *douze mille Tamouls à Paris, les mariages blancs de Rennes, et toi, pauvre Bitru !»* Tout fait ventre : les cent-cinquante morts de la vague de froid *« pas un hasard »* ; les vingt-deux mineurs tués, *« Pas une fatalité »* ; la Régie Renault, *« un déficit incroyable, comme si un million de contribuables venaient jeter une brique dans la Seine à Boulogne-Billancourt. On pourrait passer à pied sec »*. « Ces « étrangers » qui disent *« qu'on nous amène la soupe, et chaude s'il vous plaît ! »*. Rires, etc., rires, etc.

Jean-Marie Le Pen est intarissable. *« Le Front national, c'est la baïonnette plantée dans la chaise de l'opposition. »* Rires. On en imagine la fonction. Peut-être est-ce pour encourager ces hommes politiques de l'opposition *« qui ne manquent pas de talent, mais n'ont pas de caractère »*.

Et il en a lui du caractère pour changer cet *« État omnipotent, et incapable* (...) *Ce dinosaure assis sur les genoux de Bitru »*. Rires.

Electeur qui rit, un pied déjà dans le lit.

PIERRE GEORGES.

Propos et débats

M. Marchais (PCF) : il n'y a pas plus antifascistes que les communistes

M. Georges Marchais a protesté, le jeudi 28 février, au cours d'un meeting à Nanterre, contre l'opinion « qui consiste à comparer, voire même à assimiler *[le PCF]* au groupe d'extrême droite de Le Pen ». « Il n'y a pas plus anticommuniste que l'extrême droite, pas plus antifascistes que les communistes », *a déclaré le secrétaire général du PCF.*

M. Marchais a affirmé, d'autre part, que poser dès maintenant la question de l'attitude de son parti au second tour des élections cantonales, c'est estimer que, au premier tour, voter pour le PS ou voter pour le PCF, « d'une certaine manière, cela revient au même », *alors que* « voter socialiste, ce sera approuver la politique du gouvernement » *et* « voter communiste, ce sera, au contraire, affirmer avec force : il faut d'autres orientations que celles qui sont actuellement mises en œuvre ».

M. Herzog (PCF) : le pouvoir a peur

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF, chargé des questions économiques, se demanda, dans un article publié vendredi 1er mars par l'Humanité, « pourquoi le pouvoir parle « relance ». « C'est tout simple, *explique M. Herzog,* il navigue à vue au plan économique et il combine au plan politique. Il a peur. Le mécontentement des Français est considérable. Et les élections de 1986 approchent. Il veut tout faire pour avoir les grâces du patronat et des puissances dominantes, y compris en jouant les apprentis sorciers. Il ne peut donc pas répondre positivement aux préoccupations des gens. Mais il veut garder des voix : alors, il doit déguiser le chômage et il choisit de relancer... des illusions. »

M. Jospin : (PS) pas de bouc émissaire de l'insécurité

M. Lionel Jospin a déclaré, le jeudi 28 février, au cours d'une réunion publique à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), qu'on « ne peut lutter contre l'insécurité en opérant un recul sur le plan social ou en utilisant ce thème politiquement, pour créer un climat de violence ou pour gagner des voix. (...) » « On ne peut agir, *a-t-il ajouté,* que par un travail patient et multiforme ». *M. Gilbert Bonnemaison, député, maire, conseiller général sortant d'Epinay, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, a déclaré :* « Rien ne se fait par l'agitation, la mise en cause des autres, l'exacerbation des haines, l'exploitation commerciale et politicienne de l'insécurité. L'agitation abrite la criminalité et ses profiteurs, et en favorise le développement. » *En matière d'insécurité,* « il faut traiter ou exploiter, *a dit M. Bonnemaison.* On fait l'un ou l'autre, mais pas les deux à la fois. »

M. Schwartzenberg : (MRG) une majorité démocrate

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat aux universités, estime qu'« il y aura une majorité démocrate en 1986 ». *Dans une interview publiée par le* Nouvel Observateur *de cette semaine, l'ancien président du MRG affirme que, à l'ancien clivage gauche-droite, s'ajoute* « une ligne de partage essentielle entre démocrates et non-démocrates », *qui* « devrait élargir l'espace de la majorité ». « Nul n'est condamné à vie à l'opposition. L'enfer ne commence pas à droite du MRG », *déclare M. Schwartzenberg, en faisant valoir que les* « ailes conservatrice et centriste de l'UDF ont de plus en plus de mal à coexister ».

LE CONGRÈS DU PS AURA LIEU A TOULOUSE

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 27 février a décidé que son prochain congrès aura lieu à Toulouse, dont le maire est M. Dominique Baudis (UDF), les 11, 12 et 13 octobre prochain. La ville de Lille, notamment, était candidate.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a justifié le choix de Toulouse par la nécessité de commencer la reconquête des villes d'opposition. Certains socialistes estiment que le choix de ce lieu aura surtout des retombées positives pour M. Baudis.

● *BAS-RHIN. – Vers un boycottage du scrutin à Villé.* – Les maires du canton de Villé ont décidé de ne pas organiser le scrutin, le 10 mars, si les autorités n'interdisent pas la candidature de M. René Woerly, néo-nazi, impliqué dans plusieurs attentats perpétrés en Alsace

1 383 CANDIDATS UNIQUES DE L'OPPOSITION

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a présenté au cours de son « point de presse » du jeudi 28 février l'état des candidatures de l'opposition. Sur 1 953 cantons en métropole, il y aura 1 383 candidatures uniques officielles de l'opposition, parmi lesquelles 921 conseillers généraux sortants appartenant aux diverses tendances de l'opposition. Parmi ces candidats uniques figurent 542 RPR et 841 UDF et représentants d'autres partis de l'opposition.

Le RPR lui-même possède dans cette catégorie de cantons 284 sortants, dont 259 se représentent. Il y a également 723 nouveaux candidats RPR. Sur ces 982 candidats, 542 sont des candidats uniques et 440 figurent dans des élections primaires.

Entre gens de bonne compagnie

M. Jean-Marie Le Pen a aussi des idées sur le terrorisme et les moyens de lutter contre le mal. Mais il serait vain d'attendre de l'animateur du Front national quelque recette musclée, un lâcher de paras sur Action directe ou un ratissage général de Palestiniens.

C'est une philosophie somme toute assez modérée, très parlementaire, que M. Le Pen a proposée, jeudi 28 février, devant une assistance clairsemée, au cours d'une conférence de presse organisée dans un salon parisien. On était là, très officiellement, entre gens de bonne compagnie, entre parlementaires européens, puisqu'avait été convié à ce modeste débat le partenaire du groupe des Droites nationalistes, l'*« ami »* Giorgio Almirante, secrétaire général du Mouvement social italien (MSI). Lui aussi avait à cœur de moduler une pensée respectacle, se faisant le messager de l'inquiétude de la presse et des autorités italiennes à voir la France laisser libres, sur son territoire, *« des criminels condamnés comme Toni Negri ou Oreste Scalzone »*. Pour le reste, M. Almirante s'est contenté de regretter qu'à Rome comme à Paris l'extrême droite soit assimilée aux terroristes.

« J'ai été la victime et non le responsable de cette violence, a-t-il expliqué. Il a cité un attentat qui l'avait visé et que, bien obligeamment, le gouvernement italien avait imputé à *« la droite »*. L'*« ami Le Pen »*, à ses côtés, a acquiescé. Son propre gouvernement a bien la même attitude. *« Vous avez vu l'explosion au magasin Marks and Spencer ?*, a demandé le chef du Front national. *C'est la première fois qu'un attentat n'est pas systématiquement imputé à l'extrême droite. »*

Tous les deux, le *«* nationaliste *»* français et son collègue italien, avaient l'air contrit, mais ils ont tenu à rester courtois. A peine M. Le Pen a-t-il rappelé que, à son avis, les socialistes passaient, *« à tort ou à raison, pour être, sinon les complices, du moins les amis des terroristes »*.

Les deux hommes se sont réconfortés en se disant que l'histoire leur donnait raison et que le terrorisme était toujours commandité *« par certains pays marxistes et révolutionnaires »*. C'est bien pourquoi il leur paraît urgent d'améliorer la lutte antiterroriste. Le Front national et le MSI proposent une politique que d'autres jugeraient raisonnable : la création d'un centre interministériel regroupant plusieurs services de police, l'augmentation du budget de la surveillance des frontières, la création d'un centre de documentation *« à but éducatif »*, une coopération européenne renforcée et enfin un grand débat devant l'Assemblée et le Sénat. Rien, en définitive, que de fort modeste.

Ph. Bg.

société

JUSTICE

L'ATTENTAT D'ORLY AUX ASSISES DU VAL-DE-MARNE

L'avocat général demande la réclusion perpétuelle contre les trois accusés

Au terme d'un réquisitoire d'un peu plus d'une heure et qui, s'agissant d'un tel dossier et d'une telle affaire, a surpris par sa brièveté relative, M. Yves Lesec, procureur de la République au tribunal de Créteil et chargé de soutenir l'accusation dans l'affaire de l'attentat d'Orly, a demandé, jeudi 28 février à la cour d'assises du Val-de-Marne, de condamner à la même peine maximum de la réclusion criminelle à perpétuité Varoujan Garbidian, Ohannès Semerci et Soner Nayir. Pour lui, chacun d'eux *« a contribué à l'organisation, à la décision, à la préparation et à l'exécution »* de l'attentat commis le 15 juillet 1983 et dont *« le caractère de gravité exceptionnelle appelle, contre ses auteurs l'application la plus rigoureuse de la loi pénale ».*

La péroraison par laquelle le représentant du ministère public signifiait qu'il n'y avait aucune distinction à faire entre Garbidian, Semerci et Nayir, à propos de qui les enquêteurs avaient pourtant dit qu'ils se trouvaient dans l'impossibilité de savoir exactement *« qui a fait quoi »*, a étonné. Paradoxalement, cet étonnement était, dans les couloirs, davantage exprimé par certains avocats des parties civiles que par ceux de la défense.

En fait, tout au long de son exposé, M. Lesec s'est attaché, davantage, à réfuter les positions prises depuis le début de l'audience par Mᵉ Jacques Vergès, avocat de la défense, qu'à reprendre le dossier dans tous ses détails et à en exploiter, d'une manière minutieuse, les charges et présomptions qui, pourtant, n'y font pas défaut. Il est vrai que cet aspect des choses avait été traité, auparavant, notamment par Mᵉ Paul Albert Iweins, le dernier des avocats de la partie civile, qui avait à prendre la parole et qui afficha, en cette circonstance, un beau tempérament de pénaliste.

Aussi bien, M. Lessec s'est-il montré soucieux de bien mettre en garde le jury contre la tactique adoptée par les accusés et leurs défenseurs. *« Cette tactique,* a-t-il dit, *me paraît subtile. Elle tend à jeter en vous le trouble et le doute. Elle a consisté à lancer, d'emblée, des accusations tous azimuts et de toutes sortes. Elles ont visé le gouvernement qui aurait négocié avec l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) et serait, ainsi, mal fondé à voir, aujourd'hui, en ses membres une association de malfaiteurs. Elles ont été dirigées, ensuite, contre la DST (Direction de la surveillance du territoire) puis contre la brigade criminelle. Mais vous avez pu remarquer qu'on n'est jamais allé jusqu'au bout. Les prétendues preuves de machination ne vous ont finalement jamais été fournies. Des affirmations ont été, de la sorte, avancées, mais de telle façon qu'il devenait, chaque fois, impossible de les vérifier. »*

Les faits et les mobiles

Il allait de soi que, pour M. Lesec, les aveux de Garbidian, aujourd'hui rétractés, même dans leur possible exagération relevée par MM. Grisoli et Genthial, n'étaient pas imaginaires. Les faits, au reste, permettent au procureur de constater un certain nombre de réalités. Les agendas de Garbidian sont bien là pour montrer que c'est lui qui recevait et distribuait l'argent. C'est lui, de la même manière, qui reçut les armes et les explosifs qu'il devait entreposer ensuite chez Semerci, *« car le chef ne peut évidemment pas risquer d'être compromis par la découverte, chez lui, d'un tel arsenal »*. De la même manière, Semerci – a fourni à Garbidian un appartement à Paris, mais en prenant bien soin de le laisser au nom d'un de ses oncles.

Ainsi apparaît, selon l'avocat général, *« le cloisonnement propre à des clandestins »*. Quant à Nayir, son logement de Courbevoie devenait le quartier général de l'équipe, et il est curieux de constater que l'on y retrouva un code secret, les numéros de toutes les grandes agences de presse, celles auprès desquelles on revendique les actions, et, enfin, qu'il possédait, alors qu'il n'est pas titulaire d'un permis de conduire, une voiture qui ne fut jamais retrouvée.

M. Lesec avait encore à livrer son sentiment sur les mobiles, c'est-à-dire le génocide des Arméniens par les Turcs en 1915. Il ne s'est guère attardé à cette question : *« Il ne m'appartient pas de porter une appréciation sur des responsabilités de dirigeants d'un Etat situé dans l'espace et dans le temps à propos d'une phase tragique de l'histoire. Mais l'appréciation de ce fait par le gouvernement français était telle, au moment des faits, qu'aucun de ces hommes n'avait plus la moindre raison de commettre un attentat. Dès le mois de juin 1982, le gouvernement avait reconnu de façon officielle le caractère de génocide de ces massacres de 1915. Ce point de vue fut porté à la connaissance de la commission des Nations unies en 1983, antérieurement à l'attentat d'Orly. Aussi bien peut-on dire que la cause arménienne n'est qu'un mauvais prétexte pour atteindre d'autres objectifs, ceux d'un terrorisme international qui vise à déstabiliser l'ensemble des Etats démocratiques d'Occident. »*

Dans cette optique, qui est aussi celle de la police et des services de renseignements et que les parties civiles n'avaient pas manqué non plus de faire leur, il devenait logique d'unir les accusés dans une même et totale responsabilité.

Comment réparer le préjudice ?

Pour en revenir aux plaidoiries prononcées au nom des victimes parties civiles, on a pu remarquer qu'il n'y avait pas totale identité de vues entre, par exemple, Mᵉ Jean Loyrette, représentant de la Turkish Airlines, et certains de ses confrères qui s'exprimaient, eux, pour des victimes françaises. Ainsi, à propos du génocide, le premier a soutenu que la vérité était encore loin d'être connue et qu'il convenait de tenir compte des exagérations sans preuves ; les seconds ont tenu à dire qu'ils considéraient, en ce qui les concernait, que le génocide n'était pas discutable. Tous se retrouvaient, malgré tout, pour conclure que tout état de cause, la cour d'assises du Val-de-Marne n'était pas saisie de l'histoire turque, mais du cas des trois hommes accusés d'assassinats et de tentatives d'assassinats.

Il reste un autre aspect des choses, le plus pénible peut-être, mis en évidence par Mᵉ Gérard Bembaron. Mᵐᵉ Eliane Carmé, âgée aujourd'hui de trente-quatre ans, et qu'il représente, fut brûlée sur 75 % de la surface de son corps. Elle vit aujourd'hui à Toulouse, paralysée, atteinte d'une double surdité, soumise à des traitements qui ne sont pas près de finir, en proie à des angoisses de tous les instants. Celui qu'elle aimait l'a quittée, ne pouvant plus l'accepter comme elle est devenue. Qui réparera un tel préjudice ? La commission d'indemnité des victimes à laquelle Mᵐᵉ Eliane Carmé s'est adressée a attendu le 8 août 1984 pour lui verser... 15 000 francs.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

EN BREF

M. Pierre-Alain Weill est nommé secrétaire général de la Commission informatique et libertés

M. Pierre-Alain Weill a été nommé secrétaire général, chargé de la coordination des services de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, par le président de cette commission, M. Jacques Fauvet. M. Weill remplace Mᵐᵉ Noëlle Lenoir, qui avait le titre de directeur de la réglementation (*le Monde* daté 28-29 octobre 1984).

[Né le 20 mai 1941 à Toulon, M. Weill a été assistant en droit à l'université Paris-X, puis avocat de 1972 à 1981, date à laquelle il est entré dans la magistrature. Il occupait jusqu'à présent le poste de secrétaire de la direction des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice.]

Les avocats de gauche ne sont pas opposés à la retransmission des procès

La retransmission des procès à la télévision *« peut être perçue comme l'expression d'une liberté »*, déclare Mᵉ Frank Natali, président du Syndicat des avocats de France (SAF, gauche). Après l'annonce d'un projet de M. Robert Badinter, garde des sceaux, visant à limiter l'enregistrement filmé des procès aux audiences présentant un intérêt historique (*le Monde* du 26 février), Mᵉ Natali déclare que la publicité et la retransmission (prévue après un délai de vingt ans) de tels débats *« ne doivent pas être perçues exclusivement comme une menace à la sérénité de la justice »*, même si, explique-t-il, *« il est certain que tant le droit à l'image que celui de la présomption d'innocence doivent être préservés »*.

Pour le SAF, *« la justice ne doit pas devenir l'instrument d'une médiation malsaine »*. Cependant, ajoute son président, *« la publicité de l'audience est aussi une garantie pour la défense et un principe démocratique »*.

● *M. Robert Badinter ne recevra pas les parents de Grégory Villemin.* — Dans une lettre adressée à Mᵉ Henri-René Garaud, l'avocat des parents de Grégory Villemin, M. Robert Badinter indique qu'il ne lui sera *« pas possible »* de recommander le recours au détecteur de mensonge. Le garde des sceaux ajoute : *« Il ne m'appartient pas, vous le comprendrez, d'inciter le juge d'instruction, maître de l'information dont il est saisi, à recourir à un procédé d'investigation que la loi française ne reconnaît pas et dont, au surplus, la fiabilité serait incertaine. »*

A propos de la demande d'entrevue que l'avocat de M. et Mᵐᵉ Villemin avait formulée auprès du garde des sceaux, le directeur des affaires criminelles et des grâces, M. Bruno Cotte, indique que *« respectueux de l'indépendance des juridictions, le ministre s'est donné pour règle de ne jamais recevoir les parties à une procédure en cours »*.

● *« Paris-Match » condamné pour diffamation.* — Pour un article paru dans *Paris-Match* du 6 avril 1984, mettant en cause M. Guy Debord, écrivain, dans l'affaire du meurtre de Gérard Lebovici, M. Daniel Filipacchi, directeur de l'hebdomadaire, a été condamné, jeudi 28 février, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris : pour diffamation et atteinte à la vie privée de M. Debord, il devra verser une amende de 5 000 francs et 10 000 francs de dommages-intérêts. Il devra également faire insérer à ses frais ce jugement dans trois publications.

Une manifestation de détenus au Havre

Les détenus de la maison d'arrêt du Havre ont manifesté, mercredi 27 février, dans la soirée, pour protester contre une fouille des cellules qui aurait eu lieu l'après-midi. Une demi-douzaine de détenus se sont infligé des coupures aux bras et ont été soignés sur place, précise la direction régionale de l'administration pénitentiaire. Les détenus, qui frappaient sur divers objets, n'ont cessé leur mouvement qu'après que la police eut été appelée en renfort. Mais elle n'a pas eu à intervenir. La maison d'arrêt du Havre compte près de deux cents détenus pour cent places.

● *Un Basque espagnol écroué à Bayonne.* — Un Basque espagnol, M. José Gabriel Urizar, a été inculpé, jeudi 28 février, de transport d'armes et de munitions. M. José Gabriel Urizar, qui était en outre porteur de faux papiers d'identité, a été écroué à la prison de Bayonne.

Il avait été arrêté la veille, près du village frontalier de Sare, par des douaniers enquêtant sur un trafic de bétail. Les douaniers ont découvert, non loin de l'endroit où ils l'ont interpellé, deux sacs à dos contenant deux pistolets mitrailleurs, deux pistolets automatiques et une grenade ; ces armes appartiendraient à un commando de l'ETA venu se réfugier en France. — *(Corresp.)*

● *Attentat contre le garage de la police à Bayonne.* — L'explosion d'une bombe a endommagé la façade du garage de la police de Bayonne aux premières heures du vendredi 1ᵉʳ mars. Cet attentat, qui coïncide avec la mort, il y a un an jour pour jour, d'un jeune militant basque français, Didier Lafitte, tué par un policier (*le Monde* du 2 mars 1984), laisse penser qu'il s'agit d'une action d'Iparretarrak.

● *Prison avec sursis pour trafic de cartes d'identité.* — Un secrétaire administratif de la préfecture de police, M. Roger Comme, trente-neuf ans, a été condamné, jeudi 28 février, par la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris à deux ans et six mois de prison avec sursis pour avoir délivré, au cours des années 1979 et 1982, plus de cent trente-quatre cartes d'identité françaises à des immigrés d'anciennes colonies ayant accédé à l'indépendance (*le Monde* du 25 janvier).

● *Echouement d'un navire français en Ecosse.* — Un navire-école de la marine nationale, la corvette *Panthère*, s'est échoué mercredi 27 février sur la côte ouest de l'Ecosse, avec une vingtaine de marins à son bord. La corvette, construite en 1982, appartient à l'Ecole navale et sert à l'entraînement des aspirants à la navigation côtière.

Poitiers « ville folle »

(Suite de la première page.)

Cela reste à démontrer, le témoin principal étant revenu, semble-t-il, sur ses dires. *« Il est cependant acquis,* nous a-t-on indiqué, *que c'est lui qui, dans les minutes qui ont suivi le décès de Nicole Berneron, avait voulu prendre le respirateur pour le vérifier avant qu'on ne s'y oppose. C'est la même personne enfin qui souhaite, à tout prix, ne pas apparaître dans cette affaire. »*

Comment M. Pierre Hovaere, juge d'instruction, accueillera-t-il ces témoignages qui pourraient éclairer d'un jour nouveau toute l'affaire ? En reviendra-t-on à ces rumeurs — démenties, en partie seulement, par le professeur Pierre Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation du CHU, — évoquant le recours de ce dernier à l'inversion des tuyaux (ou à d'autres « sabotages » du même type) comme procédé pédagogique destiné à tester les compétences de ses élèves ?

Tout cela ne va pas — on l'imagine aisément — sans susciter ici de nombreuses réactions. La direction du CHU garde pourtant un total sang-froid. *« Nous n'avons encore noté aucune baisse de fréquentation de l'établissement hospitalier,* indique cette dernière. *Il y a quelques réactions individuelles, bien sûr, mais pas énormément. Nos anesthésistes sont bien formés et nous préparons psychologiquement les malades. Nous leur expliquons, en particulier, qu'ils sont entièrement libres de quitter, s'ils le désirent, l'établissement. Mais nous n'avons enregistré aucun départ. Même en ORL. »*

JEAN-YVES NAU.

AÉRONAUTIQUE

● *Quatre avions français vendus aux États-Unis.* — La compagnie régionale américaine Simmons vient de commander quatre bimoteurs ATR-42, développés conjointement par les sociétés françaises Aérospatiale et italienne Aéritalia, pour livraison à partir du printemps 1987. Ce contrat, dont le montant exact n'a pas été précisé, devrait s'élever à quelque 26 millions de dollars. L'ATR-42 transporte quarante-huit passagers sur des courtes étapes. Simmons est une compagnie régionale qui a transporté plus de 370 000 passagers en 1984 à partir de vingt-trois villes dans l'Illinois, le Michigan, le Wisconsin et l'Ohio.

ENVIRONNEMENT

● *Greenpeace « libère » un cargo norvégien.* — Les militants de l'organisation internationale Greenpeace qui bloquaient depuis le 26 février un cargo chargé de 2 000 tonnes de plomb tetra-méthyle (produit anti détonant ajouté à l'essence) dans le port de Paimboeuf (Loire-Atlantique) ont levé leur blocus jeudi 28 février. Le canot pneumatique qui s'était arrimé au gouvernail du navire et le militant qui s'était installé dans la mâture ont regagné le rivage. Le cargo a immédiatement appareillé avec sa cargaison — venant de l'usine Kuhlmann, de Paimboeuf — pour l'Espagne et l'Afrique du Sud. Greenpeace a annoncé que d'autres actions contre l'essence au plomb seraient entreprises.

HISTOIRE D'UN LICENCIEMENT

Le laminoir

M. Serge Queva est venu raconter une histoire étonnante aux juges du conseil des prud'hommes de Mantes-la-Jolie. L'histoire de son licenciement en date du 15 octobre 1984.

A cinquante-cinq ans, M. Queva est le premier surpris de se retrouver devant un tribunal. Ouvrier embauché à l'âge de quatorze ans par la société Iton-Seine, aciérie installée à Bonnières-sur-Seine, promu maître de laminoir puis contremaître, il présente des états de service apparemment sans reproche. M. Queva aligne quelque quarante années de travail dans la même entreprise. Il n'a jamais fait l'objet du moindre avertissement. Il a tout du salarié modèle.

Or son employeur l'a mis à la porte en quelques jours parce que, selon lui, dans la nuit du 4 au 5 octobre 1984, la production de « ronds » de béton de son équipe a été de 192 tonnes, alors qu'elle aurait dû osciller entre 270 et 300 tonnes.

L'avocat de la société Iton-Seine, Mᵉ Loïc Martin, n'a pas pu éviter de reconnaître que *« fondamentalement ce dossier est délicat sur le plan humain »*. Mais il a tenu à préciser : *« Nul doute que M. Queva a commis une négligence grave ; nous sommes en guerre économique ; la priorité, c'est la productivité, qui précède la priorité sociale parce que, lorsqu'il n'y a pas de productivité, il n'y a pas de social ».*

Bref, le 5 octobre, la direction d'Iton-Seine déclenchait une enquête. Le 12, elle mettait à pied son contremaître. Le 15, elle le mettait dehors. Plus précisément, elle *« se trouvait, à regret, dans l'obligation de le licencier pour faute grave »*, indique Mᵉ Martin.

M. Queva, ouvrier modèle, responsable d'une production médiocre ? C'est une version que conteste énergiquement son avocat, Mᵉ Etienne Grumbach. En fait, M. Queva aurait surtout eu la mauvaise idée, après la mort d'un collègue déchiqueté par une machine, il y a trois ans, de présenter à la justice, *« un petit mot manuscrit »*, rédigé par un ingénieur, donnant l'ordre de ne pas respecter certaines consignes de sécurité afin de *« gagner du temps »*. Et ce *« petit mot »* a eu le malheur de faire condamner trois salariés. Un *« petit mot »* qui aurait laissé quelques traces...

Enquête contradictoire

C'est ainsi, selon Mᵉ Grumbach, que M. Queva, non syndiqué, mais aujourd'hui défendu par la CGT, a été *« licencié à deux ans de la retraite »*. *« On lui a mis toutes ses affaires dans un carton,* a raconté l'avocat. *On ne lui a même pas dit au revoir. Ni laissé dire au revoir... A quelqu'un qui a trimé toute sa vie depuis juin 1945 dans une seule entreprise ! »*, a conclu Mᵉ Grumbach.

Le conseil des prud'hommes a désigné, jeudi 28 février, deux conseillers pour faire une enquête contradictoire dans les locaux de la société Iton-Seine.

LAURENT GREILSAMER.

Trois membres du gouvernement aux obsèques des mineurs de Forbach

Les obsèques des vingt-deux mineurs tués le lundi 25 février dans la catastrophe de Forbach (Moselle) ont été célébrées vendredi 1ᵉʳ mars au Foyer Kreuzberg à Forbach. Le gouvernement était représenté par MM. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; Jean Laurain, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants ; et Martin Malvy, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie. M. Pierre Mauroy représentait la région Nord-Pas-de-Calais.

De nombreux responsables des centrales syndicales ont aussi assisté aux obsèques, dont notamment MM. Edmond Maire (CFDT), André Bergeron (FO), Jean Bornard (CFTC) et trois secrétaires nationaux de la CGT, MM. Gérard Alezard, Ernest Deiss et Alphonse Véronèse. M. André Lajoinie conduisait une délégation du PCF.

D'autre part, après FO, la Fédération nationale CGT du sous-sol s'est portée partie civile dans l'instruction ouverte après la catastrophe. Mˡˡᵉ Agnès Quantin, juge d'instruction à Sarreguemines, chargée du dossier, a délivré une commission rogatoire au SRPJ de Nancy et ordonné l'apposition de scellés sur les accès au lieu de l'explosion.

POINT DE VUE

Les hommes du fond

par GUSTAVE-NICOLAS FISCHER (*)

LE drame aux Houillères de Lorraine nous amène à nous interroger à nouveau sur le travail et plus précisément sur ce qu'on appelle les conditions de travail des mineurs. Car il reste pour beaucoup une réalité mal connue.

Si on peut le replacer dans l'évolution générale de nos sociétés industrielles, qui a apporté, à travers la mécanisation, un allégement considérable de la pénibilité, le travail de la mine reste, à bien des égards, un monde à part.

Tout d'abord, le mineur, c'est un homme qui descend tous les jours travailler dans un trou au fond de la terre. Il entre dans une cage qui l'emmène à une vitesse de 9 mètres à la seconde, à une profondeur de 1 000 mètres ; et là, il est plongé dans une ambiance mystérieuse de la nuit. Il rejoint son chantier par des galeries parfois longues de quelques kilomètres et se met à l'ouvrage.

Dans son travail, il entretient un rapport particulier avec les éléments naturels. Il affronte un matériau qui est la terre, à laquelle il arrache le charbon. Or affronter ces éléments ne peut s'inscrire totalement dans une rationalité industrielle stricte ; cette dernière s'exerce comme une volonté technologique d'éliminer l'aléatoire et de maîtriser le risque ; d'énormes progrès ont été accomplis dans ce sens.

Mais il reste que, dans le travail de la mine, l'intervention de la nature, en tant que système d'événements et d'incidents imprévus, fait que personne n'aura jamais toutes les variables en main.

Les progrès considérables dans le domaine de la sécurité ne mettent pas définitivement les travailleurs à l'abri du danger ; et les améliorations ne pourront être prises pour des garanties absolues, mais seulement pour des sécurités maximales.

D'ailleurs, les mineurs éprouvent quotidiennement le caractère ambigu des systèmes de sécurité : s'ils appliquaient strictement toutes les règles de sécurité, ils ne pourraient plus continuer à travailler. Tous les dispositifs dans ce domaine laisseront au travail son inquiétant mystère.

Bien sûr, la mine, aujourd'hui, ce n'est plus *Germinal* ; tout est mécanisé au fond, mais les mineurs doivent en permanence faire face à l'imprévu, et cet imprévu met parfois en péril leur propre vie.

Malgré cela, la fréquentation quotidienne du danger n'est pas spontanément admise par les intéressés. Et cela se comprend aisément : on ne peut pas penser tous les jours à tous les risques potentiels que l'on encourt, sinon on ne travaillerait plus et on ne vivrait plus.

A certains moments, cependant, un mineur vous confiera : *« Quand on descend, on ne sait jamais si on pourra encore remonter. »* Enfin, le travail de mineur reste, malgré la mécanisation, qui a beaucoup facilité les tâches, un travail dur.

Le paradoxe, ici, c'est que l'humain y a une dimension toute particulière. Elle se manifeste par un savoir-faire ouvrier, fait d'inventivité et de solidarité. Au fond de la mine, l'homme doit s'adapter aux conditions les plus difficiles ; et, ce qui est très frappant, c'est sa capacité de réadaptation permanente aux situations inédites et changeantes auxquelles il est confronté.

Par ailleurs, malgré le travail difficile, la plupart des mineurs restent attachés à leur labeur par des attitudes sociales, comme la camaraderie, la cohésion du groupe, qui prennent ici une importance considérable, comme si le côté inhumain de ce travail leur avait forgé une autre humanité.

(*) Professeur, directeur des sciences sociales du travail, université de Metz.

UN PROJET DE TRANSMISSION DU PATRONYME

Les noms accolés du père et de la mère pour chaque enfant

« L'enfant est le fruit de deux individus et sa double origine doit se retrouver dans son nom, que cet enfant soit légitime ou naturel », a déclaré Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, devant l'Institut socialiste d'études et de recherche à Paris. Mme Roudy s'est clairement prononcée en faveur d'un double nom permettent à la mère et au père de transmettre leur patronyme, soit en les accolant, soit – lorsqu'ils ont déjà des noms doubles – en prenant, chacun, un de leur nom.

En ce qui concerne l'usage du nom pour les femmes, la ministre a rappelé : *« Tout citoyen ne peut porter d'autre nom que son nom de naissance. Les organismes privés et publics ont trop souvent tendance à se réfugier derrière l'usage pour opposer, à une femme mariée, un refus lorsqu'elle désire être désignée sous son nom de naissance. Cette loi est ancienne (1794), mais elle n'a pas été changée. »* Les services de Mme Roudy en collaboration avec le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, étudient la rédaction d'une nouvelle circulaire pour rappeler aux administrations l'existence de cette loi et pour leur demander d'enlever de leurs formulaires *« toutes les appelations susceptibles de porter atteinte au respect de la vie privée qui ne se révéleraient pas nécessaires à la déermination des droits et avantages des intéressés »*. Autrement dit, de s'abstenir d'utiliser des formules telles que *« veuve »*, *« épouse »*, ou *« divorcée »* lorsqu'elles ne sont pas indispensables.

Depuis des années

Pour la transmission du nom, la législation française se trouve être en deçà de la résolution nº 37 du 27 septembre 1978 du conseil des ministres de l'Europe qui a décidé de *« réglementer le nom de famille des époux, de manière à éviter que l'un ne soit obligé par la loi de modifier son nom de famille pour adopter celui de l'autre »*. La résolution propose d'offrir le libre choix aux époux entre différentes formules ou d'imposer *« un nom de famille par l'addition des noms de famille des deux époux »*.

Cela fait des années que l'on parle en France de modifier le code civil pour rétablir plus d'équilibre entre les parents dans la transmission du nom, et Mme Françoise Giroud, alors secrétaire à la condition féminine, avait déjà imaginé un système sur le nom double. De nombreuses propositions de loi ont été déposées à l'Assemblée nationale et au Sénat par l'opposition et par la majorité.

A l'arrivée de la gauche au pouvoir, on pouvait penser qu'un projet de loi serait rapidement proposé. Outre le désir évident de Mme Roudy, la déclaration de M. François Mitterrand, en date du 8 mars 1982, allait dans le même sens : *« Bien que des progrès aient été réalisés, et se soient traduits, depuis vingt ans, par plusieurs réformes du code civil, il reste à les parachever dans quelques domaines, comme la gestion des biens communs, la gestion des biens propres et la transmission du nom »*, avait-il dit.

A petits pas

La diversité des propositions de loi, quant à leur origine politique, pouvait laisser penser que peu d'obstacles surgiraient face à ce projet. En réalité, s'il se dégage un grand désir de faire évoluer le mode de transmission du nom, on découvre une très grande divergence dans les formules proposées. Ainsi, si M. Jean-Louis Masson (RPR) préfère que les époux choisissent comme nom de famille le nom de la femme ou du mari, d'autres souhaitent que l'enfant porte le nom de ses deux parents.

La proposition de Me Colette Auger, présentée et discutée à l'Institut socialiste d'études et de recherches, va dans ce sens. Mme Auger suggère que, le jour du mariage ou à la naissance du premier enfant, les époux choisissent d'accoler, dans l'ordre qu'ils déterminent, le nom de chacun d'eux ou l'un de leurs noms s'il s'agit d'un nom double (paternel et maternel). Si les avantages d'une telle formule sont évidents pour l'enfant, celle-ci soulève tout de même une critique, notamment de la part des futurs grands-parents qui préféreraient que la loi désigne lequel de leurs noms sera donné aux enfants. Dans le premier cas, en effet, lorsqu'un M. Louis-Bertrand épouserait une Mlle Martin-Dupont, les époux auraient le choix de transmettre à leurs enfants un des quatre noms suivants : Louis-Martin, Louis-Dupont, Bertrand-Martin, ou Bertrand-Dupont. Dans le deuxième cas, il est souvent suggéré que les femmes transmettent à leur fille le nom de leur mère, et les maris à leur fils celui de leur père. Si cette proposition a l'avantage de prévenir les querelles, elle comporte l'inconvénient de faire porter aux enfants d'un même lit des noms différents suivant leur sexe.

Face à cette diversité de propositions, le gouvernement a préféré aller lentement. D'autant que cette réforme du nom devait faire partie d'une réforme, plus vaste, du code civil. Mme Roudy, échaudée par l'accueil réservé à son projet de loi anti-sexiste (qui répondait à une demande de nombreuses femmes et se conformait aux promesses du candidat Mitterrand), avance à petits pas, même si elle souhaite pouvoir annoncer très rapidement que le gouvernement s'est enfin prononcé en faveur d'un projet de loi sur ce sujet. Si possible avant la conférence de Nairobi (Kenya) qui marquera en juillet prochain la fin de la décennie de la femme décidée par l'ONU.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

A L'ÉTRANGER

Les modèles étrangers pour la transmission du nom ne manquent pas. Au Québec, par exemple, hommes et femmes conservent l'usage de leur nom après le mariage. Lorsqu'un enfant naît, deux possibilités s'offrent au couple : l'une consiste à donner le nom d'un des deux parents, l'autre permet de former un patronyme à partir du nom de la mère et de celui du père. Lorsque ces derniers ont chacun un nom double, ils choisissent deux noms sur les quatre afin d'éviter des patronymes qui s'allongent démesurément.

En Allemagne fédérale, en Autriche et en Suisse, les futurs mariés décident si leur nom d'époux sera celui de l'homme, de la femme, ou bien encore un nom formé à partir des deux noms accolés. C'est ce nouveau nom qui est transmis aux enfants.

Le code de la famille soviétique permet au mari et à la femme de conserver leur patronyme, ou bien de choisir un des deux noms. Si chacun a décidé de garder son nom, le jour du mariage, les époux doivent décider du nom (celui du père ou de la mère) qui sera transmis aux enfants.

La procréation artificielle

L'ORDRE DES MÉDECINS CONDAMNE LES PRÊTS D'UTÉRUS

Le conseil de l'ordre des médecins estime, dans un communiqué publié jeudi 28 février, que *« le fait de produire sciemment un enfant qui aura deux mères est une entreprise hasardeuse, qui comporte le risque de complications psychologique graves et de difficultés juridiques insolubles pour le moment »*. Le prêt d'utérus, ajoute l'ordre, *« consiste à programmer une cession illicite d'enfants, même si l'abandon se présente comme une cession charitable »*. Il souligne qu'*« il est plus inadmissible encore que l'opération comporte des clauses financières »*. Le bureau du conseil national déclare enfin que le médecin qui accepte de pratiquer cet acte *« prend une lourde responsabilité personnelle s'étendant aux conséquences éventuellement fâcheuses de son intervention »*.

LA LOI SUPPRIMANT L'ANONYMAT DES DONNEURS DE SPERME EST ENTRÉE EN VIGUEUR EN SUÈDE

Après plus d'un an de débats, la loi rendant obligatoire que tout don de sperme porte une étiquette au nom du donneur est entrée en vigueur vendredi 1er mars. Cette loi, la première du genre en Europe, donne le droit à l'enfant engendré par l'insémination artificielle de connaître, une fois parvenu à l'âge de dix-huit ans, le nom de son père biologique. Elle conseille entre-temps aux parents de dire le plus tôt possible à l'enfant la vérité sur ses origines.

Le texte a été adopté à une écrasante majorité. Les donneurs de sperme, les couples sans enfants et certains médecins avaient fait campagne contre cette loi, craignant qu'elle ne réduise le nombre des donneurs de sperme.

LES MÈRES PORTEUSES INTERDITES D'ASSOCIATION

L'Association des mères porteuses les Cigognes formée en janvier sur la suggestion du docteur Geller président du Centre d'exploitation fonctionnelle et d'étude de la reproduction (CEFER) à Marseille ne pourra pas être inscrite au registre des associations. Ainsi en a décidé le préfet de la région d'Alsace et préfet du Bas-Rhin, M. Christian Dablanc.

En Alsace et en Moselle, où on ignore la loi de 1901 (les trois départements faisant à l'époque partie de l'empire allemand) le préfet a le droit de s'opposer à la création d'une association. L'article 61 de la loi de 1908 de l'empire allemand envisage quatre cas de figure : le caractère illicite de l'association, son caractère politique, son caractère social-politique ou son caractère religieux. M. Dablanc a retenu le caractère illicite de l'association et pour cela il s'appuie sur l'article 353 du code pénal qui condamne : *« quiconque aura, dans un esprit de lucre, provoqué les parents ou l'un d'eux à abandonner leur enfant né ou à naître »*.

Les Cigognes peuvent tenter un recours devant le tribunal administratif.

Création d'un réseau télématique de détection de certaines épidémies

Le premier réseau épidémiologique français vient de naître. Il permettra — grâce à la télématique — de mieux connaître la fréquence et la répartition des maladies. Les animateurs de ce réseau ont rendu publics, vendredi 1er mars, à Paris, les résultats d'une « expérience-pilote » sur quatre maladies transmissibles. Cette expérience, à laquelle ont collaboré une centaine de médecins généralistes volontaires, répartis sur l'ensemble du territoire, constitue une véritable première.

« En France, l'épidémiologie académique est très développée. Il n'en va pas de même avec l'épidémiologie d'intervention », estime le professeur Alain-Jacques Valleron, directeur de l'unité de recherches biomathématiques et biostatistiques de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), unité maître d'œuvre de ce projet (1). C'est à partir de ce constat de carence et d'une expérience acquise au travers d'un réseau postal de surveillance de la grippe que cette initiative a vu le jour. Elle associe, depuis plusieurs mois, une centaine de médecins généralistes volontaires déjà équipés de système télématique (Minitel), qui se sont engagés à « alerter » le laboratoire parisien, dès lors qu'ils portaient un diagnostic de maladie transmissible.

La première étude concernait la rougeole, l'hépatite (présumée virale), les infections génitales (urétrites) de l'homme et les syndromes grippaux. Les résultats préliminaires donnent une photographie — souvent inédite — de la réalité pathologique française. *« Sur 3000 cas de syndromes grippaux*, explique le professeur Valleron, *nous avons identifié trois pics d'âge « à risques » : quinze ans trente-cinq ans et soixante ans. Contrairement à une idée souvent répandue, nous avons établi que moins de 10 % des sujets concernés par les syndromes grippaux ont plus de soixante-dix ans. En ce qui concerne les urétrites masculines, sur 160 cas, nous trouvons une fréquence parfaitement égale de vingt jusqu'à cinquante-cinq ans. Aucun cas après, mais, en revanche, deux cas ont été diagnostiqués chez des enfants »*.

Pour l'heure, seuls l'âge et le sexe des malades sont notés et le diagnostic n'est porté que sur des arguments cliniques. *« Enregistrer ces diagnostics à partir d'examens de laboratoire*, explique le professeur Valleron, *nous obligerait à établir un fichier, ce qui ressort des activités de la Commission nationale informatique et libertés. »*

Quel intérêt les médecins généralistes (ils seront bientôt 500 à collaborer) peuvent-ils trouver dans la participation à un tel réseau ? *« Ce système ne peut fonctionner que si nous assurons un retour de l'information. Notre objectif*, explique le professeur Valleron, *ne se résume pas à la surveillance de maladies transmissibles. Nous voulons établir un échange téléinformatif entre les différents partenaires, les directions départementales de l'action sanitaire et sociale, les centres de référence de l'Organisation mondiale de la santé, les services de santé aux frontières, etc. »*

Des *« alertes épidémiologiques »* pourront ainsi être déclenchées face à des phénomènes épidémiques — mineurs ou majeurs — sur lesquels on demeure aujourd'hui souvent sans informations immédiatement disponibles et, partant, sans moyens d'action immédiatement efficaces.

JEAN-YVES NAU.

(1) Sont aussi associés, l'université de Paris-7 et la direction générale de la santé. Les professions de santé concernées par l'épidémiologie pourront avec intérêt se rapporter à l'ouvrage *l'Epidémiologie sans peine*, de Marcel Goldberg, Editions médicales Roland Bettex, Lausanne (Suisse).

UN CONSTAT DU CNRS

Les chercheurs hésitent à quitter leurs laboratoires pour les entreprises

Les chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) quittent toujours aussi difficilement leurs laboratoires pour aller travailler — pour une durée limitée ou non — dans les entreprises : depuis trois ans, trente-cinq à quarante personnes seulement franchissent chaque année ce pas, bien que la demande des industriels soit deux fois et demie plus importante. Un très léger mieux a été observé en 1984, mais il ne suffit pas à réconforter le directeur de la valorisation et des applications de la recherche (DVAR), M. Jean-Jacques Duby, qui considère cette trop faible mobilité comme sa *« bête noire »*.

Cet *« échec »*, selon M. Duby, ne doit pas masquer le fait que depuis qu'a été créée la DVAR, il y a près de deux ans, tous les autres *« indicateurs numériques de valorisation »* ont doublé. Le nombre de brevets déposés par les équipes du CNRS est passé de 71 en 1982 à 134 en 1984 ; celui des licences ou des cessions de licence, de 38 à 63 ; le montant des contrats CNRS-entreprises, de 9,6 à 30,8 millions de francs, etc. La palme de la plus forte contribution aux efforts de valorisation revient aux chimistes ; celle du plus fort taux de croissance en ce domaine, aux spécialistes des sciences de la vie.

Le CNRS mène, depuis 1982, une véritable politique d'ouverture vers l'industrie. Signe des temps, son style a changé pour devenir plus agressif en matière de promotion : un stand CNRS a été installé en décembre dernier à l'aéroport d'Orly et un « film publicitaire » a été récemment réalisé pour vanter les mérites de l'organisme auprès des entreprises, et particulièrement des PMI.

Au-delà de ces actions ponctuelles et spectaculaires, M. Duby a pris, notamment en 1984, diverses mesures offrants, aux chercheurs et aux responsables industriels qui veulent travailler de concert, une *« multitude de solutions »*: Les formalités administratives relatives aux contrats de collaboration ont par exemple été simplifiées, de même qu'ont été *« déconcentrés »* certains contrats qui peuvent maitenant être signés par les responsables régionaux, sans remonter au siège parisien. Les laboratoires seront désormais — comme l'étaient déjà les chercheurs, — financièrement intéressés lorsqu'ils prendront des brevets, puisqu'ils toucheront des redevances.

Mais le CNRS s'engage aussi — comme son nouveau statut le lui permet — dans la création d'entreprises. Après s'être doté de deux filiales, il est maintenant sur le point de devenir actionnaire (aux côtés d'une société industrielle, d'organismes publics (1) et de deux fonds de capital-risque) d'une PMI d'ingénierie et de conseil dans le secteur des instruments de mesure, Metronic Ingénierie.

ELISABETH GORDON.

(1) Les actionnaires de cette société sont Alsthom-Atlantique, le Laboratoire national d'essai, le CETIM, et une PMI (Technomesure) et Sofiparil.

Six nouvelles galaxies découvertes

Six nouvelles galaxies (groupes de milliards d'étoiles) rayonnant fortement dans l'infrarouge ont été découvertes par un groupe de chercheurs américains de l'université Cornell, du California Institute of Technology et du Jet Propulsion Laboratory placés sous la direction de M. James Houck. Dans une note publiée dans le dernier numéro de la revue *Astrophysical Journal Letters*, cette équipe précise que ces galaxies, des centaines de fois plus brillantes que la Voie lactée, seraient distantes de la Terre d'environ deux ou trois milliards d'années lumières (1). Pour intéressante qu'elle soit, cette découverte n'est pas cependant la première du genre. Deux galaxies de ce type ont déjà été identifiées au cours des derniers mois, en particulier celle connue sous le nom de ARP-220.

Ces objets, dont l'étude a pu être faite à partir d'observations effectuées par le satellite d'astronomie infra-rouge IRAS et par les installations de l'observatoire du mont Palomar, émettraient de 30 à 500 fois plus d'énergie en infrarouge qu'en lumière visible. Les autres galaxies rayonnent dans tout le spectre des gammes d'ondes (visible, infrarouge, etc.). Bien qu'il faille attendre de nouvelles études pour déterminer avec exactitude la nature de cette émission, les astronomes pensent qu'elle pourrait être due soit à un quasar (un objet qui a la taille d'une étoile mais qui émet autant qu'une galaxie) enseveli dans un nuage de poussières, soit à la collision de galaxies, soit enfin à des « sursauts » de formation d'étoiles.

(1) Une année lumière égale 10 000 milliards de kilomètres environ.

EN BREF

M. Chevenement : les militaires et les enseignants n'ont pas de raison de s'ignorer

« L'éducation et l'armée doivent cesser de se tourner le dos pour, au contraire, échanger, dialoguer, se comprendre », déclare M. Jean-Pierre Chevènement dans un entretien à l'AFP. Le ministre de l'éducation nationale estime qu'il existe *« un défaut de communication, une méconnaissance réciproque de deux mondes qui n'ont pas de raison de s'ignorer et qui, au contraire, auraient tout à gagner à mieux se connaître et à s'ouvrir l'un à l'autre »*.

M. Chevènement se félicite du protocole signé en 1982 entre MM. Hernu et Savary dans le but de *« favoriser une meilleure perception de la finalité de la défense et du service national »* (*le Monde* du 25 septembre 1982. Il considère que la coopération défense-éducation a encore de beaux jours devant elle : *« au cours de l'année qui vient, nos deux ministères mettront l'accent sur trois thèmes : le contenu de l'éducation civique, l'intégration dans la nation des enfants d'immigrés dits de le deuxième génération et qui sont destinés à rester en France (...) et, enfin, la lutte contre l'illetrisme, qui est l'analphabétisme des pays développés »*.

Evoquant l'anti-militarisme qui subsiste encore chez quelques enseignants, M. Chevènement considère que *« comme sur bien des sujets, l'action du gouvernement de gauche a fait évoluer les mentalités »*.

● HANDBALL : *championnat du monde.* — Battue par l'Espagne (30-22), jeudi 28 février, à Tonsberg (Norvège), l'équipe de France termine à la sixième et dernière place de son groupe au championnat du monde B. L'Union soviétique et la RDA disputeront la finale, dimanche 3 mars, et accéderont l'an prochain au groupe A, en compagnie de la Tchécoslovaquie, de l'Espagne, de la Pologne et de la Hongrie. La France est reléguée dans le groupe C avec les Pays-Bas, l'Italie, le Congo, le Koweït et Israël.

Une campagne nationale : « En forme jusqu'au bout des dents »

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la soloidarité nationale a lancé jeudi 28 février une campagne nationale d'information destinée à améliorer l'hygiène bucco-dentaire. Sur le thème *« en forme jusqu'au bout des dents »*, le Comité français d'éducation pour la santé va mener cette campagne à l'aide de spots télévisés, de dessins animés, de dépiants et d'affiches représentants un petit personnage, « Brossissimo ».

Actuellement, huit enfants sur dix âgés de cinq ans à neuf ans ont des dents cariés. En 1984, quarante millions de brosses à dent ont été vendues en France. Un chiffre insuffisant puisque, pour un pays de cinquante cinq millions d'habitants, et selon les standards de consommation des pays nordiques, ce sont deux millions de brosses à dents qui devraient être utilisées chaque année.

D'autre part, après avoir rappelé les facultés du fluor à prévenir les caries, Mme Dufoix a annoncé la signature, le 28 février, d'un arrêté autorisant la vente de sel de table fluoré dès la rentrée prochaine.

● *La composition du conseil supérieur de la recherche.* — Au cours de leur première réunion, jeudi 28 février, les nouveaux membres du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT) ont, à l'unanimité, reconduit dans ses fonctions de vice-président M. François Kourilsky, directeur du centre d'immunologie CNRS-INSERM à Marseille-Luminy. Le CSRT est présidé par le ministre de la recherche, qui le consulte pour tous les grands choix de la politique scientifique et technologique du gouvernement. Sur ses quarante membres, il compte, comme auparavant, cinq personnalités régionales, parmi lesquelles figurent désormais MM. Edgar Faure, président de la région Franche-Comté, et Noël Josèphe, président de la région Nord-Pas-de-Calais. Parmi les sept représentants de l'industrie, on compte aussi de nouveaux venus, comme MM. Albert Grosseau (CNPF), Yves Farge (Pechiney), Pierre Mainguy (BSN) et Mme Yoanna Dimo (CFP).

L'industrie pharmaceutique participera au financement de la recherche publique

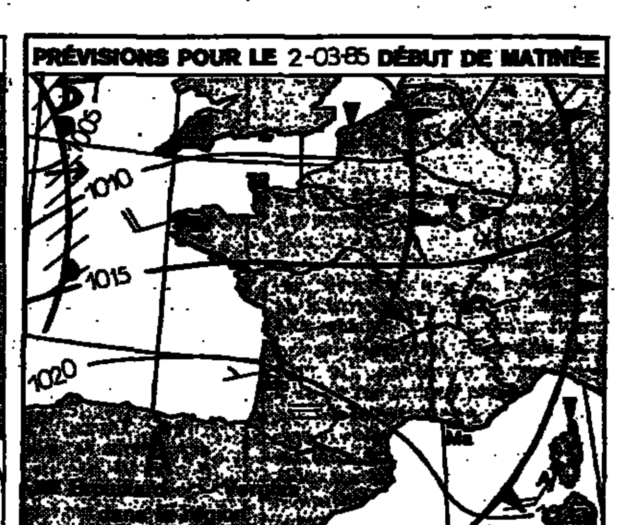
Créé par l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et par le SNIP (Syndicat national de l'industrie pharmaceutique), un comité paritaire médicament a été mis en place jeudi 28 février. Ce comité, destiné à intensifier la collaboration entre chercheurs et industriels, aura pour mission *« d'amplifier les échanges et la coopération scientifique et d'initier les actions communes à entreprendre dans le domaine des médicaments »*.

Cette lune de miel entre l'industrie pharmaceutique et la recherche publique a déjà commencé puisqu'en 1984, soixante-treize contrats de recherches avaient été signés par l'INSERN et quelque quarante-six laboratoires pharmaceutiques différents. Ces « contrats de partenariat » prévoient que l'INSERM sera rétribué par un système de redevance à chaque fois qu'un nouveau médicament sera mis sur le marché.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 01 MARS 85 A 0 h G.M.T.


PRÉVISIONS POUR LE 2-03-85 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 1er mars à 0 heure et le samedi 2 mars à 24 heures.

Le flux perturbé d'Ouest se maintenant, les perturbations atlantiques se succèdent sur nos régions.

Samedi, en matinée, le temps couvert et pluvieux affectera encore les régions du sud des Alpes à la Corse en donnant de la neige au-dessus de 800 à 1 000 mètres. Sur les régions du nord et de l'est, le caractère instable du temps ira en s'atténuant en donnant encore quelques averses. Ailleurs, le ciel sera souvent nuageux dans le Sud-Ouest.

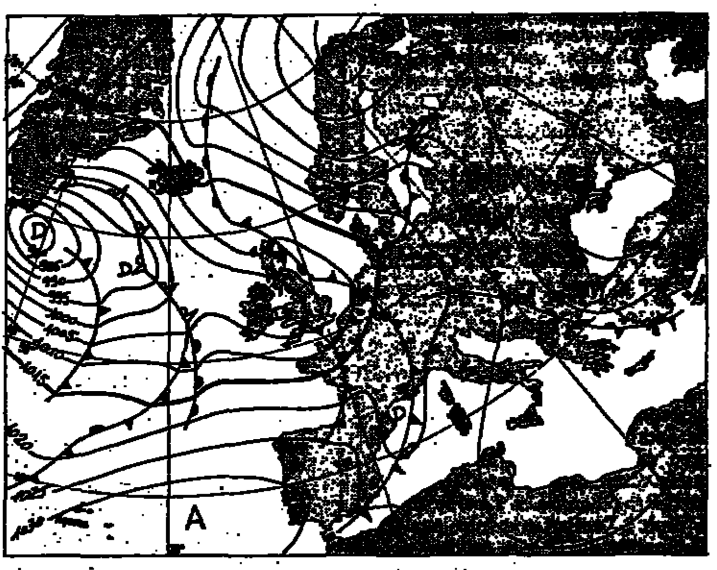
Avec l'arrivée d'une nouvelle zone de mauvais temps en milieu de journée sur les côtes atlantiques, les pluies reprendront pour toucher en soirée les régions de la Normandie aux Pyrénées. A l'avant, sur les régions de l'est, quelques éclaircies auront eu le temps de se développer au cours de l'après-midi. Les températures minimales seront de l'ordre de 3 à 5 degrés du nord au sud, et les maximales avoisineront 9 à 12 degrés, voire jusqu'à 16 degrés dans le Sud-Ouest. Le mistral se lèvera, tandis qu'ailleurs le vent d'ouest restera faible à modéré, mais se renforçant sur les régions atlantiques.

Dimanche, La perturbation achèvera de traverser d'ouest en est nos régions, donnant un temps couvert et pluvieux sur la moitié est de la France. A l'arrière, le temps sera plus instable que la veille et les averses fréquentes.

Les températures seront assez stables, et le vent de sud-ouest à ouest modéré.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le vendredi 1er mars à 7 heures, de 1016,6 millibars, soit 762,5 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 2 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours *de la journée du 28 février* ; le second, le minimum de la nuit du 28 février au 1er mars : Ajaccio, 15 et 6 degrés; Biarritz, 20 et 9; Bordeaux, 18 et 9; Bourges, 15 et 4; Brest, 16 et 7; Caen, 13 et 4; Cherbourg, 12 et 5; Clermont-Ferrand, 16 et 5; Dijon, 14 et – 3; *Grenoble-St-M.-H.*, 15 et 0; Grenoble-St-Geoirs, 14 et 2; Lille, 5 et –1; Lyon, 15 et 6; Marseille-Marignane, 16 et 9; Nancy, 11 et – 4; Nantes, 17 et 7; Nice-Côte d'Azur, 14 et 8; Paris-Montsouris, 10 et 2; Paris-Orly, 10 et 2; Pau, 22 et 10; Perpignan, 13 et 10; Rennes, 14 et 7; Strasbourg, 8 et –2; Tours, 13 et 5; Toulouse, 16 et 10; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 3 et –1; Athènes, 8 et 6; Berlin, 1 et 0; Bonn, 3 et 0; Bruxelles, 2 et 0; Le Caire, 17 et 7; îles Canaries, 24 et 19; Copenhague, 1 et – 1; Dakar, 24 et 19; Djerba, 16 et 6; Genève, 9 et – 3; Istanbul, 0 et –5; Jérusalem, 8 et 1; Lisbonne, 15 et 9; Londres, 8 et 2; Luxembourg, 10 et 1; Madrid, 16 et 10; Montréal, –7 et –16; Moscou, –1 et –11; Nairobi, 27 et 14; New-York, 6 et – 5; Palma-de-Majorque, 16 et 5; Rio-de-Janeiro, 28 et 21; Rome, 16 et 9; Stockholm, 1 et –2; Tozeur, 21 et 9; Tunis, 19 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 28 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : (n.c.)-245; Arèches-Beaufort : 60-200; Notre-Dame-de-Bellecombe : 30-60; Bonneval-sur-Arc : 30-95; Carroz-d'Araches : 60-140; Chamonix : 40-350; La Chapelle-d'Abondance : 60-95; Châtel : 70-175; La Clusaz : 45-190; Combloux : 30-120; Les Contamines-Montjoie : 20-250; Le Corbier : 35-65; Courchevel : 110-140; Crest-Voland : 40-130; Flaine : 170-330; Flumet : 50-80; Les Gets : 60-120; Le Grand-Bornand : 25-115; Les Houches : 15-80; Megève : 50-130; Les Menuires : 50-150; Méribel : 45-140; Morzine-Avoriaz : 60-200; Peisey-Nancroix : 50-130; La Grande-Plagne : 100-220; Pralognan-La Vanoise : 50-90; Praz-sur-Arly : 45-90; La Rosière : 95-155; Saint-François-Longchamp : 50-100; Saint-Gervais-Le Bettex : 60-140; Samoëns : 60-160; Thollon-les-Mémises : 75-110; Tignes « Espace Killy » : 100-160; La Toussuire : 45-70; Val-Cenis : 20-100; Val-d'Isère : 70-160; Valloire-Galibier : 10-90; Valmorel : 80-120; Val-Thorens : 150-250.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 105-320; Auris-en-Oisans : 20-80; Autrans : 15-60; Le Collet-d'Allevard : 30-65; Les Deux-Alpes : 35-200; Les Sept-Laux : 30-80; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 35-60.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 85-150; Auron : 70-170; Beuil : 30-60; La Colmiane-Valdeblore : 35-45; La Foux-d'Allos : 50-110; Isola-2000 : 85-140; Montgenèvre : 60-150; Orcières-Merlette : 55-155; Les Orres : 50-150; Pra-Loup : 40-150; Risoul-1850 : 60-140; Le Sauze : 50-160; Serre-Chevalier : 20-140; Superdévoluy : 20-160; Valberg : 60-70; Vars : 65-85.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 15-55; Les Angles : 10-50; Ax-les-Thermes : 20-70; Barèges : 10-130; Cauterets-Lys : 50-180; Gourette : 5-180; Luchon-Superbagnères : 15-80; La Mongie : 30-80; Saint-Lary-Soulan : 5-60.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 15-60; Super-Besse : 5-40; Super-Lioran : 20-40.

JURA

Métabief : 10-30; Les Rousses : 20-60.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

TROISIÈME AGE

SOCIOLOGIE ET GÉRONTOLOGIE. — Le Centre international de gérontologie sociale (CIGS) vient de rééditer une sélection des documents préparatoires à l'assemblée mondiale sur le vieillissement organisée par les Nations unies à Vienne du 26 juillet au 6 août 1982. Le chapitre consacré à la démographie est illustré de nombreux tableaux. Sont traités ensuite les problèmes liés au développement, aux migrations, à la famille, à la protection sociale, au logement et à l'environnement. Ces documents existent en français, anglais et espagnol.

Dans sa collection « Les personnes âgées dans le monde », le CIGS publie également des monographies concernant le Japon, le Portugal, le Grande-Bretagne, l'Australie, le Costa-Rica, la Pologne et le Nigéria.

★ CIGS, 91, rue Jouffroy, 75017 Paris. Tél. : (1) 766-52-30.

VIE QUOTIDIENNE

LES PARISIENS STATIONNENT DE PLUS EN PLUS ILLICITEMENT

2,8 % seulement des automobilistes qui stationnent irrégulièrement dans Paris risquent de se faire punir, si l'on en croit M. Raoul Moreau, qui a présenté, le 28 février, au comité économique et *social d'Ile-de-France* un rapport pessimiste sur le stationnement dans la capitale.

De 1973 à 1984, le nombre des places de stationnement payant sur la voie publique a été multiplié par 4,5. Mais le sens civique des automobilistes s'est beaucoup dégradé : ils étaient 70 % à respecter les règles du stationnement payant en 1979 et 54 % en 1983. La répression diminuant, il n'est donc pas étonnant que le stationnement illicite se développe. Un matin de 1977, les services de la préfecture de police comptabilisaient 59 000 voitures en infraction. Le score atteignait 90 000 un après-midi témoin de 1982.

55 % des automobilistes en contravention ne respectent pas les interdictions de stationner. 16 % sont garés sur un trottoir. 11 % en double file, 6 % à un carrefour, 5 % sur un passage piétonnier et 2 % dans un couloir ou à un arrêt de bus.

M. Moreau préconise pour enrayer cette dégradation d'augmenter le tarif des amendes, qui date de 1980, et de l'indexer. Il souhaite un recours accru à la *fourrière et une répression* renforcée par le personnel municipal de Paris.

ÉCHECS

KASPAROV VEUT DES ASSURANCES CONCERNANT LE NOUVEAU MATCH DU CHAMPIONNAT DU MONDE

Dans une interview donnée l'agence yougoslave Tanyoug, le grand maître soviétique Garry Kasparov a fait part de ses exigences en ce qui concerne le nouveau match du championnat du monde, qui doit se dérouler en septembre. *« Les règles de la prochaine rencontre des prétendants doivent être définies avant le mois de mai »*, a-t-il déclaré, ajoutant que *« toute autre solution et tout retard dans l'adoption de nouvelles règles pourraient provoquer d'autres scandales »*.

D'autre part, le jeune grandmaître a affirmé n'avoir jamais discuté avec Karpov d'une éventuelle interruption du championnat du monde. *« Cette idée ne m'a même pas effleuré, car il n'y avait aucune raison pour cela. »* Il a reconnu toutefois *« avoir été surpris »* par les visites qu'il a reçues durant le match et les propositions qui lui ont été faites, *« au nom de Karpov »*, par le principal arbitre, M. Svetozar Gligoric, et M. Florencio Campomanes, président de la FIDE. *« Il ne faudrait peut-être plus revenir sur cette affaire, mais il ne faut pas non plus que cela se reproduise »*, a conclu Garry Kasparov, annonçant qu'il avait reçu l'offre de l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* de disputer un match avec le grand maître allemand Robert Huebner.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XII

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 2 mars

PARIS

Nouveau Drouot, 14 heures : meubles, tapis, archéologie.

ILE-DE-FRANCE

Joigny, 14 heures : livres.

EN PROVINCE

Chalon-sur-Saône, 10 heures : argenterie, bijoux, bibelots ; 14 h 30 : objets d'art, meubles, tapis, tableaux ; **La Flèche (72)**, 14 heures : carte postales ; **Laval (53)**, 14 heures : faïences, bijoux, bronzes, papiers ; *Le Havre, 14 h 30 :* archéologie ; **Lyon**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Marseille-Cantini**, 14 h 30 : objets d'art, argenterie, bijoux, tableaux, meubles ; **Megève** (hôtel du Mont-Blanc), 17 h 30 : tableaux modernes ; **Troo (41)** Le Clos des Forges, *14 h 30 :* mobilier d'une propriété.

Dimanche 3 mars

EN PROVINCE

Bernay (27), 14 heures : meubles, bronzes, céramiques, tableaux, argenterie ; **Enghien**, 14 heures : atelier Ismaël de la Serna ; **Fontainebleau**, 14 heures : objets d'art, meubles, bijoux, argenterie, tableaux ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tapis d'Orient ; **Lyons-la-Forêt (27)**, *14 heures* : tableaux, argenterie, bijoux, objets d'art, meubles ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : archéologie ; **Sens**, 14 h 30 : bibelots, bijoux, argenterie, tableaux, meubles ; **Versailles-Chevau-Légers**, 15 heures : tapis d'Orient ; **Versailles (Palais des Congrès)**, 14 heures : tableaux anciens, meubles, objets d'art ; **Charleville**, 14 heures : armes, meubles, tableaux, bibelots ; **Epernay**, 14 heures : gravures, tableaux, objets d'art ; **Reims**, 14 h 30 : atelier Serge Kislakoff ; **Rochefort-sur-Mer**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux, argenterie ; **Semur-en-Auxois**, 14 heures : tableaux anciens, tableaux modernes, bibelots, meubles.

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉ ET DE BROCANTE

Angers (dimanche seulement) ; **Brest**, **Gretz-Armainvilliers (77)**, bourse aux armes ; **Vélizy-II** et **Vernon**.

FOIRES ET SALONS DU MOIS DE MARS

Vélizy-II, jusqu'au 9 mars ; **Brest**, 1er au 4 mars ; **Vernon**, 2-4 mars ; **Gretz-Armainvilliers**, 3 mars : bourse aux armes ; **Melun**, 7-10 mars, deuxième Salon du livre ; **Chatou**, 8-17 mars ; **Vertou (44)**, 14-17 mars ; **Paris** (quai d'Austerlitz), 14-24 mars : deuxième Salon de l'érotisme ; **Paris** (musée Jacquemart-André), 15-31 mars ; **Marseille**, 22 mars-1er avril ; **Conflans-Jarny**, (54), 22-24 mars ; **Guémené (44)**, 22-24 mars ; **Samois-sur-Seine (77)**, 31 mars.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 1er mars 1985 :

DES DÉCRETS

● Du 27 février 1985 relatifs au régime d'assurance vieillesse complémentaire des chirurgiens-dentistes et au régime d'assurance invalidité-décès des chirurgiens-dentistes.

● Du 28 février 1985 portant désignation de personnalités appelées à siéger dans les secteurs du Conseil économique et social.

DES ARRÊTÉS

● Du 26 février 1985 portant convocation des électeurs pour l'élection des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger.

● Du 23 janvier 1985 portant approbation de dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

DES LISTES

● Des élèves de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1984.

● Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'école supérieure de commerce de Lyon.

SCIENCES

MESURES POUR MESURES. — De nos jours, tout se mesure : la couleur d'un textile ou le goût d'un aliment. Les techniques se perfectionnent permettent des contrôles accrus de la qualité des produits, ainsi que la surveillance et la régulation des processus de fabrication. Le lycée technique Louis Armand de Poitiers organise les 5, 6 et 8 mars, à 20 h 30, des conférences sur le thème « Mesures chimiques et physiques ». Le 13 mars aura lieu un colloque sur le même sujet avec des tables rondes, des démonstrations et une exposition de matériel.

★ **Lycée technique Louis Armand, 63, rue de la Bugellerie, 86022 Poitiers CEDEX (16-49) 88-17-65.**

PARIS EN VISITES

SAMEDI 2 MARS

« Les collections du musée Carnavalet », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les Invalides de Louis XIV », 15 h, grille d'honneur, côté esplanade (Academia).

« Le Palais-Bourbon », 11 h, 33, quai d'Orsay (D. Bouchard).

« *Le paysage impressionniste* », 11 h 30, Grand-Palais, entrée place Clemenceau.

« Le vieux quartier Saint-Merri-Quincampoix », 15 h, parvis de l'Hôtel de ville, devant la poste (Boiteau).

« Musée de la parfumerie Fragonard », 14 h 30, 12, place Vendôme (la France et son passé).

« La Franc-maçonnerie », 15 h, 16, rue Cadet (Lasnier).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 h, entrée principale du cimetière (M. Pohyer).

CONFÉRENCES

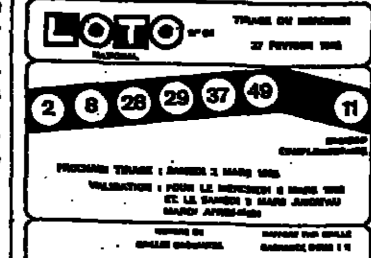
11 h : L'Inde : musée Guimet.

14 h : Université Paris-Dauphine, J. Paillusseau, P. Peyramaure, P. Darrousez : « Le nouveau droit de la faillite et la reprise d'entreprises ».

20 h 30 : 199 *bis*, rue Saint-Martin, Pr Marchesseau : « La pensée qui guérit ».

15 h : La Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne : H. Queffelec : « Ce sont voiliers que vent emporte » ; Socrate, Platon : H. Ronceret : la créativité personnelle.

11 h : 270, rue Saint-Jacques, MS de Vienne : « Les religions de l'Inde ».



culture

EXPOSITION

Les sculptures autobiographiques de Louise Bourgeois

Louise Bourgeois est un sculpteur de soixante-quatorze ans qu'on découvre seulement aujourd'hui à Paris — sa ville natale, — après New-York — sa ville d'adoption depuis 1938, — où le MOMA, il y a deux ans, lui a consacré une rétrospective. Il lui aura donc fallu attendre que les musées et le marché (ou *vice-versa*) fatigués des avant-gardes se mettent à rechercher les marginaux de tout poil pour être reconnue. L'artiste, une excentrique, ne semble pas en être particulièrement affectée. Elle y voit même plutôt une chance, celle d'avoir pu travailler librement et faire ce qu'elle avait envie de faire.

L'œuvre, à coup sûr, surprend par sa crudité, sa charge sexuelle, qui n'a rien de puritain, mais aussi par ses audaces formelles qui, elles, pourraient bien participer de l'état d'esprit new-yorkais, mais n'ont jamais été exploitées comme telles.

C'est vrai jusque dans les exemples d'abstractions presque minimales, comme ces simples hampes de bois peintes en rouge et noir de la fin des années 40, et que Louise Bourgeois décrit comme une marche d'aveugles se tenant les uns aux autres. L'esprit de corps. Les titres d'ailleurs soulignent avec un rien d'ironie un peu noire qu'il ne saurait y avoir pour elle de sculpture sans contenu symbolique.

C'est autobiographique, dit et redit l'artiste ; complètement inspiré de son enfance ; une enfance perturbée par les frasques d'un père infidèle à la mère, contre lequel elle a brandi sa sculpture vengeresse, allant même jusqu'à l'exécuter au grand jour dans une œuvre. Elle en parle toujours, comme elle parle de sa vie, de son mari américain, de ses trois enfants, de son expérience de mère, des luttes des femmes auxquelles elle a participé activement dans les années 70.

La source de son œuvre est là, et seulement là : dans son vécu. Aurait-elle subi l'influence de quelque artiste, des surréalistes, notamment (elle a été familière de Miro et des Européens émigrés pendant la guerre) ? C'est une question qu'elle n'entend pas vraiment. Elle vous explique plutôt deux ou trois de ses sculptures, grand bois totémique, bronze anthropomorphe, germination organique de marbre ou lambeau de latex brun suspendu au plafond par un fil comme un quartier de corps incertain. Elle en souligne non pas l'agressivité, mais le secret, l'intimité, ou la paix, ou la dualité, ou la fragilité. L'outre noire, énorme : une mère qui porte ses enfants, effrayante, qui essaie de faire peur pour les protéger, effrayée de sa responsabilité envers eux.

Dans tous les cas, les œuvres fonctionnent par couples (masculin-féminin, femme-enfant, plein-creux, positif-négatif, agression-défense) ou par familles, indissociables, imbriquées, en équilibre précaire, comme les *Maisons* en tiges d'acier, sortes de tables-échasses frêles et prêtes à basculer. Ou encore comme la spirale qui, pour Louise Bourgeois est le symbole même de son anxiété, de cette recherche sans fin d'organisation, de contrôle d'équilibre dans le désarroi, le vertige, la désorientation. C'est le nœud coulant de l'angoisse à laquelle on peut aussi tordre le cou. La sculpture est là pour exorciser peur et démons, farouche, brute, cruelle et tendre.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ « Louise Bourgeois, 1947-1984 », galerie Maeght, 13, rue de Téhéran, jusqu'au 23 mars.

MUSIQUE

« PURCELL », par les Arts florissants

La belle personnalité d'un chœur

Le hall de Pleyel noir de monde, des organisateurs débordés par le succès, une centaine d'aspirants spectateurs repartis bredouilles : qui aurait prédit cela il y a seulement vingt ans pour une programme Purcell, même avec *Didon et Enée?* Voilà qui fait bien augurer du Festival des instruments anciens. Après ce premier concert, vingt-quatre autres soirées de grande qualité nous sont ainsi promises d'ici au 4 avril.

L'ensemble les Arts florissants, fondé et « animé » (plus encore que dirigé) par William Christie, s'est acquis en peu d'années la sympathie générale par la beauté épanouie et subtile de ses interprétations, la richesse de son répertoire et son appétit de découverte qui a tiré de l'oubli quantité de chefs-d'œuvre, enfin le naturel et la modestie de chanteurs et d'instrumentistes s'effaçant devant la musique. Point de castes parmi eux : Christie s'assied au clavecin ou à l'orgue, les solistes s'avancent pour chanter puis reprennent place dans le chœur.

Cette soirée Purcell a passé comme l'éclair. Des *anthems et chants sacrés* d'abord, telle une adorable prière du soir, toute de tendresse et d'abandon, avec un long alleluia vigoureux qui finit lui-même par s'endormir dans la paix, l'admirable *Elégie sur la mort de la reine Mary*, où les deux sopranos entrelacent des guirlandes de vocalises attristées, un peu comme chez Marc-Antoine Charpentier, avec une conclusion qui glisse doucement sur une pente chromatique, et tout de suite après un *Hymne pour le Jugement dernier* où ce sont deux barytons cette fois qui brodent des vocalises musclées : debout les morts ! Et aussi cet oratorio minuscule, *Saul et la sorcière d'En-Dor* qui, en quelques minutes, crée une atmosphère spectrale et s'achève en un adieu déchirant, aussi intense que *Didon et Enée*.

Dans ce bref opéra si célèbre, les comparaisons étaient redoutables. Avec douze musiciens, William Christie obtient une sonorité si fine, une accentuation si parfaite, une allure si preste que rares sont les orchestres qui atteignent une telle densité d'expression. Guillemette Laurens, à la voix d'une eau pure et profonde, donnait un grand accent très dépouillé à Didon avec de beaux reflets, sinon tous ceux d'une Janet Baker, et Jill Feldman, exquise dans les chants sacrés, semblait un peu limitée en Belinda.

Mais a-t-on entendu pareil trio de sorcières, Dominique Visse dont la voix incisive pénétrait comme une vrille avec une sorte de méchanceté diabolique, Barbara Borden et surtout Agnès Mellon, voix d'anges grimaçants crachant leur venin ? Les vraies sorcières de *Macbeth*. Avec encore l'Enée noble et désespéré de Philippe Cantor, le Mercure de Michel Laplenie, le marin malicieux et truculent d'Etienne Lestringant, et ce chœur réduit d'une telle personnalité, William Christie a dessiné une sorte d'épure d'une beauté frémissante et d'une poignante vérité.

JACQUES LONCHAMPT.



CINÉMA

Les départs de MM. Fechner et Toscan du Plantier marquent l'échec de la relance de Gaumont

Deux départs importants dans le groupe Gaumont ont été annoncés le 28 février (nos dernières éditions du 1er mars). M. Daniel Toscan du Plantier abandonne ses fonctions de directeur délégué, pour se consacrer à la société de disques Erato. D'autre part, M. Christian Fechner a démissionné du poste de président-directeur général de Gaumont-studio, filiale de production du groupe Gaumont, qui avait été créée en décembre 1984.

Ces deux départs signent l'échec de la tentative de restructuration du premier groupe cinématographique français. Face aux 245 millions de francs perdus en 1983 (*le Monde* du 6 décembre 1984), M. Nicolas Seydoux, président-directeur général de Gaumont, cherchait à infléchir la politique de production de sa société. M. Fechner devait apporter à Gaumont des films à grand succès populaire : il y a renoncé, estimant ne pas avoir assez de liberté pour effectuer les choix délicats de la production. M. Toscan du Plantier devait garantir la continuité d'une politique culturelle, brillante certes, mais qui, d'un point de vue financier, n'a pas rapporté les fruits que la Gaumont était en droit d'attendre.

Il est tombé, victime d'un conseil d'administration qui lui reproche, en outre, l'aventureuse diversification italienne.

Coupé des deux hommes qui faisaient la force et l'originalité de son entreprise, M. Seydoux, aujourd'hui, est seul. Ce n'est pas une situation facile sur un marché cinématographique en crise profonde. C'est une incertitude de plus sur le sort des industries de programmes françaises, dont le cinéma est le fer de lance.

Cavalier seul

A 9 heures du matin, il est renvoyé. A 18 h 30, il est *« dans la maison de Rohmer »*, aux Films du Losange, où la productrice Margaret Menegoz l'accueille, affectueusement. Il est ému, mais il est *« libéré »*. La journée a commencé du côté de « Dallas » (ou plutôt, « Châteauvallon »), Daniel Toscan du Plantier la termine chez les créateurs. Chez lui.

Gaumont, 1975-1985. Le disciple de Pierre Lazareff et de Marcel Bleustein-Blanchet arrive pour une glorieuse révolution, avec son ami d'enfance, Nicolas Seydoux. L'un a le panache, le désir et le discours. C'est « Toscan ». L'autre a l'argent, la famille — Schlumberger par sa mère, — le pouvoir. C'est lui qui signe les contrats, et *« rien n'aurait été possible sans Nicolas Seydoux »*, dit, fidèle, l'ami qui s'estime aujourd'hui lâché.

Nicolas Seydoux ne pouvait plus faire face. C'est ce qu'il a dit, le 28 février, à 9 heures, dans un document où il a précisé que Gaumont renonce pour quelque temps aux films de *« prestige »*. Depuis des mois, Toscan sentait venir l'étouffement, même si le premier coup porté à sa gestion, la nomination de Christian Fechner, il avait su le contourner.

Mais les réticences des actionnaires, auxquelles Nicolas Seydoux, le PDG, savait faire écran, elles ne dataient pas d'hier. Pendant dix ans, Daniel Toscan du Plantier a *« rusé »* avec l'entreprise, l'a détournée. *« Les systèmes, il faut les prendre »*, dit-il en riant. *« L'important, ce n'est pas d'occuper l'Odéon en 1968, c'est d'en devenir le directeur. »*

Maintenant, il lui faut trouver une structure : *« Je perds mon instrument, pas mon métier. Je me sens comme un coureur de marathon qui a son flambeau, et on ne lui a pas dit où il faut le mettre, mais je trouverai un endroit. »* Il compte sur le ministre de la culture (*« nous faisons le même métier »*) et sur François Mitterand : *« la France est le seul pays au monde — avec les Etats-Unis — où le président de la République dit qu'il faut protéger le cinéma »*.

« La culture précède l'économie »

Naguère, il disait *« la culture précède l'économie »*. On voit que la formule a fait son chemin. Maintenant, il affirme : *« le cinéma n'est pas économique, il est écologique. Si on ne s'en occupe pas, il meurt, et on s'aperçoit alors, qu'il était indispensable »*. Daniel Toscan du Plantier n'est pas étranger à l'intérêt que le gouvernement a pour le cinéma français depuis 1981. Il le sait. Il n'a pas seulement secoué les murs de la respectable Gaumont. Il s'est battu pour le cinéma français.

Il a imprimé de sa marque deux cents films (produire ou distribuer, c'est toujours choisir et risquer). Cela va de *Cousin cousine* à *Péril en la demeure*, à *Carmen*. Il a donné à de jeunes réalisateurs les moyens de leurs sujets, de leur avenir, d'une étape supérieure : Téchiné, Akerman, Jacquot. Et il précise que si leurs films ont parfois été ratés, ou mal accueillis, il faudrait les revoir aujourd'hui. Parce qu'il note, avec son humour célèbre, que son nom, et le label Gaumont, suscitaient alors *« une tension nerveuse »*...

Dans son palmarès, sont là Ingmar Bergman et Patrice Chéreau, Wajda et Fellini, et Ferreri, et Satyajit Ray : tout ce que le cinéma mondial compte de créateurs, s'est retrouvé, pendant dix ans, à Gaumont. L'homme qui allait les chercher, ou les recevait — parce qu'il n'y a pas dans le monde du cinéma trente-six interlocuteurs de cette taille — ne croyait pas à l'internationalisme, mais à l'universalité de leurs œuvres.

Producteurs, il n'a pas été de ceux qui ont leur fauteuil sur les tournages. Pas seulement parce que s'occupant d'une entreprise, il lui fallait des intermédiaires. Ça l'agace, ses confrères qui se disent auteurs d'un film à 50 %. Ce n'est pas en tout cas le cinéma qu'il aime. *« Un éditeur ne dit pas qu'il écrit les livres. Il invente une collection. Je veux être le producteur à 100 % d'un auteur à 100 %. »* Pas de technique, pas de moule, mais une façon de travailler différente pour chaque personnalité de cinéaste. *« Dilettantisme »*, disent certains. On ne l'aime pas. Il parlait trop, il avait trop de succès personnel.

Homme de communication quand le mot n'était pas à la mode, Toscan du Plantier a, dès le début, mis en place sa philosophie. Il la résume, elle n'a pas changé : *« La culture, ça marche »*. Il est un *« diffuseur »*, c'est sa passion. *« Je veux que le plus artistique puisse être perçu par le plus grand public. Il y a une idée insupportable qui voudrait que ce soit ce qui est bas, qui ait du succès. Et elle est fausse »*.

1979 est un tournant. Toscan invente le film-opéra : *Don Giovanni*, par Losey. C'est un pied de nez d'une grande classe à ceux qui ne sauraient entendre l'art lyrique hors du palais Garnier. L'insolent directeur général de Gaumont n'a jamais oublié qu'il a été un provincial, et que la musique, il l'écoutait sur disques. A présent, *Amadeus* (dans lequel il n'est pour rien), triomphe. C'est à lui qu'on le doit.

Il a fait entrer Erato dans le groupe Gaumont. *« J'irai lundi chez Erato, et on recommence. »* Il reprend à son compte 75 % des actions de la maison de disques dont il prend la direction. *« Platon disait : « la musique, c'est le pouvoir. »* Son rêve : *« créer un opéra neuf qui soit un film »*.

CLAIRE DEVARRIEUX.

« HOLLYWOOD GRAFFITI » de Ron Blackman et Bruce Golstein

Malicieuses images des mœurs d'antan

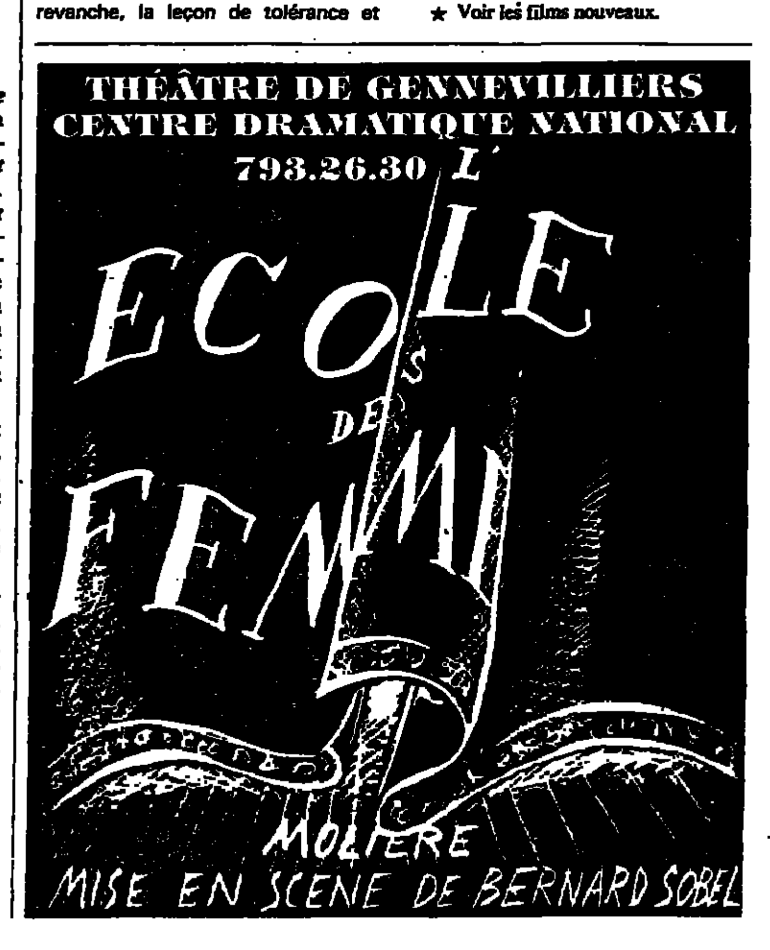
Prises ratées parce que les acteurs s'embrouillaient dans leurs textes, reportages de plateau, cérémonies officielles du tout cinéma américain, vedettes participant à des spots publicitaires ou à la propagande d'œuvres charitables... bénis soient les collectionneurs qui ont trouvé, rassemblé, choisi et monté ces documents constituant, des années 30 aux années 50, un catalogue des mœurs hollywoodiennes car ces « à-côtés » appartiennent aussi à l'histoire.

L'astuce d' *Hollywood graffiti* est d'être un film de montage organisé non pas sur la nostalgie comme d'habitude, mais avec le regard et le jugement d'aujourd'hui sur les mythologies et les valeurs du passé. Les auteurs s'y entendent malice. Pour eux — et pour nous, — Shirley Temple enfant, costumée en infirmière pour un appel au profit de la Croix-Rouge, est une image de dérision comme celle de Bette Davis, vantant, en 1935, les mérites d'une machine à laver la vaisselle. En revanche, la leçon de tolérance et d'union donnée par le jeune Frank Sinatra à des gosses malmenant un gamin juif renforce l'esprit démocratique à la fin de la guerre.

Bien des documents sont à double détente. Au cours de la cérémonie de remise des Oscars 1939, on est ému par l'apparition radieuse de Vivien Leigh, et gêné par l'émotion, pourtant sincère, d'Hatty Mac Daniel (la nounou de Scarlett), première actrice noire à être distinguée, car ses remerciements et ses larmes cautionnent le paternalisme et la bonne conscience des Blancs. Joan Crawford jouant à la mère exemplaire — avec voix de ses enfants adoptifs derrière une porte — pour une fondation contre le cancer, c'est un gag, si l'on songe au livre vengeur de sa fille. James Dean déclarant, sur le tournage de *Géant*, qu'il ne faut pas faire trop de vitesse en voiture, c'est l'ombre du destin et de la mort qui passe.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.



La chorégraphie des « saisons »

Pour la première fois depuis son installation à Caen en 1981, la Compagnie de Quentin Rouillier a la possibilité, grâce au Théâtre contemporain de la danse, de présenter son travail à Paris. Le public découvre un chorégraphe qui a bien retenu les leçons de Carolyn Carlson et sait monter, avec la collaboration du scénographe Louis Taulelle, des spectacles agréables.

Son cycle des *Saisons* a une grande diversité d'atmosphères, de couleurs. Après un printemps léger, suave, éveil des corps développé sur des bruits de nature, on passe insensiblement au bel *Été*, avec des chants d'oiseaux et une danse qui se transmet et s'amplifie par oscillations. La musique de Knud Viktor, Tibo Avrial, Hervé Bourde se fait envahissante, la chaleur s'empare du plateau. Un ballet nautique s'esquisse, puis c'est la fête des moissons, un plein feu d'énergie.

Avec l'*Hiver* — qui, réduit de moitié, serait un bijou — tout se décante. Sur une musique répétitive de Lionnel Goutvaks, les danseurs s'essayent au va-et-vient d'une chorégraphie parfaitement synchronisée. La symétrie est heureusement cassée par quelques apparitions du nain Hassam Hamdain et par des effets lumineux de Peter Vos. Enfin, l'*Automne*, couleur safran, est le temps du retour sur soi. Conçu dans un style intimiste sur une partition originale de Philippe Cauvin, il occupe une soirée entière.

M. M.

★ Théâtre de Paris : *Printemps, Été, Hiver*, des 1er et 3 mars. *Automne*, le 2 mars.

Fin de semaine « en jazz »

LOUIS SCLAVIS : un air de famille avec Michel Portal. Le même attirail, clarinettes, saxophones, jusqu'au bandonéon auquel il s'est essayé. Louis Sclavis n'a craint ni la confrontation ni la comparaison. Issu du *Workshop de Lyon*, il a pratiqué le duo avec celui dont il n'était pas la simple réplique. Sans complexe, pour apprendre et pour jouer.

Après quoi, il a fait son chemin. Louis Sclavis est un des rares musiciens à avoir imposé sa personnalité sur la scène européenne ces derniers temps. A *Dunois* il se présente et enregistre avec deux musiciens est-allemands (Günter Sommer et Conrad Bauer) et deux guitaristes très en vue : Gérard Marais et Philippe Deschepper.

★ Dunois, 28, rue Dunois, 75003 Paris, les 2 et 3 mars à 20 h 30.

AU NEW MORNING : après les Jazz Messengers, d'Art Blakey, plus jeunes que jamais, et le quartet de George Adams et Don Pullen, le lendemain 2 mars, place à Siegfried Kessler, né à Sarrebruck, élève de Wilhelm Kempff.

Depuis 1967, il habite Paris. Carrière avec tous les musiciens qui sont passés ou qui passent. L'épisode le plus constant reste probablement le quintet d'Archie Shepp. Entre piano acoustique et claviers électriques, entre effleurements des touches et déferlements de secousses électroniques, imprévisible, infiniment délicat ou soudain accablant, Siegfried Kessler n'engendre jamais l'indifférence. Avec lui, J.-F. Jenny-Clark à la basse et Barry Altschul à la batterie, sont deux musiciens qui valent à eux seuls le voyage.

★ New Morning, 7, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris, à 21 h 30.

DANIEL PONCE : il a quitté Cuba pour voyager, pour rencontrer les musiciens de jazz, pour jouer. Il n'est pas le seul, ces dernières années. Bien que les forces de la musique soient vives dans l'île castriste, les musiciens cherchent à circuler, à prendre du champ. Quand ils débarquent à New-York, ils impressionnent tout le milieu. Virtuosité, tradition, imagination revivifiée, joie de jouer, les Cubains ont tout. Parfois ils se font digérer par la métropole américaine. Parfois ils la secouent.

C'est le cas de Daniel Ponce, percussionniste de haut vol, maître d'œuvre et maître de chapelle latine pour des soirs brûlants.

★ Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe 75011 Paris, à 22 h 30. Jusqu'au 9 mars.

FRANCIS MARMANDE.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ROMÉO ET JULIETTE : Athénée (742-67-27), 21 h.
IMPASSE PRIVÉE : Athénée, salle Bérard, 18 h 30.
LE BAISER D'AMOUR : comédie italienne (321-22-22), 20 h 30.
AMOUREUX SAUVETAGE : Palais des Glaces (607-49-93), 21 h.
FORUM NOHAIN : Tristan Bernard (522-08-40), 18 h.
ONDINE : Ranelagh (288-64-64), 20 h 30.
LA PORTE, LA CRISE : Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30.
DOUBLE MORT D'UN CRIMINEL ORDINAIRE : Cergy, CC (030-33-33), 21 h.
LA DOUBLE INCONSTANCE : Créteil, Maison des arts (899-94-50), 20 h 30.
L'ENCHAINEMENT NÉCESSAIRE : Vanves, théâtre (645-46-47), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), à 19 h 30 : Docteur Faustus.
SALLE FAVART (296-06-11) Danse : à 19 h 30 : Hommage à A. Tudor (Jardin aux lilas ; Shadowplay ; Continuo ; Dark Elegies ; dir. musicale : Marius Constant).
☞ COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), à 20 h 30 : Félicité.
☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : 20 h : Hernani ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Hôtel de l'homme sauvage, de J.-P. Fargeau.
☞ TEP (364-80-80), 20 h 30 : les Trois Chaleurs.
BEAUBOURG (277-12-33) Débats-Rencontres : à 14 h : Image et Science. Présentation de l'exposition et introduction aux journées consacrées à Image et Science par Michel Melot ; à 15 h : L'image en astronomie, par T. Montmerle, astrophysicien ; à 16 h 30 : « table ronde ». Les nouvelles technologies ; à 20 h 30 : Projection du film de C. Edelmann : Naissance du cerveau ; 19 h, L'érotisme et la danse. Image et Science : 10 h : La vulgarisation ; 14 h : Histoire. Cinéma-Vidéo : 16 h, les Appeaux de Carpentras, de J. Arlaud ; 19 h, la Sagesse de la terre, de M. Sibra ; Cinéma chinois ; 17 h 30 : Tristesse et joie de l'âge mûr, de S. Hu ; 20 h 30 : Ma vie, de X. Hui ; 21 h : Vidéodanse 85.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), lyrique : 20 h 30 : la Traviata.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Volpone, de Jules Romains.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire, de G.-B. Shaw.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h : la Poussière de soleils.
AMANDIERS DE PARIS (797-19-59), 20 h 45 : Blaze Away.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Terrier.
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Asmodée ; 18 h 30 : Une heure avec Cocteau.
ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : Théâtre à mains nues.
☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.
ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L. Jouvet, 21 h : Roméo et Juliette ; salle Ch. Bérard, 18 h 30 : Impasse privée.
BARAQUE (707-14-93), 21 h : 2+2+2 = 1.
☞ BASTILLE (357-42-14) 19 h 30 : Ma vie, ma mort, de Pasolini, 21 h : Still Life.
☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
☞ CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36) (D. 20 h 30 : Rêves. II. 21 h : Premier Amour ; Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables. Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Teatr Grupa Chwilowa.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Mille francs de récompense ; La Resserre, 20 h 30 : le Dernier Jour d'un condamné ; Galerie, 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Sinfonia Nera les géants du dedans.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.
☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.
DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : le Misanthrope.

Vendredi 1er mars

ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : la Parenthèse de sang ; 22 h 15 : Adam et Eve.
☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants ; 20 h 30 : la Méprise, la Dispute.
ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 21 h : Caméléon.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.
☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.
☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.
☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.
☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. – II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappé au zoo ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M.
☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Lou Andréas Salomé.
☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Porte, la Crise.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.
☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle, 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : Arbres de vie.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : le Chat de la Saint-Sylvestre.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Loulque.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Amoureux sauvetage.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PÉNICHE DE L'ADAC (540-81-93), 21 h : Histoires de l'arbre.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Halo.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.
☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Ondine.
RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.
☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.
☞ THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.
THÉÂTRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur.
☞ THÉÂTRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.
THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 21 h : Games.
THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Madeleine de Proust en ferme.
THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.
THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : le Petrel Fulmar ; 22 h : Ce qui est bon dans la tarte.
☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : les Oiseaux ; Petite salle, 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.
THÉÂTRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.
THÉÂTRE DE LA VILLE (542-80-72), 20 h 45 : Oncle Vania.
TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : les Mille et Une Nuits ; 22 h 30 : Carmen cru.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 18 h : Forum Nohain.
☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 20 h 30 : Les incertitudes d'un tortionnaire discret.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby ; 23 h 30 : Chants d'elles.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !
BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
UNDERGROUD GALERIE 55 STATION (326-63-51) : 21 h 45 ; Herr Karl (en anglais).
NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (631-13-62), 20 h 30 : Paroles et musique.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : des gratte-cul dans la crème fraîche.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les Dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

La danse

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30) 20 h 30 : Cie Q. Rouillier.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Cie R. Descartes, Cie Fréquentable, Cie Le pied dans l'eau.

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
☞ CIRQUE D'HIVER (504-72-04), 20 h 30 : Emilie Jolie.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : J.-L. Caillat.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : A. Aurenche.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-41-42), 20 h 30 : Termeh du Kazakhstan.
☞ MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.
MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 30 : Amours et trahisons.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : J. Lapointe.
PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), 21 h : M. Sardou.
☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.
ZENITH (200-22-24), 20 h 30 : Sheila.

Les concerts

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : H. Delavault.
☞ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h : Orchestre national de France, dir. Garcia-Navarro, chœurs de R.-F., chef de chœur : A. Boulfroy (Verdi).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : LBC Trio.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : P. Sechet (Mozart).
Lucernaire, 20 h : Trio Ledoux, C. Valenti, A. Ruiz-Maigne (Ibert, Poulenc, Diabelli...).
Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Ensemble instrumental du Brabant (Telemann, Bach, Francœur...).
☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Yankoff (Beethoven, Schubert, Chopin).
Eglise Saint-Ambroise, 20 h 30 : Orchestre symphonique de jeunes en Ile-de-France, dir. P.-M. Durand (Beethoven, Lalo, Dvorak).
Salle Cortot, 20 h 30 : S. Fukuda (Bach, Barrios, Ponce...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Qwing Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 20 h 30 : The Last Poets ; 22 h 30 : D. Ponce.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : H. Bennink, E. Reijseger.
ESPACE BALARD, 20 h 30 : Toure Kunda.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : J. et F. Constantin ; 0 h 30 : C. Greenshaw.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : G. Renne Trio.
☞ NEW MORNING (523-51-41), 20 h : Art Blakey, G. Adams, Don Pullen.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Preissec Jazz Quartet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Griffin, H. Sellin, P. Caratini, Ch. Bellonzi.
REX (236-83-93), 22 h : Stuwaers.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : D. Doriz Sextet.
SUNSET (261-46-60), 23 h : S. Grossmann ; J.-M. Le Vitt ; A. Cullaz.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

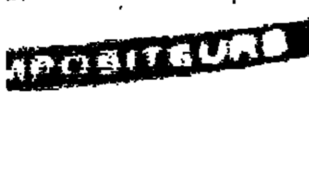
16 h : Garou-Garou, le passe-muraille, de J. Boyer ; 19 h : Monsieur Smith au Sénat, de F. Capra ; 21 h 30 : La vie est belle, de F. Capra (en présence de l'auteur).

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma mondial : 15 h : le Rail, de L. Pick ; 17 h : Anne de Boleyn, de E. Lubitsch ; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal : le Sport favori de l'homme, de H. Hawks.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).
ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-32).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).
LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Espace Gaîté 14e (327-95-94).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
BODY DOUBLE VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).
BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)
BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Mail-





SPECTACLES

lot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : UGC-Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (702-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (722-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DUNE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (569-16-16).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

GREMLINS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.f.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

OUT OF ORDER (All., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Logos-II, 5e (354-42-34) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard (233-67-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

ROUGE GORGE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SIGNÉ CHARLOTTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (342-21-21) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR TREK III A LA RECHERCHE DE SPOCK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (330-30-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR BRAQUE (*), film français de Andrzej Zulawski : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (261-77-99).

ALPHABET CITY, film américain de Amos Poe, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AMOUR EN DOUCE, film français d'Edouard Molinaro : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

C.H.U.D. (*), fim américain de Douglas Cheek, v.o. : Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

HOLLYWOOD GRAFFITI, film américain de Ron Blackman et Bruce Goldstein, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

O AMULETO DE OGUM, film brésilien de Nelson Pereira dos Santos, v.o. : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LA PART DES CHOSES, film français de Bernard Dartigues : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SAISONS DU CŒUR, film américain de Robert Benton, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-70) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

VARIETY, film américain de Bette Gordon, v.o. : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Olympic, 14e (544-43-14).

COMMUNICATION

Le personnel du « Matin de Paris » interpelle les nouveaux propriétaires

Après le « changement de propriétaire » intervenu au *Matin de Paris* le 5 février, ceux qui souhaiteraient quitter le journal en bénéficiant des indemnités prévues en cas de clause de cession devront se faire connaître avant le 31 mai. Les salariés de l'entreprise ont demandé à MM. Max Théret, directeur de la publication, et Henry Hermand, directeur général, de reporter l'échéance au 1er octobre. Ils attendent la réponse de la nouvelle direction à cette demande, comme aux autres questions soulevées par la dernière assemblée générale du personnel.

Présidée par M. Max Théret – soixante-douze ans, cofondateur de la FNAC, – la nouvelle société anonyme Le Matin de Paris est constituée au capital de 300000 F. Elle se subsistue à l'ancienne S.A. Le Nouveau Quotidien, créée et présidée par M. Claude Perdriel en 1977 pour lancer le journal. Le groupe d'intérêts privés que conduit M. Max Théret et auquel participe notamment M. Henry Hermand, administrateur de sociétés, détient 47 % des parts du capital. Les 53 % restants reviennent à une union d'économie sociale, UES Médias, constituée en vertu de la loi du 20 juillet 1983.

Selon les dispositions de cette loi, des organisations associatives peuvent se regrouper pour prendre des participations dans des entreprises. UES Médias, « *structure souple et ouverte* », a ainsi pour vocation d'investir des fonds du mouvement associatif dans la communication sous toutes ses formes (une banque de données, mise au service de la vie associative, fait actuellement l'objet de ses projets).

En ce qui concerne *le Matin de Paris*, UES-Médias, que préside M. Pierre Roussel – qui devient vice-président de la société anonyme Le Matin – a réalisé un montage financier auquel participent trois coopératives (la CASDEN-BP, banque populaire, la CAMIF, centrale d'achats, et la SIEPEP, imprimerie toulousaine du mouvement associatif) ; trois mutuelles (la MRIFEN, mutuelle d'agents de l'éducation nationale, la MAIF, compagnie d'assurances pour enseignants, et l'AMU, qui assure les étudiants et les scolaires) ; et deux associations (la Ligue de l'enseignement et Arts et Vie). Il a été indiqué en outre, devant l'assemblée générale des personnels du *Matin de Paris*, que le capital de la nouvelle société reste ouvert aux petits porteurs. Un droit de préemption est prévu pour ceux de l'ancienne société.

A l'issue de l'assemblée tenue le 21 février, les salariés du *Matin* – bien qu'ayant reçu des assurances des nouveaux propriétaires – ont voté à la quasi-unanimité un texte déclarant que les rédacteurs se défendent de faire « *un journal militant de gauche* », et réclamant une distinction nette entre la gestion du journal et sa politique rédactionnelle.

MM. Guy Claisse et Vincent Lalu étant maintenus à la tête de la rédaction par M. Max Théret, le texte stipule que la nomination de « *tout nouveau directeur de la rédaction* » devrait préalablement recevoir l'aval des journalistes du *Matin*. « *Toute embauche doit se faire sur des critères professionnels* », précise encore la rédaction, de même que « *les choix rédactionnels appartiennent à la direction de la rédaction* ». La direction du *Matin de Paris informée incidemment, souligne-t-elle, de ce texte,* n'a pas encore fait connaître son sentiment sur ces différents points.

CLAUDE DURIEUX.

Opération promotionnelle

DIX JOURS DE TÉLÉVISION LOCALE A DUNKERQUE

(De notre correspondant.)

Dunkerque. – Comme beaucoup d'autres villes, Dunkerque est en train de se câbler. Les travaux confiés à la société CENOD, commencés il y a deux ans, doivent se terminer à l'horizon 1990. Proposant onze chaînes (quatre françaises, quatre belges et trois anglaises) et douze stations de radio en modulation de fréquence, le réseau de type coaxial a, pour l'instant, mille cinq cents abonnés. Mais il pourra desservir à terme trente mille logements et produira bien d'autres programmes.

Dans cette perspective, une opération de promotion du réseau câblé va être lancée. Du lundi 4 au mercredi 13 mars, chaque jour de 17 heures à 20 heures, les Dunkerquois « branchés » pourront d'ores et déjà suivre une douzième chaîne de télévision consacrée essentiellement à la vie locale. Durant cette période, des offres avantageuses de raccordement sont proposées. Cette première expérience de télévision locale, dont le coût est estimé à 600000 F, doit préfigurer ce que sera la télévision dunkerquoise de l'an 2000.

S. B.

EN BREF

● *Nouvelle formule pour le magazine des armées.* – *Hoorizon*, le magazine des armées, fait peau neuve : un nouveau présentateur, Patrick Simpson-Jones, un nouveau rythme de présentation et un décor différent, caractériseront, à partir du samedi 2 mars, la nouvelle formule de cette émission bimensuelle, diffusée un samedi sur deux à 13 h 30, sur FR3.

● *La directrice de Radio-Solidarité convoquée à la police.* – Mme Bernadette d'Angevilliers, directrice de Radio-Solidarité – radio locale qui se présente comme la voix de l'opposition – est convoquée par la police ce vendredi 1er mars à la suite des plaintes de Télédiffusion de France « *pour non-respect du cahier des charges* ». La mesure de suspension prononcée par la Haute Autorité n'ayant pas été appliquée par Radio-Solidarité, la seconde plainte de TDF est déposée pour « *émissions irrégulières de radiodiffusion sonore* ».

Mme d'Angevilliers a indiqué dans un communiqué qu'elle ne se rendrait pas à la convocation de la police, affirmant notamment que le 16 février le secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, M. Georges Fillioud, avait déclaré sur TF1 que « *Radio-Solidarité émettait dans des conditions convenables et régulières* ». Pour sa directrice « *Radio-solidarité n'est pas en infraction avec la loi* ».

● *M. Christian Tardivon, directeur adjoint de cabinet de M. Fillioud.* – M. Christian Tardivon, trente-deux ans, précédemment conseiller au ministère du Plan et de l'aménagement du territoire, a été nommé directeur adjoint du cabinet de M. Georges Fillioud, secrétaire d'État aux techniques de la communication. Il remplace M. Jacques Courbin, nommé consul de France à Bilbao.

● *Saisie de radio Active FM.* – La radio Active FM qui émettait sur 91,10 MHz depuis Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) a été saisie le 28 février au matin. Active FM, qui fonctionnait depuis juillet 1981, à la suite d'un éclatement de l'association de base, n'était pas titulaire d'une autorisation délivrée par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 1er mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Porte-bonheur.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Michel Delpech, Philippe Lavil, Eddy Mitchell, Gérard Lanvin...

21 h 45 Multifoot.
Présenté par Th. Roland. Programme variétés et divertissements.
Une demi-douzaine d'extraits des rencontres de championnat de France de football.

23 h 20 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
De J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon et S. Friedman.
Philippe Berg est en cavale. Mais un document secret, qu'il faudrait payer 10 millions de francs, prouverait que Quentin a « couvert » les assassins de Paul Bossis. Cette pièce à conviction serait de nature à faire basculer le résultat des élections, en cours de campagne...

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Elle et lui », sont invités : Anne Clark Amor (Mme Oscar Wilde, une femme face au scandale), *Serge Koster* (Une femme de si près tenue), *Annie Leclerc* (Hommes et Femmes), *Paul Savatier* (la Lettre de Roissy), *Irène Schavelzon* (le Réduit), *Françoise Xenakis* (Zut ! On a encore oublié Madame Freud).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Jean Renoir) : le Fleuve.
Film américain de J. Renoir (1950), avec N. Swinburne, E. Knight, T.E. Breen, S. Mukerjee, P. Walters, A. Corri, Radha.
Trois adolescentes (deux Anglaises et une métisse), vivent avec leur famille au bord du Gange. Elles éprouvent leur premier amour pour le même jeune homme. Adaptation d'un roman de Rumer Godden qui montre l'emprise spirituelle de l'Inde sur une société coloniale. Pas d'exotisme, mais la vie, la mort, l'harmonie avec la nature. Un tournant dans l'œuvre de Renoir.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Vendredi.
Magazine d'information d'A. Campana. En direct de Forbach.
Après l'accident qui a coûté la vie à vingt-deux mineurs, l'émission tente de répondre aux différents problèmes de sécurité dans les mines, avec des témoins, des mineurs et des responsables.

21 h 30 Journal.

21 h 55 Décibels de nuit.
Emission rock de Jan-Lou Janeir.
Avec Alain Bashung, Paul Personne, les Désaxés, Tohu Bohu, Ritqo Mitsuko, Creet Boris...

22 h 40 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
N° 15, les Signaux.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Caprice en la mineur pour deux violons, *de Wieniawski, par I. Perlman et P. Zukermann.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; **17 h 10**, Belle et Sébastien ; **17 h 40**, Paris clin d'œil ; **17 h 55**, Ecoute le vent sur la lande ; **18 h 5**, Thalassa ; **18 h 40**, Quoi de neuf ?, magazine du livre et du disque classique ; **18 h 50**, Janique Aimée ; **19 h 5**, Atout PIC ; **19 h 15**, Informations.

CANAL PLUS

20 h 25, Championnat de France de football : Nancy-Rouen ; **22 h 20**, **Sarah**, film de M. Dugowson ; **0 h 10**, **l'Amérique interdite**, film de R. Vanderbes ; **1 h 35**, **Un amour de Swann**, film de V. Schlöndorff ; **3 h 25**, **Androïde**, film de A. Lipstadt ; **4 h 40**, **Barbe d'or et les pirates**, film de M. Damski ; **6 h 10**, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Rencontre avec : Jean-Denis Bredin.

21 h 30 Black and Blue : la guitare de Pat Metheny.

22 h 30 Nuits magnétiques : Ethiopiques ; portrait d'auteur.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct de Stuttgart) : *Petite suite*, de Lutoslawski ; *Concerto pour violon et orchestre en ré majeur*, de Brahms ; *Symphonie n° 1 en fa mineur*, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. N. Marrimer, sol. A.M. Mutter.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; Catherine Collard, pianiste ; à 24 h : musique traditionnelle.

Les programmes du samedi 2 et du dimanche 3 mars se trouvent dans « le Monde Loisirs »

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

locations non meublées offres

Paris

A LOUER PARIS BANLIEUE OUEST beaux appartements 2 à 5 p. et villas. T. 504-20-00.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, r. Claude-Bernard, PARIS-5e.
Métro CENSIER.

bureaux

Locations

UNIQUE
CENTRE VILLE MARSEILLE
1re partie rue de Rome. Imm. indépendant, bureaux 3 plans 17 bureaux, chauffage, insonorisé. Issue de secours, neufs, location pure 12 000 F mois h.t. SONEMER, 31, rue Montgrand, 13006 MARSEILLE. Tél. : (91) 33-70-70.

locations non meublées demandes

Paris

Pour DIRIGEANTS CADRES EMPLOYÉS IMPORT STÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. appts 2 à 8 p., studios, villas, Paris, banlieue. Libres suite ou 2 à 3 mois. Loyers assurés possib. T. : 504-48-21 réf. J.M.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas tres banl., loyer garanti. (1) 889-89-66. 283-57-02.

propriétés

5 km centre PAU, coteau de Jurançon, site classé, maison bourgeoise rénovée, « Château OLLÉ-LAPRUNE », 500 m² habitables + dépendances, 2 hectares, terrain boisé. (59) 06-09-03 ou 06-61-51.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE
SOLOGNE
Ecrire n° 203.059 à ORLET, 136, av. du Général-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

appartements ventes

5e arrdt

MAUBERT-CLUNY
BEL IMM. P. DE T., 4e ét., asc
5 P. TT CFT + CH. SERV.
VISITE SAMEDI 14/17 H.
7, rue Dante, PARIS-5e.

6e arrdt

25, r. du DRAGON
2 p., cuis. équipée, s. de bns, w.-c. indép. 50 m. 710.000 F. S/pl. samedi, 14 h/17 h.

10e arrdt

GARE DU NORD
Imm. stdg p. de t., 3e ét., 95 m² env., 795.000 F, séjour dble, 2 ch., équipé, chauffage individuel gaz, parking location. Tél. : 660-83-67. Visite samedi, dimanche 14 h/18 h. 8, RUE PERDONNET.

11e arrdt

Mo VOLTAIRE
Imm. pierre de t., 5e ét., asc., 2 p., entrée, kitchen., bains, w.-c. PX INTÉRESSANT. Soleil. 91, BD VOLTAIRE, samedi, dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

12e arrdt

Mo MICHEL BIZOT
PRIX 10.000/m²
Imm. neuf, bon stand., park., liv. dble 2 chbres, cuis., 2 bains, 2 w.-c., 6e ét. loggia. 9, ALLÉE DES VERGERS (angle 6, rue des Jardiniers), samedi, dimanche 14 h à 17 h.

16e arrdt

Part. à part. urgent, vend splend. appt luxueux, agencé, 130 m², chbre service, PASSY AUTEUIL, donnant sur bois Boulogne, disponible imméd. Tél. le matin jusqu'à 9 h et apr. 20 h. 531-49-36.

Mo VICTOR-HUGO
Bon imm., pierre de t., liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., bains, w.-c., asc.
17, RUE GUSTAVE-COURBET, sam., dim., lundi, 14-17 h.

17e arrdt

ÉTOILE 3 P., 105 m²
PRÊT CONVENTIONNÉ
REFAIT NEUF, 1.250.000 F.
SAMEDI, 14 h à 17 h.
18, RUE DES ACACIAS.

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU, 60, rue de France, à 45' de Paris, dans imm. de rapport, calme, surf. rénovées ou semi-rénovées, finitions au choix. STUDIOS ou 2 PIÈCES. Directement pptaire de 14 h 30 à 17 h, 329-58-65.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
121, BD JEAN-JAURÈS
Pptaire vd dans bel imm. 1935 ascenseur tapis, chauff. central
— 4 PIÈCES LIBRES
— 3 PIÈCES
LOUÉ LOI 48
EXEMPLES DE PRIX :
— 4 p. libre 87 m² 950 000 F
— 3 p. loué loi 48, 61 m² 420 000 F
TRAVAUX
A LA CHARGE DU VENDEUR
réception hall d'entrée, cage d'escalier, pose tapis.
VISITE SUR PLACE
samedi 2 mars 1985
de 14 h 30 à 18 heures.

appartements achats

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartier résidentiel, paiement cpt chez notaire. Tél. : 544-44-45.

villas

TOULON, splend. villa : 2 appt., 400 m² hab. + piscine, jardin paysager, garage auto/bateau. Total 1.500 m². Px 2 millions à débattre. (16-94) 27-25-26.

capitaux propositions commerciales

REPRÉSENTATIONS NATIONALES ou RÉGIONALES POUR
1) Produits orthopédiques sans concurrence ;
2) Equipement de massage (zone réflexes);
3) Produits pour les soins corporels.
STÉ EXIMAC- POSTFACH 20, CH-8204 SCHAFFHAUSEN.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Esso CHIMIE
• JEUNES INGENIEURS
Grandes Ecoles — Réf. VM 6507 AJ

Compagnie Européenne d'Accumulateurs — Vierzon
• JEUNE CHEF DU PERSONNEL ET DES SERVICES ADMINISTRATIFS — Réf. VM 19431 G

La Nantaise — Nantes - La Biscuiterie Nantaise
• RESPONSABLE ERGONOMIE ET ORGANISATION DU TRAVAIL — Réf. VM 7/950 K

Ouest-Atlantique
• JEUNE CHEF DU PERSONNEL HF — Réf. VM 1/1006 J

Bordeaux
• JEUNE RESPONSABLE DE PERSONNEL HF — Réf. VM 3/1004 F

Ouest-Atlantique
• JEUNE CHEF DE FABRICATION
200 000 F — Réf. VM 1/1006 K

Paris
• RESPONSABLE DES CARRIERES CADRES — Réf. VM 4/668 J

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL
egor — média-system

Particuliers (offres)

Très belles boiseries anciennes feuilles d'or style XVIIIe siècle, double face, en forme de portail. Pour décoration de boutique ou d'appartement. Téléphoner 251-05-38 après 19 h ou week-end.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES — BRILLANTS
ARGENTERIE — VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin. Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes - Occasion - Echanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.

En tissu : 110 qualités et coloris, ainsi que les prestigieuses collections de Casal, Ducrocq, Rubelli et Lauer...
En cuir : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes). Par exemple un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3 890 F, 1 cossu 3 places en cuir véritable à 7 400 F, en veau pleine fleur à 9 400 F.

Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.
CAP, 37, rue des Citeaux, 75012 PARIS. T. 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp, 75007 PARIS. Tél. : 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté, 69003 LYON (7) 860-02-54.

l'agenda du Monde

Psychanalyse

Parler avec aisance
en public
et dans la vie quotidienne !

Le bégaiement, le rougissement, la timidité et le trac peuvent être vaincus !

Demandez la brochure gratuite à : Institut Koning, dépt 17, Haarlem (Pays-Bas).

Stages

Dans le cadre de la formation BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur), le CPCV PARIS organise trois stages pendant les vacances de Pâques :
Un stage de base animateur du 30 mars au 7 avril en internat à VERNOU dans la Seine-et-Marne.
— Un stage de perfectionnement animateur du 9 au 14 avril en internat à VERNOU en Seine-et-Marne sur le thème : « Cuisine, économat ».
— Enfin un stage de base directeur du 30 mars au 9 avril à BERTHECOURT dans l'Oise.
Pour tout renseignement, téléphonez au 628-90-31 à Paris ou écrivez au CPCV Paris, 27, rue de Cotte, Paris-12e.

BASE NAUTIQUE DE L'ILE-GRANDE
Une école de voile — affiliée à la Fédération française de voile et agréée par la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports — ouverte toute l'année dans un site magnifique en Bretagne.
Un très grand choix de stages, sur Hobie-cat, 420, caravelles, optimists, planches, par des moniteurs diplômés. Un plan d'eau abrité, mais le large dès la sortie de la baie.
Cette base nautique est aussi ouverte aux groupes, comités d'entreprise et classes de mer, dans un hébergement confortable, les pieds dans l'eau.
Pour tous renseignements, demander Marc au :
(16) 96/23-92-10
ou écrire à :
Base Nautique de l'Ile-Grande, 22560 PLEUMEUR-BODOU.

Enseignement

Etudiez l'anglais dans une famille résidant près de Canterbury, 15 heures de leçon, 1.500 F par semaine.
Téléphoner :
19-44-227-363982.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

Spécialités régionales

25e anniversaire
Les 1er, 2 et 3 mars 1985
DIVAY
FOIE GRAS
CHARCUTERIE A L'ANCIENNE
vous offre 500 gr de choucroute cuite pour 50 F d'achat
SPÉCIALITÉ DE FOIE GRAS D'OIE FRAIS ENTIER
au détail le kilo 530 francs
50, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris-10e, métro Strasb.-St-Denis, 770-06-86
OUVERT DIMANCHE MATIN.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Location été 1985, des centaines d'offres appts/villas, France/Europe. Doc. gratuite. Tél. : (1) 247-12-40.

PAQUES 6-13 AVRIL-AVORIAZ Appt 5 pers., location + 5 forfaits + école ski. 4.500 F. Tél. : (42) 23-27-70.

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. 55 livres par semaine, adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1.
Téléphone : 01-703-4175.

A louer à Mouthe, appartement de 2 à 8 pers. tout cft, de 1 000 F à 1 800 F la semaine en mars 1985. Juillet le mois : 3 200 F ou la semaine 850 F. M. SIMON JOUFFROY, 25240 Mouthe. Tél. : (81) 69-20-32.

SKI DE FOND
HAUT JURA
TGV 3 h de Paris
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe, confortablement rénovée, 5 chbres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limité à 12 personnes, calme, repos, formule tout compris (pension-accompagnement, matériel de ski) du dimanche au samedi soir, du 24 mars au 13 avril, 1.850 F par semaine et par personne.
LE CRÊT L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT
16 (81) 38-12-61.

Offre loc. avril site except. LUBERON. 8.000 F. Max. 8 pers. Tél. : (90) 74-04-31.

L'ESPAGNE
POUR LES TOURISTES EN VOITURE
MALGRAT DE MAR/ COSTA DORADA
Hôtel de luxe tout confort, accès direct à la plage, grand patio (2 restaurants), piscine, jardin d'enfants, bar, discothèque, salon agréable, etc. Salle de bains et balcon dans toutes les chambres.
Pension complète par personne et par jour :
Mai et oct. ... 1.300 ptas
Juin .... 1.450 ptas
Juill. et août . 2.050 ptas
Septembre . . 1.550 ptas
ÉCRIVEZ A :
HOTEL SORRA DOR
MALGRAT DE MAR (Espag.)
BARCELONE.
TÉL. : (34) 37610174.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. et Mme Colin POIRET,
M. et Mme Serge COCHE,
ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils,

Nicolas,

chez *Antoine* et *Laurence Poiret*, le 7 février 1985.

21, place de la Madeleine,
75008 Paris.
120, rue d'Assas,
75006 Paris.
2, allée des Chênes, le Clos,
78430 Louveciennes.

— Arnaud et Orlud SÈTE,
ainsi qu'Olivier,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurélia,

à Francfort-sur-le-Main, le 10 janvier 1985.

Joachim Becher str. 10,
6000 Frankfurt 1 (RFA).

Décès

— Charles Fechtenbaum,
son époux,
Ania Francos,
sa fille,
Selim,
son petit-fils,
Gittle Gurman,
sa sœur,
Janine Strubbel,
sa nièce,
M. et Mme Fresco-Fechtenbaum,
Sa famille, ses amis,
ont eu la douleur de perdre leur très aimée

Shanah Rajla FECHTENBAUM,
née Dzialoszycka,

le 28 août 1912, à Novy-Korczin (Pologne), *décédée le 26 février 1985*, à Villejuif (France).

— On nous prie d'annoncer le décès du

colonel (CR) Maurice FREY,
secrétaire général
des AGF,

survenu le 27 février 1985 à l'hôpital du Val-de-Grâce.

De la part des familles
Frey-Triquenot, Frey-Girard, Chautagnat,
Et ses amis.

Le service religieux sera célébré le mardi 5 mars, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, 277, rue Saint-Jacques, Paris-5e, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Pasteur,
92210 Saint-Cloud.
18, rue du Mesnil,
51130 Vertus.

— Le général de corps d'armée (CR) et Mme Maurice Routier,
M. et Mme Jean-Marie Le Breton,
ses enfants,
Isabelle, Laurence, Véronique Routier,
Fabienne, Jean-François, Catherine Le Breton,
ses petits-enfants,
M. et Mme Maurice Le Breton,
ses frère et belle-sœur,
et leurs enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Constant LE BRETON,
artiste peintre,
chevalier de la Légion d'honneur,

pieusement décédé à son domicile, le 26 février 1985, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 2 mars, à 15 heures, en l'église *Saint-Symphorien*, à *Montjean-sur-Loire* (49).

21, rue Visconti,
75006 Paris.
Ambassade de France à Sofia (Bulgarie).
42, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

[Né le 11 mars 1895, Constant Le Breton a consacré toute sa vie à la peinture. A la fois paysagiste, portraitiste et illustrateur, il a exposé de longues années au Salon des indépendants et au Salon d'automne et dans de nombreuses galeries, tant à Paris qu'à l'étranger.
Ami de Maximilien Luce, d'André Derain, de Paul Belmondo, de Dunoyer de Segonzac, il a laissé des portraits de personnalités comme Léon Jouhaux, Ingrid Bergman, Charles Dullin, Maurice Genevoix, etc. Ses tableaux sont exposés dans les musées nationaux et dans des collections étrangères.]

— **Marguerite PERRIER,**

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,
médaille de la Résistance,
croix d'honneur du Mérite franco-britannique,
croix du combattant de l'Europe,
croix de vermeil
de la Croix-Rouge française,

est décédée le 27 février 1985, dans sa quatre-vingt-dixième année. La levée du corps aura lieu le 2 mars, à 8 heures, en son domicile.

8, rue Ledion,
75014 Paris.

Vente à Versailles
Galerie des Chevau-Légers
6 bis, avenue de Sceaux
dimanche 3 mars à 15 h
BEAUX TAPIS D'ORIENT
Expo : vendredi 1er mars de 14 h à 18 h
Samedi 2 mars de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h
S.C.P. Martin-Desbenoit
Commissaires priseurs associés
Tél. : (3) 950.58.08

— Les familles
Zilliox
Et Beyer

font part du décès de

M. Louis ZILLIOX,

survenu à Jakarta, le 9 février 1985.

Messe le 5 mars, à 14 heures, à Saint-Michel de Lyon.

Inhumation à Couzon-au-Mont-d'Or (69).

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Mme veuve Casimir CIMON,
née Marcelle Elbaz,

sa famille prie de considérer ces remerciements comme une réponse individualisée.

Anniversaires

— En ce troisième anniversaire de la disparition de

Nathalie STARKMAN,
ancienne élève au lycée Camille-Sée,
une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la disparition prématurée de

Jacqueline BOUDRINGHIN,
avocat à la cour.

Une messe du souvenir sera célébrée le mardi 5 mars 1985, à 12 h 45, en l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Andrée LANDAU,

une messe sera dite le jeudi 7 mars, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

Communications diverses

— Festival de la voyance. — Le troisième Festival de la voyance a lieu du vendredi 1er au dimanche 17 mars inclus à l'hôtel Napoléon, 38, avenue de Friedland à Paris-8e.

Les séances seront ouvertes du lundi au vendredi, de 19 heures à 23 heures, et le samedi et le dimanche, de 14 heures à 23 heures.

— L'Institut des sciences de la famille (ISF), 30, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon, propose, le samedi 2 mars, une journée d'étude sur le thème : « Accueil et prise en charge des jeunes enfants par des personnes autres que leurs parents et des structures autres que la famille. » Renseignements et inscriptions : tél. (7) 892-91-24.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Paris-IV, samedi 2 mars à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Bernard Alluin : « Martin du Gard romancier ».

— Université de Paris-IV, samedi 2 mars à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Guy Chaussinand-Nogaret : « Les élites en France, de la Régence au Premier Empire ».

— Université de Paris-IV, samedi 2 mars à 14 heures, amphithéâtre Michelet, M. Jacques Popin : « Poétique du roman : les illustres Françoises de Robert Challe ».

— Université Paris-VII, lundi 4 mars, à 10 heures, bibliothèque d'ethnologie, M. Adeslem Mellouk : « La représentation de la *folie au Maroc* ».

— Université de Paris-II, mercredi 6 mars à 14 h 15, salle des conseils, Mme Hélène Soenen-Perennou : « Le marché de l'emploi des professions de la documentation : analyse de l'offre à travers les annonces diffusées par la presse *et les centres de formation* ».

— Université Bordeaux-III, mercredi 6 mars, à 14 h 30, salle des Actes, M. Rabah Allahoum : « Le livre en Algérie. »

— Université Paris-III, vendredi 8 mars, à 14 heures, salle Liard, Mme Evelyne Labbe : « Surface et profondeur dans les dernières œuvres de Henry James (1897-1916) ».

RELIGION

A LA DEMANDE DE ROME

L'Eglise de France va se doter d'un texte catéchétique national

Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille et président de la conférence épiscopale française, et le Père Raymond Michel, secrétaire général de la conférence, se sont rendus à Rome, les 27 et 28 février, pour s'entretenir de la catéchèse en France avec le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi *(le Monde* du 28 février). Mgr Vilnet a publié un communiqué à Rome, jeudi, dont voici le texte intégral :

« 1. — *Le conseil permanent, au nom des évêques de France, a donné le bon à tirer pour la deuxième édition de* Pierres vivantes. *Nous pouvons espérer que le volume paraîtra avant l'été.*

» 2. — Pierres vivantes *est un* « recueil catholique des documents privilégiés de la foi ». *N'étant pas un catéchisme au sens formel du mot, il n'a pas besoin de l'approbation canonique du Saint-Siège prévue par le Code (Canon 775, par. 2).*

Au terme de la concertation avec Rome, le cardinal Ratzinger nous a fait savoir qu'en accord avec la Congrégation pour le clergé, la Congrégation pour la doctrine de la foi a pris acte des améliorations apportées et apprécié tout le travail ainsi accompli. Avec lui, nous sommes convaincus que le fruit de notre labeur commun, réalisé dans un esprit de collaboration mutuelle et fraternelle, sera profitable pour la catéchèse française.

» 3. — *La catéchèse en France doit beaucoup à l'effort des 220 000 catéchistes dont nous apprécions le dynamisme et la disponibilité. Ensemble, dans la confiance, nous continuerons à mettre en œuvre tout ce qui pourra améliorer le service de la foi des enfants de France. En conformité avec la charte de la catéchèse française votée en 1979 et approuvée par le Saint-Siège, et suivant les orientations de l'Exhortation apostolique* « Catechesi Tradendae » *(cf. N. 50), compte tenu du statut particulier de* Pierres vivantes *et des* « Parcours catéchétiques », *la question se pose maintenant de la préparation d'un exposé organique et complet de la foi : la prochaine assemblée plénière de l'épiscopat en délibérera.*

» *Il reste que l'autorité propre de chaque évêque dans son diocèse en matière de catéchèse, comme le rappelle le Code (Can. 775, par. 1 et 827, par. 1), est inaliénable.* »

« Exigence »

Il ressort du communiqué publié par le président de la conférence épiscopale française que le recueil de textes bibliques *Pierres vivantes*, même révisé et assorti de nombreuses précisions doctrinales, ne saurait être considéré comme un catéchisme *« au sens formel du mot »*. C'est pourquoi, selon Mgr Vilnet *« la question se pose maintenant de la préparation d'un exposé organique et complet de la foi »*.

Interrogé à Rome, Mgr Vilnet a refusé d'appeler un tel ouvrage *« catéchisme national »*, en arguant que ce terme évoque, pour le public français, l'ancien livre de catéchisme, sous forme de questions et réponses. Le Père Michel a précisé que l'exposé de la foi envisagé s'adressera aux catéchistes et non aux enfants. Qu'on le qualifie d'« exposé » ou de « catéchisme », cet ouvrage sera la réponse à la demande du cardinal Ratzinger, formulée ainsi dans la lettre adressée au président de la conférence épiscopale française en janvier : *« Le statut particulier* de Pierres vivantes *tout comme, d'autre part, la multiplicité des parcours catéchétiques font, de l'avis de notre congrégation et de la congrégation pour le clergé, naître l'exigence que la conférence épiscopale de France prépare un catéchisme destiné à tout son territoire. »* Si le préfet de l'ex-Saint-Office ne saurait *« exiger »* un tel catéchisme, puisqu'il est *« de la compétence des conférences épiscopales de promouvoir leurs documents catéchétiques »* (Canon 775 du code), le cardinal Ratzinger estime que la situation française *« fait naître »* une telle *« exigence »*, ce qui revient au même.

A. W.

économie

REPÈRES

Dollar : sous pression à 10,22 F

Malgré les interventions des banques centrales, le dollar était orienté à la hausse vendredi 1er mars, cotant 3,3450 deutschemarks contre 3,32 deutschemarks et 10,22 F contre 10,17 F. Il s'est même élevé jusqu'à 3,38 deutschemarks et 10,34 F avant de revenir un peu en arrière.

Automobile : forte progression des exportations

Le résultat du commerce extérieur de l'industrie automobile française en 1984 fait contraste avec la morosité du secteur. Les exportations ont représenté 89,37 milliards de francs, soit une progression de 12,9 %. Dans le même temps, les importations n'ont augmenté que de 2 milliards de francs (+ 3,5 %) à 58,47 milliards. Le solde est donc positif de 30,90 milliards, soit un gain de 36,4 %. Les exportations ont ainsi représenté 56,4 % de la production française et leur destination principale est l'Europe. La Renault 9 (256 229), la Renault 11 (235 248), la Peugeot 205 (184 466), la Renault 5 (132 538) et la Citroën BX (105 513) ont été les modèles les plus vendus hors des frontières.

Budget : le déficit de 1984 n'a pas dépassé 3,3 % du PIB

Le déficit budgétaire de 1984 n'aurait pas excédé 3,3 % du PIB (produit intérieur brut), chiffre que le gouvernement s'était engagé à ne pas dépasser et que le «collectif» de décembre dernier avait retenu. Ce déficit correspond à 144,4 milliards de francs d'excédent des dépenses sur les recettes (125,8 milliards prévus dans la loi de finances initiale pour 1984 votée fin 1983) ce, après 129,6 milliards de déficit en 1983 (3,3 % de PIB également). Le déficit de 1984 devait être annoncé officiellement dans quelques jours. L'objectif gouvernemental a pu être respecté grâce au report sur le budget en 1985 du paiement par l'Etat à la Sécurité sociale d'une somme de 13,7 milliards de francs d'arriérés.

Commerce extérieur : lourd déficit américain

Mêmes causes, mêmes effets : la fermeté du dollar et la croissance de l'activité ont entraîné en janvier un déficit commercial de 10,3 milliards de dollars, contre 8 milliards en décembre. Les exportations américaines ont progressé de 1,4 % pour atteindre le niveau record de 19,4 milliards de dollars; mais les importations ont augmenté de 9,2 % pour totaliser 29,7 milliards. La balance commerciale américaine s'était soldée, en 1984, par un déficit record de 123,3 milliards de dollars, et le secrétaire américain au commerce, M. Malson Baldridge, estime que ce déficit pourrait atteindre 140 milliards en 1985. Le déficit commercial des Etats-Unis à l'égard du Japon s'est creusé de 31 % pour atteindre 3,7 milliards de dollars. Il a été de 2 milliards vis-à-vis de l'Europe occidentale et de 1,1 milliard tant à l'égard du Canada que de Taiwan. – *(AFP.)*

Électronique grand public : le marché repart

Après une année 1983 très mauvaise pour l'électronique grand public, 1984 aura été beaucoup plus satisfaisante. Les consommateurs, malgré la rigueur, ont acheté plus de téléviseurs (+ 8,1 %), de magnétoscopes (+ 27 %), de micro-ordinateurs (+ 73 %), de chaînes Hi-Fi (+ 36 %) et de lecteurs de disques compacts (+ 60 %). Au total, le marché français a cru de + 8 % (contre une baisse de 9 % en 1983) et les importations de + 13 %. Grâce aux efforts faits à l'exportation ou la réexportation (matériels achetés pour être revendus) en croissance soutenue de 34 %, le taux de couverture des échanges est remonté à 30 %. Le secteur reste tout de même très déficitaire de 6,4 milliards de francs.

Emprunt : succès bancaire de la RDA

L'Allemagne de l'Est n'a rien perdu de son attrait pour les bailleurs de fonds occidentaux. Sa Banque du commerce extérieur souhaitait faire un emprunt de 150 millions de dollars sur le marché occidental des capitaux; mais les offrres de souscriptions ont été telles que le montant a pu en être porté d'abord à 300 millions, puis, en fin de compte, à 500 millions de dollar, apprend-on dans la City. La popularité de la RDA estimputée dans les milieux bancaires à la qualité de la gestion de ses finances; le sercice de sa dette extérieure, fait-on remarquer, a toujours été exécuté ponctuellement au fil des années, contrairement à certains autres pays de l'Est et à la plupert des pays du tiers-monde. En outre, l'emprunt avait des termes relativement avantageux.

Raffinage : Total supprime mille emplois

Afin de limiter les pertes de ses activités de raffinage-distribution en France, le groupe Total (CFP) a décidé de fusionner ses deux principales filiales : la CFR (Compagnie française de raffinage) et Total-CFD (Compagnie française de distribution). Cette fusion entraînera la suppression d'un millier d'emplois sur sept mille cinq cents au total, d'ici un an, sans licenciement, grâce à un plan de mise en retraite anticipée. En 1984 la branche raffinage-distribution a perdu environ 1 milliard de francs (contre 163 millions de francs en 1983).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	10,2200	10,2500	+ 165	+ 175	+ 230	+ 255	+ 275	+ 375
$ can.	7,3895	7,4195	– 20	+ 3	– 95	– 57	– 612	– 518
Yen (100)	3,9225	3,9370	+ 148	+ 160	+ 280	+ 301	+ 841	+ 891
DM	3,0505	3,0645	+ 134	+ 143	+ 237	+ 250	+ 637	+ 681
Florin	2,6965	2,7115	+ 95	+ 101	+ 159	+ 171	+ 449	+ 486
F.B. (100)	15,1520	15,2190	+ 31	+ 68	– 18	+ 62	– 354	– 121
F.S.	3,5635	3,5775	+ 180	+ 193	+ 301	+ 320	+ 846	+ 906
L (1 000)	4,9065	4,9325	– 150	– 134	– 334	– 308	– 1 122	– 1 051
£	10,9814	11,0290	– 375	– 335	– 664	– 599	– 1 375	– 1 212

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/2	8 5/8	8 7/8	9	9 1/4	9 3/8	10 1/16	10 3/16
DM	6	6 1/8	5 7/8	6	5 15/16	6 1/16	6 3/8	6 1/2
Florin	5 5/8	5 7/8	6 7/8	7	7	7 1/8	7 3/16	7 5/16
F.B. (100)	10	10 1/2	10 9/16	10 7/8	10 5/8	10 15/16	11 1/16	11 5/16
F.S.	2 3/8	2 5/8	5 5/16	5 7/16	5 5/8	5 3/4	5 3/4	5 7/8
L (1 000)	13 3/4	14 1/2	14	14 3/8	14 1/4	14 5/8	15 1/4	15 1/2
£	13 3/4	14	14 1/16	14 3/16	14 1/16	14 3/16	13 1/4	13 3/8
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 3/4	10 5/8	10 7/8	11 1/4	11 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE RAPPORT DU GROUPE DE STRATÉGIE INDUSTRIELLE (GSI) SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

6 milliards de francs pour sauvegarder l'emploi

Le téléphone n'est pas l'automobile ou la sidérurgie. L'emploi dans ce secteur devrait diminuer encore pendant deux ou trois ans, mais pour croître ensuite si les politiques de diversification et d'exportation sont bien conduites. Telles sont les conclusions essentielles du rapport du groupe de stratégie industrielle (GSI), qui vient d'être remis aux pouvoirs publics. Il pose une question clé : faut-il supprimer des emplois aujourd'hui pour réembaucher demain ou bien, au contraire, conserver les effectifs en attendant des jours meilleurs et former les personnels aux nouveaux marchés ? Les deux stratégies sont possibles. Etant donné le contexte social – et électoral – on imagine que le débat qui s'ouvre ainsi, est d'importance.

Le GSI sur les télécommunications a été créé par le gouvernement en mars dernier au moment où celui-ci engageait une politique de restructuration des secteurs en crise de la sidérurgie, des chantiers navals et des charbonnages. On y avait ajouté les télécommunications, secteur certes moins touché, mais qui doit faire face à une réduction des commandes des PTT – le programme d'équipement téléphonique touche à sa fin – et, dans le même temps, à une mutation technologique accélérée par l'électronique. Près de 10 000 emplois sur 65 000, selon les estimations les plus pessimistes, étaient menacés.

Le gouvernement créait donc cette commission tripartite composée des administrations dont les PTT, des syndicats et des directions d'entreprises, et lui donnait pour objectif d'éclairer l'avenir et de tracer des scenarios. Le GSI est présidé par M. Boulin, PDG de la SAT (Société anonyme des télécommunications), et vice-présidé par M. Bustarret directeur des affaires industrielles et internationales (DAII), aux PTT. Son rapport est l'équivalent du fameux *« rapport Dalle »* pour l'automobile, qui concluait, lui, à la suppression nécessaire de 74 000 emplois.

Le diagnostic est clair. Une période *« intermédiaire »* – d'ici à 1988 – sera difficile à traverser. La baisse des commandes des PTT qui a été de 3,9 % par an en moyenne entre 1979 et 1983 va certes se ralentir grâce aux programmes télématiques et à la TV par câble, mais restera nette (de – 2,5 % à 0 % par an suivant les hypothèses). Les PTT ne représenteront plus en 1988 que 30 % des ventes des industriels contre 40 % en 1983 (hors les câbles téléphoniques, secteur à part, malade lui aussi). La part de la production vendue en France hors PTT devrait poursuivre sa croissance mais à un rythme ralenti de 5,3 % l'an jusqu'en 1988 contre + 7,1 % en moyenne par an entre 1979 et 1983. Les exportations devraient, elles aussi, se développer à un rythme moins soutenu quoique encore vif : de + 9,9 % à + 14 % l'an, contre + 15,7 % entre 1979 et 1983 (ces chiffres s'entendent en francs constants).

De nouveaux produits

De nouveaux produits devraient naître dans l'intervalle, mais avec un impact encore limité sur les productions : 1,5 milliards de francs dès 1987, ce qui ne représente qu'une très faible part du total attendu pour 1988 qui s'établira entre 31,1 milliards et 35,9 milliards de francs suivant les hypothèses, c'est-à-dire suivant les succès obtenus. En conclusion, les télécommunications s'inscrivent globalement encore dans des perspectives de croissance (+ 3,7 % à + 5,9 % en francs constants) soutenue, mais cela ne suffit pas pour sauvegarder l'emploi.

En effet, la valeur ajoutée par cette industrie décroît régulièrement parce qu'elle *« s'intègre »* dans les composants électroniques et fait donc *« en amont »* dans cette industrie. Les télécommunications reviennent une industrie de montage de cartes imprimées, activité qui se robotise. Les gains de productivité y sont rapides, évalués entre 6,6 % et 7,1 % par an. En fait, seule l'hypothèse *« la plus favorable »* prévoit que l'emploi en 1988 sera supérieur à celui de 1983. Il faut mettre toutes les chances de notre côté.

Le GSI estime donc indispensable la diversification vers les activités complémentaires de bureautique et d'informatique, mais également vers les services associés, et ce pour améliorer le contenu en valeur ajoutée des entreprises. En clair, cela signifie qu'il faudra revoir la ligne de partage entre les secteurs public (PTT) et privé, sur tous les nouveaux services télématiques.

Indispensable aussi est le développement des exportations (à doubler entre 1983 et 1988), en réorientant les efforts pour les porter, moins sur les pays en voie de développement que sur les pays industriels, Etats-Unis en premier. *« Une entrée significative sur le marché américain est un facteur-clé. »*

Mais tout cela suppose... de l'argent. *« Il paraît évident que les ressources des entreprises sont trop limitées pour faire face à tous les investissements nécessaires. »* Le GSI recommande de mettre en place un *« plan de financement de l'industrie des télécommunications dont le montant total est de 5,9 milliards de francs »*. Bref, d'ici à 1988, un plan pluriannuel comme Bull, c'est-à-dire l'informatique, en a obtenu un de Mme Cresson.

Par ailleurs quoi qu'il arrive sur le volume d'emploi, les qualifications seront bouleversées. Un salarié sur trois devra apprendre un nouveau métier. Les emplois en usine (ouvriers et encadrement) en 1988 ne représenteront plus que 33,7 % des effectifs contre 63,8 % en 1983. Les pouvoirs publics devront donc participer financièrement à la reconversion et à la formation du personnel.

ERIC LE BOUCHER.

LES BANQUES CENTRALES CONTINUENT A INTERVENIR POUR EMPÊCHER LE DOLLAR DE MONTER

A la veille du week-end, les banques centrales européennes, essentiellement la Banque fédérale d'Allemagne, sont intervenues pour stabiliser les cours du dollar et les empêcher de remonter après leur vif recul des jours précédents. Vendredi matin 1er mars, le billet vert, qui était revenu de 3,45 DM à 3,32 DM, esquissait bien une hausse à 3,8850 DM, cours coôté à Hongkong ; à Paris, passé de 10,60 F à 10,17 F, il s'avançait à 10,34 F. Mais aussitôt, une action modérée des banques centrales le ramenait à moins de 3,33 DM et de 10,20 F.

Cette démarche montre qu'il s'agit, pour les banques centrales, de prouver aux marchés des changes qu'elles sont déterminées, dans l'immédiat, à *« casser »* le mouvement ascensionnel du dollar et à le stabiliser, sinon à le renverser – ce qui paraît exclu. A vrai dire, après leur intervention du mercredi 27 février, l'alternative qui leur est offerte est simple : ou bien elles ne renouvellent pas leur geste, et le dollar va à 3.50 DM et même à 4 DM ; ou bien elles continuent, et cela risque de leur coûter cher. Les propos de M. Paul Volcker, selon lesquels les banques centrales n'interviennent pas assez massivement, sont d'autant plus surprenants que la Réserve fédérale, banque centrale des Etats-Unis, n'a pris qu'une part extrêmement réduite aux interventions concertées de la semaine écoulée. Il est vrai qu'elle ne peut le faire que sur instruction du Trésor américain, et que ce dernier reste décidé à laisser jouer les lois du marché.

A Bruxelles, M. Jacques Delors, président de la commission de la CEE, a prédit qu'il y aurait des heurts entre l'Europe et les Etats-Unis si ces derniers ne modifiaient pas leur politique économique et budgétaire. *« Un conflit éclatera, et quelqu'un, quelque part, en subira les conséquences »*, a-t-il déclaré.

Les Européens sont-ils trop timides dans leur politique économique ?

L'année 1985 confirmera-t-elle, amplifiera-t-elle la reprise qui s'est produite dans le monde en 1984 ou amorcera-t-elle au contraire un ralentissement de l'activité ? Telle était *grosso modo* la question posée aux instituts de conjoncture français et étrangers (1) au cours du colloque organisé à Paris jeudi 28 février par l'AJEF (Association des journalistes économiques et financiers).

Sur cette question-clef les réponses ont été relativement convergentes. Sous l'effet du ralentissement qui devrait se produire aux Etats-Unis (+ 4 % selon CISI-Wharton après + 6,8 % en 1984) le commerce mondial exceptionnellement fort en 1984 (+ 8 %) faiblirait sensiblement et ne croîtrait que de 5 % en 1985. Encore certains intervenants ont-ils fait remarquer qu'une croissance de 4 % environ au Etats-Unis en moyenne cette année dissimulerait – compte tenu d'un acquit de plus de 1,5 % fin 1984 – une évolution plus que médiocre, de l'activité. De deux choses l'une donc : ou bien les Etats-Unis feront plus de 4 % de croissance cette année, ou bien ils commenceront de connaître un véritable et important ralentissement. Dans l'ensemble les instituts de conjoncture n'envisagent pas de véritable récession aux Etats-Unis, dans tous les cas pas avant le second semestre de 1986.

Tout cela – et le dollar dont personne ne pense plus qu'il puisse redescendre beaucoup (le chiffre de 9,30 F a été avancé par la CISI pour la fin de 1985, à partir d'un repli qui n'interviendrait qu'à l'été et une évolution selon DIW comprise entre 3,50 et 3 par rapport au DM) ne favorise pas spécialement une forte croissance en Europe.

La question qui évidemment se posait était de savor si la CEE avait maintenant les moyens et les ambitions d'une croissance autonome ? Les ambitions, nous a répondu le représentant de DIW, regrettant manifestement des politiques trop restrictives dans la CEE. Les moyens peut-être : la RFA connaît une véritable reprise de l'investissement : + 7 % en volume prévu pour cette année. Malgré une demande des ménages toujours très modérée, l'assainissement bugétaire permettra une baisse sensible des impôts sur le revenu en deux étages (1986 et 1988). D'ici là la croissance devrait se limiter à 2,5 % au premier semestre et à 2 % au second. Où l'on retrouve les effets du ralentissement américain... Cependant le représentant de DIW a reconnu que d'autres experts – les « sages » notamment universitaires qui conseillent le gouvernement – étaient plus optimistes que lui.

Et la France dans tout cela ? Les participants ont été unanimes pour prévoir la poursuite d'une croissance économique modeste, généralement inférieure à 2 % (1,7 % pour la CISI. 1,5 % pour DIW, 1,2 % pour le BIPE...) insistant tout à la fois sur le réel assainissement de l'économie française mais aussi sur la fragilité des résultats acquis et sur l'absolue nécessité de la consolider pour se ménager des marges de sécurité.

C'est ainsi que le représentant du BIPE a fait état d'un déficit du commerce extérieur qui se maintiendrait aux environs de 17 milliards de francs en 1985 (compensé il est vrai par un léger excédent de 3 milliards de francs des paiements courants) tandis que les responsables du COE et le l'IPECODE insistaient le premier sur le caractère exceptionnel de certains résultats (la croissance en 1984 fortement gonflée par les céréales, le commerce extérieur dopé par l'aviation et l'agriculture) le second sur la nécessité de soldes nettement positifs pour notre commerce extérieur.

Si la montée du dollar est un phénomène en grande partie psychologique, il nous faut prévoir des marges de sécurité importantes a conclu le responsable d'IPECODE. La seule voie permettant d'espérer une croissance plus forte est celle qui passe par le maintien de notre compétitivité : autant dire – et cela fut abondamment souligné – que cela ne sera possible que le jour où l'inflation sera la même en France et en RFA.

(1) INSEE, BIPE, IPECODE, centre d'observation économique de la chambre de commerce de Paris, CISI-Wharton, DIW (Berlin).

AGRICULTURE

LA SITUATION DES FERMIERS AMÉRICAINS

Conflit entre le président Reagan et le Congrès

Alors que les manifestations se multiplient ainsi que les reportages sur les situations douloureuses des fermiers américains, dans le Middwest surtout, le Congrès se heurte au président Reagan, pour la première fois, depuis la réélection de celui-ci. La Chambre des représentants, à majorité démocrate, et le Sénat, contrôlé par les républicains ont approuvé deux projets de textes, différents dans leurs modalités, ayant pour objet d'accroître les dépenses fédérales, pour aider les fermiers.

Pour les deux Chambres, les faillites, qui menacent de nombreux fermiers, nécessitent un plan d'urgence, afin d'assurer notamment la mise en place de la prochaine récolte (engrais, semences). Pour les démocrates, la situation des fermiers endettés, qui rappelle celle des années 30, illustre l'injustice caractérisant la politique reaganienne. C'est aussi pour eux l'occasion de marquer des points depuis le désastre électoral de novembre dernier.

L'opinion publique américaine semble favorable à la cause des fermiers puisque selon un sondage du *Washington Post* et de la chaîne ABC, 82 % des Américains sont pour une aide gouvernementale aux fermiers. Cette attitude contraste avec les violentes attaques lancées il y a peu par le directeur du budget, M. David Stockman, qui avait déclaré : *« Je ne vois pas pourquoi le contribuable de ce pays devrait avoir la responsabilité de refinancer des dettes contractées volontairement par des adultes irresponsables. »* L'administration républicaine reproche, en effet, aux fermiers de ne pas avoir pensé à l'avenir, dans l'euphorie des années 70. Mais les élus républicains se trouvent en porte-à-faux surtout s'ils représentent des Etats agricoles comme le leader du Sénat M. Robert Dole (Kansas). Celui-ci a, en vain, reproché à ses collègues de n'avoir pas la volonté de faire face au déficit du budget fédéral.

Un porte-parole de la Maison Blanche a laissé entendre que le président Reagan n'hésiterait pas à opposer son veto à ces textes, et il ne semble pas que le Congrès puisse réunir une majorité des deux tiers nécessaire pour passer outre à ce veto présidentiel.

Selon la FNSEA

« LA VITICULTURE FRANÇAISE SACRIFIÉE »

Selon M. Guillaume, président de la FNSEA, la viticulture méridionale française est sacrifiée aux nécessités de l'élargissement.

La centrale paysanne estime en effet que l'accord de Bruxelles sur la réforme du règlement viticole *« ne donne aucune garantie aux viticulteurs français »*. Ils ne sont pas mieux protégés contre les fraudes et les abus des principaux partenaires de la France en ce qui concerne l'estimation des récoltes, l'arrachage et la replantation des pieds de vigne, affirme la FNSEA.

De son côté, M. Marcellin Courret, président de l'Office du vin et secrétaire général de la Confédération nationale des caves coopératives, s'est déclaré *« soulagé »* par cet accord *« le moins mauvais qu'on pouvait trouver »*. M. Rocard, qui l'avait qualifié de *« succès tout à fait considérable »*, interrogé sur la réaction de M. Guillaume a lancé : *« Je ne sais pas ce qu'il faudrait pour satisfaire M. Guillaume, je crois que c'est même un objectif hors de portée. »*

TRANSPORTS

M. Jean Auroux ne parvient pas a amadouer les routiers

M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports, a raté, pour le moment, l'opération de séduction qu'il tente, depuis le 28 février, en direction des transporteurs routiers. La Fédération nationale des transports routiers (FNTR), le syndicat le plus important dans la profession, a décidé de lui renvoyer à partir du 18 mars, en signe de mécontentement, les disques de controlographe des camions de ses adhérents. La FNTR a décidé, d'autre part, d'organiser, le 18 avril, une *« manifestation d'information et de démonstration »* dans toutes les métropoles régionales.

Non content de ne pas inaugurer, le 28 février, le TGV Paris-Grenoble, M. Auroux a multiplié, par voie de lettre et de conférence de presse, les coups de chapeau aux routiers, *« profession majeure »* et *« indispensable »*. Il fait valoir que les prix du transport routier évoluent désormais plus vite que leurs coûts et que les taxes sont de plus en plus récupérables. Les péages autoroutiers ont diminué en francs constants. Les accès des tunnels alpins et la traversée du département de l'Ain seront améliorés. La déductibilité des additifs du gazole rendus nécessaires par le gel est acceptée. Les routiers suisses se sont vus imposer la taxe à l'essieu en riposte à la taxe instituée par le gouvernement helvétique pour les camions étrangers.

La bonne volonté de M. Auroux n'a pas convaincu la FNTR, dont le président, M. Maurice Voiron, a rappelé que le transport routier était *« sinistré »*. La mauvaise qualité du gazole par temps froid et les barrières de gel qui interdisent certaines routes ont fait perdre aux transporteurs 28 % de leur chiffre d'affaires «marchandises», et 20 % de leur chiffre d'affaires «voyageurs», au mois de janvier, soit 800 millions de francs. Selon M. Voiron, la concertation sur les décrets d'application de la loi d'orientation est menée avec *« désinvolture »*. L'URSSAF n'obtempère pas, dans certains départements, aux ordres gouvernementaux de report d'échéance pour les routiers. Quant à la détaxation sur le gazole, elle a été largement compensée par la hausse du carburant qui, depuis le 1er janvier va de 42 centimes à 78 centimes par litre selon les régions. *« Rien n'est changé, et nous allons faire savoir que nous ne baissons pas les bras »*, a conclu M. Voiron.

Le TGV arrive à Grenoble

(De notre correspondant.)

Grenoble. – Capitale de la houille blanche et berceau de l'hydroélectricité, Grenoble aura dû attendre 1985 pour être desservie par des trains utilisant l'électricité. Sans le TGV, qui entrera en service entre Paris et Grenoble à partir du 4 mars, les 130 kilomètres de la ligne Lyon-Grenoble n'auraient pas été électrifiés, reconnaissent les responsables de la SNCF. La SNCF met ainsi un point final à l'équipement de son réseau sud-est de trains à grande vitesse. Paris sera désormais à 3 h 15 de la capitale des Alpes.

A son arrivée inaugurale à Grenoble, le 28 février, le président de la SCNF, M. André Chadeau, a été accueilli par plusieurs dizaines de manifestants qui protestaient notamment contre la mise en place aux heures les plus favorables pour se rendre à Paris (5 h 45 du matin), ou en revenir (19 h 27), de rames de première classe uniquement avec supplément et réservation payante. *« Le service public doit être accessible à tous et ne pas pénaliser des voyageurs à revenu modeste »*, ont déclaré les manifestants au « patron » de la SNCF.

M. André Chadeau devait souligner que depuis sa mise en service, en septembre 1981, le train à grande vitesse avait transporté plus de 35 millions de personnes sur le réseau TGV sud-est. *« En 1984, notre trafic a augmenté de 50 % sur l'axe concerné par rapport à 1980, contribuant ainsi largement à l'amélioration de notre trafic voyageurs total. »*

C. F.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Aéroports de Paris en Chine.** – Un contrat d'études de 1 million de francs pour le futur aéroport de Xining (province de Quinghai) a été signé entre Aéroports de Paris et les autorités chinoises. Le contrat prévoit les études préliminaires et le plan de masse de l'aéroport situé à 2 300 m d'altitude. L'ensemble comprendra une piste de 3 600 mètres et une aérogare capable d'accueillir 300 000 passagers. Cet aéroport désenclavera une province montagneuse à 1 500 km à l'ouest de Pékin.

ERRATUM. – Une parenthèse mal fermée dans l'article intitulé « le redressement de Bull se confirme » dans *le Monde* daté du 1er mars avait laissé entendre que la croissance du groupe avait été de 5,4 % en 1983. Il fallait lire que, en 1984, les pertes de Bull *« représentent 3,6 % du chiffre d'affaires (13,6 milliards de francs, lui-même en croissance de 16,8 %) contre 5,4 % en 1983 »*.

Étranger

EGYPTE

● **Les prix pétroliers maintenus.** – Les prix du pétrole égyptien resteront inchangés en mars, à 27,50 dollars par baril pour la meilleure qualité, a annoncé le ministre égyptien du pétrole le 28 février. Il a précisé que l'Egypte maintiendra également son niveau de production (870 000 barils/jour).

ETATS-UNIS

● **Révision en baisse de la productivité.** – Le département du travail a révisé en baisse sensible – de 3,1 % à 2,7 % – son estimation initiale de l'accroissement de la productivité des entreprises américaines non agricoles en 1984. Il s'agissait toutefois de la quatrième année consécutive au cours de laquelle cette productivité s'est améliorée. L'amélioration avait été de 3,5 % en 1983, de 0,2 % en 1982 et de 1,5 % en 1981. – (AFP).

RFA

● **Hausse de 2 % seulement du commerce avec la RDA en 1984.** – Le commerce interallemand s'est en 1984 élevé à 15,5 milliards d'unités de compte (1 unité de compte = 1 DM), en augmentation *de 2 % par rapport à 1983. Il a été* en déséquilibre aux dépens de la RFA, dont les livraisons vers la RDA ont diminué de 6 % pour représenter 7,3 milliards d'unités de compte, alors que les importations de produits est-allemands ont été en hausse de 9 % pour passer à 8,2 milliards. La baisse des exportations ouest-allemandes est due notamment aux secteurs du fer et de l'acier, des produits agricoles et des machines. Pour sa part, la hausse des importations a porté sur les produits chimiques, pétroliers et textiles. La RDA n'a, de plus, utilisé que le tiers du crédit gratuit de 690 millions de deutschemarks que lui a accordé la RFA. – *(AFP.)*

Énergie

● **ELF découvre du gaz en mer du Nord néerlandaise.** – Petroland BV, filiale d'ELF-Aquitaine, a découvert un nouveau gisement de gaz sur le plateau continental néerlandais. *« Des tests seront effectués dans le courant du mois de mars afin de confirmer l'intérêt commercial de cette découverte »*, a précisé le groupe français, associé sur ce bloc à Total et à DSM Aardgas.

● **Les céréaliers s'inquiètent du projet d'installation d'ARCO à Fos-sur-Mer.** – L'Association générale des producteurs de blé (AGPB) proteste, dans un communiqué, contre *« la décision de subventionner la création par le groupe pétrolier ARCO à Fos-sur-Mer (...) d'une usine d'alcool tertiobutylique (TBA) à partir de produits pétroliers »*.

Ces produits sont utilisés comme solvants dans les mélanges de l'essence avec le méthanol, un concurrent de l'éthanol, lequel est produit à partir de denrées agricoles. Les céréaliers français, qui cherchent de nouveaux débouchés, misent sur les utilisations industrielles des céréales et notamment du blé pour la fabrication d'éthanol, *« dont dépend*, estiment-ils, l'avenir de la céréaliculture ».

Social

● **Cinq mille emplois d'initiative locale seraient créés en 1985.** – Cinq mille emplois d'initiative locale seraient créés en 1985, indique un communiqué du secrétariat d'Etat à l'économie sociale. Une circulaire sera envoyée aux commissaires de la République, précisant les modalités d'attribution des aides à la création de ces emplois. Des primes seraient ainsi accordées (40 000 F en général, et 60 000 F dans les pôles de conversion) pour des emplois créés pour des chômeurs. Ce programme s'adresse surtout aux associations, coopératives, groupement d'artisans, etc.

Publications judiciaires

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 20 mars 1984, la onzième chambre, première section, du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale – omission de passation d'écritures – à la peine de cinq mois d'emprisonnement avec sursis et 15000 F d'amende, JAUFFRED Marcel né le 30 avril 1925 à Cordon – arrondissement de Bonneville (Haute-Savoie) – conseil d'entreprise, demeurant 8, boulevard de la Paix à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *le Figaro* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS - CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement en date du 5 juillet 1984 la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale à la peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis, FRONTEAU Geneviève, Odette, née le 28 décembre 1929 à Versailles (Yvelines), caissière, demeurant 6, rue Mora à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise). Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée, la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Par arrêt en date du 24 mai 1983, devenu définitif, la cour d'appel de Versailles a condamné M. HENNEBELLE Jean, directeur de la Société « Rapid-Courses », société de services, dont le siège est à Paris (17e) 2, rue de l'Arc-de-Triomphe, demeurant à Asnières (Hauts-de-Seine), 8, allée Soufflot, aux peines de huit mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende pour tentative de soustraction volontaire au recouvrement de l'impôt, délit commis courant septembre 1974 à Asnières et courant 1977 à Saint-Florent (Corse) : a ordonné la publication du présent arrêt, par extraits, dans le *Journal officiel* de la République française, *le Monde* et *France-Soir*, a ordonné l'affichage pendant une durée de trois mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la ville d'Asnières, ainsi que sur la porte extérieure de la Société « Rapid-Courses ». Pour expédition, certifié conforme. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 13e chambre de la cour d'appel de Paris du 7 novembre 1984, M. VISENTIN Marc, Jean, né le 7 mai 1943 à Beaumont (Puy-de-Dôme), demeurant à Paris (10e), 23, rue de Dunkerque, a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis + 10 000 F d'amende (pour le délit) et 1 000 F d'amende (pour la contravention) pour infraction à l'hygiène et publicité mensongère. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 8 juillet 1982, M. ROSSI Jacques, né le 2 avril 1941 à Tunis *(Tunisie)*, demeurant à Paris (16e), 5, rue Edouard-Fournier, a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 15 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission d'écritures en comptabilité. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : 1° la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *Journal officiel*, *le Figaro*, *le Monde* ; 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (16e) et sur la porte extérieure de l'immeuble sis n° 36, boulevard Magenta (SARL Valenco) à Paris (10e), où M. ROSSI Jacques exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

ÉDITION

LE PRIX DU LIVRE

Le gouvernement adapte la « loi Lang » à l'arrêt de la Cour de Luxembourg

M. Jack Lang, ministre de la culture, a donné le coup d'envoi, jeudi 28 février, de la campagne en faveur de la lecture qui s'étendra durant le mois de mars, et dont les temps forts seront, du 22 au 27 le Salon du livre au Grand Palais, inauguré par le premier ministre, et la journée de la Poésie le 22 mars.

Ce « mois du livre » sera marqué notamment par des émissions de télévision et une campagne d'affichage dans les trains, les gares et le métro. Le ministre a présenté d'autre part les dispositions prises par le gouvernement pour mettre en conformité la « loi Lang » sur le prix du livre avec le récent arrêt de la Cour de justice de Luxembourg.

Un décret sur l'importation des livres est paru au *Journal officiel* du 27 février. Il indique que les ouvrages édités dans les pays membres de la Communauté européenne et importés en France ne peuvent être vendus en dessous du prix fixé ou conseillé par l'éditeur. Si l'éditeur n'a pas indiqué de prix-plancher, celui-ci correspond au prix de vente au détail pratiqué dans le pays d'édition, traduit en francs français. Désormais chaque importateur pourra fixer son prix de vente à condition de respecter le prix-plancher fixé par l'éditeur. La Cour de justice de Luxembourg avait en effet demandé la suppression de la disposition de la « loi Lang », qui prévoyait que le premier importateur fixait un prix auquel tous les autres devaient se soumettre.

Un autre décret augmente les amendes qu'auront à payer les contrevenants.

Ces dispositions touchent en fait essentiellement les livres de bandes dessinées belges, qui représentent une part importante du marché de la BD en France.

D'autre part, le conseil des ministres a approuvé, mercredi 27 février, un projet de loi qui sera discuté par le Parlement en avril et qui vise la réimportation d'ouvrages français. La situation ne change pas si ces livres proviennent de pays non membres de la Communauté. Dans ce cas, le réimportateur doit se conformer au prix de vente fixé par l'éditeur. En revanche, pour les livres en provenance de pays de la Communauté, cette obligation ne vaut que s'il est établi que l'exportation et la réimportation visent à tourner la loi, c'est-à-dire en fait si elles ont un caractère massif et systématique. Il appartiendra au juge d'apprécier s'il y a eu ou non volonté de fraude de la part du réimportateur.

On peut considérer par exemple qu'il y a eu mauvaise foi lorsqu'il n'y a pas eu commercialisation effective des ouvrages venus de France dans le pays réexportateur.

Les dirigeants des centres Leclerc ont fait savoir dans un communiqué qu'ils considéraient que le décret sur l'importation *« légalise un double secteur dans l'économie du livre »* et qu'il *« vont porter plainte devant la Commission européenne pour non-respect de la législation communautaire. »*

Nominations

● **Au Syndicat national des agents de voyages (SNAV), M. GEORGES TOROMANOF** a été élu président. M. Toromanof est directeur de l'agence France Tourisme, spécialisée dans l'accueil de touristes étrangers. Il succède à M. Jean-Claude Murat, auquel ses pairs reprochaient le départ du SNAV d'agences importantes comme Havas Voyages et Nouvelles Frontières.

● **A l'association Mer du Nord-Méditerranée, M. EDGAR FAURE** devrait être élu président, dans les prochaines semaines, en remplacement de M. Pierre Sudreau. M. Edgar Faure, sénateur (Gauche démocratique) du Doubs et président du conseil régional de Franche-Comté, aura la charge de promouvoir la liaison fluviale Rhin-Rhône, dont le principe est acquis, mais qui ne parvient pas à trouver les crédits nécessaires.

● **Au Comité de liaison des transporteurs routiers des Communautés européennes, M. HUBERT GHIGONIS** vient d'être élu président. Agé de cinquante-cinq ans, M. Ghigonis est diplômé de l'Institut d'études politiques et de l'Institut de sociologie des Heidelberg. Depuis 1971, il est délégué général de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) et de l'Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports (AFT).

● **A l'Association internationale des aéroports civils (ICAA), M. JACQUES BLOCK**, cinquante-six ans, a été nommé directeur général. Diplômé de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole nationale des ponts et chaussées et de l'Ecole nationale de l'aviation civile, M. Block a occupé la charge de directeur général adjoint d'Aéroports de Paris. A la tête de l'ICAA, il représentera les intérêts de cinq cents aéroports de quatre-vingt-dix pays et territoires.

● **Chez Rhône-Poulenc, M. JEAN-PIERRE HALBRON**, quarante-huit ans, a été nommé directeur général adjoint. Il était déjà directeur financier du groupe chimique.

● **A Europlastique**, association regroupant les producteurs de matières premières, les fabricants de machines et les transformateurs de plastiques, **M. GILBERT BORTOLI** a été élu président. Directeur des thermoplastiques chez CdF-Chimie Ethylène et Plastiques, M. Bortoli aura également en charge l'exposition Europlastique 86, qui se tiendra à Paris des 21 au 26 avril 1986.

● **A la Caisse d'épargne de Paris, M. JACQUES FRIEDMANN**, cinquante-deux ans, a été élu président du conseil d'orientation et de surveillance.

[M. Friedmann est inspecteur général des finances et président de la Compagnie parisienne de chauffage urbain. Le conseil d'orientation et de surveillance a été créé en application de la loi du 1er juillet 1983 qui modifie l'organisation interne des caisses d'épargne : celles-ci fonctionnent désormais sous l'égide de deux organes, le conseil d'orientation et de surveillance (COS) et le directoire.]

● **Chez Bull Transac, M. GEORGES GRUNBERG** devient directeur général. M. Grunberg, directeur général de Bull Sems, filiale du groupe Bull, spécialisée dans les ordinateurs à vocation scientifique et industrielle, a été nommé dans cette autre filiale de Bull qui regroupe les activités bureaucratiques de CII Honeywell-Bull, Transac et Sems. Il remplace à ce poste M. Jean Valent, qui va rejoindre le groupe CGE.

SOCIAL

Les « Walesa du Val d'Allier »...

La CGT et le PCF entendent donner une dimension exemplaire à l'« affaire Ducellier ». Le 7 février dernier, M. Michel Delebarre, ministre du travail, a autorisé le licenciement de 5 élus CGT de Ducellier — 14 demandes de licenciements de délégués syndicaux ayant, par ailleurs, été refusées, — tous responsables du Parti communiste. Depuis lors il ne se passe pas de jour sans que la centrale syndicale ou le PC ne monte au créneau. *L'Humanité* rend compte longuement chaque jour de sa *« campagne contre l'inadmissible »*, recensant au 1er mars 44 327 signatures à son appel qui élargit l'affaire Ducellier à la défense des « droits de l'homme » en France. M. Leroy doit aller le 8 mars remettre la liste des signatures à Matignon.

Les libertés syndicales, moins de trois ans après les lois Auroux, seraient-elles désormais menacées en France, non seulement par le patronat, mais par le gouvernement lui-même ? La campagne du PC et de la CGT sur les « Walesa du Val-d'Allier » tend à accréditer l'idée que, là aussi, le pouvoir donne de sérieux coups de canif dans le contrat de 1981. En 1982 les autorisations de licenciements de représentants du personnel accordées par le ministre du travail représentaient 41,4 % des demandes contre 50,6 % en 1980 et 34,9 % en 1981. Cette même année 1982, sur 254 licenciements de représentants CGT demandés, 102 ont été autorisés. Tout se passe comme si la CGT, toujours décidée à préparer... la « grève générale », avait trouvé un nouveau terrain pour tenter de mobiliser ses troupes. Le 28 février, le bureau confédéral a fait savoir qu'il allait annoncer *« plusieurs initiatives importantes »*...

M. N.

PRÈS DE 500 EMPLOIS SUPPRIMÉS CHEZ BOUSSAC-SAINT-FRÈRES DANS LA SOMME

(De notre correspondant)

Amiens. — Depuis que le groupe Férinel contrôle Boussac-Saint-Frères on s'attendait dans la Somme à une nouvelle restructuration des usines du groupe BSF.

L'Atelier central de mécanique de Flixecourt, qui emploie 85 personnes, fermera ses portes le 31 décembre. Seront licenciés 70 salariés ; les autres partiront en retraite ou préretraite. Fermera également l'Atelier central de chaudonnerie et d'électricité de Flixecourt (24 personnes) ; d'autre part, un plan de restructuration prévoit, à brève échéance, 120 à 130 suppressions d'emploi dans le département bâcherie, toujours à Flixecourt ; 74 à la Corderie de Saint-Ouen, 24 à la CITEP, à Ville-le-Marclet. Dans le cas de cette usine qui fabrique des emballages en plastique, c'est le personnel non qualifié qui fera les frais de l'opération. L'usine de velours Cofferat d'Amiens (185 personnes) fermera à la fin de l'année.

BSF aura ainsi perdu 500 personnes environ en 1985 dans la Somme. Le groupe, qui comptait encore 2 500 personnes en 1983 dans ce département, aura perdu 1 000 salariés en deux ans.

M. C.

DÉCÉLÉRATION DES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE EN JANVIER

Les dépenses d'assurance-maladie que vient de publier la Caisse nationale des travailleurs salariés marquent une certaine décélération, après la remontée consatée à la fin de 1984 : en moyenne annuelle, elles n'augmentent que de 11,5 % fin janvier 1985 contre 12,2 % fin décembre, 12,6 % fin novembre. En particulier, on constate une décélération des remboursements aux établissements d'hospitalisation (+ 12,6 % contre + 13,5 % fin décembre (1), notamment dans les hôpitaux publics, désormais placés sous le régime du budget global.

On constate aussi une décélération des honoraires médicaux, qui ne progressent que de 8,9 % contre 9,6 % à fin décembre. Ce ralentissement affecte en particulier les actes techniques en K pratiqués par les spécialistes, pour lesquels la progression n'est que de 11,3 % contre 13 %.

En revanche, les dépenses de pharmacie se sont accélérées, l'augmentation étant de 11,2 % contre 10,8 % fin décembre.

(1) La base de calcul a été légèrement modifiée à partir du 1er janvier, avec le passage au budget global.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

bhe — BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

M. Daniel Deguen, président de la Banque hypothécaire européenne depuis le 1er janvier 1985, date à laquelle il a succédé à M. André Cerou, a réuni le conseil d'administration le 27 février 1985 afin d'examiner les comptes de l'exercice 1984.

Au cours de cet exercice, et en dépit d'une conjoncture défavorable, la banque a maintenu ses interventions à un niveau élevé, réalisant 1 772 millions de francs d'opérations nouvelles et portant le total de ses encours de crédits à 6 501,7 millions de francs, soit 7,5 % de plus qu'au terme de l'année précédente. Cette activité satisfaisante ne trouve cependant pas sa traduction dans les résultats.

Le conseil a en effet décidé la constitution de provisions importantes au titre de certains engagements spécifiques qui n'apparaissent plus suffisamment garantis, en raison de la crise du marché immobilier, par la valeur des gages qui leur sont affectés. Une fois ces dotations opérées, et après reprise des provisions ayant supporté l'impôt inscrites au bilan, les résultats de l'exercice 1984 présentent un solde négatif de 48,1 millions de francs, que le conseil, vu son caractère exceptionnel, proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, à laquelle ne sera soumis aucun projet de distribution de dividende, d'apurer par prélèvement sur le report à nouveau et les réserves.

Dans le cadre d'une politique plus générale, visant à développer la rentabilité de l'établissement et à laquelle participe une action de réduction des coûts — notamment grâce à l'amélioration de l'outil informatique, — le conseil a d'autre part décidé, en s'appuyant sur l'autorisation qui lui en a été donnée par l'assemblée générale extraordinaire, d'accroître les fonds propres de la banque d'un montant d'environ 150 millions de francs par une augmentation de capital à laquelle les institutions financières, banques et compagnies d'assurances, actionnaires majoritaires de la société, sont convenues d'apporter leur garantie. Cette opération, qui sera ouverte aux souscripteurs dans les prochaines semaines et qui portera les fonds propres de la banque, après imputation des résultats de l'exercice, à 268,7 millions de francs, donnera à celle-ci les moyens de poursuivre son expansion, dans le respect du nouveau régime de régulation du crédit.

L'ensemble de ces dispositions doit mettre en mesure la Banque hypothécaire européenne, qui bénéficiera ainsi d'une structure renforcée, de présenter, dès 1985, des comptes en net redressement.

CHARGEURS S.A.

Le conseil d'administration a, dans sa séance du 27 février, pris connaissance des premiers éléments d'information sur l'exercice 1984 dont les comptes définitifs lui seront présentés dans sa réunion du 15 avril prochain. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 11,8 milliards de francs, en augmentation de 5 %.

Le bénéfice net consolidé devrait enregistrer une augmentation nettement plus importante et s'élever à environ 300 millions de francs contre 205 millions de francs en 1983.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE - Obligations 8,50 % Février 1982

Les intérêts courus du 16 mars 1984 au 15 mars 1985 sur les obligations Gaz de France 8,50 % février 1972 seront payables, à partir du 16 mars 1985, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon N° 13 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,42 F faisant ressortir un net de 31,46 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

NOTA

En application de la loi du 30 décembre 1981 — article 94, alinéa II, et du décret N° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, nous précisons que :

- Pour les porteurs qui ont déposé leurs titres ainsi que la loi le prescrit, le montant des sommes qui leur sont dues (paiement de l'intérêt, amortissement du capital) sera porté au crédit de leurs comptes tenus par les intermédiaires habilités choisis par eux ;
- Les porteurs qui n'auraient pas déposé leurs titres à la date du 3 novembre 1984 sont tenus de satisfaire à cette obligation légale afin de pouvoir exercer leurs droits (paiement de l'intérêt, amortissement du capital) ;
- Les porteurs peuvent obtenir toute information concernant les nouvelles modalités de paiement applicables aux valeurs dématérialisées en adressant aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse Nationale de l'Energie à Paris, 18 *bis*, rue de Berri, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après : Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque Indosuez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les banques populaires de France, Société Centrale de Banque ainsi que chez tout autre intermédiaire habilité.

CESSATION DE GARANTIE

La société Gestion immobilière de Mauroy, société à responsabilité limitée, au capital de 20 000 francs, dont le siège social est à Paris (9e), 22, rue Godot-de-Mauroy, ayant cessé ses activités de gestion immobilière depuis le 1er juillet 1981, la garantie dont elle bénéficiait par la Caisse des dépôts et consignations, 56, rue de Lille à 75356 Paris, pour les opérations de gestion immobilière visées par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970, cessera trois jours francs après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devraient être produites entre les mains de Me Marie-Thérèse Guignier, administrateur séquestre, 36, rue de Courcelles à Paris (8e), dans les trois mois de cette insertion.

SOCIAL

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS TUNISIENS

« Nous utilisons tous les moyens légaux pour défendre nos droits »

nous déclare M. Habib Achour

L'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) va déposer une plainte auprès du Bureau international du travail (BIT) contre le gouvernement tunisien *« pour infraction aux lois du travail et non-respect des conventions internationales »* (*le Monde* du 27 février). A l'occasion d'une visite à Paris, à l'invitation de la CFDT, M. Habib Achour, secrétaire général de l'UGTT (*qui revendique environ quatre cent mille cotisants*), a répondu à nos questions.

« Qu'est-ce qui vous conduit à déposer une plainte contre le gouvernement tunisien auprès du BIT ?

– Notre décision de déposer une plainte auprès du Bureau international du travail (BIT) part d'un constat sur l'état de la négociation sociale en Tunisie. *Les conventions* signées dans les entreprises doivent passer par le premier ministre, qui les examine afin de les promulguer ou non. Or des accords attendent depuis 1983, d'autres depuis un an. Le gouvernement nous fait marcher.

» Sur les dix-huit derniers mois, nous avons eu une inflation de 18,1 % (1). Jusqu'à présent, en vertu d'un précédent accord avec le gouvernement, lorsque le coût de la vie augmentait de 5 %, un ajustement devait automatiquement avoir lieu dans les six mois qui suivaient. Or le gouvernement a innové en inventant quelque chose qui n'existe pas ailleurs : les salaires doivent être augmentés en fonction de la production et de la productivité. Nous devrions donc attendre que le patron déclare avoir fait des bénéfices pour qu'il en distribue une partie en augmentations de salaire. Nous avons consulté le BIT. Il nous a dit qu'il s'agissait d'une innovation. Cela n'a jamais existé.

» *Nous avons eu des grèves dans* les transports, les chemins de fer, l'agriculture ; mais, dans tous ces secteurs, le gouvernement commence par réquisitionner, et il ne se contente pas de réquisitionner le personnel indispensable à la sécurité. En Tunisie, nous devons observer un préavis de dix jours avant d'arrêter le travail. Or les réquisitions ont parfois lieu quatre à cinq jours avant le commencement de la grève. Cette attitude entrave le droit de grève et elle est contraire à l'accord que nous avions conclu avec le gouvernement, le 13 avril 1984, sur le droit de grève et la liberté du travail ainsi qu'à la convention 87 du BIT.

– Autrement dit, le gouvernement ne respecte pas ses engagements...

– Effectivement, le gouvernement ne respecte pas ses engagements. Face aux grèves, on constate aussi un recours au lock-out. Il y a des fermetures qui durent jusqu'à quatre mois. Un ouvrier n'a pas de *réserve pour vivre quatre mois*, l'organisation syndicale n'a pas les moyens de payer mille cinq cents ou deux mille ouvriers pendant cette durée.

– Envisagez-vous d'appeler à des grèves contre « l'indexation des salaires sur la production et la productivité » ?

– La commission administrative (CA) de l'UGTT a décidé que les cadres syndicaux organiseront des réunions pour examiner avec les travailleurs la défense de leurs droits par tous les moyens, y compris la grève. Des membres de la CA se sont prononcés pour la grève générale, mais nous nous prononcerons en fonction de l'état d'esprit des travailleurs. C'est notre conseil national, la deuxième instance après le congrès, qui en décidera lors de sa réunion des 2,3 et 4 avril.

– C'est l'épreuve de force avec le gouvernement...

– Nous estimons que nous défendons nos droits. Nous utilisons tous les moyens légaux. Certes, nous aurions pu déposer une plainte auprès du tribunal administratif, mais nous avons préféré nous adresser à une instance qui protège la réglementation du travail, comme le BIT. Tous nos malheurs viennent du désir d'indépendance de l'UGTT vis-à-vis du gouvernement.

– Quel effet attendez-vous d'une condamnation par le BIT ?

– Un effet moral. La Tunisie est signataire au BIT de toutes les conventions qui concernent le droit de grève, la liberté syndicale. Ce sera donc une leçon pour notre pays, mais aussi pour les autres pays qui ne respectent pas le droit syndical. Et je pense qu'il y en a.

– Ne peut-on voir aussi dans votre durcissement un effet de la concurrence avec l'autre syndicat, l'UNTT, apparu il y a un an, voire de votre aile gauche ?

– Il y a plusieurs tendances au sein de l'UGTT : des intégristes, des communistes, des gens d'extrême gauche, des militants du Mouvement des démocrates socialistes, etc. Tous ces partis existent au sein de l'UGTT. Mais ces tendances collaborent toutes pour la défense des intérêts des travailleurs et de l'UGTT. Un tel consensus est un excellent résultat.

» Quant à la scission d'il y a un an, c'est une création gouvernementale *du début jusqu'à la fin. Ils n'ont* réussi à rien. Ils n'ont rien gardé, rien enlevé à l'UGTT. Au contraire, depuis un an, nous avons eu cent vingt mille adhérents de plus.

Quel pluralisme ?

– Vous vous prononcez pour le pluralisme politique « sans exclusive » en Tunisie. Pourquoi combattez-vous le pluralisme syndical ?

– Au début, j'étais pour le pluralisme syndical – et je le suis toujours, – mais encore faut-il savoir de quoi on parle. Quand le syndicat se crée de lui-même pour défendre la classe ouvrière ou quand il est créé par le gouvernement ou par un parti, il ne peut s'agir de la même chose. Dans le second cas, un tel syndicat ne peut parler au nom de la classe ouvrière et être indépendant. L'autre organisation n'a rien, juste un nom que le gouvernement essaie de pousser.

– Lors des élections législatives de 1981, l'UGTT avait présenté des candidats sur une liste commune avec le Parti socialiste destourien au pouvoir. Envisagez-vous de renouveler cette participation aux municipales de mai 1985 ?

– La situation n'est plus tout à fait la même. Sur la dernière liste, en 1981, il y avait eu vingt-sept élus de l'UGTT. Une vingtaine sont devenus destouriens ou ont été fatigués de travailler avec l'UGTT. Ce sont eux qui ont été appelés par le gouvernement pour former l'autre organisation. Les autres sont d'abord des syndicalistes. Naturellement, ils sont les porte-parole de l'UGTT au Parlement. Pour les municipales, les décisions seront prises par le prochain conseil national, mais je suis sûr que ce sera non. Après tout ce qu'ils ont fait, il est *impossible* de pousser les travailleurs à collaborer avec des gens dont l'opposition s'est manifestée en toutes circonstances. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

(1) Selon le gouvernement, l'inflation a été de 8,5 % en 1984.

FORTEMENT BÉNÉFICIAIRE DEPUIS 1979

La société L'Air liquide devrait embaucher

affirme la CFDT

« La société L'Air liquide fait des bénéfices depuis 1979 ; ceux-ci ont même progressé de 25 % en 1984. Nous affirmons que l'entreprise peut embaucher. » Depuis plusieurs mois, la CFDT multiplie les propositions en ce sens. *« En 1984*, explique M. François Colomb, délégué du syndicat, *nous avons proposé une réduction du temps de travail sans compensation salariale intégrale ainsi qu'un prélèvement sur les réserves de participation. D'après nos calculs, cela aurait permis d'embaucher cent vingt personnes. »*

Pour 1985, la CFDT avance une revendication supplémentaire : la direction a annoncé en décembre la suppression de soixante emplois à l'usine de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), elle propose aux intéressés des postes dans les autres établissements du groupe. *« Les salariés ne veulent pas déménager*, répond la CFDT. *Les mesures que nous avions proposées permettent également de conserver les soixante emplois de Champigny. »*

« Nous avons toujours dit que, compte tenu de nos bons résultats, il n'y aurait pas de licenciements à L'Air liquide... sous réserve de mobilité, affirme pour sa part M. Jean Viratelle, directeur du personnel. *Nous comptons cinq mille huit cents salariés répartis sur cent établissements. Nous devons nous adapter aux impératifs économiques, modifier l'organisation du travail. L'usine de Champigny-sur-Marne est spécialisée dans l'ingénierie. Ce secteur d'activité connaît des difficultés. Mais nous nous sommes engagés à proposer un poste dans nos autres établissements aux soixante personnes dont l'emploi est supprimé. »*

La CFDT peut-elle mobiliser les salariés de l'entreprise alors même que l'emploi n'est pas menacé ? Elle reconnaît qu'en 1984 le personnel n'était pas prêt à renoncer à ses avantages pour faciliter l'embauche, mais, cette année, *« ils ont réfléchi : beaucoup d'entre eux ont entre quarante-cinq et cinquante ans et des enfants au chômage »*.

M.-Ch. R.

BANQUE

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DU CRÉDIT AGRICOLE

Renforcement des implantations étrangères et prêts « à la carte »

Où va le Crédit agricole ? Le capitaine a changé il y a moins de deux mois ; des adjoints viennent *d'être nommés. Mais le navire est si* grand qu'il continue sur son erre : internationalisation, priorité agricole, banalisation. Ces trois mots définissent le cap qu'apparemment la nouvelle équipe n'entend pas modifier.

Dans une institution comme la Caisse nationale du Crédit agricole (CNCA), la nomination de M. Jean-Paul Huchon, ancien directeur du cabinet de M. Michel Rocard, considéré à juste titre comme un homme très proche du ministre de l'agriculture, a pris des allures de révolution. Nul doute que le nouveau « DG », comme on dit dans les couloirs de la « banque verte », va s'efforcer de gommer les aspérités que ce « parachutage politique » a pu faire naître. Déjà, en 1981, le navire avait pas mal tangué, avec l'arrivée d'un capitaine, M. Jacques Bonnot, grandi hors du sérail et propulsé vers la CNCA depuis l'Elysée. Pour la stabilité de l'entreprise, changement de direction ne doit pas signifier changement de cap. Même si celui-ci a besoin d'être précisé.

C'est que l'environnement est en train de bouger. Le Crédit agricole, s'il n'y prend garde, peut être victime de son succès. En 1984, sa part de marché s'est encore accrue : d'un point en collecte de l'épargne, d'un point et demi en distribution de crédit. Avec un encadrement du crédit qui ne porte plus ce nom mais reste efficace, avec la baisse de l'inflation qui entraîne une baisse des taux, les conditions de la rémunération de l'épargne deviennent plus difficiles. *Donc les ressources que le Crédit* agricole draine seront de plus en plus chères.

Créé par les agriculteurs pour les agriculteurs, le Crédit agricole, qu'il le veuille ou non, ne peut pas ne pas *accompagner la profonde mutation* que connaît l'agriculture française, mutation caractérisée par la crise financière de la CEE et par la réduction inévitable du nombre des exploitations (à cause du départ des paysans âgés, que devrait accélérer une éventuelle retraite à soixante ans). L'agriculture française, alors que la rigueur réduit les ressources disponibles, nécessite toujours des investissements considérables : pour installer des jeunes, pour le développement du tissu rural. Cet effort se justifie car l'agriculture entraîne l'économie française. Selon l'INSEE, elle a, avec l'industrie agro-alimentaire, contribué pour 40 % aux 2 % de croissance enregistrés par le produit intérieur brut en 1984.

Comme plusieurs rapports émanant de la « banque verte » l'avaient déjà suggéré, le financement de l'agriculture devra s'affiner, avec des outils adaptés selon les productions et selon les types ou systèmes d'exploitation. Il faudra sans doute distinguer entre les productions dont les débouchés sont limités et qui sont soumises à des quotas, et celles dont le marché peut encore s'accroître. La fragilité de certaines zones (l'ouest, les régions de montagne) et de certaines productions (animales en général, les systèmes hors sol en particulier), impose au Crédit agricole un sursaut d'imagination. En même temps, l'établissement devra « accompagner » le développement des exportations. C'est en ce sens que son activité internationale devrait se poursuivre avec l'accent mis sur la dimension commerciale. On retiendra l'ouverture d'une filiale à Hongkong, d'un bureau de *représentation* au Caire *fin avril. Le* succès de la succursale de Milan permet d'envisager une extension en Italie. D'ici un an, une décision sera prise concernant l'Espagne.

Continuité encore : il semble que le *Crédit agricole cherchera* à rendre la distribution des crédits moins administrative, du moins pour la partie de ces crédits qui ne sont pas aidés par l'Etat sous forme de bonifications d'intérêt. C'est du moins le souhait des caisses régionales, et l'écho du côté de la Caisse nationale devrait être favorable. Ce crédit « à la carte », qui représente moins un « droit au crédit » qu'un investissement adapté, comporte des risques. Dans une période où les difficultés vont croissant pour les exploitants, la banque verte sera tentée, précisément, de choisir les bons risques.

« Renvoyer l'ascenseur »

Parmi les investissements indispensables, le foncier redevient un poste important. La faiblesse du rendement des investissements fonciers et le poids jugé excessif, et même « contre-productif » de la fiscalité, découragent les épargnants. Mais la baisse du prix des terres n'est pas telle que les nouveaux agriculteurs installés ou les candidats à l'installation puissent se passer de relais bancaires. D'où la nécessité, à moins de recourir à l'Etat, de créer un produit d'épargne à long terme suffisamment attractif. La banque verte y réfléchit.

Mais, comme par le passé encore, la priorité (réaffirmée) au financement de l'agriculture, à la transformation des produits et aux exportations, n'empêche pas que le Crédit agricole continue de réclamer l'extension du champ de ses compétences, notamment pour le financement du commerce et des particuliers en zone urbaine. La logique est ancienne et connue : s'il est habilité à drainer l'épargne, le Crédit agricole doit pouvoir « renvoyer l'ascenseur » et accorder des prêts.

Si les pouvoirs publics veulent que le Crédit agricole « mette le paquet » – comme il sait le faire – sur le Livret d'épargne entreprise (LEE), le financement du logement, ou même la carte à mémoire (nouvel instrument financier qui ne peut voir le jour sans son concours), il faudra en contrepartie lui donner satisfaction sur l'extension du champ de ses compétences. Dans cette négociation, le gouvernement sera sensible aussi à la pression des autres institutions financières, que la puissance du Crédit agricole inquiète.

Celles-ci seront-elles rassurées en sachant que la nouvelle direction de la CNCA ne semble pas vouloir d'une « *banalisation* » *totale* ? En effet, si le Crédit agricole devenait une banque comme les autres, elle devrait abandonner le monopole de la distribution des prêts bonifiés à l'agriculture. Certaines caisses régionales y sont favorables, mais ce n'est pas le cas de l'ensemble de l'institution, qui y voit le danger d'une concurrence ruineuse entre réseaux. Au total, si l'ensemble de ces orientations est confirmé, ceux des agriculteurs qui craignent un désengagement de leur banque seront rassurés. Le Crédit restera agricole.

JACQUES GRALL.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 février

La baisse se poursuit

Pour la troisième journée consécutive, les cours ont baissé jeudi à la Bourse de Paris. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi durant toute la séance. Cependant, son ampleur a été moins grande que la veille et, à la clôture, l'indicateur instantané accusait un repli limité à 0,3 %. Il reste que depuis le 25 février, les valeurs françaises ont en moyenne fléchi de 1,5 %.

La nervosité créée la veille par le plongeon du dollar avait pratiquement disparu. Autour de la corbeille, beaucoup parlaient encore de l'événement mais ne paraissaient plus redouter une chute prononcée aux effets pervers. « Tout ce que l'on demande est que la monnaie américaine s'assagisse », *disait le responsable boursier d'un établissement de la place.*

Le facteur technique a cette fois été seul à jouer. Les professionnels l'assuraient, la Bourse avait, il est vrai, atteint récemment ses plus hauts niveaux.

Au cours du mois de février, le montant des achats à découvert avait augmenté de 11,6 % pour atteindre 940,3 millions. Rien de plus normal qu'une partie de ce papier ait été revendue. Dans l'ensemble, les boursiers se félicitaient que cette correction se soit produite. Force est de constater qu'elle se fait dans les meilleures conditions. La plus forte baisse n'a pas dépassé 3 % (Schneider). Ajoutons que la modération de la hausse des prix de détail en janvier (+ 0,5 %) a fait relativement bonne impression. La devise-titre a continué de s'alourdir et s'est traitée entre 10,57 F et 10,65 F contre 10,72 F-11,15 F.

Statu quo *sur l'or à Londres : 290.50 dollars l'once contre 290,80 dollars.*

A Paris, le lingot a successivement coté 95 600 F, 95 500 F et 95 600 F (+ 100 F). Nouvelle hausse du napoléon à 589 F (+ 6 F). La rente 4 1/2 % 1973 a suivi (+ 1,2 %).

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Wall Street n'avait pas encore retrouvé la forme jeudi. La tendance a encore été très irrégulière. Toutefois, une reprise s'est amorcée vers la fin de la séance et l'indice des industrielles, qui un moment était revenu à 1 271,42, s'est établi à 1 284,01 (+ 2,98 points).

Le bilan de la journée a été mitigé. Sur 1 996 valeurs traitées, 807 ont monté, 692 ont baissé et 497 n'ont pas varié.

De l'avis général, le marché est en pleine phase d'observation avec *« un œil sur le dollar, l'autre sur le taux d'intérêt »*. Un professionnel se disait même étonné du comportement relativement satisfaisant de la Bourse cette semaine face aux désordres monétaires. Beaucoup continuaient d'assurer que la tendance était foncièrement à la hausse et qu'une reprise pourrait très bientôt se produire.

Revigorées par l'affaiblissement du dollar, les valeurs automobiles se sont signalées par leur fermeté.

Après la séance, les opérateurs apprenaient que la masse monétaire avait augmenté de 1,7 milliard de dollars.

L'activité n'a pas été très importante. Au total, 100,72 millions de titres ont changé de mains contre 107,70 millions la veille.

VALEURS	Cours du 27 fév.	Cours du 28 fév.
Alcoa	36 3/4	37
A.T.T.	21 1/8	21 1/4
Boeing	65 1/4	65 1/2
Chase Manhattan Bank	52 5/8	52 1/4
Du Pont de Nemours	52 1/2	52 1/2
Eastman Kodak	69 3/4	69 7/8
Exxon	48	47 1/2
Ford	44 3/8	44 5/8
General Electric	63 3/4	63 5/8
General Foods	59 1/4	58 1/2
General Motors	78 1/4	79 1/2
Goodyear	28 3/8	28 3/8
I.B.M.	132 7/8	134
I.T.T.	29 3/4	30 1/8
Mobil Oil	30 1/8	30 1/8
Pfizer	39 1/4	40 1/4
Schlumberger	41 7/8	42
Texaco	35 1/4	35 5/8
U.A.L. Inc.	47 1/8	48
Union Carbide	39	39 3/8
U.S. Steel	27 1/4	27 1/2
Westinghouse	31	30 5/8
Xerox Corp.	45 1/8	45 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ORSAN. – Cette société, spécialisée dans les biotechnologies, a décidé d'augmenter son capital d'environ 250 millions de francs.

Cette opération financière sera garantie par les actionnaires, à savoir, le groupe cimentier Lafarge Coppée et l'Union d'études et d'investissements (filiale du Crédit agricole). Les droits de souscription ne seront pas mis à la disposition du public.

Le conseil d'Orsan a chargé son président d'arrêter les modalités de cette augmentation de capital.

FISONS. – Cette firme agro-chimique et pharmaceutique britannique annonce pour 1984 une hausse de 55 % de son bénéfice imposable (48,3 millions de livres, contre 31,2 millions).

Le chiffre d'affaires s'élève à 552,6 millions de livres (contre 365,4 millions). Le dividende final est fixé à 2,7 pence, donnant un total pour l'année de 4,5 pence (contre 3,75 en 1983).

Cette amélioration des profits s'explique notamment par la bonne performance du secteur pharmaceutique et d'équipement scientifique.

Fisons annonce également qu'elle va se procurer 94,3 millions de livres par émission d'environ 40 millions d'actions nouvelles. Les actionnaires sont invités à souscrire à une action nouvelle pour cinq détenues au prix de 245 pence.

SHISEIDO. – Numéro deux mondial de l'industrie des cosmétiques, le groupe japonais annonce pour l'exercice clos le 30 novembre 1984 un bénéfice net consolidé de 15,38 milliards de yens (+ 3 %) pour un chiffre d'affaires de 376,58 milliards de yens (+ 2,4 %).

BRIDGESTONE. – Pour l'exercice 1984, le bénéfice net de la maison mère atteint 17,66 milliards de yens (+ 14,2 %). Le chiffre d'affaires est de 546,71 milliards de yens (+ 6,5 %). Bridgestone est le premier fabricant japonais de pneus et le numéro quatre mondial.

MAXIM'S. – Un hôtel Maxim's, premier d'une chaîne à l'enseigne du célèbre restaurant parisien, s'ouvrira en juin 1986 à Palm-Spring, en Californie. Le premier coup de pioche sera donné prochainement par Pierre Cardin.

Après Palm-Spring, Los Angeles, en Californie, puis Houston et Dallas au Texas auront, eux aussi, leur hôtel Maxim's.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	27 fév.	28 fév.
Valeurs françaises	108,4	108,1
Valeurs étrangères	112,6	111,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	27 fév.	28 fév.
Indice général	202,5	201,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er mars .... 10 9/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 fév.	1er mars
1 dollar (en yens)	259	260,50

BOURSE DE PARIS Comptant 28 FEVRIER

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1900	....
Calberson	336	330
C.D.M.E.	760	780
C. Equip. Elect.	298	298
Dafsa	282 30	285
Dauphin O.T.A.	2019	2000
Filipacchi	560	560
Guy Degrenne	726	727
Marin Immobilier	338	338 50
Métallurg. Minière	224	222
M.M.B.	389	386
Om. Gest. Fin.	296	295
Petit Bateau	325	325
Petrofigaz	750	754
Pochet	1560	1570
Poron	320	328 50
S.C.G.P.M.	300 50	300
Sofibus	232	235
Sovac	782	782

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
Borie	295	295
Cellulose du Pin	86	86
C.G.M.	10	....
Cochery	28	....
C. Sabl. Seine	110 50	....
Coparex	510	510
F.B.M. (LI)	70	3 60 o
La Mure	80	....
Mic	203	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	120 10	....
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	124	123 10
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	174	....
Thann et Mulhouse	92	....
Total C.F.N.	43	40 o
Ufinex	336	....

SICAV 28/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	284 01	271 13	Japacic	123 08	117 50 •
Actions-Investiss.	290 51	277 34	Laffitte-crt-terme	12205 05	12205 05
Actions sélectives	414 82	396 01	Laffitte-Expansion	696 01	664 45
Aedificandi	429 41	409 94	Laffitte-France	231 28	220 75
A.G.F. 5000	285 66	272 71	Laffitte-Japon	229 80	219 38

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1641	4,5 % 1973	1639	1659	1648	+ 0 54
4075	C.N.E. 3 %	4061	4100	4099 80	+ 0 95
1430	Electricité T.P.	1451	1458	1458	+ 0 48
1038	Renault T.P.	1044	1045	1045	+ 0 09
535	Esso S.A.F.	543	556	556	+ 2 39
1340	Eurafrance	1265	1255	1259	– 0 47
132	Gencor	136 10	136 80	133 50	– 1 91
295	Gén. Belgique	294	291	291	– 1 02
686	Gén. Electr.	692	690	680	– 1 73
865	Gen. Motors	854	851	850	– 0 46
61	Goldfields	58 80	59 30	59 10	+ 0 51
37	GdMetropolitain	35	34 50	34 50	– 1 42
147	Harmony	138	137	135	– 2 17
38	Hitachi	35 90	35 60	35 60	– 0 83
645	Hoechst Akt.	640	636	638	– 0 31
102	Imp. Chemical	101	101	101 50	+ 0 49
148	Inco. Limited	140 30	140 50	140 80	+ 0 35
1450	IBM	1450	1421	1430	– 1 37
1820	Siemens A.G.	1780	1753	1753	– 1 51
181	Sony	188	195 40	195 40	+ 3 93
285	T.D.K.	282 50	288 80	287 90	+ 2 06
17 50	Toshiba Corp.	17 55	17 60	17 55	....
895	Unilever	967	947	947	– 2 06
475	Unit. Techn.	489	480	484	– 1 06
975	Vaal Reefs	935	933	925	– 1 06
400	West Deep	403	390	390	– 3 22
320	West Hold.	297	285	285	– 4 04
495	Xerox Corp.	491 70	488	488	– 0 75
2 09	Zambia Corp.	2 12	2 15	2 16	+ 1 88

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 175	10 182	9 850	10 400
ECU	6 791	6 800	....	....
Allemagne (100 DM)	305 550	305 770	294	314
Belgique (100 F)	15 177	15 196	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	270	270 400	260	280
Danemark (100 krd)	85 040	85 550	80	88
Norvège (100 k)	107	106 610	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 110	11 090	10 650	11 450
Grèce (100 drachmes)	7 240	7 330	6 400	7 800
Italie (1 000 lires)	4 960	4 926	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	358 600	359 380	348 500	366
Suède (100 krs)	107 150	108	105	112
Autriche (100 sch)	43 500	43 530	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 510	5 535	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 516	5 530	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 305	7 385	7 150	7 450
Japon (100 yens)	3 923	3 928	3 810	3 950

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/2
Or fin (kilo en barre)	96000	95300
Or fin (en lingot)	95500	95600
Pièce française (20 fr)	583	589
Pièce française (10 fr)	465	425
Pièce suisse (20 fr)	565	565
Pièce latine (20 fr)	550	550
Souverain	693	693
Pièce de 20 dollars	4000	4000
Pièce de 10 dollars	2070	2060
Pièce de 5 dollars	1325	1325
Pièce de 50 pesos	3600	3620
Pièce de 10 florins	574	575

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur 89 FM

Roger Leray

« Face au *Monde* »

M. Roger Leray, grand maître du Grand Orient de France, est, ce vendredi 1er mars, à 19 h 20, l'invité de l'émission « Face au *Monde* », sur 89 FM, à Paris. Mathieu Fantoni et Jean Le Bail mèneront les débats.

Le numéro du « Monde » daté 1er mars 1985 a été tiré à 443 254 exemplaires

APRÈS VINGT ET UN ANS DE PRISON

Le militant anti-apartheid Dennis Goldberg a accepté l'offre de libération de M. Pieter Botha

De notre correspondant

Johannesburg. — M. Dennis Goldberg, cinquante et un ans, compagnon de Nelson Mandela, a été libéré, jeudi 28 février, des prisons sud-africaines, après vingt et un ans de détention.

Condamné en juin 1964 à la réclusion à vie pour *« sabotage et complot »* lors du fameux procès de Rivonia, au cours duquel comparurent également de nombreux leaders de l'ANC (Congrès national africain), comme Nelson Mandela et Walter Sisulu, M. Dennis Goldberg (qui est Blanc), est le premier militant de cette organisation à accepter l'offre de libération faite par le chef de l'Etat, le 31 janvier, aux prisonniers politiques de longue durée. Une offre assortie de conditions, notamment celle de renoncer à la violence et, en ce qui concerne M. Goldberg, de quitter immédiatement le territoire national. Ce dernier a donc pris tout de suite un avion à destination de Tel-Aviv, où il est arrivé jeudi soir.

Ancien membre du Parti communiste sud-africain, figure prééminente de l'ANC dans les années 60, M. Goldberg serait le sixième détenu à avoir été relâché. Parmi eux, cinq membres du Congrès pan-africain, le PAC, organisation rivale de l'ANC. Une vingtaine de prisonniers auraient pour l'instant accepté l'offre du président de la République. Leur cas est examiné en fonction de plusieurs éléments, notamment leur conduite en détention et la durée de la peine effectuée.

Au cours des années passées, de nombreuses personnalités israéliennes avaient tenté, en vain, de faire libérer Dennis Goldberg, l'homme qui avait mis ses connaissances techniques en matière de sabotage au service de la cause noire. Il semble que c'est en raison des pressions de sa famille qu'il ait finalement accepté le marché proposé par M. Pieter Botha et qui a été refusé avec éclat par ses anciens compagnons de lutte, notamment M. Mandela. Avant de quitter l'aéroport de Johannesburg où un important service d'ordre avait été déployé, il a simplement déclaré : *« Je m'en vais parce que je suis très fatigué. »* Dans un premier temps, M. Goldberg va s'installer au kibboutz Ma'ayan Baruch, à proximité de la frontière libanaise.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon est rappelé à Paris

Après avoir été contraint de quitter Saint-Pierre pour gagner Miquelon, le préfet de ce département d'outre-mer, M. Gérard Lefebvre a été rappelé en consultation à Paris (*le Monde* du 1er mars). Les mauvaises conditions météorologiques ne lui ont toutefois pas permis de prendre jeudi l'avion pour Paris.

Le syndicat CGT des dockers et le syndicat Force ouvrière des ouvriers de l'usine Interpêche ont décidé de reprendre le travail en attendant l'arrivée, lundi 4 mars, d'une mission du gouvernement comprenant des représentants du secrétariat d'Etat à la mer et du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM.

Le conflit est né de la mise en service au début de cette année du navire-usine *la Bretagne*, le premier chalutier-congélateur d'Interpêche. Auparavant, la division des tâches entre ouvriers et dockers était claire : les premiers déchargeaient le poisson des chalutiers, les seconds se chargeaient des produits finis entrant au port. Or les dockers ont estimé que *la Bretagne* manufacturait à son bord un produit fini (le poisson découpé en filet et déjà congelé) qu'il incombait de manutentionner.

M. Marc Plantagenest, (apparenté socialiste) président du conseil général était intervenu auprès des ouvriers en grève.

M. Albert Pen, député (app. PS) de Saint-Pierre-et-Miquelon a adressé un message à M. Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, dans lequel il dit son désaccord *« avec les méthodes utilisées par les syndicalistes FO à l'instigation de dirigeants irresponsables »*. Il note aussi *« l'incapacité du préfet a remplir son rôle de représentant de l'Etat »*. Il qualifie la présence de celui-ci *« d'ectoplasmique »*, rappelant qu'il avait déjà demandé son remplacement et ajoutant : *« Je regrette qu'un gouvernement de gauche, comme ceux de droite, ne réagisse jamais qu'après l'événement. Mon archipel réclame de grands hommes, ne lui envoyez pas n'importe qui, choisit soit pour s'en débarrasser, soit par camaraderie. »* M. Pen se plaint aussi de l'inaction des trente gendarmes territoriaux et de leur capitaine, et demande l'envoi de gendarmes mobiles.

Nuage toxique en Belgique

VINGT-CINQ PERSONNES HOSPITALISÉES

Bruxelles (*AFP*). — Vingt-cinq personnes ont été hospitalisées à Westmalle, à vingt kilomètres à l'est d'Anvers, en raison de troubles respiratoires dus à un nuage toxique échappé d'une usine voisine, a-t-on appris vendredi 1er mars. Deux membres du personnel de l'usine seraient grièvement atteints.

L'accident, survenu jeudi après-midi, est dû à la réaction chimique provoquée par un mélange accidentel d'acide chlorhydrique avec du chlore. Le nuage transportant ce mélange particulièrement nocif pour les voies respiratoires s'est répandu au-dessus de la commune. Le centre de la ville a aussitôt été interdit à la circulation et les habitants ont été priés de rester chez eux, portes et fenêtres fermées.

PEUGEOT VA CONSTRUIRE DES VÉHICULES COMMERCIAUX EN CHINE.

Peugeot est sur le point de signer en Chine, selon notre correspondant à Pékin, un contrat pour la construction de pick-up (petits véhicules utilitaires) à Canton. L'objectif à terme serait de 35 000 véhicules par an mais ce chiffre apparaît un peu optimiste. Peugeot participerait à un accord de coopération dans lequel les intérêts chinois seraient largement majoritaires. Le contrat représenterait *« des centaines de millions de francs »*.

Par ailleurs, Alsthom Atlantique serait sur le point de vendre 150 locomotives *« doubles »* aux Chinois. Ce contrat serait nettement supérieur au milliard de francs.

En Grande-Bretagne

QUAND LA REINE REND VISITE AU « TIMES »

Pour la seconde fois en l'espace de... deux cents ans, le *Times* de Londres a reçu, jeudi 28 février, la visite de la reine d'Angleterre. Accompagnée par le duc d'Edimbourg, Elizabeth II a été conduite dans sa visite par l'actuel propriétaire du journal, le magnat australien Robert Murdoch, et par son rédacteur en chef, Charles Douglas-Home. La souveraine s'est montrée fort intéressée par la manière dont était fabriqué le journal, qui célèbre cette année son deux centième anniversaire, et semble, après une période très difficile, à voir retrouvé la prospérité. La reine a aussi émis quelques réflexion sur l'actualité, confiant par exemple que la grève des mineurs l'attristait profondément. Le compte rendu de cette visite publié par le *Times* se distingue par un savant mélange de profond respect et de discrète ironie. Ainsi écrit le journal, le couple royal a quitté les locaux du *Times* en emportant des exemplaires de l'édition du jour, ce qui marque un certain progrès, car *« la reine Victoria, n'admettait même pas que la chose* (le journal) *soit admise chez elle. »*

● **Sacilor signe un accord pour la formation des salariés en congé de conversion.** — Pour permettre aux sidérurgistes de se former dans des entreprises extérieures, Sacilor a conclu, le 26 février, une convention avec l'Union patronale de Moselle (UIPMM) et le Groupement des entreprises sidérurgiques et minières (GESIM). Les sidérurgistes placés en congé de conversion pendant deux ans et rémunérés à 70 % de leur ancien salaire pourront participer aux activités de l'entreprise d'accueil et acquérir ainsi des connaissances pratiques.

● **Etats-Unis : près de 6 000 milliards de dollars d'endettement.** — L'endettement des secteurs non-financiers aux Etats-Unis a augmenté de 13,6 % en 1984 (contre 11,1 % en 1983) pour atteindre en fin d'année 5 971 milliards de dollars. Sur ce total, la dette du gouvernement fédéral représentait 1 377 milliards de dollars.

Sur le vif

Dynasties

C'est fou ce qu'on aime les grandes familles dans ce pays. Pas grandes dans le sens de la largeur, non, dans le sens de la hauteur, de la noblesse, de la puissance, de la richesse transmises de père en fils. On a plaisir, nous les petits, à se sentir dominés, dépassés, à avancer en traînant les pieds dans les emmerdements de la vie, la tête perdue dans les étoiles accrochées au firmament du pouvoir de droit divin.

C'était chouette au temps des rois. Des grandes familles, il n'y avait que ça. On pouvait s'aplatir devant. On n'avait que l'embarras du choix. Pour elles aussi c'était super. Elles se snobaient les unes les autres et se prosternaient toutes d'un même mouvement au lever et au coucher du Roi Soleil.

Vous pouvez m'expliquer pourquoi on lui a coupé le cou à Marie-Antoinette ? C'est complètement dingue. Regardez où ça nous a menés. A la princesse Stéphanie et à Marie-Caroline. Marie-Caroline Le Pen, voyons, la dauphine de son père, vous savez bien, celle qui se présente aux cantonales à Neuilly.

Ça ne vaut pas Lady Di, d'accord. Mais il faut faire avec ce qu'on a. Et on en a encore pas mal comme ça, grâce à Dieu. On a le fils Mitterrand aux affaires africaines, celui qu'on a surnommé « Papa-m'a-dit ». On a le fils Baudis, successeur de son père à Toulouse. Et le dauphin du prince Ponia, Ladislas. Et la dynastie des Giscard. Valéry est mort. Vive Henri ! Même au PC, le fils de Paul Laurent fait son petit bonhomme de chemin dans la nomenklatura.

Ça fait vraiment plaisir à voir, ce respect des vieilles traditions, ce culte de la monarchie héréditaire. La Révolution, il faut pas trop la regretter. On l'a faite pour rien. Chez les princes qui nous gouvernent, la couronne est toujours héréditaire. Remarquez, c'est tous des génies. Comment ça, le fils d'un génie n'en est jamais un ? C'est pas vrai. Regardez le mien.

CLAUDE SARRAUTE.

CORRESPONDANT DU « MONDE » AU CHILI

Jacques Després est mort

Notre correspondant au Chili, Jacques Després, s'est donné la mort en absorbant des doses massives de barbituriques. Son corps a été découvert à l'aube du 28 février dans un hôtel du centre de la capitale chilienne, où il résidait depuis un an. Il a laissé une lettre, adressée à ses proches, dans laquelle il explique les raisons, strictement personnelles, de son geste. Jacques Després, très affecté par la mort de sa première épouse, en décembre, avait déjà tenté de mettre fin à ses jours.

Fin, d'une grande sentimentalité et d'une intelligence aiguë, Jacques Després avait rejoint notre équipe au printemps 1981 pour couvrir, depuis Buenos-Aires où il se trouvait alors, les événements de l'Argentine et des pays du Cône sud. Tout de suite, il avait manifesté de très grandes qualités d'enquêteur et d'observateur rigoureux. Et il avait rendu compte, avec précision et compétence, des événements ayant marqué la guerre des Malouines et la fin du régime des militaires en Argentine. Depuis deux ans, il se rendait fréquemment au Chili, où il avait suivi, avec un intérêt passionné, la montée des « protestations » populaires contre le régime du général Pinochet. Il avait finalement décidé de s'établir à Santiago, tout en continuant à rendre compte pour *le Monde* de l'actualité dans cette région.

Il était né à Toulouse en 1941. Après des études à la faculté des lettres de cette ville, il était venu à Paris pour passer et réussir le concours d'entrée à l'ENA. Employé à la société L'Air liquide, il avait choisi de se rendre aux Etats-Unis puis en Argentine où il avait fait ses premières armes dans le journalisme avec ses amis de l'Agence France-Presse de Buenos-Aires. Jacques Després est père de deux enfants. A sa mère, à sa sœur, à ses enfants, et à tous ses proches, *le Monde* adresse ses sentiments de sympathie émus.

En Iran

LE DEUXIÈME DIVORCE D'AUVERS-SUR-OISE

M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidin du peuple iranien, a annoncé jeudi 28 février son divorce religieux avec Mme Firouzeh Bani Sadr, fille de l'ancien président de la République islamique Abol Hassan Bani Sadr. En fait, le divorce avait été prononcé, il y a deux semaines, d'un commun accord, à la demande de Mme Firouzeh Bani Sadr.

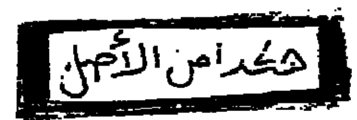
Les deux époux, qui s'étaient unis en octobre 1982 à Auvers-sur-Oise, s'étaient efforcés de garder leur mariage à l'abri des dissensions qui, en mars 1984, avaient provoqué un premier divorce — cette fois politique, — entre Radjavi et Bani Sadr au sujet de l'attitude à adopter à l'égard de l'Irak, en guerre contre l'Iran.

Bien que partageant le point de vue de son père, hostile à tout contact avec Bagdad, Mme Firouzeh Bani Sadr était demeurée à Auvers-sur-Oise jusqu'en octobre 1984. Depuis elle réside dans l'ancien appartement de son père à Cachan, semblant ainsi vouloir manifester sa vive désapprobation devant les signes qui se multiplient d'une collaboration entre le mouvement présidé par son mari et l'Irak.

M. JOËL DE ROSNAY invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Joël de Rosnay, docteur ès-sciences, écrivain scientifique, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 3 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. de Rosnay, qui est également conseiller du directeur général de l'Institut Pasteur et chargé de mission auprès du directeur de la cité des sciences et de l'industrie de La Villette, répondra aux questions de Maurice Arvonny et d'André Dessot, du *Monde*, de Pierre Kohler et de Christian Menanteau, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.



Le Monde

Loisirs

GEORG GERSTER/RAPHO

Fête du ski en Suède, page IV

Saint-Moritz toujours à la mode, page III

Vincennes retrouve son château, page XIV

Les programmes commentés de radio et de télévision, pages VII à XI

Supplément au nº 12469. Ne peut être vendu séparément. Samedi 2 mars 1985.

La filière anglaise

VOYAGEURS infatigables et touristes curieux, les Anglais, qui furent les promoteurs de l'alpinisme, ont été également des « découvreurs » de stations de ski. La Suisse, qui célèbre cette année ses cent ans de sports d'hiver, doit beaucoup à ses visiteurs britanniques férus de montagne l'été. Un hôtelier de Saint-Moritz, Johannes Badrutt, eut l'idée, il y a un peu plus d'un siècle, de promettre à ses clients du soleil et de la chaleur en hiver, leur assurant qu'ils retourneraient dans leurs villes le



visage bronzé. Restait alors à occuper leur séjour : on importa donc des jeux comme le curling venu d'Ecosse, le patinage des pays scandinaves, les raquettes pour se déplacer plus commodément sur la neige ; enfin, c'est en 1885, que le ski, amené de Norvège, fit son apparition dans les Alpes suisses.

L'engouement des Anglais pour les sports de neige allait permettre l'ouverture, pendant les mois d'hiver, des villages de montagne fréquentés jusqu'alors uniquement l'été. *« La marche triomphale des sports d'hiver a démarré dans notre pays »*, aiment rappeler les responsables du tourisme suisse.

C'est la luge qui, à la fin du dix-neuvième siècle, était le sport d'hiver le plus pratiqué. Durant l'hiver 1884-1885, fut ouverte, à Saint-Moritz, la Cresta run qui est encore, aujourd'hui, la piste de luge la plus rapide du monde. On construisit ensuite les premiers skeletons en acier, le bobsleigh étant inventé en 1891, toujours à Saint-Moritz, par un habile maréchal-ferrant.

Quant au ski proprement dit, il ne devint populaire que la même année, lorsque le Suisse Christophe Iselin et le Norvégien Kjelsberz démontrèrent, devant une foule de spectateurs ébahis, les possibilités des « planches » en bois. Deux ans plus tard, le premier ski-club suisse était fondé à Glaris. Dès 1902, la Suisse organisait les premières compétitions de ski, mais c'est Chamonix qui, en 1924, devait accueillir les premiers Jeux olympiques d'hiver. La Suisse, à travers ses écoles de ski créées dans les années 20, allait diffuser largement l'enseignement du ski grâce à la méthode du Christiania et toutes ses variantes, le virage le plus élégant restant cependant le Télémark.

Aujourd'hui, la Suisse compte une centaine de stations réparties sur l'ensemble du territoire de la Confédération. Certaines comme Saint-Moritz, Zermatt ou Gstaad, figurent parmi les plus prestigieuses du monde.

C. F.



OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME

Jeu sur glace à Grindelwald dans l'Oberland bernois en 1908. Les touristes s'amusent à souffler des œufs.

Crans-Montana : une ville à la montagne

Trente-cinq mille lits : la capacité d'accueil.



ROCEL/REA

« UNE petite Provence au cœur des Alpes », les Valaisans aiment appeler ainsi leur région traversée par le Rhône et dominée par plusieurs dizaines de hautes cimes dépassant les 4 000 mètres. Le mont Blanc et ses 4 807 mètres se fondent dans cette impressionnante chaîne de montagnes où s'accrochent quelques-unes des plus prestigieuses stations helvétiques comme Saas Fee, Zermatt ou encore Verdier.

Crans-Montana a choisi de s'installer un peu à l'écart de la grande chaîne valaisienne, mais juste en face d'elle, pour mieux profiter du spectacle, notamment au lever et au coucher du soleil. Sur un plateau d'alpages doucement vallonné, protégé des vents et largement exposé au Midi, s'est édifiée la plus grande « ville à la montagne » de la Confédération helvétique. Ici, les pittoresques chalets suisses, constitués d'un enchevêtrement parfaitement ordonné de poutres et de planches de bois, ont fait place à des immeubles cossus, souvent aux toits plats, et dont la pierre et le béton constituent les matériaux de base. On a même édifié à Montana, comble de l'horreur pour les Suisses les plus traditionalistes en matière d'architecture, une tour de dix-sept étages pour, paraît-il, mieux plonger sur les neiges éternelles. Rien d'étonnant, dans ces conditions, si les citoyens de la Confédération délaissent, depuis quelque temps, Crans-Montana, offrant ainsi des pistes aux étrangers, qui représentent près de 65 % de la clientèle de la station.

Pendant de nombreuses années, *la station a été un véritable* « paradis immobilier » pour les Français, les Italiens et les Belges. La Suisse, qui, depuis une vingtaine d'années, réglemente très strictement l'installation sur son territoire et l'acquisition de propriétés par des étrangers, avait cependant laissé une « soupape de sécurité » en autorisant assez largement ces derniers à acheter des appartements ou des chalets dans les stations de sports d'hiver. Ainsi, Crans-Montana a connu entre 1960 et 1975 une folie spéculative qui a fait grimper la capacité d'accueil de la station à plus de 35 000 lits. Depuis, la fièvre est retombée, l'acquisition du mètre carré par les étrangers ayant été plus sévèrement contrôlée à la suite de dispositions réglementaires prises en 1979 et 1982, tandis que le renchérissement du franc suisse alourdissait le prix des nouvelles acquisitions. *« Nous sommes entrés dans une période de gestion de la station et de son environnement »*, reconnaissent les responsables des offices de tourisme de Crans et de Montana.

A force de grignoter leur espace respectif, les deux stations se sont réunies, aucune d'elles ne prenant vraiment le dessus sur l'autre. L'une, Crans, est cependant plus snob, plus coquette et plus mondaine, avec ses boutiques élégantes ; on y frime beaucoup plus qu'à Montana, plus sportive et plus sage, ou qu'à Aminona, plus familiale, troisième pôle de la station, formé de hauts immeubles modernes, mal intégrés au site.

Allait-on appeler Crans-Montana, Crans-sur-Sierre ou Montana-Crans, cet ensemble de stations qui peut recevoir aujourd'hui 40 000 hivernants au même moment ? Jusqu'en 1982, les cinq communes – Randogne, Montana, Chermignon, Lens et Icogne – qui se partagent le plateau de Crans-Montana se sont querellées. Désormais, tout semble rentrer dans l'ordre, chacune des stations ayant affiné sa propre image de marque. La candidature de Crans-Montana pour l'organisation des championnats du monde de 1987 a également contribué à réunir tous les partenaires des trois stations, décidés désormais à laisser au vestiaire leurs différends ancestraux.

C'est au Moyen Age du ski, en 1911, que Crans-Montana se mit à rêver d'épreuves internationales. Elle organisa, cette année-là, la première course de l'Alberg-Kandahar. Candidate aux Jeux olympiques d'hiver de 1976, la station valaisanne fut finalement écartée par le Comité international olympique au profit de la ville autrichienne d'Innsbruck. En 1982, le championnat du monde lui échappa. 1987 sera finalement la bonne année. On commençait à désespérer sur les bords du Rhône. Allait-on enfin reconnaître la dimension internationale à cette grande station de ski.

Entre 1 500 mètres d'altitude et 3 000 mètres, se développe, en effet, un vaste domaine skiable aux pistes variées, tracées souvent dans d'étroites vallées et de petites combes. La très belle piste nationale, qui débute à Bella-Lui (2 543 mètres) et qu'emprunteront, « shuss », les descendeurs de 1987, donne déjà le vertige à ceux qui la parcourent en slalomant. Quant à l'unique piste que dessert le téléphérique de Plaine-Morte (3 000 mètres), elle se faufile dans une étroite et impressionnante vallée recouverte d'une neige généralement poudreuse. Mais, en règle générale, les pistes de Crans-Montana peuvent être qualifiées de « tranquilles ». Pour les championnats du monde, Crans-Montana va moderniser ses installations mécaniques et « durcir » certaines de ses pistes. Pour cela, il faudra négocier avec les écologistes et les protecteurs de la nature pour déboiser 4 ou 5 hectares de forêt. *« Autour d'une bouteille de fendant, nous avons passé, avec nos « écolos », un petit compromis, à la Suisse »*, explique l'un des animateurs du prochain championnat du monde.

CLAUDE FRANCILLON.

Carnet de pistes

Accès : à 160 km de Genève (aéroport international). Route facile et rapide depuis Sion (capitale du Valais), distante de 21 kilomètres (Sion, Icogne, Lens, Crans) ou depuis Sierre, 13 kilomètres (Sierre, Chermignon, Crans). Une demi-heure en autobus et vingt minutes en taxi depuis Sion ou Sierre.

Par le train, le trajet Paris-Sion s'effectue en cinq heures et demie. Correspondance par bus pour Crans-Montana.

Accueil : office du tourisme de Crans, 19.41.27.41.21.32 ; office du tourisme de Montana, 19.41.27.41.30.41 ; à Paris, Office national du tourisme suisse, 11, rue Scribe, 9e, (1) 742-45-45.

Hébergement : à Crans-sur-Sierre, Montana et Aminona. 80 hôtels (5 000 lits) ; 27 000 lits en chalets et appartements.

Pistes : 150 kilomètres de pistes balisées jusqu'à 3 000 mètres d'altitude. Le ski de fond se pratique sur le terrain de golf : un parcours remarquable, tracé en grande partie en forêt (30 kilomètres). Pistes de fond également sur le glacier de la Plaine morte, à 3 000 mètres d'altitude. Crans-Montana est ainsi l'une des rares stations au monde où cette discipline peut être pratiquée pendant l'été (12 kilomètres).

Remontées mécaniques : 2 téléphériques, 6 télécabines, 7 télésièges, 25 téléskis.

Ecoles de ski : Crans et Montana disposent chacune de leur propre école de ski, qui réunissent 120 « instructeurs ».

Animation : promenade à pied grâce à 50 kilomètres d'itinéraires aménagés et balisés ; golf d'hiver sur neige : quelques trous ont été pratiqués pour ne pas perdre son swing ; patinage : la station dispose de 3 patinoires de 800 m² et 2 640 m² (glace artificielle) et de 2 800 m² (glace naturelle) ; 7 rinks de curling : sur ces patinoires, le curling est pratiqué quotidiennement, surtout sur la patinoire d'Ycoor ; 5 courts de tennis ; piste de luge et un manège.

Climat : Crans-Montana revendique un climat méditerranéen et des conditions exceptionnellement favorables pour une région de montagne. Ainsi la moyenne journalière d'ensoleillement de décembre à février est à Crans-Montana de 4 h 6 mn contre 2 h 58 mn à Davos, 2 h 11 mn à Paris et 1 h 44 mn à Londres.

Gastronomie : raclette, viande séchée et fendant constituent un trio qu'il serait impardonnable d'ignorer. Les vins du Valais ont une réputation qui déborde les limites du canton : le Valais produit en effet la moitié du vin suisse et propose des vins blancs réputés comme le fendant, l'ermitage, le johannisberg, ou des vins rouges tels que le dôle et le pinot noir, mûris sur d'admirables coteaux qui dominent le Rhône.

Nuits : une dizaine de boîtes accueillent les skieurs noctambules. Le cœur de Crans reste le Sporting casino, doté d'une toute nouvelle salle de jeux.

A noter enfin que la langue dominante est le français.

Autour de Saint-Moritz

Ski de fond dans l'Engadine.

UN tourisme hivernal centenaire mais toujours au goût du jour, voilà ce qu'offre la région de Saint-Moritz. Dès 1965, les habitants de l'Engadine ont pressenti le « boom » formidable du ski de fond ; en 1969 naissait leur premier marathon, à l'initiative d'Albert Scheuing et en étroite collaboration avec les magasins de sports et les ski-clubs de la vallée.

Certes, la renommée des stations de cette partie des Grisons n'est plus à faire depuis que M. Badrutt eut, en 1865, l'idée d'y attirer, pour l'hiver, des clients anglais. Le « Badrutt » demeure l'un des premiers palaces du monde, sinon le premier. Saint-Moritz est loin d'être en perte de vitesse. Au contraire, il a diversifié ses possibilités hôtelières afin de pouvoir satisfaire à la fois têtes couronnées et skieurs moins fortunés. Reste que sa renommée rejaillit peu, économiquement, sur les villages qui s'égrènent le long de l'Inn et qui, de par leur situation et leurs modestes proportions, ne peuvent prétendre offrir les mêmes prestations que la prestigieuse station. En revanche ils sont parfaitement adaptés à l'accueil de skieurs de fond plus attirés par la nature et un cadre paisible que par la densité des remontées mécaniques.

Le premier marathon de l'Engadine rassemblait déjà 945 skieurs : un succès alors inattendu. Désormais, ils sont 12 000 à y participer, chaque année début mars.

Le parcours de 42 kilomètres, de Maloja à Zuoz, est un résumé des possibilités nordiques de la vallée de l'Inn. En hiver, tout y est indistinctement blanc et les lacs gelés ne forment plus qu'une large plaine, de Maloja à Pontresina. Les champions traversent les villages à une vitesse fulgurante. Le record à battre — 1 h 34 mn 08 s — a été établi en 1983 par le Norvégien Lars Frykberg. Pour les dames, il s'agit de faire mieux que les 1 h 44 mn 15 s de la Suissesse Evi Kratzer. Quant aux skieurs moins doués, ou moins pressés, ils mettront environ 6 heures pour effectuer ce parcours très technique qu'ils auront eu le temps de parcourir et de découvrir tout à loisir, l'itinéraire étant tracé dès le mois de janvier.

Les Suisses — qui s'en étonnera ? — ont fait leurs comptes : la course coûte cher (environ 1 million de francs suisses) mais elle constitue un incomparable moyen de promotion. Ainsi estime-t-on à 6 ou 8 millions les retombées sur l'économie locale. En fait, c'est la course qui a fait connaître la valeur nordique de la vallée, et nombreux sont ceux qui, grâce à elle, viennent maintenant y séjourner. Avec ou sans l'ambition de « faire » le marathon, ils y trouvent, pour s'entraîner ou skier tranquillement, 120 kilomètres de pistes tracées et de nombreux itinéraires dans les vallées adjacentes.

Après le massif du Jura, l'Engadine offre le plus grand potentiel de pistes de fond, en Suisse. Elle fait partie du canton des Grisons, le plus vaste des cantons helvétiques. Un canton dont les citoyens se sont longtemps opposés à l'automobile, ce qui explique que la circulation y reste réglementée, dans le val Fex ou le val Roseg par exemple. Ici, des traîneaux parcourent les chemins enneigés, et ce sont souvent les clochettes des chevaux qui avertissent le skieur. Jadis, les hôteliers venaient en voiture attelée chercher leurs clients à la gare. Aujourd'hui, cette survivance d'une longue tradition ajoute une note insolite qui contribue au dépaysement ressenti dans ce coin de Suisse où l'on parle le romanche, l'allemand et l'italien.

Les villages sont attrayants avec leurs clochers romans ou baroques, leurs maisons vastes et trapues, aux loggias s'avançant sur la chaussée et à la cour intérieure couverte, pavée et sommairement meublée, qui donne accès à la grange et aux pièces d'habitation.

Les plus typiques sont Zuoz, Scuol et, un peu à l'écart, Guarda, d'allure plus rurale, mais partout on rencontre des maisons décorées, des églises anciennes et des chapelles. Sans oublier la possibilité de pratiquer à la fois ski alpin et ski de fond, et d'admirer le spectacle de la haute montagne, grâce à de nombreux téléphériques dont les plus élevés sont le Corvatsch (3 303 m) et le Piz Nair (3 057 m) en vallée de Saint-Moritz, et la Diavolezza (2 978 m) en vallée de Pontresina. Dans la vallée de l'Inn et les vallées adjacentes, des pistes, tracées méthodiquement, s'arrêtent parfois sous la langue même des glaciers, à l'ombre de hauts sommets dont la grandiose Bernina (4 050 m). Il s'agit surtout d'itinéraires « aller-retour », judicieux compromis entre le ski de fond et la randonnée nordique. Pour en profiter pleinement, on peut, le midi, faire halte dans des auberges au fond du val Scuol et Martina, ou en empruntant d'autres pistes. Certains skieurs trouvent monotone l'enfilade des lacs de Sils et Silvaplana ; les 130 mètres de dénivelée sont vraiment dérisoires, mais les variantes ne manquent pas.

Le val Fex (Fextal), qui commence à Sils-Maria, conduit au charmant hameau de Crasta et bute, en altitude, sur la frontière italienne : 20 km aller-retour depuis Sils-Maria, restaurant à mi-parcours.

Le val Roseg est accessible depuis Pontresina : l'itinéraire est bien entretenu, et c'est la meilleure voie de pénétration du massif de la Bernina, à la jonction des glaciers Roseg et Tschierva : 14 km aller-retour de Pontresina.

Depuis Pontresina, on peut également remonter vers le Roseg, à Morteratsch ou à Bernina-Hospiz et rentrer le soir en train ou en car postal.

Outre des hôtels classés, il existe des établissements non homologués et des pensions. Il est également possible de louer chez l'habitant. Pour les randonneurs, la meilleure formule est sans doute de changer de point fixe une ou deux fois dans la semaine.

Les documents touristiques locaux sont rédigés en allemand, mais l'Office national suisse du tourisme diffuse un répertoire descriptif détaillé des stations *Pour tous, neige suisse*, très utile pour connaître les hébergements, infrastructures sportives, pistes, remontées mécaniques, garderies d'enfants, etc. Les skieurs de fond trouveront aussi dans la brochure *Ski de randonnée — ski wandern* des informations pratiques sur les itinéraires et les pistes appellées là-bas des « loïpes ».

L'itinéraire le plus classique est, bien sûr, le parcours du marathon, de Maloja à Zuoz. On peut toutefois le prolonger bien au-delà en descendant la vallée de l'Inn, par Zernez, débouché du val Morteratsch (très encombré et impraticable). C'est une agréable balade qui conduit à une gare, un hôtel-restaurant et un dortoir : 19 km aller-retour de Pontresina. Pour Roseg et Morteratsch, excursions possibles en traîneau.

Quant aux skieurs de fond plus aventureux, ils se rendront, depuis la station de Bernina-Suot, au col de la Bernina et au lac Blanc. La station de train Bernina-Hospiz est une halte confortable, propice à la contemplation, au pique-nique ou à une saine restauration : 17 km aller-retour de Bernina-Suot.

Au marathon de l'Engadine, 2 à 3 % seulement des coureurs sont français (80 % sont suisses). Il est vrai qu'il est malaisé de se rendre là-bas pour seulement un week-end. Mieux vaut prévoir un séjour d'une semaine, seul ou avec une association.

Depuis longtemps déjà, le Club Méditerranée occupe deux hôtels à Saint-Moritz (Victoria et Roi-Soleil) ; actuellement, 10 à 15 % des « gentils membres » pratiquent le ski de fond (7 jours : 3210 à 4490 F). Depuis 1977, le Club s'est également implanté à Pontresina (159 lits) avec, pour seule activité, le ski de fond sous la conduite de quinze moniteurs spécialisés. Du 3 au 10 mars, une semaine d'entraînement au marathon est réservée aux compétiteurs de moyen et haut niveau.

Plusieurs associations françaises organisent également régulièrement des randonnées itinérantes d'une semaine avec hébergement et repas le soir à l'hôtel, chez l'habitant ou en auberge de jeunesse (Pontresina), par exemple : Terres d'aventure, du 31-3 au 6-4 : 2510 F (5, rue Saint-Victor, 75005 Paris. Tél. : (1) 329-94-50).

L'office de tourisme de Bad-Scuol propose de son côté des randonnées à la journée ou à la semaine, ainsi que des cours de telemark (Bad Scuol, CH-7550 Scuol) et tous les villages offrent des cours de ski. A signaler, le moderne centre-école de ski de fond de Pontresina, près de la gare.

ANNICK MOURARET.

Pratique

Office national suisse du tourisme :

— 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : (1) 742-45-45 ;

— 75, rue Royale, Bruxelles. Tél. : 218-02-05 ;

— Bellariastrasse 38, case postale CH 8027 Zurich. Tél. (1) 202-37-37.

Marathon de l'Engadine :

Dimanche 10 mars 1985.

Accès :

Consulter la carte Michelin nº 24 1/200000 Andermatt-Bilzano et le Guide Michelin Suisse.

En train, on rejoint la vallée de Saint-Moritz par Coire (Chur). Depuis Saint-Moritz, par Pontresina, Morteratsch, Bernina-Suot et le col de la Bernina, un train traverse sur Poschiavo et l'Italie : c'est la voie ferrée la plus haute d'Europe, pour un tracé sans crémaillère.

Pour randonner : carte 1/50000, feuille 5013 Oberengadin.



ZACHMANN/RUSH





La kermesse de la Vasaloppet

Chaque premier dimanche de mars depuis 1922.

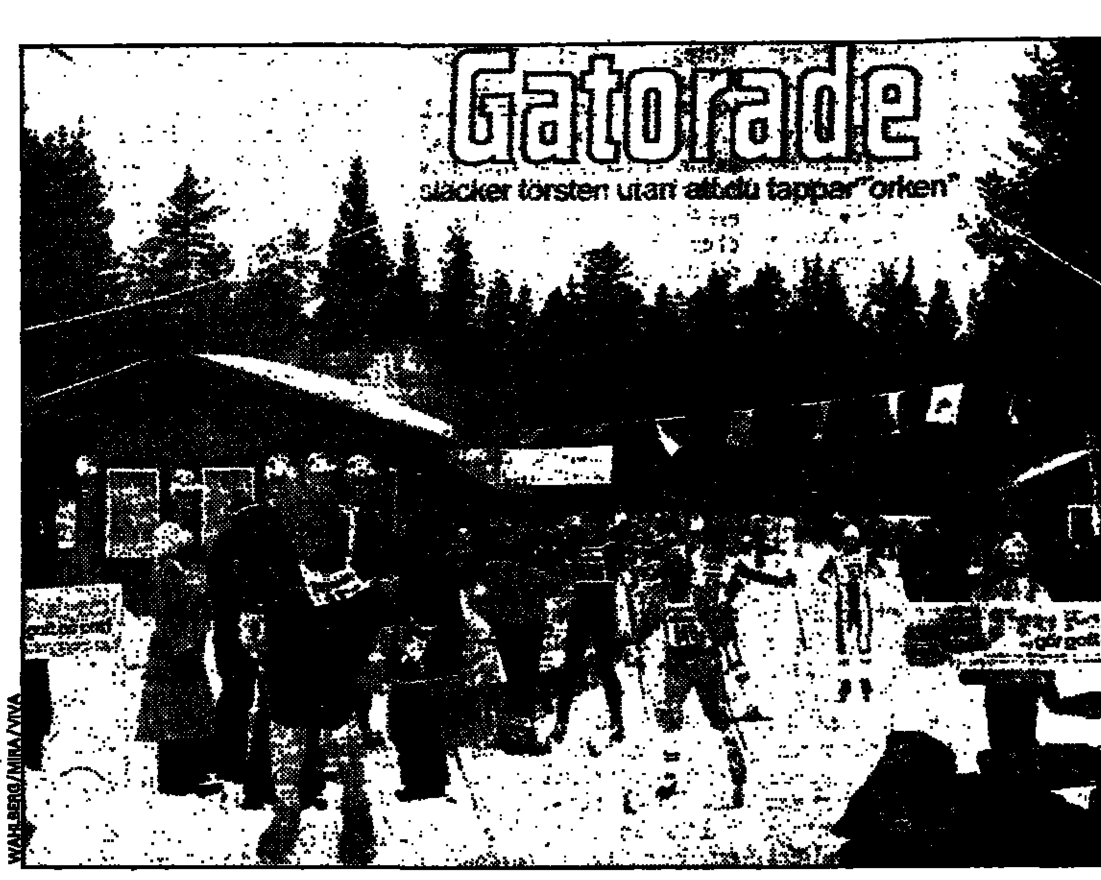
TRADITIONNELLEMENT depuis 1922, chaque premier dimanche de mars, à 7 h 45, la Vasaloppet libère une marée de skieurs de fond.

Devant l'ampleur du flot, l'opération se fait aujourd'hui en quatre vagues séparées de 150 mètres dans un immense enclos entouré de filets. La nasse contient douze mille personnes. Le chiffre a été atteint pour la première fois en 1979. Il est resté immuablement stable, l'hypothèse d'une hausse ayant été exclue par des organisateurs veillant au grain pour rester dans des limites raisonnables de sécurité et de bon accueil. Inégalée, la Vasaloppet reste inégalable. Elle appartient en effet à l'histoire de la Suède, à celle du ski.

Les sédiments de prestige accumulés depuis tant d'années lui confèrent un attrait tel qu'on se bouscule pour obtenir le droit de glisser sur son ruban blanc de 89 kilomètres, et il n'est maintenant guère de champions pour se détourner de la lumière du phare qui apporte gloire et argent quand la victoire est au bout du long chemin.

Si la « Vasa » est unique, c'est sans doute d'abord parce qu'elle est une marche royale et qu'elle tutoie l'histoire. Sa création en 1922 se conjuguait avec la célébration du quatre centième anniversaire de la libération de la Suède par Gustav Eriksson, membre de la famille noble des Vasa, qui sera proclamé roi sous le nom de Gustav Ier, après avoir chassé l'envahisseur danois. Tout ce qui pouvait rappeler l'héroïsme du « père de la patrie » sortait alors des mémoires, et c'est dans cet élan général de patriotisme qu'un journaliste, Anders Pers, lança l'idée d'une course de ski sur le parcours emprunté par le futur roi quatre siècles plus tôt entre le village de Salen et la ville de Mora, capitale de la Dalécarlie.

Salen, près de la frontière avec la Norvège, où la « Vasa » prend son envol. Salen, où deux paysans-skieurs de Mora avaient réussi à rejoindre Gustav Eriksson. Vasa pour le convaincre de retourner dans leur cité prendre la tête de la révolte. Dans son article du *Vastmanlands Lans Tidning*, Anders Pers exaltait deux thèmes : l'esprit national *(« il s'agira d'une compétition fondée sur un fait historique que nous serons les seuls à posséder »)* et l'idéal masculin *(« il se peut que l'on objecte la longueur de la course, mais elle doit être une véritable épreuve physique »)*.



WAHLBERG/MIRA/VIVA

« Une véritable épreuve physique. »

Il sous-entendait que les femmes ne pouvaient prétendre subir sans dommage une course aussi longue.

Aussi n'y avait-il que des hommes (exactement cent dix-neuf) lorsque le premier départ fut donné le 19 mars 1922 à 6 heures du matin. Mais l'année suivante, Margit Nordin, professeur de gymnastique à Grangesberg, accomplit le « miracle », ce qui provoqua l'adoption d'un additif au règlement interdisant la présence de femmes dans la course. Elles attendront... 1981 pour gagner le droit au visa pour la « Vasa », non sans que d'obstinées suffragettes aient occasionnellement emprunté de fausses barbes, dévoilées aux abords de l'arrivée, pour bien montrer le bien-fondé de leur revendication. Il y a quatre ans, la Suédoise Meeri Bodelid (première des cent quatre-vingt-sept femmes engagées) leur rendit hommage après avoir franchi la ligne avec 58 minutes et 30 secondes de retard sur son compatriote Sven-Ake Lundback (premier des douze mille).

Elle eut simplement droit à un bouquet de fleurs et à la bise du héros local Nisse Karlsson, qui gagna l'épreuve neuf fois entre 1943 et 1953. Sven-Ake Lundback avait eu droit à davantage d'égards. Avant de passer sous l'arc de triomphe sur lequel est inscrit *« Dans la trace des ancêtres pour les victoires futures »*, les cornes de berger en bois de bouleau avaient retenti à son entrée dans Mora. Ainsi le veut la tradition qui complète le cérémonial par le passage autour du cou du vainqueur d'une magnifique couronne de lauriers. Geste accompli par la *kranskulla*, terme qui désigne la jeune fille en costume folklorique désignée chaque année à la manière de nos rosières provinciales. C'est elle que l'on voit se dégager des rangs de spectateurs qui bordent la grand-rue de Mora lorsque le champion est près d'en terminer.

Thérèse Eliason fut la première, dès 1922, à célébrer le rite. Le musée de la « Vasa » nous l'apprend. Dans une des pièces de la petite maison de bois peinte couleur sang de bœuf à l'extérieur, la galerie des portraits des *kranskulla* s'étale contre un mur non loin de celle des vainqueurs. Le soixante et unième prendra place dimanche soir. Deux « trous » dans ce rangement historique car en 1932 et 1934 la neige avait manqué à l'appel de la Vasaloppet. Ce sont les deux seules « trahisons » qui lui ont jamais été faites.

Ci-contre, le tracé de la course. 89 kilomètres entre Salen et Mora, au nord de la Suède, tout près de la frontière norvégienne.

En dehors du succès en 1954 du Finlandais Pekka Kuvaja, la course restera une « affaire intérieure » suédoise jusqu'à la fin des années 60, époque à laquelle le ski de fond entame ses conquêtes populaires à travers le monde non scandinave. Dès lors, la magie de la Vasaloppet exerce son pouvoir. En 1975, un Autrichien, Gert-Dietmar Klause, est le premier Européen de l'Ouest à recevoir la couronne. Trois ans plus tard, c'est au tour du Français Jean-Paul Pierrat de connaître le même privilège. Il en retire une formidable popularité dans les pays scandinaves, d'autant plus que huit jours plus tôt, en Finlande, il vient de remporter la médaille de bronze des championnats du monde sur la distance de 50 kilomètres. En France, ce dernier exploit (pourtant plus difficile à réaliser) sera complètement éclipsé au profit de l'autre à cause du caractère spectaculaire de la Vasaloppet. Ce jour-là, le Vosgien gagne devant 11 595 autres fondeurs. Son image de marque est faite. Son avenir est assuré.

Dans la foulée de ces skieurs de haut niveau en quête de célébrité, le ruisseau des « touristes » étrangers devient rivière. Le pèlerinage est canalisé, organisé par les agences de voyages. Près de vingt-cinq pays sont aujourd'hui représentés. Un douzième des engagements environ leur est réservé. La Vasaloppet a mis moins de dix ans pour se transformer en tour de Babel. Le défi est si attrayant...

En remesurant le parcours à la veille du départ de 1982, les gens de Mora s'aperçurent que la distance réelle était de 89 kilomètres et non de 85 comme ils l'avaient proclamé depuis le début de son histoire. Pour autant, la « Vasa » ne peut prétendre, comme certains le croient, au titre de course la plus longue du monde. Il lui manque 1 kilomètre pour se retrouver à la hauteur de la Koenig Ludwig Lauf disputée en Allemagne, elle aussi chaque hiver. Mais peu importe. La puissance d'attraction de la « Vasa » ne sera jamais ébranlée tant que les télévisions retransmettront à travers la planète les images du départ de cette foule au petit matin, dans la cuvette de Salen éclairée par les inimitables lueurs diaphanes propres à l'univers nordique.

On sait peu qu'en raison de son fabuleux succès la « Vasa » se dédouble. Et ce depuis 1979 afin de contenter les candidats n'ayant pu arracher l'un des douze mille « passeports » disponibles. Une « Vasa-*bis* » a été créée, nommée la Trace ouverte. L'événement parallèle se déroule sur trois jours, le mardi, le mercredi et le jeudi précédant le fameux dimanche. La formule est intelligente et satisfait près de neuf mille personnes supplémentaires : chacune suit exactement le même parcours que celui de la course, en se soumettant à des contrôles de passage qui lui permettront de prétendre, au terme des 89 kilomètres, à un diplôme, en recevant une assistance parfaite tant sur le plan du fartage que sur celui de l'alimentation. Dans les villages traversés (Mangsbodarna, Evertsberg ou Hokberg avec leurs maisons de poupée en bois), le fumet de la traditionnelle soupe de myrtilles flotte au-dessus des marmites. Comme pour la « Vasa » vraie !

Les deux formules rapportent leur lot de devises à Mora (petite ville industrielle de vingt mille habitants) et sa région. En 1982, elles laissaient 600 000 francs dans les caisses du club local, l'IFK Mora, toutes déductions faites. Cela grâce au travail de trois mille bénévoles, dont deux mille sont ses adhérents. Il faut ajouter les retombées sur le commerce local et sur la plupart des foyers qui accueillent pour le *« bed and breakfast »* le gros de la troupe des skieurs.

La « Vasa » est bien devenue une gigantesque kermesse sans pour autant abandonner son âme et son identité si originale. Rien n'a changé aux vibrations dans lesquelles baignent, la veille du départ, les candidats à la grande traversée des forêts et des lacs de Dalécarlie. Dans l'école de Salen aux classes désertées pour la circonstance par les élèves, quelques centaines de coureurs anonymes vont se coucher ce samedi soir sur des matelas posés à même le sol. La quête du bonheur commencera vraiment au bout d'une nuit souvent sans sommeil, lorsque la fantasmagorique armée chaussée de skis prendra place autour de grands feux de bois émergeant de larges trous creusés dans la neige.

Un irréel trépignement précède le départ durant de longues minutes. Quand le convoi s'ébranle, la rumeur claque contre les murs des forêts de mélèzes environnantes. Commence alors le voyage d'un troupeau gourmand qui va consommer dans la journée 3 500 kilos de pommes de terre, 15 000 litres de jus de myrtille, 700 kilos de fromage, entre autres mets divers. Pour certains, la randonnée prend fin quand la nuit suivante jette son premier voile. Impassible, la statue de Gustav Vasa Ier figée à 10 mètres de la ligne d'arrivée regarde le défilé bigarré.

LLIBERT TARRAGO.

Trois chaînes en une

Traditions françaises.

FRANCE Accueil, Relais et Châteaux, Mapotel : trois mousquetaires, presque quatre comme les héros de Dumas, si l'on tient compte de l'affiliation de Mapotel à la chaîne américaine Best Western International. Le goût du panache et la volonté d'être les dignes représentants de la « tradition hôtelière française ». Une appellation commune pour trois chaînes, néanmoins soucieuses, ainsi que l'ont réaffirmé mercredi 6 février leurs présidents, MM. Bertrand Jaquet, Joseph Olivereau et Pierre Duvauchelle, de préserver leur identité respective.

Pas question de fusion, a ainsi noté M. Duvauchelle, mais *« trois solistes capables de former un trio et de jouer harmonieusement »*. Un groupement très informel constitué de chaînes aux structures similaires, formées d'hôtels indépendants privilégiant l'accueil et le respect des traditions. Parfois concurrentes, mais surtout complémentaires. Un « club », en quelque sorte, ouvert à ceux qui rempliraient les conditions requises pour se mériter le titre de « chaîne volontaire » (1) : bénéficier d'une image de marque, exercer sur ses membres un contrôle de qualité assorti de sanctions, disposer d'un budget de promotion significatif et être présent en France et à l'étranger, offrir une centrale de réservations, imposer une discipline de groupe et appliquer une politique semblable à l'égard des agences de voyages.

Reste, au-delà d'une image de marque commune encore peu perceptible du public, l'application d'un principe simple : l'union fait la force. On se représente donc mutuellement au sein de divers organismes, on parle centrale d'achat, on envisage des actions conjointes de formation, on se présente main dans la main face à la presse lorsque, chaque année, sont dévoilés les nouveaux guides, ces bibles des voyageurs modernes. En 1984 à la tour Eiffel, en 1985 à l'Hôtel Crillon, prestige oblige.

Mais surtout on part ensemble à la conquête des marchés étrangers. Hier en Italie, bientôt (fin avril) aux Pays-Bas ou, en mars, pour Mapotel et Relais et Châteaux, en Australie. Du « démarchage », diront ces chevaliers de la tradition, qui, business oblige, jouent aujourd'hui les commis voyageurs. *« Une action à long terme, un lent grignotage »*, précisera M. Olivereau en soulignant l'atout que représente en la matière la possibilité de présenter une gamme complète, *« un produit total susceptible d'intéresser tous les acheteurs potentiels »*.

Actuellement, reconnaîtra le trio, nos efforts sont plutôt tournés vers l'exportation. Ce qui n'empêche pas les trois chaînes d'adresser à leur clientèle le message suivant : quels que soient vos goûts et vos moyens, nous avons une solution de qualité, du deux étoiles au très haut de gamme. Message encore bien discret, même s'il existe, en effet, ainsi que l'a expliqué M. Duvauchelle, des clientèles fidèles qui peuvent se trouver dans des situations différentes et donc apprécier de pouvoir choisir dans un éventail d'hôtels « traditionnels ».

« L'important, insistera M. Olivereau, *c'est que notre club fonctionne bien dans les faits (centrale d'achat, formation permanente, démarchage à l'étranger), que nous nous aiguillonnions mutuellement, que nous nous informions de nos échecs et de nos réussites respectifs. » « Nous ne voulons pas brûler de la paille pour faire parler de nous »*, résumera le distingué président de Relais et Châteaux, avant d'ajouter : *« Cela manque peut-être de brio mais nous avons passé l'âge des gadgets. »* Tradition oblige. Ce qui n'empêche pas les responsables des trois chaînes de rechercher, pour l'hôtellerie indépendante, de nouveaux accès aux marchés financiers, des formules originales afin d'en finir avec le « financement de papa ».

PATRICK FRANCÈS.

(1) Une chaîne volontaire repose sur le volontariat de chacun de ses adhérents. La candidature émane de l'hôtelier lui-même. Chacun des membres est propriétaire indépendant de son établissement.

Les partenaires

■ **FRANCE ACCUEIL : 149** hôtels deux ou trois étoiles NN en France (province), 4768 chambres, près de 3,5 millions de repas. 1 million de nuitées, environ 2100 collaborateurs, 600 millions de francs de chiffre d'affaires. En 1985, 12 nouveaux adhérents et 20 exclusions. A noter que la chaîne propose des produits touristiques originaux (formule pour les automobilistes itinérants et 27 circuits à thème pour découvrir la «France profonde»), une carte affaire ouvrant droit à des réductions et à des possibilités de séminaires. La marque se retrouve également dans cinq pays d'Europe (Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Allemagne, Suisse) sous l'appellation Minotels — 550 hôtels avec la France — où il est possible de séjourner au même prix grâce à un voucher.

■ **MAPOTEL :** 145 hôtels en France, Andorre, Belgique et Luxembourg. 8600 chambres, 4000 emplois, 593 millions de chiffre d'affaires. Onze nouveaux venus, huit évincés. Du quatre étoiles luxe au deux étoiles. Diffuse également un guide : *Séminaires et congrès*, une brochure : *Tarifs groupes* et les guides Europe, USA et Australie du consortium Best Western International — 3000 hôtels dans vingt et un pays, auquel la chaîne est affiliée et qui lui donne accès à un système de réservation par satellite. Offre une «carte affaires» et une «carte société» assorties de conditions préférentielles. La plupart des Mapotels hébergent gratuitement, pour une nuit, les enfants de moins de douze ans partageant la chambre des parents.

■ **RELAIS ET CHATEAUX :** 342 établissements (dont 152 en France) dans 32 pays, 10000 chambres. Près de 8 millions de repas, 12000 collaborateurs. Environ 2,2 milliards de francs de chiffre d'affaires dont 900 millions pour la France. En 1985, 17 nouveaux adhérents et 12 exclusions. En novembre 1984, la chaîne a soufflé ses trente bougies. Un credo : les 5C (caractère, calme, confort, courtoisie, cuisine). Une section «restaurants» : les Relais gourmands, au nombre de 71. Deux formules offrent un rapport qualité-prix alléchant : des déjeuners légers pour 110 F tout compris et des forfaits de 1150 F à 1650 F (selon la catégorie) pour une journée en pension complète pour deux personnes. Nombreux équipements sportifs (200 tennis et 200 piscines) pour une clientèle jeune : 40 % de moins de quarante-quatre ans. Les séminaires, qui constituent maintenant une partie importante de l'activité de la chaîne, font l'objet d'un dépliant spécial et de fiches détaillées.

● FRANCE ACCUEIL : 85, rue du Dessous-des-Berges, 75013 Paris. Tél. : (1) 583-04-22. Guide gratuit envoyé sur demande.

● MAPOTEL : 3, rue Ville-l'Evêque, 75008 Paris. Tél. : (1) 266-41-74. Guide gratuit diffusé par les hôtels affiliés.

● RELAIS ET CHATEAUX : 10, place de la Concorde, 75008 Paris. Tél. : (1) 742-00-20. Le guide (15 F) est vendu dans les librairies et les établissements de la chaîne. Egalement une carte routière (30 F) indiquant l'implantation de chaque relais-château.

Le réveil des parents pauvres

« VACANCES en poche sur la frontière sauvage ». Un titre barbare pour une réalisation originale. A l'origine du projet, la Confédération pyrénéenne touristique, thermale et climatique, qui regroupe trois régions, six départements et une trentaine de stations de sports d'hiver. L'objectif est simple : fournir, à l'image des « colliers » du Club Méditerranée, une monnaie aux vacanciers leur permettant d'avoir accès à toutes les activités de loisirs, voire d'hébergement, à des tarifs moins chers de 25 %. Ces chèques vendus en carnets donnent une grande souplesse d'utilisation. Ski, hippisme, cinéma, restauration, golf : toutes les combinaisons sont possibles. Le « cocktail loisirs » est composé au gré de chacun des membres de la famille.

Ainsi résumée, la formule peut être considérée comme l'énième gadget d'un fonctionnaire inventif, ou comme une incitation à la surconsommation des activités de loisirs. Ce n'est pas si simple, et la grande astuce du directeur de la Confédération, Vincent Toulotte, a été d'amener des prestataires de services très différents à une vision commune de leur rôle. Si le projet futuriste d'une carte de loisirs magnétique, permettant de circuler librement d'une station à l'autre, n'est pas pour demain, le système vacances en poche préfigure un nouveau style de tourisme offrant une large liberté de manœuvre aux vacanciers.

Ainsi dans l'Ariège, le département le plus avancé dans ce domaine, un central de réservation unique propose une vingtaine d'hôtels de même catégorie à un prix identique. L'achat d'une semaine « logement » offre donc la possibilité de séjourner indifféremment dans l'un ou l'autre de ces relais avec l'assurance de trouver des prestations harmonisées.

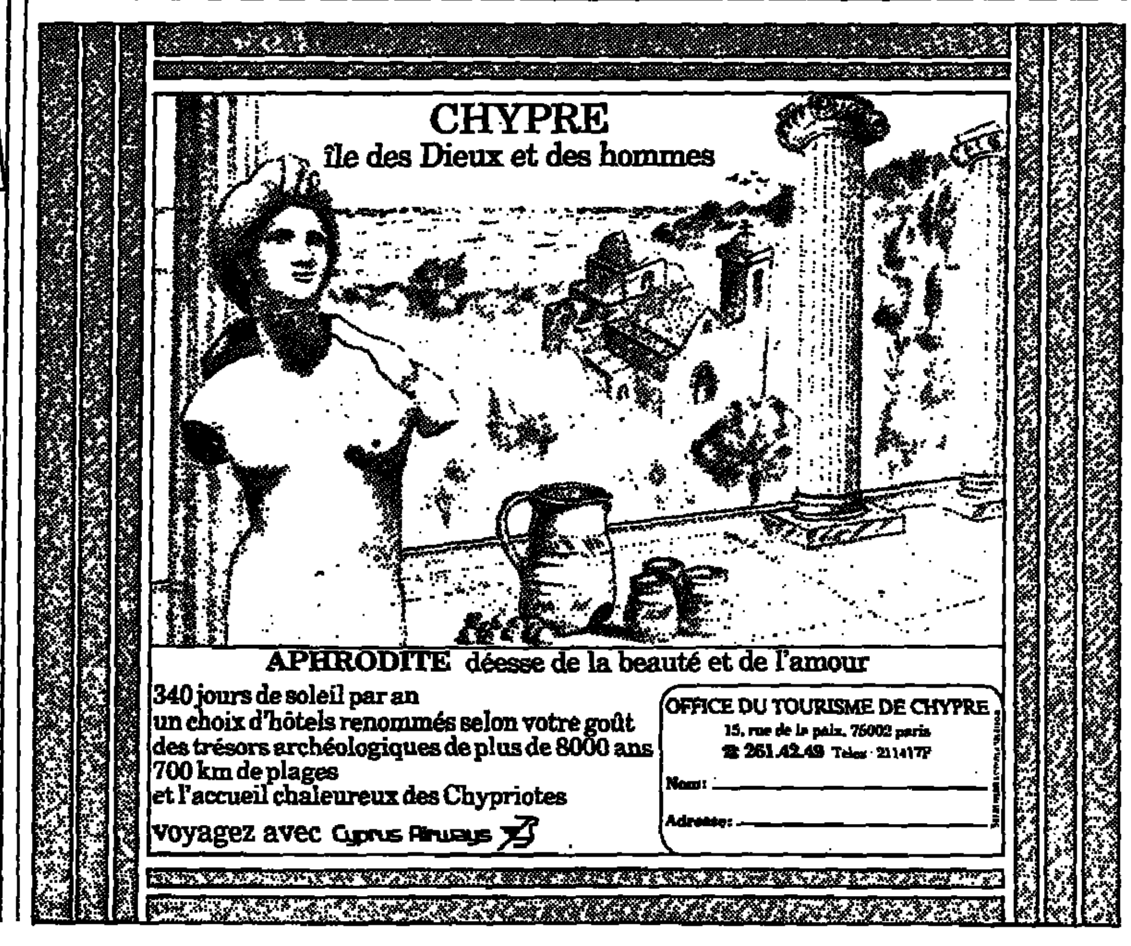
L'on imagine aisément les difficultés de mise en place d'une telle réalisation. Il s'agissait de faire travailler ensemble une vingtaine d'hôteliers dont la tendance naturelle était plutôt à la concurrence. Trois ans ont été nécessaires pour mener à bien le projet.

Lancé partiellement durant l'été 1984, il fonctionnera pendant toute la période estivale de 1985. Un beau succès, avec une augmentation du taux de fréquentation de l'ordre de 30 % et une vingtaine de candidats désireux de s'intégrer à la chaîne hôtelière constituée. Ce qui a, d'ailleurs, été prudemment refusé pour permettre un contrôle rigoureux de la qualité et de l'homogénéité des produits proposés.

« Nous avons fait d'un département un village de vacances et, en plus, nous avons créé une franchise », déclare le directeur de la Confédération devant l'afflux de demandes de renseignements émanant de chambres de commerce séduites par cette réalisation. Les parents pauvres du tourisme se réveillent et la « frontière sauvage » (thème de la publicité pyrénéenne) a des idées qui font mouche...

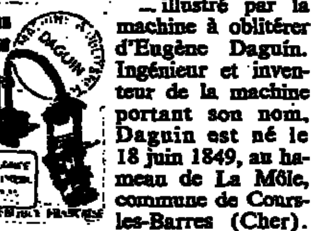
D. H.-G.





Philatélie n° 1885

« Journée du timbre 1985 »...



... illustré par la machine à oblitérer d'Eugène Daguin. Ingénieur et inventeur de la machine portant son nom, Daguin est né le 18 juin 1849, au hameau de La Môle, commune de Cours-les-Barres (Cher). Le 4 mai 1884, le ministre des postes, Adolphe Cochery, soumet le projet au président de la République, Jules Grévy, et trois mois plus tard, la machine est mise en service ; elle le restera jusqu'au *26 juillet 1967*, dernière date connue au bureau de L'Epine (Marne) ; soit pendant quatre-vingt-trois ans. Cette machine avait l'avantage d'éviter les doubles cachets (dont un témoin) exigés depuis mars 1876 par les postes. Vente générale le 18 mars (17°/85).

2,10 + 0,50 F, bistre foncé, gris, noir.

Format 22 × 36 mm, de nouveau, étant plus pratique à l'affranchissement que les 27 × 48 mm ou les 48 × 27 mm, espérons d'être abandonnés définitivement. Dessiné et gravé par Georges Bétemps. Tirage : 4 500 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les 16 et 17 mars, dans les bureaux de poste temporaires de quelque cent huit villes, organisatrices de la Journée du timbre par la FSPF. Oblitération sans mention « P.J. ».

– Le 16 mars, au bureau de poste principal de chacune des villes, avec boîte spéciale pour l'oblitération.

■ A PARIS : de 9 à 18 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (15e), les deux jours et le 16 mars, de 8 à 12 heures, à la RP, 52, rue du Louvre, 1er et Paris-41, 5, avenue de Saxe (7e). – Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération.

Pendant la journée...

... du timbre 1985, aucune oblitération spéciale à l'aide d'une machine Daguin ne pourra être réalisée, les 16 et 17 mars.

Par contre, dès le 18 mars, durant toute l'année des oblitérations spéciales, à l'aide de machines Daguin, seront utilisées dans certains musées postaux : Paris, Riquewihr et St-Macaire.

■ **RETRAITS** de quatre timbres le 15 mars, au soir : 1,60 + 0,30 F, Gabriel ; 1,60 + 0,40 F, Emile Littré ; 1,60 + 0,40 F Jean Zay ; 3,60 F, création des syndicats professionnels.

Calendrier des manifestations

⊙ 75015 Paris (Musée p.), 22-23/II.
⊙ 71300 Montceau, 23-24/II.
⊙ 77210 Avon (Cartoph.), 23-24/II.
⊙ 06000 Niel (Exp.), 1er au 11/III.
⊙ 54670 Custines (Exp. phil.), 3/III.
⊙ 18100 Vierzon (Ex. ph.), 6 au 8/IV.
⊙ 37000 Tours (Ex. ph.), 25 au 27/V.

● **BARBADES** : des vues de l'île, 12, 15, 20, 70 pence.

● ***BAHAMAS*** : quatrième série des « reptiles » de quatre valeurs, 5, 25, 35, 50 cents, respectivement : *Cyclura cychura ; Leiocephalus carinatus ; Eleutherodactylus planirostris ; Chelonia mydas.*

● **CAYES DE BELIZE** : anniversaire du premier timbre-poste, 10, 15, 75 cents, 2 $.

● **FALKLAND** (îles) : conservation de la nature, 6, 17, 22, 52 pences.

● **GAMBIE** : 50e anniversaire de la traversée de l'Atlantique, 65, 85, 90 b., 1,25 p.

● **GIBRALTAR** : insignes de la marine royale, 20 p., HMS *Active ;* 21 p., HMS *Foxhound ;* 26 p. ; HMS *Valiant ;* 29 p., HMS *Hood.*

● **MALI** : Trois timbres PA surchargés de nouvelles valeurs et textes (résultats des JO), 135/265 fr., haltères 56 kg, Wu (Chine), Lai (Chine), Kotaka (Japon) ; 220/440 fr., dressage par équipe, RFA, Suisse, Suède ; 250/500 fr., 3000 m. steeple, Korir (Kénya), Mahmoud (France), Diemer (E-U) ; bloc. feuillet, 370/700 fr., voile 470, Espagne, Etats-Unis, France.

ADALBERT VITALYOS.

Rock

« ...From Across the Kitchen Table » de The Pale Fountains

Quelle beauté, quelle pureté, quel disque futé ! On se dit à l'écoute des Pale Fountains que l'intention est noble à l'origine, et cette noblesse, que rien n'a dénaturée dans la réalisation, reste intacte à l'arrivée. On se dit, en la présente, que le rock est peut-être en passe de devenir la musique classique de l'époque.

Oh ! *rien à voir avec les groupes* grandiloquents de la fin des années 60 *qui* s'essayaient, par on ne sait quel complexe de statut mal placé, à un simulacre de classissisme, où et le rock et la grande *musique avaient tout à perdre. Non,* ici, comme chez toute une école de nouveaux groupes, on reste dans le domaine du rock, *on fait avec son* électricité, son tempo binaire, son format chanson, sa tradition. Mais on en *fait* autre *chose. Quelque* chose de simple au fond : quelque chose d'écrit. On n'entendra rien de *révolutionnaire* dans ce *disque,* mais des instruments conventionnels totalement maîtrisés et mis au service d'une écriture qui a été réfléchie, travaillée, mûrie et qui ne retient de l'outil que ce *qui* lui est nécessaire.

Ainsi, les interventions n'ont-elles d'importance et de sens que dans leur combinaison, dans la mise en forme de la mélodie et non dans l'hypothèse d'un solo. De même, la voix est-elle la définition de la mélodie, l'instrument qui la met en relief, en avant, bien sûr, mais pas détachée. De l'ensemble se dégage une grande cohésion, une ligne claire, et, *si l'on y regarde de* plus près, c'est pour découvrir un travail d'orfèvre : des juxtapositions de cordes et de cuivres, des mélanges de guitares acoustiques et électriques qui tricotent, une note à l'endroit, une *note à l'envers,* en dentelles, des changements malins de tonalité, des ruptures de tempos et des *rythmes déstructurés et surtout des* harmonies astucieuses, précieuses, superbes.

On reconnaîtra au passage une filiation avec les Beatles : la mélodie à la fois sophistiquée et limpide, les arrangements excentriques. Ce disque est le second d'un groupe anglais dont on aimerait voir le talent reconnu au plus vite.

ALAIN WAIS.

● **Virgin, 70315.**

Classique

Romances napolitaines, par Ruggero Raimondi

Tour à tour mélancolique et sensuelle, volontiers mélodramatique, la romance italienne, fondée avant tout sur les languides étirements de sa ligne mélodique et sur des harmoniques *nostalgiques,* fit fureur dans les salons victoriens autant que dans les rues de Naples, immédiatement reprise *« par cœur » par les publics* les plus populaires.

Interprétée par un chanteur d'opéra, comme le fait ici Ruggero Raimondi, elle *bénéficie* alors de tous les secrets de l'école : l'inflexion savante et le colori *choisi, le mezza voce séducteur* et l'éloquence dramatique. Sans oublier l'indispensable *mandoline. Qui y résisterait,* ainsi qu'aux I Solisti Veneti, dirigés par Claudio Scimone.

A.A.

● **Erato, NUM 75 171.**

« Jonas » et « Balthazar », de Carissimi

C'est de Hongrie que nous vient cet hommage superbe à Giacomo Carissimi, le maître de l'oratorio latin au dix-septième siècle. Hommage qui peut trouver son origine dans le fait que Carissimi fut maître de chapelle du Collège germanique et hongrois de Rome, l'un des premiers établissements religieux du temps, destiné surtout à la formation des prêtres, mais en même temps véritable conservatoire musical.

Carissimi reste associé à la carrière de l'*oratorio, sur lequel s'appuya* la Contre-Réforme. Venant après Luigi Rossi, il mena le genre à son accomplissement, mettant en musique des textes tirés de la *Vulgate,* des « Histoires sacrées » – *comme on les appelait encore* – de l'Ancien Testament.

Mariant la vigueur expressive à la concision, Carissimi, tel qu'il nous apparaît ici, mérite bien le qualificatif d'« orateur musical » qui lui fut donné de son vivant, du fait de l'éloquence pieuse de ses ouvrages. Il s'y montre peintre habile à faire passer le symbolisme des Ecritures en recourant à des intervalles chromatiques, des tours harmoniques imprévus, des mélismes charmeurs, qui disent la signification du mot, comme son pouvoir descriptif.

Ainsi dans *Jonas,* une série de tierces descendantes et de chutes de quinte couvrant plus d'une octave et demie nous rend l'image de la baleine engloutissant le Prophète. De même dans *Balthazar,* pour évoquer l'étrangeté du passage où la main mystérieuse trace son inscription sur les murs du palais et la frayeur du roi, Carissimi introduit une modulation hardie, passant de *do* majeur à *la.* Et tout naturellement l'auditeur moderne en vient à la comparaison avec les plus grands, à commencer par Monteverdi, *auquel la spiritualité* rayonnante de notre compositeur renvoie constamment.

Ce qu'*il faut dire aussi,* c'est tout ce que cette musique typiquement « romaine » – en ce sens qu'elle est partagée entre l'*édification du* fidèle et l'ivresse mystique – doit à la ferveur de cette interprétation *hongroise, magnifiquement enlevée* par le chef Istvân Parkai. Certes, il ne s'agit pas là d'une réalisation sur *instruments d'époque* (ce *qui ne retire rien* à la virtuosité de l'excellent orchestre Corelli), mais qu'importe. Les chœurs de l'Académie Liszt sont d'une vitalité *irrésistible,* et *les* voix solistes irradient à loisir, avec, entre autres, le Daniel si musical, si émouvant, de la soprano Julia Paszthy. Un disque de certitudes, à l'image du bonheur.

ROGER TELLART.

● **Hungaroton, SLPX 12509.**

Jazz

« Album, Album », de Jack DeJohnette

Il ne naît pas un génial batteur chaque année ni tous les cinq ans, *même. Parfois,* une génération place des gémeaux en orbite : Philly Joe et Elvin Jones, au cœur de la même décennie, ou, dans le cours des années 60, et presque simultanément, leurs successeurs : Jack DeJohnette et Tony Williams.

DeJohnette, le revoici, dans un recueil *qui* tient lieu, comme le *All the Magic* de Lester Bowie, d'album phonographique et d'album photographique familial. D'où le titre répétitif de ce disque simple, où la *batterie fait merveille et où l'on* n'entend que des premiers rôles : David Murray, Howard Johnson, John Purcell, Rufus Reid. Toutes les compositions sont de DeJohnette, à l'exception de *Monk's Mood,* chaque nouveau disque comportant obligatoirement, ces temps-ci, son hommage à Thelonious.

De toutes les plages, la meilleure est, sans conteste, *New Orleans Strut,* qui s'apparente, par sa volonté de visite des lieux d'origine (avec des moyens de transport *up to date,* au *By the Way* de Terence Blanchard chez Blakey, ou au *Sing me Softly of the Blues* de Carla Bley, bien plus ancien, mais dont on parle encore, à juste titre.

New Orleans Strut nous rappelle que la grande ville du Sud est ouverte aux apports caraïbes et qu'un zeste d'indolence dans une musique très expressionniste et très lyrique comme celle-là ajoute à la couleur locale. C'est l'un des meilleurs jazz d'aujourd'hui avec celui, né dans la rue, dont il va falloir tenir compte, le jazz du Dirty Dozen Brass Band. (ECM 1280. Distribution Phonogram.)

LUCIEN MALSON.

● **ECM 1280, distribution Phonogram.**


JEAN-PIERRE LELOIR

Jack DeJohnette.

« Double, Double You », de Kenny Wheeler

Au moment où l'on reparle trompette, grâce à deux grands talents nouveaux, ceux de Wynton et Terence, dont la réputation n'est pas usurpée, Kenny Wheeler se rappelle à notre bon souvenir. D'abord par une coutume vieille comme le jazz : l'attaque percutante de la première *note* de la phrase au lieu de l'émission contrôlée de cette note chez un Marsalis. Cela dit, Wheeler *pratique, comme la plupart des* jeunes turcs, une accentuation dérivée du phrasé bop, et s'exprime avec le legato spécifique et le faux staccato du jazz – *le vrai* n'appartint jamais à la manière afro-américaine.

Three for D'reen, en tempo lent, est l'une des réussites du disque enregistré à New-York et publié par la grande marque de Munich. La sûreté d'un Mike Brecker, qui trace avec Wheeler de beaux dessins à deux voix, laisse l'auditeur bouche bée. Ces *faiseurs de musique* qui pourraient continuer de jouer ainsi jusqu'à plus soif – sans toujours *éviter la monotonie,* soyons franc – sont des artistes dont la technique fascine, et le compliment vaut pour les compagnons de séance, pour Dave Holland, Jack Dejohnette ou John Taylor, qui apparaît parfois sur les scènes en duo avec Martial Solal, lequel n'entre pas en conversation, on s'en doute, avec n'importe qui. Un ECM à écouter dans les écoles de jazz. Mais aussi chez soi.

LUCIEN MALSON.

● **ECM 1262, distribution Phonogram.**

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		JAZZ		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	*Meilleures ventes*	Choix des disquaires	*Meilleures ventes*	Choix des disquaires	*Meilleures ventes*	Choix des disquaires
1	ALLEGRI D. WILLCOCKS *Miserere* DECCA	MANON LESCAUT G. Puccini G. Sinopoli DG	FELA KUTI *Army Arrangement* CELLULOID	TAMBOURS JAPONAIS *Gran* UNESCO	MICHEL JONASZ *Uni vers l'uni* (WEA)	MICHEL JONASZ *Uni vers l'uni* (WEA)	SADE *Diamond Life* (CBS)	DON HENLEY *Building the perfect beast* (CBS)
2	VERDI *Le Trouvère* C. M. Giulini (DGG)	DE LA BARRE *Airs de Cour* H. Ledroit (FY-RCA)	TOURE KUNDA *Live* (CELLULOID)	TURQUIE *Musique tzigane* Erkose (OCORA)	MICHEL SARDOU *Il Domenico* (ARIOLA-TREMA)	W. SHELLER *Quatuor live Olympia 84* (PHONOGRAM)	THE SMITHS *Meat is murder* (VIRGIN)	N. KERSHAW *Riddle* (WEA)
3	HAENDEL *Scipio* Farncombe (RAPPEL-FNAC)	CHANTS ARAMÉENS *E. Lamandier* (ALIENOR)	JEAN-PHILIPPE MARTHELY (SONODISC)	CAETANO VELOSO *Velo* (DAM)	FRANCE GALL *Au Zénith* (WEA)	R. MITSOUKO (VIRGIN)	BRONSKI BEAT *The Age of Consent* (BARCLAY)	J. FOGERTY *Centerfield* (WEA)
4	GRANADOS *Alicia de Larrocha* (DECCA)	AUTOUR DES POÈMES DE VICTOR HUGO *F. Lott* (H. MUNDI)	SAN FAN THOMAS (SAFARI AMBIANCE)	M. THEODORAKIS *7e Symphonie du Printemps* (CHANT DU MONDE)	JULIEN CLERC *Aime-moi* (VIRGIN)	P. GUIERRE *Sarah* (CBS)	ALAN PARSONS PROJECT *Vulture Culture* (ARIOLA)	B. ADAMS *Reckless* (CBS)
5	DE LA BARRE *Airs de Cour* H. Ledroit (FY-RCA)	10e SYMPHONIE DE F. SCHUBERT *N. Marriner* (PHILIPS)	DAOUDA *La femme de mon patron* (AFRIDISC)	NEY MATOGROSSO *Destino de Aventureiro* (DAM)	CATHERINE LARA *Flamenrock* (ARIOLA-TREMA)	F. CABREL *Live* (CBS)	JOHN FOGERTY *Centerfield* (WEA)	E. CARMEN (CBS)
6	ESTHER LAMANDIER *Chants araméens* (ALIENOR)	W.A. MOZART *Sonates d'église* Ensemble London Baroque (H. MUNDI)	DESVARIEUX DECIMUS *Vele* (SONODISC)	LUTH AU YÉMEN *Jamil Ghanim* (AUVIDIS)	SERGE GAINSBOURG *Love on the beat* (PHONOGRAM)	B. LAVILLIERS *Le Bal* (BARCLAY)	PHIL COLLINS *Jacket required* (WEA)	LLOYD COLE *Rattlesnake* (POLYDOR)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	L.V. BEETHOVEN *9e Symphonie* W. Furtwängler (EMI)	CHANTS D'AUVERGNE (Canteloube) *Volume 2. Kiri te Kanawa* (PHILIPS)	ALAN PARSON PROJECT *Vulture Culture* (ARIOLA)	M. JONASZ *Uni vers l'uni* (WEA)
2	G. VERDI *Le Trouvère* C.M. Giulini (DG)	CONCERTOS A LA MÉMOIRE D'UN ANGE *(Berg) par Kyung Wha Chung* (DECCA)	SADE *Diamond Life* (CBS)	FOREIGNER *Agent provocateur* (WEA)

La ville ouverte au regard

« Urba », sur FR 3, un magazine pour mieux aimer la rue.

VILLES au galop du quotidien, regardées sans être vues, que l'on parcourt l'œil bombardé d'images, d'enchevêtrements architecturaux, de scènes fugitives à peine mémorisées. Cités dont les espaces, on ne sait pourquoi, sont agencés comme ceci ou comme cela. En proposant une halte aux citadins pressés, « Urba », le nouveau magazine de FR 3, les invite à mieux appréhender leur ville.

Pas de ton magistral dans cette série de courtes émissions qui, en trente-cinq minutes, offrent une approche des différents aspects du phénomène urbain (logements, urbanisme, transports, sécurité, animations culturelles, finances locales...). Conçu par Dominique Baillaud et réalisé par Gérard Lespinasse, « Urba » propose des petits reportages vivants, étayés sur de bonnes questions, utiles au néophyte. Un invité-témoin y apporte ses commentaires. Mais pourquoi diable un tel magazine, accessible au grand public, est-il programmé à une heure si tardive ?

Agnès Varda inaugure le premier numéro. On ne pouvait mieux choisir pour aborder la ville. Paris, Hollywood, Los Angeles, elle y a longuement promené sa caméra, le regard attiré, dit-elle, par *« la lumière, l'espace, les gens, l'architecture »*, par la manière dont *« elle s'y sent, dont elle perçoit ceux qui y vivent »*. Un vrai bonheur de revoir quelques extraits de *Lions Love*, sa chronique sur Hollywood, *« cette ville qui*, dit-elle, *n'est jamais là »*. Un plaisir aussi de revoir des séquences de *Daguerréotype*, tranches de vie sur les habitants de la rue Daguerre, sa propre rue. *« J'ai voulu être dedans, du côté des artisans, des commerçants, dans la lenteur et la patience. »* On se laisse porter par son souci de comprendre le « normal » dans l'existence de ses contemporains. Et *Mur, Murs*, documentaire sur les peintures murales de Los Angeles ? *« Elles étaient si nombreuses, si extraordinaires, si folles*, souffle-t-elle, *que j'ai voulu faire un portrait de cette ville à travers elles, montrer cette forme de rébellion. »* A Paris aussi, les murs ont la parole.


CAHIERS DU CINÉMA

Agnès Varda dans son film « Mur, Murs ».

Place au reportage. Graffitis, fresques, bombages, le mur n'est plus aveugle, il devient source de créativité. Beaubourg en est un exemple avec le trompe-l'œil de Fabio Rieti. *« J'ai fait là une mise en scène de théâtre »*, explique-t-il à Elisabeth Preschey, auteur de ce document. Cela correspond, dit-il, à *« un temps précis »*, car le mur peint n'est pas un *« lieu récupérable »*. Où est la différence avec l'affiche ? Elle est *« un message d'opportuniste »*, alors que la peinture murale est *« un message permanent »*, déclare Jacques Dauphin, publiciste.

Fini, les murs répétitifs d'avant-guerre ? Les nouveaux murs deviendront-ils un nouveau média ? Il faudra, alors, leur réinventer une nouvelle grammaire. Ballade-éclair le long de bombages aux couleurs mordantes, aux arabesques délirantes. Signe des temps : on découvre que les responsables locaux dépensent des fortunes pour les effacer, pendant que certaines galeries achètent, à prix d'or, les meilleures réalisations !

Une enquête de Jacques Guigal prend le relais. Le regard se porte, maintenant, sur les « meubles » de la ville, le mobilier urbain. Ils sont partout, ces meubles, tellement nombreux qu'on ne les remarque même plus : bancs publics, abris-bus, feux de circulation, panneaux de signalisation, fontaines, réverbères, vespasiennes... Ils appartiennent à toutes les époques, du style « nouille » ou « high tech ». C'est avec l'arrivée, en fanfare, des abris-bus de Jean-Claude Decaux que beaucoup de citadins ont lentement pris conscience de l'importance du mobilier urbain. Mais du Decaux — le savent-ils — il y en a du très chic hors de prix, réservé aux centres-villes et du très banal, pour petits budgets communaux.

Bien menée l'enquête de Jacques Guigal. Elle permet d'entendre également les « petits » constructeurs, inquiets pour leur avenir si les collectivités locales *« se laissent piéger, acceptant la mainmise, par les gros trusts, sur la publicité et le mobilier urbain »*. Flairant le danger de l'uniformisation, ils préfèrent aussi parier sur la différenciation, la personnalisation des meubles de la ville. Tout reste à faire, à créer en ce domaine, affirment les plus optimistes. Les élus locaux, l'homme de la rue, témoignent, eux aussi. Un peu du secret de l'espace urbain a été percé. Pourra-t-on, désormais, croiser les meubles de notre cité avec la même indifférence ?

« Boulimique optique », ainsi se qualifie-t-elle, Agnès Varda souhaite que *« les gens voient leur ville »*. Celle d'aujourd'hui et de demain. Mais lorsque surgissent des images de synthèse — cinquante-cinq secondes de beauté pure où l'ordinateur se met au service de la conception architecturale, — la cinéaste confie : *« Je ne suis pas encore habituée. »*

La ville dans la BD, dernier volet de l'émission, l'inspirerait-elle davantage ? Sans doute, parce qu'on saisit, soudain, que dans la BD il n'y a pas que du simple délire d'architecture. Le décor y est aussi le départ d'une histoire et, plus souvent encore, le « héros » : ville du crime, ville idyllique, ville tentaculaire, ville décombre. A chacune leur rôle de fil conducteur. De petites découvertes en petites découvertes, on se prend, au terme de ces trente-cinq minutes — très denses — à avoir envie d'aimer un peu mieux sa ville.

ANITA RIND.

● URBA, FR 3, à partir du mercredi 6 mars (les émissions suivantes seront diffusées le dernier mercredi de chaque mois), 23 h 20 (35 mn).

Vu pour Vous

Il avait rêvé d'associer le capital, le travail et le talent...

● Un aventurier nommé Godin, FR 3, jeudi 7 mars, 20 h 35 (90 mn).

L'histoire, c'est celle d'un homme, Jean-Baptiste Godin, compagnon serrurier, qui s'éprit des idées de Fourier et fit une petite « révolution » dans son entourage, et même beaucoup plus. Une histoire vraie que Paul-Louis Martin a reconstituée. Le fond est plus intéressant que la manière, classique et un peu cousue de gros fil. Mais après un début qui sent le théâtral (costumes tout neufs, très arts et traditions populaires), on se laisse prendre par ce destin étrange qui laisse apparaître le climat social et psychologique qui entourait ces premiers socialistes.

Godin, qui avait l'esprit inventif, créa un poêle en fonte émaillée qui aurait dû faire sa fortune. Mais au lieu d'en profiter seul, gagné par les théories de l'Ecole sociétaire, il milita pour associer le capital, le travail et le talent. C'était du goût de ses ouvriers, mais pas de sa femme Esther : premiers conflits du couple. Godin a participé à la révolution de 1848 et tenté de créer un « monde nouveau » au Texas. Le projet échoua, mais il construisit un familistère à la place. La guerre de 1870, le retour de la République, le mèneront à des responsabilités politiques auxquelles il renoncera pour réaliser son rêve : l'association capital-travail-talent, dont la forme a duré jusqu'en... 1968 ! L'histoire des idées se mêle à l'histoire personnelle de Godin. Cancans, calomnies, divorce. Une fresque romancée des grandes idées qui ont agité le siècle, à travers un homme dont on ne sent pas assez le poids ici. Et pourtant...

CATHERINE HUMBLOT.

La nature comme miroir

● Documentaire : l'île heureuse, A 2, dimanche 3 mars, 21 h 35 (55 mn)

Cette parole est lente, profonde, elle semble résonner à l'intérieur d'un espace sacré, désert, longtemps le lieu privilégié des vents et des marées. A l'écart du vaste monde, havre de paix où la nature la plus sauvage peut en toute quiétude s'épanouir, l'île des Monts-Déserts, au nord des Etats-Unis, ancienne Acadie-Française, est, depuis près de trente ans, le territoire de méditation de Marguerite Yourcenar, après avoir été celui d'illustres « grands » : le stratège Talleyrand en exil, Nathalie Barney et, plus proche de nous, Hortense Flexner. Cette dernière est l'un des plus grands poètes américains de ce siècle, dans la lignée des Thoreau, Walt Whitman. Hortence Flexner chante haut et fort les puissances des éléments naturels, ses vers taillés dans le cours des torrents épousent les grands mouvements de la vie sauvage. Marguerite Yourcenar fut son amie, toutes deux avaient en commun le même souci attentif de sauvegarde de la nature et le même sens de l'émerveillement devant les plantes, les animaux.

L'île heureuse, de Sabine Mignot et Jerry Wilson, se présente comme une promenade guidée, en forêt, commentée au tempo fort de la poésie de Flexner. Marguerite Yourcenar pose son regard sur une fleur, caresse le plumage velouté d'un oiseau, puis continue sa marche légère dans les chemins touffus de cette île miraculeuse. Elle nous convie à une leçon de choses et nous situe, nous autres humains, devant l'immensité du monde naturel. Si l'émission proprement dite ne brille pas d'un excès d'originalité, la parole de l'auteur de *l'Œuvre au noir* tinte comme le plus somptueux des coquillages marins. Ecoutez-le, il semble dire ce que Thoreau écrivait dans son journal de Robinson. *« C'est un grand avantage pour aborder l'étude de l'homme que d'avoir longtemps étudié la nature. »*

MARC GIANNÉSINI.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 3 MARS

I comme Icare ■

Film français d'Henri Verneuil (1979), avec Y. Montand, P. Vernier.
TF 1, 20 h 35 (125 mn).

Un chef d'Etat est assassiné au cours d'une cérémonie officielle. L'homme qui est censé l'avoir tué s'est suicidé. Crime d'un psychopathe, conclut la commission d'enquête. Un procureur flaire autre chose. L'histoire est située dans un pays imaginaire mais on pense forcément à la mort du président Kennedy, à Dallas. Henri Verneuil a construit soigneusement le scénario et la mise en scène, pour mener, à partir de références historiques, une réflexion sur les crimes politiques. Ce suspense policier, à l'usage du grand public, ouvre des aperçus fort inquiétants sur le conditionnement scientifique des individus. Telle la reconstitution d'une expérience psycho-sociologique réelle, la « soumission à l'autorité ». C'est à frémir.

La Vie de bohème ■

Film français de Marcel L'Herbier (1942), avec M. Denis, L. Jourdan (N.).
FR 3, 22 h 30 (115 mn).

Les amours de Rodolphe et Mimi, *le poète sans le sou et la grisette tuberculeuse. C'est une adaptation des* Scènes de la vie de bohème, *d'Henri Murger, mais avec un accompagnement de musique empruntée à la* Bohème, *opéra célèbre de Puccini. Le Paris de Louis-Philippe recréé aux studios de la Victorine, à Nice, une jeunesse insouciante rêvant de la vie d'artiste et se heurtant aux difficultés de l'existence. Un joli film romantique pour clore le cycle L'Herbier.*

LUNDI 4 MARS

Goupi Mains rouges ■ ■

Film français de Jacques Becker (1942), avec F. Ledoux, R. Le Vigan (N.).
TF 1, 20 h 35 (90 mn).

Un vol et un crime dans une famille de paysans de Charente, qui a l'habitude de régler ses affaires elle-même, au nez et à la barbe des gendarmes. Selon le roman de Pierre Véry, chaque membre de cette famille possède un surnom qui le définit et le retour de « Monsieur », jeune homme monté à Paris, déclenche toute une affaire. Au fantastique social de l'écrivain, Jacques Becker a substitué un réalisme psychologique, une étude de mœurs où l'on ne retrouve pas la paysannerie édifiante que voulait exalter, à l'époque, le régime de Vichy. Une intrigue sentimentale et une fin optimiste tempèrent à peine la noirceur de la description d'un clan attaché à la propriété, à l'argent, rongé par des conflits internes, des jalousies. Les acteurs avaient été parfaitement choisis et dirigés. Et Becker, dont c'était le deuxième film, y gagna un grand succès public.

Laisse-moi rêver

Film français de Robert Menegoz (1978), avec M. Galabru, P. Chesnais.
FR 3, 20 h 35 (90 mn).

Six diamants, cachés dans l'estomac d'un serpent python, font l'objet de diverses convoitises. Il y a un passeur escroc dans le coup, son acolyte, deux filles, un brancardier. La mise en scène, qui devrait être burlesque, s'égare dans des gags laborieux. Les acteurs s'amusent. On les envie.

MARDI 5 MARS

La Fureur des hommes ■

Film américain d'Henry Hathaway (1958), avec D. Murray, D. Varsi.
FR 3, 20 h 50 (100 mn).

Un jeune homme est poursuivi par des tueurs au service d'un fermier, qui le rend responsable de la mort d'un de ses fils. Thème de western, mais traité de façon inhabituelle, puisque le garçon traqué a horreur de la violence, et répugne à tuer, même pour se défendre. Ainsi Hathaway, — récemment décédé — savait-il s'attacher à des personnages non conventionnels, tout en menant les scènes d'action selon les exigences d'un scénario « de genre ».

Le Cauchemar de Dracula

Film anglais de Terence Fisher (1958), avec P. Cushing, C. Lee (v.o. sous-titrée).
FR3, 23 h 15 (75 mn).

La lutte du docteur Van Helsing, contre un aristocrate d'Europe centrale, vampire, qui, par sa morsure, transforme ses victimes en morts vivants. Troisième adaptation du roman noir de Bram Stocker, après Nosfératu, *de Murnau (1921), et* Dracula, *de Tob Browning (1931). Ici la couleur ressuscite le vieux mythe, dans un fantastique sanglant, typique de la firme anglaise Hammer Films et de Terence Fisher. Et le rôle de Dracula (repris par la suite) a fait la gloire de Christopher Lee, démon séduisant.*

VENDREDI 8 MARS

Toni ■ ■

Film français de Jean Renoir (1934), avec C. Blavette, C. Montalvan. (N.).
A 2, 23 h (85 mn).

Un ouvrier italien émigré à Martigues, en Provence, s'éprend d'une Espagnole, mariée contre son gré et malheureuse. Il en résulte un drame. Ce film sans vedettes, tourné en grande partie en décors naturels, et auquel Marcel Pagnol apporta son soutien, est tiré d'un fait divers réel. Rapports sociaux et passions humaines au soleil de Provence. Toni *semble avoir annoncé, par ses méthodes de tournage, le « néo-réalisme » italien. Renoir a filmé de près les personnages, captant leurs gestes, leurs actes dans les conditions mêmes de la vie quotidienne. Les acteurs formés au théâtre ou au music-hall sont devenus de vrais ouvriers, de vrais cultivateurs. Comme s'il y avait là quelque chose d'un reportage. Un jeune stagiaire à la réalisation s'appelait Luchino Visconti.*



Aâh ! les petits dessous du Ritz !

Le Ritz n'est plus ce qu'il était. Enfin, pour être précis, plus tout à fait. Du temps où il était encore ce qu'il devait être, quand le Ritz était le Ritz, il n'y avait que des gens d'une certaine société, qui appelaient les serveurs « mon garçon », ils prenaient leur temps dans des baignoires grandes comme des piscines. Aujourd'hui, tout va vite, les gens sont pressés, ils prennent des douches, et quand on a cassé les anciennes baignoires pour en installer des plus petites, la dame préposée au nettoyage de celles-ci a cru que c'était « la fin du monde ».

Un reportage surprenant, délicieux, sur l'un des plus grands hôtels du monde, à Londres. L'humour vient à l'anglaise, de biais, comme le regard, qui part des sous-sols, des « services ». Edward Mizroeff a fait parler barmen, serveurs, réceptionnistes, barbiers, cuisiniers, tous ceux qui, dans les coulisses, anonymes, ont fait le Ritz.

Personnages d'un théâtre qui ont un sens du travail confinant à l'art ; par eux, on apprend des habitudes, on écoute des conversations, on découvre la vie de l'hôtel par en dessous, petits dessous indiscrets et révélateurs, mais, au Ritz, tout est dit avec élégance. Une vraie tasse de thé, un rituel fin, qui nous vient de la BBC.

CATHERINE HUMBLOT.

● *Les coulisses du Ritz*, (54 mn), le samedi 2 mars à 18 h 15, le lundi 4 mars à 15 h 45, la nuit du 7 au 8 à 2 h 10, le 8 à 10 h 45.

Sélection

Flashes d'info, chaque jour, du lundi au samedi, à 13 h, 17 h 55 et 20 h ; le dimanche à 11 h, 13 h, 17 h 55 et 20 h 25 (flashes après les films de la soirée, vers 22 h, 0 h 30 et 3 h).

VARIETES

Stock chocs (Claude Brasseur et Johnny Hallyday ont choisi les séquences filmées de ce qu'ils considèrent comme les événements marquants de ces dernières années, les débuts de Michael Jackson, le face-à-face Marguerite Duras-Bernard Pivot, la victoire des sprinters américains noirs aux J.O. de Mexico, de Gaulle face à la France en 1968, etc.), le 2 à 21 h 25, la nuit du 3 au 4 à 1 h 45, le 4 à 14 h, le 6 à 11 h 5.

Albert : Michel Boujenah au Splendid (un one man show à plusieurs personnages, humour, tendresse), le 2 à 7 h 25, nuit du 8 au 9 à 5 h 35.

SERIES, FEUILLETONS

Hill Street blues (vie quotidienne dans un commissariat d'un quartier chaud d'une grande ville américaine, un vrai feuilleton), quatorzième épisode le 2 à 15 h 15, le 4 à 16 h 40 ; quinzième épisode le 6 à 22 h 20, le 8 à 11 h 40, la nuit du 8 au 9 à 4 h 50.

DOCUMENTAIRES

Avec Buster Keaton (rencontre d'un autre type avec celui qui ne riait jamais, et faisait rire le monde), le 3 à 16 h 50, le 5 à 9 h 45, la nuit du 8 au 9 à 2 h 30.

Les films

LAURA, LES OMBRES DE L'ÉTÉ ■. — Film français de D. Hamilton (1979), avec D. Dunlap, J. Mitchell.

Un sculpteur veut faire la statue d'une adolescente, fille de sa première maîtresse. Un scénario prétexte à des jeux érotiques et esthétiques.

Le 2 à 23 h, le 4 à 9 h, du 8 au 9 à 3 h 25.

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN ■ ■. — Film allemand de R.W. Fassbinder (1978), avec H. Schygulla, K. Lowitsch.

En attendant la sortie de prison de l'homme qu'elle a épousé, sous les bombes, en 1943, une femme cherche la réussite matérielle, par tous les moyens. Hanna Schygulla, dure et cynique, représente l'Allemagne du miracle économique qui a perdu son âme. Une des œuvres majeures de Fassbinder.

LE TROMPETTE. — Film hongrois de J. Rozsa (1978), avec Z. Csoma, F. Fabian.

A la fin du XVIIe siècle, un jeune trompette, devenu malgré lui compagnon de brigands, découvre les horreurs d'une société par la guerre civile. Ce film historique à grand spectacle a des résonances politiques.

Le 4 à 20 h 30, du 7 au 8 à 0 h 50.

COURAGE, FUYONS ■. — Film français d'Y. Robert (1979), avec J. Rochefort, C. Deneuve.

Un pharmacien quinquagénaire, marié, père de famille, s'éprend d'une chanteuse de cabaret, et tente de vivre une aventure amoureuse sans courir trop de risques. Brillante comédie de caractères.

Le 5 à 20 h 30, le 7 à 9 h.

LE JEUNE MARIÉ ■. — Film français de B. Stora (1982), avec R. Berry, B. Fossey.

Le soir de son mariage, un maçon tombe amoureux d'une voisine d'immeuble, femme délaissée. De Toulon à Paris, l'histoire mélancolique d'un coup de foudre poussant un jeune homme de milieu modeste à une expérience qui va le meurtrir. Style intimiste, émouvant, excellente interprétation.

Le 7 à 20 h 30.

ERASERHEAD (Labyrinth man) ■. — Film américain de D. Lynch (1977), avec J. Nance, C. Stewart.

Premier long métrage du réalisateur d'*Elephant man* et de *Dune*. Cinq ans de travail pour cette œuvre fantastique, surréaliste. Un voyage dans les zones obscures du subconscient.

Le 8 à 21 h 45.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

UN AMOUR DE SWANN ■ ■. — Film franco-allemand de V. Schlöndorff (1983). Diff. le 2 à 9 h, le 17 à 15 h 45.

LES GUERRIERS DE L'APOCALYPSE ■. — Film japonais de K. Saito et S. Chiba (1980). Diff. le 2 à 10 h 50, le 4 à 10 h 45.

NAPOLEON ■. — Film français de Sacha Guitry (1954). Avec D. Gélin, R. Pellegrin. Diff. dans la nuit du 2 au 3, à 0 h 30.

SARAH ■. — Film français de M. Dugowson (1983). Diff. dans la nuit du 2 au 3, à 3 h 30 ; du 5 au 6, à 0 h 40 ; le 8 à 15 h 30.

ANDROIDE ■. — Film américain d'A. Lipstadt (1983). Diff. dans la nuit du 2 au 3, à 5 h 10 ; le 6 à 23 h 5 ; le 8 à 23 h 20.

BLOW OUT ■. — Film américain de B. de Palma (1981). Diff. le 3 à 11 h ; le 8 à 14 h.

LA BOUM II ■. — Film français de C. Pinoteau (1982). Diff. le 3 à 22 h 30.

UNE LANGOUSTE AU PETIT DÉJEUNER ■. — Film franco-italien de G. Capitani (1979). Diff. dans la nuit du 3 au 4, à 0 h 15 ; le 5 à 16 h ; dans la nuit du 6 au 7, à 0 h 30.

OTHELLO ■. — Film américain d'O. Welles (1952). Diff. le 5 à 14 h ; le 7 à 11 h.

LE CERCLE DES PASSIONS ■. — Film franco-italo-espagnol de C. d'Anna (1983). Diff. le 5 à 22 h 10 ; le 7 à 14 h ; le 8 à 9 h.

Samedi 2 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
9.00 Reprise : L'Enjeu (diffusé le 28 fév.).
10.15 Challenges 85, présenté par Y. Mourousi.
10.45 Cinq jours en Bourse.
11.00 Concert : Symphonie n° 38 « Prague ».
De Mozart, par l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallish ; 11 h 45 Couleurs de la musique.
11.55 Pic et Poke.
12.10 Accroche-cœur.
12.30 Bonjour, bon appétit.
13.00 Journal.
13.35 Télé-foot 1.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Dessin animé : Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
15.40 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval et du tiercé.
16.15 Temps X.
17.05 Série : Les yeux bleus.
18.05 Trente millions d'amis.
18.35 Magazine auto-moto.
19.00 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : Chacun pour moi.
De Daniel Colas. Avec B. Godillot, N. Hummel, Y. Renier...
Un couple sans histoire. Un homme, en plein chagrin d'amour, déboule dans la vie et la maison du couple et s'y incruste sans vergogne. Conséquences : une suite de malentendus, de scènes de ménage, de contretemps sur le mode cocasse et tendre.
22.15 Droit de réponse : Revue de presse.
Emission de Michel Polac.
Avec D. Vernet (*le Monde*), N. Copin (*la Croix*), D. Jamet (*le Quotidien*), C. Cabannes (*l'Humanité*), J.-F. Kahn (*l'Evénement du jeudi*), J.-M. Bouguereau (*Libération*), P. Benichou (*le Nouvel Observateur*) et un journaliste du *Matin de Paris*.
0.00 Journal.
0.20 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : Le réveillon manqué.
Extérieur nuit : *l'Instant nommé désir*.

ANTENNE 2

10.00 Journal des sourds et des malentendants.
10.20 Vidéomaton.
10.35 Reprise : Platine 45.
Level 42, Mylène Farner, Michel Delpech, Steve Allen...
11.05 Les carnets de l'aventure.
« Nanga Parbat, une montagne de légende pour un couple » ; « Falaise de l'océan ».
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Série : Les enquêtes de Remington Steele.
14.15 Top 50.
14.55 Terre des bêtes.
15.25 Les jeux du stade.
Numéro 10, magazine du football ; rugby : Irlande-France (Turnoi des cinq nations).
17.30 Récré A2.
Les Schtroumpfs, Téléchat.
17.55 Le magazine.
Magazine d'information de la rédaction.
« L'affaire Grégory vue par Georges Walter » : cent vingt jours après le meurtre de Grégory Villemin, Jean-Marie Lequestier est retourné à Docelles ; « L'école des cannes » : les enfants aveugles dans une école du 11e arrondissement.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Nuit des Césars.
En direct de l'Empire.
La nuit du cinéma : le palmarès des meilleurs de l'année, acteurs, actrices, seconds rôles... Maîtres de cérémonie : Pierre Tchernia, Guy Marchand, Jeanne Moreau... Un hommage particulier sera rendu à François Truffaut, avec la participation (par satellite, de Los Angeles), d'Orson Welles et de Steven Spielberg.
23.35 Journal.
0.00 Rugby : Tournoi des cinq nations.
Ecosse-Galles, à Murrayfield.

FRANCE RÉGIONS 3

12.30 Les pieds sur terre. Magazine de la mutualité agricole.
13.00 Les rendez-vous de l'élevage : Epidémiologie des strongyloses bovines.
13.30 Horizon : Un numéro spécial : sports dans les armées.
14.00 Entrée libre.
(CNDP).
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.55 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
Steven est-il le fils de Blake ? La ténébreuse affaire de la fusion de Colbyco et de Denver-Carrington oppose une nouvelle fois Blake, Alexis et le congressiste Mc Vane...
22.45 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités-vedettes selon l'actualité culturelle.
23.35 Prélude à la nuit.
Préludes de Claude Debussy : « Des pas sur la neige », « Ce qu'a vu le vent d'ouest », « La fille aux cheveux de lin », interprétés par Pascal Rogé, piano.

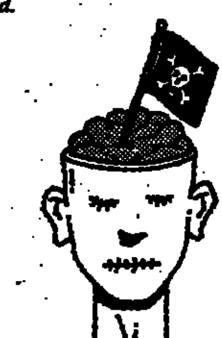
PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, A vous de choisir : *Un numéro du tonnerre*, film de V. Minnelli, ou : *la Promesse de l'aube*, film de J. Dassin ; 22 h 05, Feuilleton : Châteauvallon ; 23 h 05, Ciné-club : *Volpone*, film de M. Tourneur.
● TMC, 20 h, Jeu : Le grand raid ; 21 h, Les grandes conjurations : le connétable de Bourbon ; 23 h, Clip n'roll.
● RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *la Main au collet*, film d'A. Hitchcock ; 22 h 20, Inédits : le Mercator.
● RTB TÉLÉ 2, 21 h 30, Concours hippique de sauts.
● TSR, 20 h 05, Trèfle d'or : Henri Salvador ; 22 h 15, Sports ; 23 h 45, *le Choix des armes*, film d'A. Corneau.

Dimanche 3 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur : les Deux témoins.
Le mystère du rapport entre l'Ancien et le Nouveau Testament, tel que l'illustre la construction de la cathédrale de Chartres.
11.00 Messe célébrée à Etampes (Essonne).
12.02 Midi presse, de P.-L. Séguillon.
Invité : un mineur de Forbach.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Sports dimanche.
Athlétisme ; Cyclisme.
16.30 Variétés : La belle vie, de Sacha Distel.
17.30 Les animaux du monde.
18.00 Série : les Roses de Dublin.
19.00 Sept sur sept.
Le magazine de la rédaction présenté cete semaine par Anne Sinclair.
Avec Julien Clerc.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : I... comme Icare.
Film d'Henri Verneuil.
22.40 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.25 Journal.
23.45 C'est à lire.



ANTENNE 2

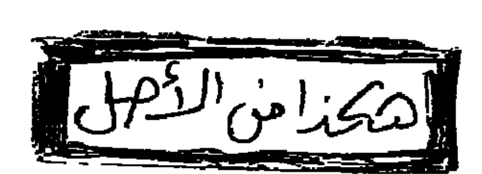
9.38 Journal et météo.
9.40 Les chevaux du tiercé.
10.10 Récré A 2.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin. Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Simon et Simon ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : Molière ou la vie d'un honnête homme.
18.00 Stade 2 (et à 20 h 20).
19.00 Série : Hôtel de police.
de C. Barma et B. Gridaine avec C. Touzet et O'Granier.
N° 2. Un agent de police inculpé de tentative d'homicide volontaire. Le commissaire doit-il croire la version de l'un de ses confrères ? Enquête à suivre...
20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
Suite des aventures d'« aventuriers » autour de la planète, de Katmandou à Hongkong.
21.35 Documentaire : L'île heureuse.
Présenté par Marguerite Yourcenar.
(Lire notre article).
22.35 Magazine : Désirs des arts.
De P. Daix.
Pignon, hors de toutes les modes. Figuratif ou abstrait ? Un peintre qui épouse les grandes formes de ce siècle : Pignon, âgé de quatre-vingts ans, dont les œuvres sont actuellement exposées au Grand Palais, feuillette les carnets de sa vie.
23.05 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

9.00 Emission pour les jeunes.
10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Les banquets de mariage au Portugal et en Yougoslavie ; Portrait de Comet, peintre et sculpteur ; Le Centre culturel africain ; Les musiciens du Qatar au Théâtre des Amandiers ; L'importance culturelle de la cuisine chez les Portugais, Sénégalais...
13.00 Magazine 85.
15.00 Musique pour un dimanche (et à 17 h 45).
15.15 Théâtre : le Malade imaginaire.
De Molière. Enregistré au Théâtre de la Criée à Marseille, mise en scène M. Maréchal. Avec C. Luchens, C. Benamou, M. Arie...
Première comédie de Molière donnée par la Troupe du Roi le 10 février 1678 au Palais-Royal. Argan, malade imaginaire, se moque de lui-même. On peut admirer l'habileté démoniaque de Molière à rire de son corps malade et à faire rire de ses propres misères.
18.00 Emission pour les jeunes.
Fraggle Rock ; Lucky Luke : l'ours Colargol...
19.00 Au nom de l'amour.
20.00 RFO Hebdo.
20.35 Architecture et géographie sacrées.
Série de Paul Barba-Negra : Reims, cathédrale du sacré (n° 9).
Reims, cathédrale du sacré. Les significations symboliques de ce monument, compris comme espace dans lequel se concentrent analogiquement toutes les structures et les lois du cosmos. Un documentaire « religieux », un essai-poème, vibrant hommage à une certaine idée du monde uni.
21.30 Aspects du court métrage français.
Jo, d'Yves Benoît ; *Elle fuyait*, de Philippe Ganthier ; *Après la nuit*, de Pierre Wallon.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : la Vie de Bohème.
Film de Marcel L'Herbier (cycle Marcel L'Herbier).
0.25 Prélude à la nuit.

PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, *la Mort en direct*, film de B. Tavernier ; 22 h 10, Soap ; 22 h 40, RTL digest ; 22 h 50, Autour d'un événement.
● TMC, 20 h, Série : Lou Grant ; 20 h 55, Woody Woodpecker ; 21 h, *Breezy*, film de C. Eastwood ; 22 h 50, Forum.
● RTB, 20 h 15, Zygomaticorame ; 21 h 30, *le Vampire de ces dames*, film de S. Dragoti.
● TSR, 20 h, Jeu : Le grand raid ; 20 h 55, Tickets de première ; 21 h 50, Regards : guérir ? 22 h 35, Table ouverte.





Lundi
4 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Jean Pinot médecin d'aujourd'hui.
12.25 La bouteille à la mer.
Invité de la semaine : Gloria Lasso.
13.00 Journal.
14.00 A pleine vie.
Série : Fame ; 14 h 40, La maison de TF 1 ; 15 h 15, Les choses du lundi ; 16 h 30, Reprise : Sept sur sept ; 17 h 30, La chance aux chansons.
18.00 Une famille ours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Goupi mains rouges.**
Film de Jacques Becker.
22.25 **Etoiles et toiles.**
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et M. Jouando.
Autour du Festival de Rio-de-Janeiro. Présentation du film d'Eduardo Cuthinio *Un gars désigné pour mourir* ; portrait de Carlos Reichenbach, cinéaste brésilien à Sao-Paulo ; Grande Othello : un grand acteur noir brésilien.
23.20 Journal.
23.40 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
8.50 Championnats d'Europe d'athlétisme en salle.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Avec Jean-Pierre Darras.
14.50 Série : La chasse aux hommes.
Une femme poursuivie par trois démons : la fortune, l'ambition et le désir.
15.40 Reprise : Apostrophes.
« Elle et lui » (diffusé le 1er mars).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
Poochie ; les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 **Emmenez-moi au théâtre : Macbeth.**
Opéra de Verdi, d'après Shakespeare (en liaison avec France-Musique).
Avec l'orchestre et les choeurs de l'Opéra de Paris, dir. Georges Prêtre, décors signés Yanis Kokkos. Macbeth est campé par Renato Bruson (baryton), Lady Macbeth par Shirley Verrett (soprano). Mise en scène sobre, dépouillée, d'Antoine Vitez.
23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.35 Cinéma : Laisse-moi rêver.
Film de Robert Menegoz (Cycle « Le grand frisson »).
22.10 Journal.
22.40 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Visa pour le thon ; Des Bretons chez les Papous.
23.25 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
N° 16 : « Le sabotage ».
La merveilleuse épopée des chemins de fer à la fin du XIXe siècle racontée par un écrivain malin, conteur-né.
23.30 Prélude à la nuit.
Scherzo de F. Chopin, interprété par Marc Laforêt au piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Télésuite : Ellis Island ; 22 h 50, La joie de lire ; 22 h 55, RTL Théâtre ; 23 h 15, Clip connection.
- TMC, 20 h, Série : Dallas ; 21, *Le Dernier Eté*, film de R. Guediguian et F. Le Wita ; 22 h 35, Monte-Carlo Magazine ; 23 h 50, Clip n'roll.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : Threads, et un débat : la bombe, et après ?
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le temps retrouvé : jeu opéra-opérette ; 20 h 30, Théâtre wallon : Tot rotant so les steules ; 22 h 20, les aides aux PME.
- TSR, 20 h 15, *Eugenio*, film de L. Comencini ; 22 h, Les ateliers du rêve : les grands studios de Cinecitta ; 23 h 15, L'antenne est à vous.

Mardi
5 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12.25 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Fame ; 14.40, La maison de TF 1 ; 15.15, Santé sans nuages ; 16.15, Portes ouvertes, le magazine des handicapés ; 16.30, Reprise : contre-enquête (diffusé le 27 février...) ; 17.30, La chance aux chansons.
18.00 Dessin animé : Une famille ours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Un remake de « La course autour du monde », du « Grand Raid » ou de « La chasse au trésor ». Du même auteur, Jacques Antoine.
21.35 La passion de la vie.
de Jacotte Chollet et André Voisin. N° 1 : la Passion prisonnière.
Une nouvelle série consacrée au subconscient et à son exploration, qui associe au travail de la thérapie primale d'Arthur Janov d'autres recherches. Il s'agit, sans aucun esprit de polémique, de chercher à nous conduire vers une réflexion intime. Un bilan : « une incitation au départ vers un futur clarifié ».
22.35 Tintam'arts : Feydeau.
Émission d'Antoine Gallien.
Le retour d'un des maîtres de la comédie caustique : Feydeau, dont le Dindon *est actuellement monté à Paris,* la Puce à l'oreille *au Théâtre de la Criée à Marseille. Les témoignages des acteurs Robert Hirsch, Jacques Charon, Danielle Darrieux... L'actualité de la semaine.*
23.35 Journal.
23.55 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Prêt-à-porter printemps-été 85.
14.50 Série : La chasse aux hommes.
15.40 Reprise : Le grand raid.
Diffusé le 3 mars.
16.40 Le journal d'un siècle.
De Louis Bériot. *Edition 1902.*
17.45 Récré A2.
Poochie, Viratatoums, Anim'A 2, Latulu et Lireli, Terre des bêtes, C'est chouette, Téléchat...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 **Les dossiers de l'écran :** Le dernier appel au secours.
Téléfilm de H. Sitowitz.
Jolie, intelligente, élevée dans un milieu familial aisé par des parents affectueux, Sharon Muir, timide et vulnérable, déteste la société. Un échec amoureux la plonge dans la dépression, la perte de son chien, son seul véritable confident, déclenche une réaction démesurée. Sharon fait une tentative de suicide.
Débat : Comment peut-on choisir la mort quand la vie commence ?
Avec les professeurs V. Courtecuisse, J.-P. Soubrier, le docteur C. Hervé, M. R. Establet, sociologue ; Eric, l'un des fondateurs de l'association Phénix, et Mme A. Cattaneo, auteur de *Gilles, le monde est fou.*
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 **La dernière séance.**
Emission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Actualités (1957) ; Bugs Bunny ; Alain Souchon annonce le premier film ; 22.25 Tex Avery ; réclames de l'époque ; entracte ; attraction ; annonce du deuxième film.
20.50 **Premier film : la Fureur des hommes.**
D'Henry Hathaway.
22.50 Journal.
23.15 Deuxième film : le Cauchemar de Dracula.
Film de Terence Fisher.
0.35 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
N° 17 : le garde-barrière.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : V, film de K. Johnson ; 21 h, Télésuite : Ellis Island ; 21 h 50, Count Basie à Pleyel ; 22 h 50 : La joie de lire ; 23 h, Clip connection.
- TMC, 20 h, Série : A la recherche du Nil ; 21 h, *Le Pirate des Caraïbes*, film de J. Goldstone ; 22 h 45, Monte-Carlo Magazine ; 23 h, Clip n'roll.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Le joyau de la couronne ; 21 h 5, *le Corsaire rouge*, film de R. Siodmak ; 23 h 5, Tribune économique et sociale : la FGTB.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le point de la médecine : le siècle des chirurgiens ; 21 h, Culture club.
- TSR, 20 h 10, Feuilleton : Châteauvallon ; 21 h 10, Les belles Suissesses du temps jadis ; Hommage à L. von Matacic.

Mercredi
6 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

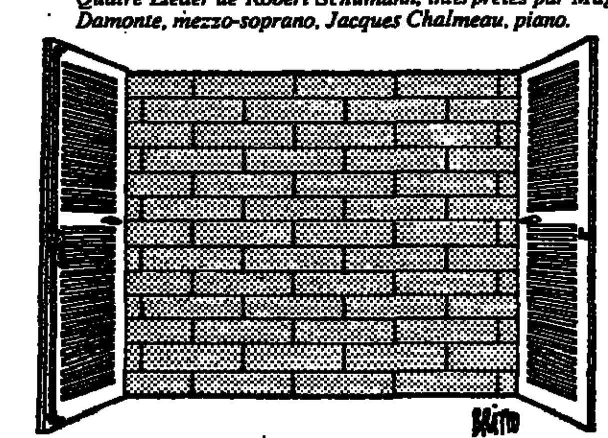
11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12.25 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
Variétés, feuilletons, dessins animés...
16.10 Infos jeunes (et à 18 h 25).
16.40 De A à Zèbre.
Rock, cinéma, BD...
17.30 La chance aux chansons.
18.05 Le village dans les nuages.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Dallas.
Angoisse ! Ellie n'est jamais arrivée au défilé de mode auquel elle devait se rendre.
21.30 Championnat du monde de patinage artistique.
Libres couples à Tokyo.
22.30 **Football : Bordeaux-Dniepropetrovsk.**
Résumé de la Coupe d'Europe des clubs champions.
23.15 Journal.
23.30 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Dessins animés : Téléchat ; Judo Boy.
14.15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; les Viratatoums ; Méthanie ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; les Petites Canailles ; Latululu et Lireli ; Anim'A2 ; le Tour du monde en quatre-vingts jours...
16.50 Micro-Kid.
17.25 Platine 45.
Fox the Fox ; Daniel Auteuil ; Pat Benatar...
18.00 Les carnets de l'aventure.
Trois Toulonnais on the rock.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : la Femme du Kentucky.
De W. Doniger, avec C. Ladd, N. Beatty.
Une jeune femme prend la décision de descendre au fond de la mine à la place de son père. Cette nouvelle situation va déclencher de la part de son entourage des réactions imprévisibles... Maggie connaîtra la souffrance noire mais aussi l'amour avec Deke son contremaître. La vie en rose ou en noir ?
22.10 **Magazine : Cinéma-cinémas.**
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Au sommaire : un entretien avec Henry Hathaway, l'un des derniers « dinosaures » d'Hollywood, disparu le 12 février dernier ; Arthur Penn et « Bonnie and Clyde » ; un portrait d'Elizabeth Taylor...
23.10 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Cadence 3.
Emission de Léla Milcic et Guy Lux.
Autour d'Annie Cordy, l'éternelle gigotante.
22.05 Journal.
22.25 Téléfilm : Le Marionnettiste.
De Raphaël Delpard. Avec S. Rebbot, P. Lesieur, M. Debran...
Maurice, marionnettiste en tournée dans les écoles, aimerait donner un nouveau sens à sa vie et faire la connaissance de son fils de six ans. A sa naissance, ce père ingrat ne l'a pas reconnu, le reconnaîtra-t-il enfin ?
23.20 **Urba.**
Un nouveau magazine sur la ville conçu par Dominique Bailland. Avec Agnès Varda.
(Lire notre article.)
23.55 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
N° 18 : l'entretien de la voie.
0.00 Prélude à la nuit.
Quatre Lieder de Robert Schumann, interprétés par Magali Damonte, mezzo-soprano, Jacques Chalmeau, piano.



PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *le Distrait*, film de P. Richard ; 22 h 35, La joie de lire ; 22 h 40, Le concert du mercredi : Œuvres de Verdi et Puccini ; 23 h 15, Clip connection.
- TMC, 20 h, Série : Cosmos 1999 (la mission des Darriens) ; 21 h, *Un crime pure laine*, film de B. McDuffie ; 22 h 40, Monte-Carlo Magazine ; 22 h 55, TMC Sports.
- RTB, 20 h, Cap 60 ; 21 h 5, Série : Pour l'amour du risque ; 21 h 55, Portraits : Joseph Hanse ; 23 h 5, Un autre regard.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, *Les bronzés font du ski*, film de P. Leconte ; 21 h 45, La tête de Genève : approche scientifique d'une œuvre d'art ; 22 h 40, Football : coupes d'Europe.

Jeudi
7 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Fame ; 14.40, La maison de TF 1 ; 15.25, Quarté à Enghien ; 15.55, Images d'histoire : le vent vient de la mer ; 16.30, Reprise : Tintam'arts (diff. le 5 mars) ; 17.30, La chance aux chansons.
18.00 Une famille ours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Minijournal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Au nom de tous les miens.
D'après le livre de M. Gray et M. Gallo. Réal. R. Enrico, avec J. Penot, M. Meril, H. Hugues...
Quatrième épisode : Martin Gray arrive à Zambrow, faubourg polonais. Les Allemands ont isolé la population. Commence là lutte trop inégale entre les nazis et ceux du ghetto. Après quelques semaines de résistance acharnée, le ghetto succombe.
21.30 Les jeudis de l'information : Infovision.
Emission d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy.
Nigéria : le choc du pétrole ; le carnaval de Binche ; Vivre dans l'espace.
22.45 Journal.
23.05 Etoiles à la une.
Emission de Frédéric Mitterrand.
L'Enfant de la haute mer, *court métrage de Patrick Deniau.*

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
14.50 Patinage artistique : championnats du monde.
16.35 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini. La guitare.
17.45 Récré A2.
Poochie ; Mes mains ont la parole ; Viratatoums ; Latulu et Lireli ; M. Merlin ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le Théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Western sicilien.
D'après L. Sciascia, réal. P. Passalacqua. Avec D. Modugno, R. Pellegrin, G. Saitta...
Deuxième épisode. Une mystérieuse jeune fille trouble visiblement le docteur Nuava. Elle est la fille de la femme que le pharmacien avait aimée vingt années plus tôt. Seul moment de poésie de ce feuilleton joliment mis en images mais sans consistance. Dommage, la nouvelle de L. Sciascia qui lui tient lieu de scénario est si belle.
21.35 Résistances.
Magazine des droits de l'homme de B. Langlois.
Un reportage de X. Luccioni et J. Douay sur la situation politique aux Philippines : le rôle de l'opposition, des interviews de Benigno Aquino, du cardinal Sin et de M. Pimentel opposants au régime du président Marcos ; une enquête autour des refugiés italiens clandestins, de B. Bloch et A. Mandagran. Extrader les militants d'extrême gauche italiens ?
22.55 Numéro 10.
Spécial Coupes d'Europe de football.
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Téléfilm : Un aventurier nommé Godin.
D'O. Vacher, P.L. Martin, J.L. Pinol, Ch. Watton. Avec J.F. Garreaud, C. Vassort, C. Magnet...
(Lire notre article.)
22.05 Journal.
22.35 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
Nº 19 : les cités cheminotes.
22.40 Prélude à la nuit.
« Quatuor à cordes nº 2 Lettres intimes », de Léos Janacek, interprété par le Quatuor Enesco, avec Constantin Bogdanas, violon, Florin Szigetti, violon, Livia Stanese, alto, Dorel Fodoreanu, violoncelle.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *Si tu me tues, je te tue,* film de G. Nelson ; 22 h 45, La joie de lire ; Essais : Toyota Starlett 1000.
- TMC, 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 21 h, *Miquette et sa mère,* film de H.-C. Clouzot ; ; 22 h 50, Monte-Carlo Magazine ; 23 h 5, Clip n'roll.
- RTB, 20 h, Autant savoir : Le panier de la ménagère ; 20 h 25, *Je suis photogénique,* film de Dino Risi ; 22 h 10, Carrousel aux images ; 23 h 15, Emission politique : la pensée socialiste.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Télémémoires : Edmond Leburton ; 21 h, Concert : Cavalleria Rusticana ; 22 h, Vidéographie.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : peur de vieillir ; 21 h 10, Série : Dynastie ; 22 h 35, *Djamila,* film d'I. Poplaskaia.

Vendredi
8 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 Antiope 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Fame ; 14.40, la maison de TF 1 : 15.20, Temps libres... au mécenat, le temps de lire de voyager ; 17.30, La chance aux chansons.
18.00 Dessin animé : Une famille ours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeux : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Hôtel 30 étoiles.
Proposé par M. et G. Carpentier.
Sylvie Vartan, Linda de Suza, Alain Bashung, Eddy Mitchell, Dalida et beaucoup d'autres.
21.50 Championnats du monde de patinage artistique à Tokyo.
23.00 Journal.
23.20 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie
La vie des femmes à l'étranger : au Japon.
14.50 Série : La chasse aux hommes.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.00 Reprise : Lire c'est vivre.
Correspondance Victor Hugo - Juliette Drouet (diff. le 19 février).
17.00 Itinéraires, de Sophie Richard.
Brésil : cinéma du réel ; les hommes du président.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Anim'A 2 ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Châteauvallon.
De J.-P. Petrolacci et G. Conchon ; réal. P. Planchon.
Avec P. Hatet, C. Nobel, L. Merenda.
La bataille électorale bat son plein, mais un débat télévisé entre les deux candidats tourne nettement à l'avantage de Quentin. Florence enrage qu'Arnaud n'ait pas fait le poids. Mais ce dernier ne pense qu'à une chose : vivre avec Anne, dont il est amoureux. *l'Eveil,* quotidien concurrent, révèle l'idylle. Mais Florence sort sa botte secrète dans *La Dépêche...*
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Histoires d'exilés, sont invités : Michel Fabre (la Rive noire), *Roger Grenier* (Il te faudra quitter Florence) *Dimitri Savitsky* (Valse pour K), *Fred Uhlmann* (Il fait beau à Paris aujourd'hui), *et Constantin Jelenski (traducteur de* Un monde à part, de *Gustav Herling).*
22.50 Journal.
23.00 Ciné-club (cycle Jean Renoir) : **« Toni ».**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Vendredi : Face à la 3.
Magazine d'information d'André Campana.
Avec le professeur Jean Bernard, président du comité consultatif d'éthique, chargé de réfléchir aux grandes questions philosophiques et morales que posent les progrès scientifiques en matière de biologie et de médecine. Un chercheur de réputation mondiale dans le domaine de l'hématologie, président de l'Académie des sciences et membre de l'Académie française.
21.50 Journal.
22.15 Décibels de nuit.
Emission rock de Jan-Lou Janeir.
Avec Touré Kunda, Lords of the New Church, la Horde, les Saigneurs, les Malades, Marc Seberg, Lou Demontis.
23.00 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
Dernier épisode : la Race éternelle des cheminots.
22.55 Prélude à la nuit.
Sérénade nº 13 en sol majeur de Mozart, interprété par les solistes à cordes de la Philharmonie de Berlin, sous la direction de S. Passagio.

PÉRIPHÉRIE

RTL, 20 h, Série : Remington Steele ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h, Numéro 10 : magazine du football ; 22 h 35, *L'homme au masque de cire,* film de A. de Toth.
TMC, 20 h, Que la fête continue : 21 h, Série : Dynastie ; 22 h, *l'Araignée d'eau,* film de J.-D. Verhaegue.
RTB, 20 h, A suivre : 21 h, Hollywood Story : hommage à Fred Astaire.
RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Contacts ; 20 h 5, Billet de faveur : *la Grande Oreille, pièce de P.-A. Bréal.*
TSR, 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, *le Sauvage,* film de J.-P. Rappeneau ; 22 h 30, Jean Tinguely, le sport automobile ou la passion de l'absurde ; 23 h 15, Variétés : Debby Boone.

Le prochain week-end

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 9 mars

8.00 Journal ; 9.00 Reprise : Les jeudis de l'information (dif. le 7 mars) ; 10.15 Challenges 85 ; 10.45 Cinq jours en Bourse ; 11.00 Concert ; 11.45 Couleur de la musique ; 11.55 Pic et Poke ; 12.10 Accroche-cœur ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 Téléfoot 1 ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessins animés ; 15.40 Casaques et bottes de cuir ; tiercé ; 16.15 Temps X ; 17.05 Série : les Yeux bleus ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Jeu : Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 Téléfilm : Un homme comblé.
De F. Berchaux et P. Delsol. Avec E. Darlan, V. Mairesse, A. Semenoff.
22.15 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac : Potions magiques ?
0.00 Journal.
0.20 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente... *l'Homme des statistiques.* Extérieur nuit : Axel Bauer : Cargo de nuit.

Dimanche 10 mars

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 10.45 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.02 Midi presse ; 12.30 Télé-foot ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports dimanche ; 16.30 Variétés : la Belle vie ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.10 Série : les Roses de Dublin ; 19.00 7 sur 7, magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : l'Aile ou la Cuisse.
Film de Claude Zidi.
22.25 Elections cantonales.
23.25 Journal.
23.45 C'est à lire.

ANTENNE 2

Samedi 9 mars

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : Les enquêtes de Remington Steele ; 14.15 Top 50 ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Sylvie Vartan.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
De B. Lenoir.
U 2 en concert ; portrait du groupe Eurythmics.
23.20 Journal.

Dimanche 10 mars

9.35 Information et météo ; 9.40 Les chevaux du tiercé ; 10.05 Récré A 2 ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Simon et Simon ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Molière ou la vie d'un honnête homme ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Hôtel de Police ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
21.35 Edition spéciale. Elections cantonales.
22.50 Concert magazine.
« Symphonie nº 4 de Brahms » (en liaison avec France-Musique).
23.35 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 9 mars

12.30 Les pieds sur terre ; 14.00 Entrée libre ; 17.30 Télévision régionale.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel. La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
23.05 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités-vedettes choisis selon l'actualité culturelle.
23.35 Prélude à la nuit.
Festival de la Chaise-Dieu.
23.45 La nuit du rock méditerranéen.
En direct du Palais des sports de Toulouse, en eurovision. Avec les sept meilleurs groupes rock du bassin méditerranéen.

Dimanche 10 mars

9.00 Emissions pour les jeunes ; 10.00 Mosaïque ; 12.00 D'un Soleil à l'autre ; 13.00 Magazine 85 ; 15.5- Musique pour un dimanche (et à 16 h 35) ; 15.15 Théâtre : « les Femmes savantes », de Molière ; 17.35 RFO Hebdo ; 18.00 Emission pour la jeunesse ; 19.00 Au nom de l'amour ; 20.00 Elections cantonales et journal.
20.35 Architecture et géographie sacrée.
Série de Paul Barba-Negra : Osiris, Dieu de la résurrection.
21.30 Elections cantonales (et à 23 h 15).
22.15 Journal.
23.50 Cinéma de minuit : Je suis un évadé.
Film de Mervyn Le Roy (hommage à Darryl F. Zanuck).
1.20 Prélude à la nuit.

A Ecouter

L'éthique médicale en question

Depuis quelque temps l'actualité souligne avec régularité et insistance l'aspect dépassé de notre éthique médicale. A tel point que le Père Jean-Paul Durand, directeur de la revue d'éthique *le Supplément*, s'inquiète d'un éventuel phénomène de mode où l'éthique deviendrait un gadget. D'autres penchent plus ostensiblement vers la thèse d'une évolution technique trop rapide et d'un réel bouleversement de notre civilisation. Le docteur Louis René, président de la commission d'éthique, rappelle très justement que ce qui apparaissait inacceptable il y a quelques siècles est aujourd'hui devenu une pratique courante. Exemple l'autopsie ! Si les médias, le grand public des médecins ou des juristes affichent trop souvent des positions radicales, l'émission de France-Culture « Une éthique pour la médecine » a su choisir ses intervenants. Ils avancent avec prudence, mesure, intelligence dans un débat passionnant et non passionné. Seul le député Raymond Forni affirme avec autorité : « *Je pars d'un postulat simple : la vie et donner la vie, cela suppose un accord de volontés. Un homme et une femme* »... « *Ce qui exclut toute insémination de femme seule* »... « *Je suis opposé de la même manière à l'insémination* post mortem. »

A ce discours un peu excessif et isolé, on préfère les nombreuses interrogations de médecins, psychiatres... ou du Père Durand. C'est ainsi que le docteur Anne Fagot-Largeult, psychiatre attaché à l'hôpital H. Mondor, pousse sa réflexion sur le degré d'importance d'une recherche et le fait que l'on puisse faire supporter les frais de certaines recherches à des populations non concernées pour le bénéfice d'autres. Autre question : doit-on lutter contre le délire chez le schizophrène, quand on sait que cela peut être une défense contre la mort ?

Cette émission d'une grande clarté cherche à ouvrir des perspectives plutôt que de tirer des conclusions. L'auditeur risque fort d'être rassuré, grâce à la simplicité et à l'honnêteté intellectuelle des participants : « *L'éthique*, dit le docteur Philippe Granet, *je ne suis pas très convaincu de savoir ce que c'est véritablement.* Le docteur Louis René ajoute : « *J'ai une base de croyance, mais je fais tout le possible pour que mes croyances personnelles ne retentissent en rien sur mes prises de position officielles* »... D'autres, plus pragmatiques, réalisent que très souvent « *les gens se mettent d'accord pour ce qu'il faut faire dans un certain cas de figure, et ils ne justifient pas théoriquement de la même façon leur attitude* ».

CÉCILE URBAIN.

● **France-Culture, émission « Grand Angle » : Une éthique pour la médecine ? Samedi 2 mars à 10 h 50.**

Les enfants du Liban

Ils sont nés avec la guerre, leurs parents en sont morts. Après dix ans de guerre civile, le Liban compte soixante mille orphelins pour trois millions d'habitants. Ce sont ces enfants que Dominique Agniel est allé interroger et dont il rapportera les témoignages dans l'émission « Paroles d'hommes ». Des enfants qui n'ont connu que les bombardements, les attentats, les voitures piégées ou le massacre de leurs parents et qui, à force de vivre la guerre, en viennent à la faire eux aussi. Pour eux, la paix, connais pas. Un reportage poignant.

● **France Inter, samedi 2 mars, à 17 heures.**

L'ancien et le nouveau

Une fois encore, France-Musique déplace son antenne, non point en province mais cette fois au Grand Palais, d'où la chaîne va émettre en direct pendant cinq jours : le temps du premier Salon de musique ancienne et classique. Sous le titre générique de Musicora cette manifestation, destinée à servir de vitrine aux facteurs d'instruments et aux musiciens des formations spécialisées dans le répertoire baroque, permettra à la chaîne — largement coproductrice des neuf concerts proposés à cette occasion — de présenter aux badauds (et *a fortiori* aux gens du métier) les performances de ses équipes techniques en matière d'enregistrement numérique ainsi que ses nouveaux équipements.

Le public aura de plus accès à un terminal d'ordinateur relié à la collection des 78 tours conservés dans les archives de la discothèque maison, qui ne compte pas moins de 1 200 000 disques. Enfin, les représentants de TDF seront prêts à répondre à toutes questions concernant la modulation de fréquence, les pourquoi des zones d'ombre et le comment du brouillage. A noter, parmi les neuf concerts retransmis à l'heure du déjeuner, celui des Saqueboutiers de Toulouse (cuivres anciens), de l'ensemble Organum, ou encore le récital d'Isabelle Poulenard, accompagnée au clavecin par Emer Buckley, sans oublier Jordi Saval, dont la viole de gambe est déjà légendaire.

M. L. B.

● **France-Musique. — Musicora en direct du Grand Palais : du mardi 5 au dimanche 10 mars, de 12 heures à 19 heures.**

Radio-France internationale

● **Actualités du monde en français** : informations toutes les demi-heures, de 4 h à 9 h ; et à : 11 h 30, 13 h, 20 h 45, 22 h 15, 23 h, 0 h, 0 h 30, 2 h 30.

Les invités du journal de 13 h sont : samedi 2, Jacques Marseille pour son livre *Empire colonial et capitalisme français* ; dimanche 3, Patrick Baudry, spationaute ; lundi 4, Philippe Robrieux ; mercredi 6 : Marie-Paule Belle.

● **Une nouvelle émission** : « Livre d'or », chaque premier samedi du mois, à 10 h. Samedi 2, l'invité est Georges Duby : le rôle et la responsabilité de l'historien dans le monde d'aujourd'hui : l'importance du Moyen Age et la place de l'histoire dans notre enseignement.

● **Parmi les magazines, signalons :**

— **Cinéma aujourd'hui, cinéma sans frontières**, le dimanche à 12 h. Au sommaire du dimanche 3 : spécial festival du film panafricain de Ouagadougou et l'actualité des films.

— **Carrefour**, le dossier d'actualité, à 14 h 15, propose : lundi 4 : l'Elysée de Mitterrand ; mercredi 6 : histoire et démographie ; jeudi 7, le rendez-vous économique mensuel de RFI.

● **Priorité santé**, le jeudi à 10 h et le samedi à 17 h est consacré : jeudi 7, aux problèmes actuels de la périphérie des grandes agglomérations et à l'intervention du culturel dans le développement, avec une table ronde.

● **Parmi les émissions quotidiennes en langues étrangères sur ondes courtes :**

— **En anglais**, à 4 h 15, à 4 h 45, 5 h 15 et 17 h ; vendredi 8 : à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, une table ronde avec des personnalités françaises, africaines et du tiers-monde.

— **En espagnol**, vers l'Amérique latine, à 0 h, 1 h 30, 12 h 30, 13 h 45 ; vendredi 8 : un entretien avec Miguel Barnet, écrivain cubain.

France-Culture

SAMEDI 2 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Fréquence buissonnière.
8.04 Littérature pour tous : Marie Chaix.
8.30 Voix du silence : Vassili Grossman.
9.05 Matinée du monde contemporain.
10.30 Musique : Passion opus 13.
10.50 Grand angle : une éthique pour la médecine.
12.00 Panorama.
12.30 Le magazine des médias.
14.00 Virginia Woolf, par D. Cahen et J. Couturier (Rediff.).
15.30 Le bon plaisir de... Jean Rouch.
18.30 Conférences de Carême protestant : Job ou le mal dont souffre l'innocent.
19.20 Passage du témoin, par T. Ferenczi, avec Pierre Bourgeade et Philippe Sollers.
20.00 Musique : les illustres méconnus (le baron de Bage, compositeur et mécène).
20.30 C'est le chien qui est mort, de Tom Stoppard, traduit par Guy Dumur, avec P. Le Person, G. Tréjean...
22.10 Démarches, avec Jacques de Langlade.
22.30 Musique : Manca, musiques actuelles Nice - Côte-d'Azur.
0.00 Clair de nuit.

DIMANCHE 3 MARS

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : avec C. de Ponfilly.
7.45 Dits et récits : la science ingénieuse.
8.00 Foi et tradition.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France.
10.00 Messe à Saint-Louis d'Antin (Paris).
11.00 Histoires du futur : entretien avec Thierry Gaudin.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : présence de la peinture canadienne.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Comédie-Française : « Platonov » de Tchekhov - Avec P. Noelle, C. Vernet, C. Salviat...
16.30 Conférence de Carême, en direct de Notre-Dame de Paris (les droits de l'homme).
17.20 La tasse de thé.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Musique : le son de chose (portrait d'Hubert Reeves).
20.30 Atelier de création radiophonique : Robert Flaherty.
22.30 Musique : Concertino praga.
0.00 Clair de nuit.

LUNDI 4 MARS

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : histoire et mémoire, pratiques de la confession ; (et à 10 h 50 : les eaux dormantes).
9.05 Les lundis de l'histoire : Constantinople imaginaire.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir.
11.30 Feuilleton : la laine et la neige, ou les brebis du Seigneur.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « Variation sur les jours et les nuits » de Rezvani.
14.30 Les horizons du possible : sombre dimanche — le naufrage du sacré.
15.30 Les arts et les gens : mise au point ; à 16 h, Périscope ; à 16 h 20, L'Histoire de l'art vécu par les artistes.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : le chantier du musée d'Orsay.
18.00 Subjectif. Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
19.30 Perspectives scientifiques : la psychanalyse entre l'art et la mort.
20.00 Musique mode d'emploi : J.S. Bach.
20.30 La guerre des salamandres, (3e partie), de Karel Capec — Avec P. Mazzotti, Y. Clech...
21.30 Latitudes : musiques traditionnelles.
22.30 Nuits magnétiques : Ça suit son cours.

MARDI 5 MARS

6.00 Du côté de Manosque : entretien avec J.Giono.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : histoire et mémoire, pratiques de la confession (et à 10.50 : les eaux dormantes).
9.05 La matinée des autres : Conteurs et poètes africains.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17.00).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : les masques de l'argent, ou comment l'argent circule dans la famille.
11.30 Feuilleton : La laine et la neige ou les brebis du Seigneur.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané : Magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « Le congrès de fantomologie », de G.-O. Chateaureynaud.
14.30 « L'Effacement », d'Yves Nilly.
15.30 Les mardis du théâtre : en direct de Londres.
17.10 Le pays d'ici. En direct de Toulouse.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
19 h 30, Perspectives scientifiques.
20.00 Musique mode d'emploi : J.-S. Bach, le père prodigue.
20.30 Pour ainsi dire : La poésie.
21.00 Charlotte Perriand ou l'art d'habiter.
21.30 Diagonales : (l'actualité de la chanson).
22.30 Nuits magnétiques : Suspense (la B.D.).

MERCREDI 6 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : histoire et mémoire, pratiques de la confession (et à 10 h 50 : les eaux dormantes).
9.05 Matinée : La science et les hommes. (Recherches en psychosomatique).
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : rencontre de jeunes lecteurs avec Colline Poirée.
11.30 Feuilleton : La laine et la neige, ou les brebis du Seigneur.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première : « La ligue d'improvisation française.
14.00 Un livre, des voix : « La France dans tous ses états », de Pierre Daninos.
14.30 Passage du témoin, par T. Ferenczi (redif. de l'émission du 2 mars).
15.30 Lettres ouvertes : Magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Toulouse.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
19.30 Perspectives scientifiques : La terre.
20.00 Musique mode d'emploi : J.-S. Bach.
20.30 Antipodes : des Françaises d'Algérie entre l'écriture et le souvenir.
21.30 Musique : Pulsations. Rue de Lappe au temps des images.
22.30 Nuits magnétiques : Mi-temps.

JEUDI 7 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : histoire et mémoire, pratiques de la confession (et à 10 h 50 : les eaux dormantes).
9.05 Les Matinées : une vie, une œuvre : Tarjei Vesaas, ou la voix d'amour de la terre et du ciel.
10.30 Musique : Miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : la vidéo.
11.30 Feuilleton : La neige et la laine, ou les brebis du Seigneur.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Antoine Revay.
14.00 Un livre, des voix : « Une femme de si près tenue », de Serge Koster.
14.30 La Radio belge présente : « Il n'y a plus de bonnes réponses, il y a parfois de bonnes questions ».
15.00 Deux approches de la langue verte.
15.30 Musicomania : pour en finir avec les idées reçues sur la musicothérapie.
17.00 Le pays d'ici, en direct de Toulouse.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : l'Assistance publique et les hôpitaux de Paris.
20.00 Musique, mode d'emploi : J.-S. Bach, le père prodigue.
20.30 « On a sonné », de Serge Martel. Avec J.-P. Cassel, G. Chapelier, L. Patrick...
21.30 Vocalyse, libre parcours voix (cycle de musique russe).
22.30 Nuits magnétiques : plastique.

VENDREDI 8 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : histoire et mémoire, pratiques de la confession (et à 10 h 50 : les eaux dormantes).
9.05 Matinée du temps qui change : l'Etat d'Ancien Régime.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs.
11.30 Feuilleton : La laine et la neige, ou les brebis du Seigneur.
12.00 Panorama :
13.40 On commence, magazine du théâtre.
14.00 Un livre, des voix : « Un requiem allemand », de Louis-Antoine Prat.
14.30 Sélection prix Italia : « le Rossignol de l'empereur », de P. Soupault.
15.30 L'échappée belle : voiliers pour la banquise ; terre des merveilles ; le naufrage du Karluk.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Toulouse.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : l'intelligence artificielle.
20.00 Musique, mode d'emploi : J.-S.Bach.
20.30 Rencontre avec... Alice Ahrweiler, recteur des universités de Paris.
21.30 Black and Blue : actualité du disque ; table ronde, avec P. Carle et P. Loupias.
22.30 Nuits magnétiques : « fanzines ».

France-Musique

SAMEDI 2 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Tailleferre, Schmitt, Novak, Delalande.
9.05 Carnet de notes.
11.00 Folias extravagans : œuvres de Paniagua, Tejada, Sanz, Pasquini, La Torra, Corelli.
12.05 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
13.00 Opéra : « les Vêpres siciliennes », de G. Verdi, par les Chœurs et l'Orchestre du Mai musical florentin, dir. F. Kleiber ; avec Maria Callas.
16.00 Désaccord parfait : Débat autour de la 98e Symphonie de Haydn ; à 17 h : le Quatuor Rosamonde interprète le quatuor no 5 en la majeur de Beethoven et le Quatuor no 78 en si bémol majeur de Haydn.
19.05 Les cinglés du music-hall : l'Amérique musicale sous Gustav Mahler et Scott Joplin.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert Festival Mozart de Francfort (donné le 11 juin 1984 à l'Alter Oper) : Quatre fugues de Mozart d'après J.-S. Bach, Quatuor à cordes en sol majeur, Quatuor pour piano et cordes en sol mineur, Quatuor à cordes en ut majeur de Mozart, par le Quatuor Melos et Sir Georg Solti au piano.
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton, « Zarah, Marlène et Hildegarde » ; à 23 h 05 le zodiaque bien tempéré : les Poissons ; à 1 h l'Arbre à chansons.

DIMANCHE 3 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Saint-Saens, Massenet, Rubinstein, Drigo, Rossini, Adam, Tchaikovski...
9.05 Cantate BWV 51 de Bach.
10.00 Gustav Mahler à Vienne.
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : Bach, Beethoven, Haendel, Verdi.
17.00 Comment l'entendez-vous ? Beethoven et l'histoire par Jacques-Francis Rolland, écrivain.
19.05 Jazz vivant : jazz ost west.
20.04 Avant-concert
20.30 Grand concert d'archives : (donné au festival de Montreux le 24 septembre 1956) : « Suite : Sarabande, Gigue, Badinerie » de A. Corelli, Quatrième symphonie en ré mineur, de R. Schumann, Concerto no 2 pour piano et orchestre en fa mineur de F. Chopin, « Procesion del Rocio » de J. Turina, « La vie brève », extrait de M. de Falla, par l'Orchestre national, dir. A. Argenta, W. Malcuzynski au piano.
22 h 30, Les soirées de France-Musique : feuilleton, « Zarah, Marlène et Hildegarde » ; à 23 h 05 Ex Libris ; à 1 h Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 4 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : Sergiu Celibidache, œuvres de Mozart, R. Strauss, Debussy, Wagner, Haydn, Boccherini.
12.05 Le temps du jazz : Ellingtoniens buissonniers : Paul Gonsalves.
12.30 Concert : œuvres de Byrd, de Bouzignac, Landi par les Arts florissants.
14.00 Spécial « Musicora ».
15.00 Les après-midi de France-Musique : Luigi Boccherini, le style classique un ou multiple ? Œuvres de Hasse, Salieri, Boccherini, Tartini, Sammartini, Haydn...
18.00 Concert : œuvres de Jean-Henri d'Anglebert, J.-S. Bach, G.F. Haendel, par Nicolau de Figueiredo, clavecin.
19.15 Suite lyrique, magazine de la voix et du chant.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné à l'Opéra de Paris en octobre 1984), en simultané avec Antenne 2 : « Macbeth », de Verdi, d'après la tragédie de Shakespeare, livret de F. M. Piave et A. Maffei, par les chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, dir. G. Prêtre, solistes, R. Bruson, J. Tomlinson, S. Verrett, T. Ichihira...
23.20 Les soirées de France-Musique : le musicien de minuit, Robert Cornamn, pianiste et compositeur.

MARDI 5 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
6.00 Musique légère : œuvre de Gabaye, Porte, Goraguer, Walberg, Boutry, Kubinsky.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : Sergiu Celibidache, œuvres de Mendelssohn, Beethoven, Dutilleux, Schubert.
12.05 Le temps du jazz : Ellingtoniens buissonniers : Paul Gonsalves.
12.30 Concert : Musique au temps des Chevaliers ; A la cour de Bourgogne ; Pour le mariage de Ferdinand II et d'Isabelle ; musique à Venise de 1610 à 1620 par les Saqueboutiers de Toulouse.
14.00 Spécial « Musicora ».
14.30 Les enfants d'Orphée : espace médiéval.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Luigi Boccherini, un violoncelliste à Paris, œuvres de Nadermann, Boccherini, Pleyel, Haydn, Gossec, Schubert.
18.00 Concert : airs de cour français et italiens, quatorzième siècle, œuvres de Cordier, Bologna, par l'Ensemble Organum, dir. M. Perez.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (Amnesty international, en direct de la salle Pleyel à Paris) : Concerto pour piano et orchestre no 20 en ré mineur de Mozart, « Des Knaben Wunderhorn » de G. Mahler, Symphonie no 3 en mi bémol majeur de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. L. Garcia-Navarro.
23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz club, en direct du New Morning.

MERCREDI 6 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu.
9.08 Le matin des musiciens : Sergiu Celibidache (œuvres de Ravel, Brahms, Franck).
12.05 Le temps du jazz : Ellingtoniens buissonniers : Paul Gonsalves.
12.30 Concert : œuvres de Caccini, Frescobaldi, J.-S. Bach, airs traditionnels du Berry et du Bourbonnais, par Emer Buckley, clavecin, et Isabelle Poulenard, chant.
14.00 Spécial « Musicora ».
15.00 Les après-midi de France-Musique : Luigi Boccherini, « les Folies d'Espagne ».
18.00 Concert : Instruments populaires dans la musique de cour : Quatuor de cornemuses du Bourbonnais.
19.15 Spirales, magazine de la musique contemporaine.
20.05 Avant-concert.
20.30 Concert (donné au Centre Pompidou, le 18 avril 1984) : « Fluid », de Gehlhaar ; « Monodies e interludios », de Maiguashca ; « Blanche-Neige », de E. Kusnir ; « Grimaces », de Schwartz, par l'Ensemble 2E 2M, dir. M. Decoust, sol. ; J.-R. Viard, récitant.
22.30 Les soirées de France-Musique : Vincent d'Indy, portrait en coupe ; à 0 h 30 : Anthologie Hans Rosbaud.

JEUDI 7 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 L'oreille en colimaçon, émission pour enfants.
9.20 Le matin des musiciens : Sergiu Celibidache, œuvres de Wagner, Schumann, Ravel, Bruckner.
12.05 Le temps du jazz : Ellingtoniens buissonniers.
12.30 Concert : œuvres de J.-S. Bach, Mozart, Krebs, Clementi, Pleyel, par Y. Legaillard, P. Dubreuil, P. Allain-Dupré.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Luigi Boccherini : Aux hasards de la destinée, œuvres de F.-J. Gossec, Mozart, Haydn, Boccherini, Arriaga.
18.00 Concert : musiques à danser et chansons courtoises, œuvres du Moyen-Age, du quatorzième et du quinzième siècle, de la Renaissance par l'ensemble « La Maurache ».
19.15 Rosace : magazine de la guitare, œuvres de Williams, Castelnuovo-Tedesco.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (saison lyrique, donné au Théâtre des Champs-Elysées à Paris, le 1er mars 1985) : « Falstaff », de G. Verdi, par l'Orchestre national de France et chœurs de Radio-France, dir. Garcia-Navarro, chef des chœurs A. Boulfroy, I. Wixell ; C. Merritt, B. Weikl, P. Crook...
23.00 Les soirées de France-Musique : Vincent d'Indy, portrait en coupe ; 0 h 30 Anthologie Hans Rosbaud.

VENDREDI 8 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : Sergiu Celibidache, œuvres de Stravinski, Ravel, Mozart, Beethoven, Debussy, Dvorak.
12.05 Le temps du jazz : Ellingtoniens buissonniers.
12.30 Concert : Œuvres de Ortiz, Hume, Sweelinck, Bull, Marais, Sainte-Colombe, par Jordi Savall, viole de gambe, Wilhem Jansen, clavecin et virginal.
14.00 Spécial « Musicora ».
14.30 *Les enfants d'Orphée : Ecole buissonnière.*
15.00 Verveine-Scotch : œuvres de Biber, Mozart, Berlioz, Wiener, Villa-Lobos, Braxton, Slim, Malik ; Livret à moi-même.
17.00 Histoire de la musique.
18.00 Concert : Œuvres de J.-S. Bach par J.-M. Moreno, luth baroque.
19.15 Les muses en dialogue.
20.04 Avant-concert.
20.15 Concert (en direct de Baden-Baden) : « Danses de Galanta », de Z. Kodaly, Concerto pour piano et orchestre no 5 en sol majeur, de S. Prokofiev, Symphonie en ré mineur, de C. Franck par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. W. Weller, sol. E. Leonskaia, piano.
22.20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 0 h : musique traditionnelle.

échecs

Nº 1114

La dernière partie

(48e partie du match de championnat du monde, Moscou, 8 février 1985)

Blancs : G. KASPAROV
Noirs : A. KARPOV

* Partie russe

1. é4	é5		35. Txé6	Td7	
2. Cf3	Cf6 (a)		36. b4	Rf7	
3. Cxé5	d6		37. Té3	Td1	
4. Cf3 (b)	Cxé4		38. Rh2	Tç1	
5. d4 (c)	d5 (d)		39. g4	h5	
6. Fd3	Cç6		40. f4	ç5	
7. 0-0	Fé7 (é)		41. bxç5	Txç5 (x)	
8. ç4 (f)	Cf6 (g)		42. Td3	Ré7	
9. Cç3	0-0		43. Rg3	a5	
10. h3! (h)	dxç4		44. Rf3	b4	
11. Fxç4	Ca5		45. axb4	axb4	
12. Fd3	Fé6		46. Ré4	Th5	
13. Té1	Cç6		47. Tb3	Th8	
14. a3	a6		48. Rd5	Rf6	
15. Ff4	Dd7 (i)		49. Rç5 (y)	Té8	
16. Cé5! (j)	Cxé5		50. Txb4	Té3	
17. dxé5	Cd5		51. h4	Th3	
18. Cxd5	Fxd5		52. h5	Th4	
19. Dç2! (k)	g6		53. f5 (z)	Th1	
20. Ta-d1 (l)	ç6 (m)		54. Rd5	Td1+	
21. Fh6	Tf-d8		55. Td4	Té1	
22. é6! (n)	Dxé6		56. Rd6	Té8	
23. Fxg6	Ff8 (o)		57. Rd7	Tg8	
24. Fxf8	Txf8		58. h6	Rf7	
25. Fé4 (p)	Tf7 (q)		59. Tç4	Rf6	
26. Té3	Tg7		60. Té4	Rf7	
27. Té-d3!	Ta-f8 (r)		61. Rd6	Rf6	
28. Tg3	Rh8 (s)		62. Té6+	Rf7	
29. Dç3	Tf-f7		63. Té7+	Rf6	
30. Td-é3	Rg8 (t)		64. Tg7	Td8+	
31. Dé5!	Dç7 (u)		65. Rç5	Td5+	
32. Txg7+	Txg7		66. Rç4 (aa)	Td4+	
33. Fxd5	Dxé5 (v)		67. Rç3	abandon.	
34. Fxé6+ (w)	Dxé6				

NOTES

a) Pour la troisième *fois* dans ce match, le champion du monde a recours à la « partie russe ».

b) Ou 4. Cç4, Cxé4 ; 5. Dé2, Dé7 ; 6. d3, Cf6 ; 7. Fg5, Fé6 ; 8. Cç3, Cç6 ; 9. 0-0-0, h6 ; 10. Fxf6, Dxf6 ; 11. Cd5, Dg5+ comme dans la partie Ljuboevic-Hort, Bugojno, 1980. La suite 4. Cxf7 est trop aventureuse pour un championnat du monde mais n'est pas à éliminer : après 4..., Rxf7 ; 5. d4, g6 (ou 5..., d5 ; 6. é5, Cé8 ou 5..., Fé7 ; 6. Cç3, Té8 ; 7. Fç4+) ; 6. Cç3, Fg7 (si 6..., Dé8 ; 7. Fç4+, Fé6 ; 8. d5, Fç8 ; 9. 0-0, Fg7 ; 10. Té1, Tf8 ; 11. é5, dxé5 ; 12. d6+, Fé6 ; 13. Txé5, Fxç4 ; 14. Txé8, Txé8 ; 15. dxç7, Ca6 ; 16. Ff4, Té-ç8 ; 17. b3, Fé6 ; 18. Cb5, Cé8) ; 7. Fç4+, Fé6 ; 8. Fxé6+, Rxé6 ; 9. f4, Rf7 ; 10. é5, Té8! ; 11. 0-0, Cç6 ; 12. d5, dxé5 ; 13. dxç6, Dxd1 ; 14. Cxd1, bxç6 (Vitolinsch-Anikaev, 1979).

c) Spassky joue volontiers 5. Dé2 ; par exemple, 5..., Dé7 ; 6. d3, Cf6 ; 7. Fg5, Dxé2+ ; 8. Fxé2, Fé7 ; 9. Cç3 (Spassky-Karpov, Hambourg, 1982). 5. ç4 et 5. Cç3 sont aussi à envisager.

d) La méthode retenue 5..., Fé7 ; 6. Fd3, Cf6 ; 7. h3!, 0-0 ; 8. 0-0, Té8 ; 9. ç4 donne aux Blancs un avantage spatial sensible.

é) Dans les 28e et 30e parties, Karpov joua 7..., Fg4 ; 8. Té1, Fg4 ; 9. ç4, Cf6 et la nullité fut conclue une dizaine de coups plus tard.

f) Dans son match contre Korchnoi en 1974, Karpov joua souvent 8. Té1.

g) Dans la quarante et unième partie, Kasparov, avec les Noirs, répondit 8..., Cb4 mais n'obtint rien après 9. Fé2, dxç4 ; 10. Fxç4, 0-0 ; 11. Cç3, Cd6 ; 12. Fb3, Ff6 ; 13. h3. 8..., Fg4 ; 9. Té1, Cf6 ; 10. çxd5, Dxd5 donne lieu à un jeu aigu : 11. Cç3, Fxf3 ; 12. Cxd5, Fxd1 ; 13. Cxç7+, Rd7 ; 14. Ff4!, Fg4 ; 15. d5, Cd4 ; 16. Cxa8, Txa8 ; 17. Fé5, Ff5! ; 18. Ff1!, Cç2 ; 19. Fb5+, Rd8 ; 20. d6, Cxé1 ; 21. Txé1, Fé6 ; 22. dxé7+, Rxé7 ; 23. Fd4, b6 et les Noirs peuvent résister (Kavalek-Toth, 1976). Après 8..., Fé6 ; 9. Té1, Cf6 (si 9..., f5 ; 10. Cç3, Cxç3 ; 11. bxç3, dxç4 ; 12. Txé6, çxd3 ; 13. Dxd3, Dd7 ; 14. Fg5) ; 10. ç5, 0-0 ; 11. Cç3, Fg4 ; 12. Fé3, Dd7 ; 13. a3, Ta-d8 ; 14. b4!

h) Après 10. çxd5, Cxd5 ; 11. Fé4, Fé6!, les jeux sont égaux comme sur 10. Té1, dxç4! ; 11. Fxç4, Fg4 ; 12. Fé3, Ca5 ; 13. Fd3, Té8 ; 14. h3, Fh5 ; 15. a3, a6! (Tal-Suetine, Sotchi, 1977). Le coup du texte empêche le clouage Fg4 et limite l'activité du F-D ennemi.

i) Mais voici que le champion du monde commet une imprécision étonnante, le genre de coup faible dont la répétition fut exploitée facilement par Kasparov dans la partie précédente. 15. ..., Cd5 est nécessaire et sain.

j) Et le challenger en profite tout de suite pour se débarrasser de son pion isolé tout en obtenant un jeu figural actif.

k) Forçant un affaiblissement du roque ennemi.

l) Les Blancs achèvent leur développement avec un léger avantage.

m) Karpov, sous le choc de la perte de la 47e partie, épuisé par ce match interminable, est ici méconnaissable et joue à nouveau faiblement. 20..., Dç6, forçant l'échange des D, était encore nécessaire, même si les Blancs conservaient, après 21. Dxç6, Fxç6 ; 22. Fç4, l'avantage.

n) Il n'est pas besoin d'être le deuxième joueur du monde pour trouver cette avance énergique du pion é5, que le champion du monde n'avait pourtant pas prévue !

o) Le Fg6 ne peut être pris à cause du mat qui suivrait.

p) Maintenant, les Blancs sont nettement mieux et peuvent attaquer la faiblesse du pion é6 comme celle du roque.

q) En outre, Karpov est victime d'un zeitnot grave. Si 25..., Ta-d8 ; 26. Té3, Fxé4 ; 27. Tg3+!, Rh8 (ou 27..., Fg6 ; 28. Txd7 ou 27..., Rf7 ; 28. Txd7+) ; 28. Dç3+.

r) Karpov a utilisé deux heures et quinze minutes, Kasparov, une heure quarante-deux.

s) Si 28..., Tf-f7 ; 29. Fxh7+ et si 28..., Fxé4 ; 29. Txd7.

t) Karpov n'a plus que six minutes pour dix coups. Si 30..., Dd6 ; 31. Fxd5, Dxd5 ; 32. Td3 ou 31..., çxd5 ; 32. Txg7+, Txg7 ; 33. Dç8+ ou 31..., éxd5 ; 32. Té8+.

u) Ultime erreur. 31..., Fxé4 vaut mieux, bien que les Blancs maintiennent une forte pression par 32. Txg7+, Txg7 ; 33. Txé4, Tg6 ; 34. h4!

v) Si 33..., éxd5 ; 34. Dé8 mat.

w) Gagnant un pion et la partie.

x) Karpov pouvait abandonner ici, le gain technique des Blancs étant simple.

y) Gagnant un second pion.

z) 53. g5+, Rf5 ; 54. h6 gagnait encore plus vite.

aa) Et non 66. Rxd5, pat.

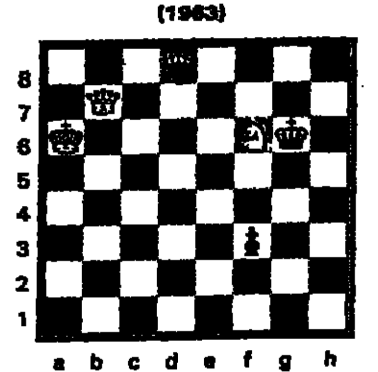
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1113
X. Lillas, 1959

(Blancs : Rh7, Fh6, Cg6, Pg5. Noirs : Ra3, Pb5 et é2.)

1. Ff8+, Ra4 ; 2. Fb4!!, Rxb4 ; 3. Cf4!, é1=D ; 4. Cd3+, Rç3 ; 5. Cxé1, b4 ; 6. g6, b3 ; 7. Cd3!!, Rxd3 ; 8. g7, b2 ; 9. g8=D, b1=D ; 10. Dg6+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

V. TCHEKOVER
(1963)



BLANCS (3) : Ra6, Db7, Cf6.
NOIRS (3) : Rg6, Dd8, Pf3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1112

Etouffement spectaculaire

Cette donne a été distribuée au cours du tournoi international par paires de l'hôtel Europa à Londres. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place du déclarant en Sud.

♠ A R 10 3
♡ A 3
♢ A V 7 3
♣ 7 5 3

Ouest		Est
♠ V 7 6 4 2	N	♠ — — —
♡ D 2	O E	♡ V 10 9 8 7 6 5 4
♢ 10 8 4	S	♢ 9 5
♣ D 6 4		♣ R 10 2

♠ D 9 8 5
♡ R
♢ R D 6 2
♣ A V 9 8

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♦	passe	1 ♠
passe	3 ♠	passe	4 SA
passe	5 ♠	passe	6 ♠

Ouest ayant entamé la Dame de Cœur seconde, le déclarant a pris avec le Roi et il a tiré l'As de Pique sur lequel Est a défaussé un Cœur. *Comment Amsbury en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Même s'il est possible de faire quatre Carreaux (parce que Ouest en aura quatre), le déclarant n'aura pas assez de levées, et sa seule chance de réussir le chelem est de faire *deux* trèfles en trouvant en Est deux honneurs (la meilleure chance étant en faveur d'un gros honneur et du 10).

A la troisième levée, Amsbury a donc joué le 3 de Trèfle et, quand Est a fourni le 2, *il a mis le 9.* Ouest a pris avec la Dame de Trèfle et il a continué Cœur pour l'As du mort sur lequel Sud a défaussé un Carreau. Le déclarant a rejoué le 5 de Trèfle pour le 10 et le Valet resté maître.

Il restait maintenant à espérer que Ouest aurait trois Carreaux. Amsbury a donc réalisé encore l'As de Trèfle, puis Roi, Dame de Carreau et le Valet de Carreau, enfin il a joué le quatrième Carreau :

♠ R 10 3 ♢ A
♠ V 7 6 4
♠ D 9 8 ♣ 8

Amsbury a coupé l'As de Carreau avec la Dame de Pique, puis il a joué le 9 de Pique. Ouest a couvert, mais le Roi de Pique, le 8 et le 10 de Pique ont permis de faire toutes les levées, car Ouest a étouffé sous ses atouts...

Une défense exceptionnelle

Tandis que se déroulent les épreuves de la sélection de l'équipe de France pour 1985, voici une des plus jolies défenses jouées dans une précédente sélection :

♠ A R D 10
♡ R D 9 4 3
♢ 6 4
♣ D 3

Ouest		Est
♠ 8 7 5	N	♠ V 9 3
♡ A 7 6 5	O E	♡ 10 8 2
♢ R D 9 5	S	♢ A 8 3 2
♣ A 9		♣ 7 6 5

♠ 6 4 2
♡ V
♢ V 10 7
♣ R V 10 8 4 2

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Lévy	X...	Abecassis	Y...
1 ♢	contre	2 ♢	passe
passe	2 ♡	passe	3 ♣...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau sur lequel Est a fourni le 8 de Carreau et Sud le 7. *Comment Lévy, en Ouest, a-t-il fait chuter* TROIS TRÈFLES ?

Note sur les enchères :

Les annonces de Nord sont correctes. S'il n'avait eu que quatre cartes à Cœur (un Cœur de moins et un Trèfle de plus), il aurait de nouveau contré au lieu de dire « 2 Cœurs », et ce second contre aurait été encore un contre d'appel.

Courrier des lecteurs

Les Françaises à Seattle (1097)

Le champion français Leenhardt trouve que la solidité technique des joueuses françaises n'a pas été très bien illustrée par cette donne où Hélène Zuccarelli a gagné 4 Trèfles grâce à un coup sans nom. En effet, au début du coup, il y a intérêt à couper le second Cœur et, après deux coups d'atout, on joue Carreau du mort ; ensuite, après avoir fait le Roi de Carreau, on reprend la main au mort à l'atout pour *défausser un Carreau sur le Roi de Cœur,* et il ne reste plus qu'à jouer Carreau. Est prend et contre-attaque Pique pour le Valet d'Ouest qui doit rejouer Pique dans la fourchette ou coupe et défausse. Cette ligne de jeu offre 90 % de réussite... Puisque c'est un polytechnicien qui a fait le calcul, il n'y a plus qu'à approuver !

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

Nº 210

Une guerre de succession

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	JOIXEMB			
2	BJ+EAUTE	OXIME (a)	H 4	32
3	BATE+RED	JEUX	5 E	40
4	FIERAT?	DEBATER (b)	G 8	65
5	AAOOSEZ	REFAIT (S) (b)	15 A	90
6	AAEO+TUR	OSEZ	F 3	33
7	MIILRSL	TATOUERA (c)	12 G	68
8	GUINTSE	MILLIERS	L 7	60
9	VIGREAY	GUNITES (d)	0 6	87
10	VIGRE+SE	RAY	13 L	39
11	SI+AANUC	VERGEE	B 10	36
12	CUNAA+?Q	SIS	14 L	33
13	AFOPHEE	(E) NCAQUA (e)	M 1	86
14	AFEE+LDN	HOP	2 D	36
15	DAN+DEHO	FELEZ	6 B	34
16	HAD+BMTU	ONDE	1 A	24
17	DM+EACIS	BAHUT	7 A	40
18	PLLUNNK	CADMI (E) ES	1 H	158
19	KLLNP+OE	UN	8 A	24
20	OLL+TRIV	PEKAN	11 D	34
21	LOIT+SEN	LIVRE	11 K	40
		DELITONS	J 1	63
			Total	1 122

(a) composé chimique. (b) DEBATER est un nom (anglais) et non un verbe. (c) OUATERAI, E 8, 66. (d) GUNITER, vt, c'est projeter du béton sur une surface à enduire. (e) CANAQU (E) perd 4 pts.

1. Zengers Jean, 1 117 pts ; 2. Wiket Jean-Marie, 1 070 pts ; 3. Monier Jacques, 1 068 pts.

Tournoi de Kihuy (Belgique)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à 0 ; les colonnes par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

En lisant le Monde *du 8 février (première édition), vous avez appris, non sans un sentiment de malaise syntaxique, que « plusieurs délégués se sont succédés ». Problème d'école (primaire ?), me direz-vous, puisque vos lettres de scrabble n'ont pas d'accent et que vous jouerez SUCCEDES et non-SUCCÉDÉS. Voire ; le cas échéant, jouerez-vous PLUES (« elles se sont plues ») ? Grâce à M. Chevènement, les règles d'accord du participe passé reviennent à l'honneur ; nous vous proposons donc aujourd'hui un petit test, partiellement emprunté à* Scrabblerama* *de juin 1984* (solutions en fin d'article).

1. Elles se sont succédé (ou plu).	correct	incorrect
2. Elles se sont injurié.	correct	incorrect
3. Elles se sont imaginé qu'on les suivait.	correct	incorrect
4. Elles s'en sont aperçu.	correct	incorrect
5. Celles que j'ai entendu chanter.	correct	incorrect
6. Celles que j'ai entendues chanter.	correct	incorrect
7. Celles que j'ai entendu chantées.	correct	incorrect
8. Celles que j'ai entendues chantées.	correct	incorrect

Solution du test :

1. cor. *Se* est complément indirect, le participe passé ne s'accorde pas. La faute du *Monde* a été corrigée dans la deuxième édition. De même, DÉPLU et COMPLU sont invariables. 2. inc. *Se* est complément direct. 3. cor. « Qu'on les suivait », complément direct, est placé après le participe passé ; pourtant, le *Top Dictionnaire* (Nathan) donne *imaginées* (cf. nº 4). 4. inc. Le pronom est ici « agglutiné » et ne joue aucun rôle ; le participe passé s'accorde donc avec le sujet. 5. cor. Les chansons que j'ai entendu chanter (*que* est complément de *chanter*). 6. cor. Les chanteuses que j'ai entendues chanter. 7. inc. 8. cor. Les chansons que j'ai entendues chantées par la diva...

* *Scrabblerama*, revue mensuelle. S'adresser à la FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96 boulevard, Pereire, 75017 Paris.*

MOTS CROISÉS

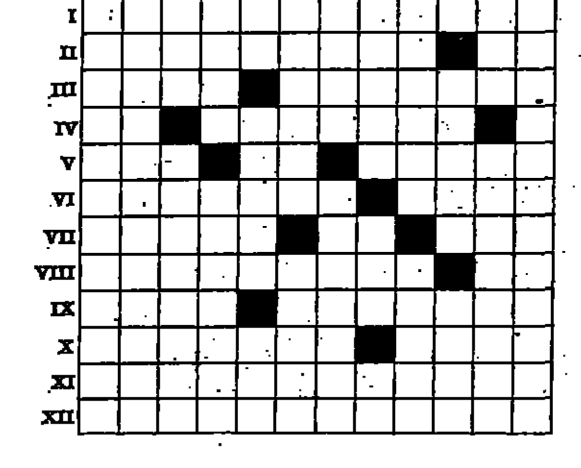
Nº 343

Horizontalement

I. Un souhait latin pour une réalité anglaise. – II. Toujours absolue. Conjonction. – III. Prépare un cocktail. Il garde mais il ne lui est pas défendu d'attaquer. – IV. Pour le verbe. Beaucoup plus grave que le solécisme. – V. Monnaie. Un peu percé au milieu. En un sens, ses prévisions se doivent d'être rigoureuses. – VI. S'est montrée comme une vraie dinde. Noir. – VII. Fait le singe en Amérique. Note. Donne un peu de lumière. – VIII. Les cloches font ça très bien. Note de droite à gauche. – IX. Où il est reçu, où il reçoit. En très mauvais état. – X. Refuse d'être dans le mouvement, mais n'est pas sans force. Se passe d'exemple. – XI. Pour Robinson, sauf le vendredi peut-être.

Verticalement

1. Quand le mal est dilué. – 2. On me les reproche, parfois à tort. – 3. Bien apprécié dans la réalité. Devinés. – 4. Ici, place au rêve. Dégradé. – 5. Dans l'auxiliaire. Fait dans le joli. Pronom. – 6. C'est chaque fois la dernière ! Pour la promenade. – 7. Pour les cerveaux. Elle peut nous regarder de haut – 8. Comme la terre à Sienne. Tout y est mot par mot. – 9. Toujours à la première place. En prend et en laisse. – 10. Quand Icare le prend, gare ! Rivière. – 11. Bien avant d'aller au premier du 7. Cachaient le ciel. – 12. Des compresses en état de marche ; on n'en dirait pas autant de la gent féminine.



SOLUTION DU Nº 342

Horizontalement

I. Volontariste. – II. Ironie. Tnein. – III. Nabi. Néogrec. – IV. Acerbes. Rida. – V. Il. Orbitales. – VI. Germerait. Se. – VII. Have. Nib. – VIII. Ec. Neuf. Tarn. – IX. Trac. Suturée. – X. Tarifés. Doué. – XI. Encensements.

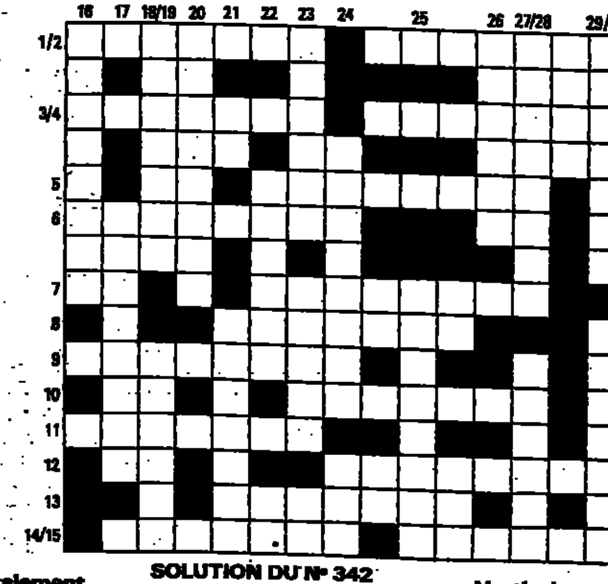
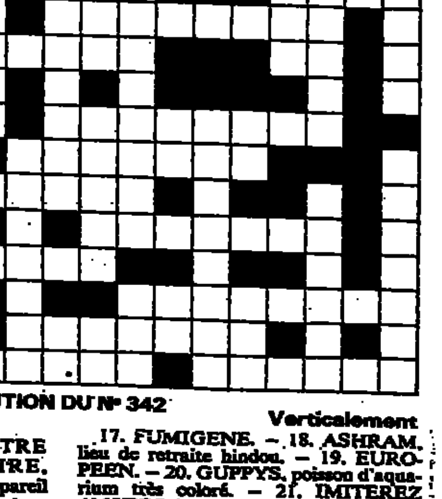
Verticalement

1. Vinaigrette. – 2. Oracle. Cran. – 3. Lobé. R.H. Arc. – 4. Oniromancie. – 5. Ni. Brève. FN. – 6. Ténébreuses. – 7. Esia. Fuse. – 8. Rto. Tin. – 9. Ingratitude. – 10. Seril. Baron. – 11. Tièdes. Reut. – 12. Encasernées.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

Nº 343

Horizontalement

1. AAEGPRT. – 2. EEILPPR. – 3. AENNNOT (+ 2). – 4. EILOPSS (+ 1). – 5. AEGINNOT. – 6. AEIRRSUU. – 7. EEMNNORT (+ 1). – 8. EEINNSS (+ 1). – 9. AEEIMSTT (+ 2). – 10. AEGINSU (+ 1). – 11. EEIKSSU. – 12. EIOOPRST (+ 1). – 13. EEENNRR. – 14. AACERRU. – 15. BEEILS (+ 1).

Verticalement

16. GIINNOPU. – 17. AAIKSSTV. – 18. DENORRU. – 19. AAEILN (+ 1). – 20. AEIRRSTT (+ 3). – 21. EILMRSU (+ 1). – 22. CIINOS. – 23. EEELPR (+ 1). – 24. EEEEGNNS. – 25. ADEEMNRS (+ 1). – 26. GILOOS. – 27. AGINNOPT. – 28. DEFIIN. – 29. CEEENSS (+ 1). – 30. CEEGORT.

SOLUTION DU Nº 342

Horizontalement

1. FEERIQUE. – 2. REITRE (ETRIER, ETIRER, RETIRE, TRIERE). – 3. VUMETRE, appareil électroacoustique de contrôle visuel. – 4. MORDICUS. – 5. VALSENT (LEVANTS). – 6. GYPAETE. – 7. NIEREZ (RENIEZ). – 8. DRESSENT. – 9. NAZAREEN. – 10. ANGELUS (ENGLUAS, GNAULES, LANGUES, LAGUNES). – 11. THYMINE, base azotée du code génétique. – 12. HOPITAL. – 13. MUTITES, fait d'être muet. – 14. UTILISA (LUISAIT). – 15. APYREXIE, absence de fièvre. – 16. HISTONE, protéine.

Verticalement

17. FUMIGENE. – 18. ASHRAM, lieu de retraite hindou. – 19. EUROPEEN. – 20. GUPPYS, poisson d'aquarium très coloré. – 21. IMITEREZ (MITERIEZ, MERITIEZ). – 22. ZAOUIA, complexe religieux islamique. – 23. UVULES. – 24. VINRENT. – 25. REGALIEN (ALGERIEN, GRENELAI, LANIGERE, GALERIEN). – 26. HAUTIN, vigne cultivée en hauteur. – 27. CYSTINE. – 28. IRISEES. – 29. TENESME, tension douloureuse due à un sphincter. – 30. PISTILS. – 31. UNCINEES, pourvu d'un crochet. – 32. ETATISTE. – 33. ESSAIM (SEMAIS).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Gastronomie

Mon cher Grimod

LE plus beau cadeau que l'on puisse faire – ou que l'on puisse se faire – pour gourmet est cette première édition en fac-similé des 8 volumes de *l'Almanach des Gourmands* de Grimod de la Reynière. Celui que Sainte-Beuve surnommait le Père de la table, tour à tour avocat, journaliste, épicier, homme de lettres et subtil observateur de son temps, gastronome éminent et humoriste incontestable, amateur du beau sexe et aimable amphitryon, a réalisé en ces huit volumes la noble alliance de la bonne chère et des belles lettres.

Et quelle merveilleuse réédition qu'a réalisée là *la Diffusion* (37, rue du Four, 75006) !

Cette lecture de Grimod de la Reynière met en appétit. Elle démontre, aussi bien, que la cuisine du passé savait être nouvelle quelquefois. Et l'on songe à Jules Renard : *« Ne dites pas nouveau, renouveau tout au plus ! »*

La carte du plus vieux restaurant de Versailles (1696) en est la preuve. En sa *Rôtisserie de la Boule d'or* (25, rue du Maréchal-Foch, tél. : 950-22-97), M. Claude Saillard propose, outre ses spécialités « comtoises et contemporaines », un échantillonnage des meilleurs plats du Taillevent (1383), de Jacques Pons (1583), de Vincent La Chapelle (1733), de Menon (1742), etc. Et je puis vous assurer que rien n'est plus « à la page » que ce pâté d'anguilles et de brochet aux écrevisses du « Viandier », ou que les huîtres chaudes en coquille ! Quant aux œufs en matelote de Menon, où câpres, anchois et oignons interviennent en fragrances subtiles, ils seront pour les gourmets une découverte qui eût réjoui Grimod.

Marie-Anne de Cupis de Camargo, vous connaissez ? Cette danseuse française, née à Bruxelles en 1710, renouvela la scène française, nous dit le Larousse. Quel cuisinier du temps (Menon probablement) lui dédia cette pièce de bœuf braisée ? En tout cas, seul sans doute le faisan en filets au jus d'orange (recette de 1796) peut me faire hésiter à m'en régaler. Il faudra revenir à *la Boule d'or.*

D'autant que cette dernière recette est tirée du livre de M[me] Isabeau, que l'on nous dépeignait ainsi :

Teint de rose, piquante mine
C'est bien le plus joli morceau
De toute sa cuisine...

Une Dame d'ARC avant la lettre !

LA REYNIÈRE.

Musique : avec ou sans ?

Qui protestait contre la musique à table : « On ne s'entend plus manger » ? Faut-il une musique d'ambiance (le bourdon derrière la vitre, disait Cur !) ? Et, si pianiste ou orchestre il y a, à quel moment le restaurant cesse-t-il d'être restaurant pour devenir cabaret ? La question reste éternelle, mais il semble bien – les gens n'auraient-ils plus rien à se dire ? – que la musique adoucit les repas du soir, ici et là.

Sans doute l'Orchestre philharmonique de Vienne est venu à Paris et, à l'issu de son spectacle, ses musiciens ont été invités à un souper chez *Laurent*. Et Son Excellence l'Ambassadeur d'Autriche à Paris a demandé que, pour ce gala d'exception, l'excellent pianiste du soir de l'avenue Gabriel prenne son repos.

Les fans peuvent se consoler au *Prunier Elysée* (26, avenue des Champs-Elysées, tél. : 562-26-51), la mer aux Champ's toujours renouvelée, où les dîners sont, tous les mercredis et vendredis et jusqu'à 2 heures du matin, orchestrés par le Bide Band Blues. Un orchestre de jazz de douze musiciens très original et comptant en son sein deux journalistes, un acteur de cinéma, le trompettiste des Haricots Rouges (la seule occasion qu'ils soient au menu !). Consommation 40 francs.

L. R.

Les Tables de la Semaine

Lajarrige

Ayant quitté son Sud-Ouest natal et celui de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, voici M. Lajarrige tout de neuf installé chez lui. Petite salle claire de quarante couverts, cuisine d'Eric Mariottat, exemplaire et « typée ». Excellents et « vrais » produits : tourain, garbure, six foies gras de canard froids, quatre chauds, magret « demoiselles » (carcasses), potée, cassoulet somptueux, bons desserts (dont le fameux « pastis » gascon). Un déjeuner d'affaires et un repas du mousquetaire à 160 F, fromage et dessert. Les mêmes produits à emporter à la boutique, 8, rue Meissonnier. Fermé samedi midi et dimanche.

● **Lajarrige, 16, avenue de Villiers, Paris-17[e]. Tél. 763-25-61.**

Les Cyprès

Minuscule petite salle toute simple avec, en cuisine, Marie-Louise Watrinelle, élève de Christiane Massia. Menu du soir (250 F pour deux) comportant trois plats, fromage et dessert, trou normand et une demi-bouteille de vin par personne. Carte très honorable avec l'émincé de haddock cru citron vert, les rillettes d'oie sur toast chaud, l'aile de raie beurre de noisettes, ris de veau aux cèpes, nombreux desserts. Un bel effort qualité-prix et un bel enthousiasme. Fermé samedi midi et dimanche.

● **Les Cyprès, 40, rue des Dames, Paris-17[e]. Tél. 387-86-19.**

Le Mouton blanc

Vieille enseigne du village d'Auteuil où l'on traitait Molière, Racine, La Fontaine et d'autres dont M[me] de Sévigné (dont une citation-piège orne la carte). On retrouve ici le bon cuisinier Jean-Dominique Bessière pour une formule à la mode : les entrées comprises dans le prix du plat. Mais le repas ne saurait dépasser 150 F si l'on sait rester sage, se régalant de l'avocat des plaideurs, du cabillaud aux deux sauces, de la bavette aux échalotes et jusqu'à la tentation de la marquise (de Sévigné, née Rabutin-Chantal, bien sûr !). Vins en carafe, petits vins en bouteille (gamay de Touraine à 30 F). Service gracieux de deux jeunes personnes... Ce Mouton blanc ne vous tondra pas la laine sur le dos ! Fermé le lundi.

● **Le Mouton blanc, 40, rue d'Auteuil, Paris-16[e]. Tél. 288-02-21.**

La Méditerranée

Vieille *maison* de la rive gauche ignorée des guides. Reprise en main par Ed. Bereau, avec le bon chef Daniel Fagart. Voué à ce qui vient de la mer (ce *« ciel des poissons »,* disait Cocteau, qui a dessiné autrefois le menu tandis que Vertès peignait les fresques des murs), on y sert une bien honnête cuisine assez classique et *quasi* « sénatoriale » (beaucoup de pères conscrits venus en voisins en ses salons). Je me suis régalé de moules marinières crémées, d'une gratinée de langouste aux artichauts.

Bon service, grandes baies sur l'Odéon et sa place, belle carte des vins du jeune sommelier Carlos Clari. Ouvert tous les jours et service de soupers jusqu'à 23 h 45.

● **La Méditerranée, 2, place de l'Odéon, Paris-6[e]. Tél. 326-46-75.**

L. R.

Michelin 85 : étoiles anglaises et belges

FORMULE rodée, réputation bien établie. Comme tous ses frères, le nouveau Guide rouge Michelin *Great Britain and Ireland 85* offre trois guides en un. Un guide pour l'automobiliste, d'abord, avec les principales voies de communications terrestres et maritimes, un tableau des distances, l'explication des signaux routiers, les adresses des concessionnaires automobiles et 96 plans de villes. Un guide pour le touriste, ensuite, avec la présentation détaillée de 2 038 localités. Un guide des hôtels et restaurants, enfin, avec les principales chaînes, les hôtels proches des autoroutes et six cartes régionales situant hôtels agréables et grandes tables. Une sélection de 4 273 établissements se distinguant pour leur agrément, leurs prix modérés, leur accessibilité aux handicapés physiques ou la possibilité d'y utiliser des cartes de crédit. Une nouveauté : les hôtels proposant un forfait (sigle SB : short break) en demi-pension pour deux nuits, à partir de deux personnes, généralement en haute saison.

Sans oublier le palmarès des bonnes tables : un nouveau « 3 étoiles », le *Waterside Inn,* à Bray-on-Thames (34 milles de Londres) – on recommande ses filets de lapereau grillés aux marrons glacés, – qui rejoint ainsi le *Gavroche,* à Londres.

Bénélux : coup dur pour les Belges

Dans la même formule que le précédent, le Michelin Benelux présente près de 900 localités, 3 065 établissements sélectionnés, dont 64 hôtels isolés et tranquilles et 235 restaurants proposant des repas à moins de 500 FB ou 25 florins. Au « hit-parade » des grandes tables (151 établissements), la Belgique perd un « 3 étoiles » – *La villa lorraine,* – catégorie où ne figurent plus que *Romeyer,* à Gronendaal, dans les environs de Bruxelles, et *Comme chez soi,* dans le centre de la capitale, qui, avec *l'Oasis,* place Marie-José – on signale ses épinards farcis aux huîtres et au caviar, – s'adjuge un dixième « 2 étoiles ». A noter qu'aux Pays-Bas *Echoput* (2 étoiles), à Apeldoorn (90 km d'Amsterdam) – vous avez le choix entre le turbot en timbale farci aux huîtres de Zélande ou le médaillon et ris de veau aux deux moutardes, – figure désormais parmi les cinq meilleures tables du pays. Quant au Grand-Duché, il offre toujours aux gourmets trois « 2 étoiles » : *Hiartz* (à Diekirch), *la Bergerie* (à Echternach) et *le St-Michel,* à Luxembourg.

● **En librairie, 61 F.**

Maison



Chaises de Philippe Starck en métal noir ou argent (Edifice).

Mobilier rive gauche

L'ÉCLECTISME du nouveau mobilier présenté rive gauche va d'une géométrie en noir et argent à du bois cérusé travaillé en drapé. Sarah Nathan, après vingt ans à Electrorama au côté de son époux, se lance dans le mobilier. Pour y exprimer ses goûts et avec des orientations précises. Dans son magasin « Edifice », à l'angle de la rue de Varenne et du boulevard Raspail, elle présente la collection *italienne* Baleri, qui prend toute sa valeur dans ce vaste espace très dépouillé.

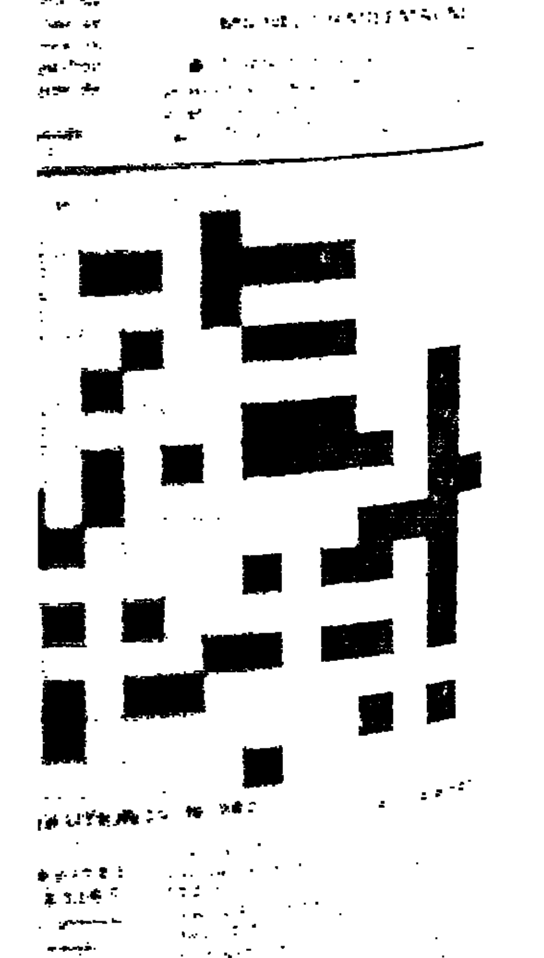
D'Enrico Baleri, un fauteuil à moelleux coussins de cuir noir, posés sur une armature en métal à grosses mailles carrées, et un lit à dosserets faits de jambages en métal argent, bordés de caoutchouc noir. Hans Hollein a imaginé un immense lampadaire, de 2,70 m de haut. Son fût en métal est peint en trompe-l'œil de marbre et il est terminé par un projecteur à halogène.

Dans cette collection Baleri figurent aussi la bibliothèque à montants inclinés de Philippe Starck et sa table créée pour l'Elysée : grand plateau carré en glace posé sur quatre pieds en métal noir. Réunis en pyramide, ils portent des ailes en découpes, 9 450 F. Un fauteuil cubique, de la collection Driade, a un accoudoir haut et un accoudoir bas, en cuir gris clair. L'assise est recouverte d'une toile, fixée par Velcro, réversible bleu vif et gris, 5 865 F.

Place Saint-Sulpice, la boutique « Studio Enea » de Chouchanne Roméo-Penne a une ambiance très douce de gris, beige et blanc. Elle y présente sa nouvelle ligne « Cléo » : des tables (basses et repas), une console, des bouts de canapé et un petit bureau, en chêne cérusé. Ces meubles sont ceinturés d'un original drapé de bois avec des pompons sculptés. La table basse carrée, de 1,20 m de côté, vaut 7 700 F ; la table rectangulaire de repas, 11 150 F. Des lampes en céramique, craquelée ou mouchetée, complètent l'harmonie de cette boutique dont le décor est renouvelé à chaque saison.

JANY AUJAME.

● Edifice, 27 *bis,* boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. 548-53-60. « Studio Enea », 2, place Saint-Sulpice, 75006 Paris. Tél. 329-96-29.



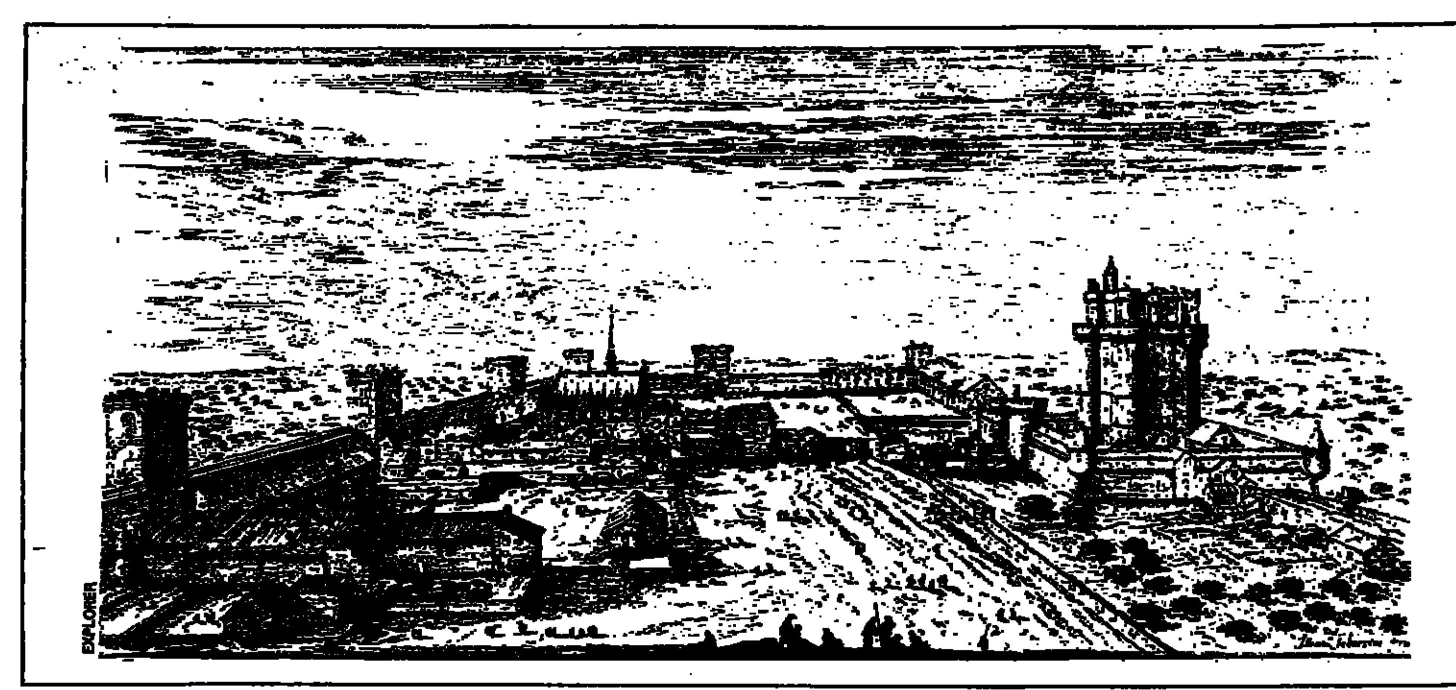
Le renouveau de Vincennes

Un grand château retrouve son passé.

VOICI donc, aux portes de Paris, ce quadrilatère sévère de 320 mètres de long et de 178 mètres de large qui, tant bien que mal, tente de survivre. Mal aimé, bien souvent négligé, le château de Vincennes a aujourd'hui quelque chose de tragique. Des lambeaux d'histoire. Avec ses remparts troués, ses tours arasées, son gros donjon solitaire et sa belle chapelle qui émergent des casemates. La cour d'honneur a, elle, gardé belle allure, flanquée des pavillons du Roi et de la Reine et limitée par le péristyle dont la reconstruction a été décidée en 1958 par André Malraux.

Cette année devrait marquer un renouveau du château. Au printemps prochain s'ouvriront, en effet, dans le donjon une exposition permanente relatant l'histoire du monument et une salle réservée à un grand audiovisuel. La restauration de la Sainte-Chapelle, de style gothique bien que du seizième siècle, devrait enfin commencer. Un crédit de 1 million de francs a été alloué par le ministère de la culture pour lancer les travaux. Il était temps. Si l'on sait que l'échafaudage a été posé le long de l'édifice au mois de mai 1983...

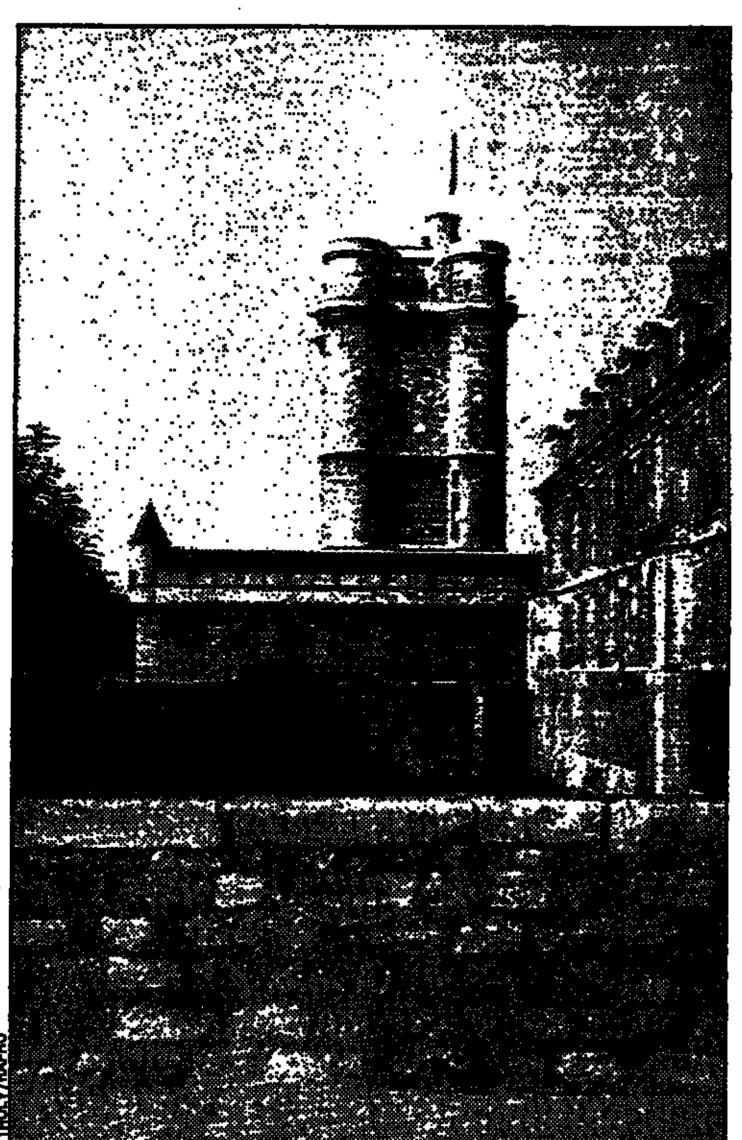
« Le château délaissé s'en va fort ruinant », écrit un chroniqueur du dix-septième siècle. Versailles brille de mille feux. Le roi et la cour s'ébrouent à l'ouest de Paris. Vincennes est un désert. Le repaire des fantômes. Louis IX part pour la croisade. Il ne dépassera pas Tunis, le jugement d'Enguerrand de Marigny, la mort des derniers Capétiens directs, plus connus sous le nom de « rois maudits ». Les Valois prennent en main les affaires du royaume. Ils transforment le manoir en un immense château. Enceinte, chemins de ronde, douves et tours délimitent la forteresse bâtie pendant quinze ans par six cents ouvriers. Charles V achève le fameux donjon et, selon Christine de Pisan, les seigneurs *« les mieux aimés »*, pas forcément les plus dociles, sont invités à demeurer au château. Ils ne viendront jamais.



EXPLORER

Au dix-septième siècle, la monarchie s'est dégrossie. Apparaissent alors les élégants pavillons du Roi et de la Reine élevés par Le Vau, commandités par Mazarin, qui a trouvé à Vincennes *« un lieu où mettre à l'abri ses richesses en cas d'émeute »*. C'est ici que le cardinal terminera sa vie et que Louis XIV *« prendra le pouvoir »*.

Vincennes ne s'en remettra pas. Les prisonniers célèbres succéderont aux courtisans. On renoue avec la tradition. Henri de Navarre, le futur Henri IV, le duc de Beaufort, le cardinal de Retz, le grand Condé ont en effet précédé, dans cette prison royale, Fouquet, la Voisin, l'abbé de Saint-Cyran, Diderot, Sade et Mirabeau. *« Un lieu de désespoir »*, s'exclame Voltaire. Louis XVI fermera la prison. La Révolution l'a rouvrira. L'aventure militaire commence avec le Corse. Un arsenal. Les fossés sont ensanglantés par la fusillade qui abat un matin de mars 1804 le duc d'Enghien, au pied de la tour de la Reine. Son corps est jeté face contre terre dans une fosse creusée à cet endroit. Il repose aujourd'hui dans la chapelle qui doit être restaurée prochainement. Sous le second Empire, on ne sait plus très bien quoi faire du monument. Le peuple viendra y danser. On fusillera encore pour mettre fin aux derniers tressaillements de la Commune. Sapeurs et chasseurs occupent désormais les lieux. En 1944, un incendie ravage le château. La fin. Place à la restauration et à l'exposition historique pour retrouver les serviteurs du royaume, les prisonniers et les grands coups de gueule.



THOLY/RAPHO

Depuis 1948, les services historiques de l'armée de terre et de la marine sont installés dans les pavillons du Roi et de la Reine, qui ne sont pas ouverts aux visiteurs. Une décision regrettable, qui mériterait d'être annulée. Car le promeneur découvrirait de superbes pièces et de très beaux escaliers. Du nord au sud du pavillon du Roi, occupé par l'armée de terre, se succèdent, en effet, l'impressionnante salle des Gardes, des Pages, des Dames et le salon de musique, pour arriver à l'antichambre de la reine aux plafonds intacts. Une succession de cabinets, de garde-robes et de couloirs. Un décor pour Alexandre Dumas. Le visiteur découvre ensuite la chambre de la Reine et son oratoire non restauré, puis la chambre du Roi et salle du trône, devenue la salle des drapeaux, où sont conservés, accrochés à une vaste couronne, 140 drapeaux et étendards des régiments dissous.

Des appartements de Marie-Thérèse, en empruntant une porte dérobée de l'antichambre, Louis XIV pouvait, par la galerie ouverte traversant la tour du Bois (où le duc d'Enghien passa sa dernière nuit), rejoindre le pavillon de la Reine où résidait sa mère, Anne d'Autriche. Ce pavillon est actuellement occupé par les services de la marine.

Le service historique de l'armée de terre possède notamment un centre de documentation chargé de répondre aux demandes de renseignements sur l'histoire de l'armée et une bibliothèque riche de 500 000 volumes retraçant la vie des armées, 50 000 ouvrages allemands et une collection de périodiques et de revues militaires du dix-neuvième et du vingtième siècle. Une mine pour les chercheurs. L'accès à la salle de communication des archives ainsi qu'à la salle de lecture de la bibliothèque est libre.

Enfin ce service possède un intéressant musée de l'insigne (1). Une collection rare de 9 267 pièces, témoins de l'histoire des armées d'hier et d'aujourd'hui. Un peu de nostalgie aussi avec ces insignes des compagnies sahariennes et des régiments royaux du Cambodge. Et aussi ceux des soldats du Levant, des comptoirs des Indes et des compagnies syrio-caldéennes. Au-dessus d'une vitrine, le fanion du groupement des escadrons druzes. La France des vieux atlas géographiques et coloriée en rose.

Autour du château, la longue file des voitures qui prennent d'assaut l'avenue de Paris et l'esplanade. Le temps n'est plus, en effet, où Louis XIV résida soixante-douze jours à Vincennes pour profiter du *« bon air »*...

JEAN PERRIN.

(1) Musée de l'insigne, ouvert tous les mercredis de 14 heures à 17 heures. Entrée gratuite.

Musée pour un Grand Meaulnes

« LE pays des fins de vacances » d'Alain-Fournier, c'est Nançay; village en plein cœur de la Sologne, à mi-chemin entre Bourges et Vierzon. Aujourd'hui, on s'arrête à Nançay pour rêver, la tête dans les étoiles, auprès du radiotélescope (un des plus puissants du monde), déguster ses fameux sablés ou, tout simplement, flâner au Grenier de Villâtre, la galerie d'art contemporain de Sophie et Gérard Capazza. Et puis, depuis novembre, on peut franchir les portes du Musée imaginaire du Grand Meaulnes, installé sur la place de ce petit village, désormais entré dans la légende littéraire.

Quoi de plus naturel que de consacrer un lieu spécifique à l'œuvre d'Alain-Fournier à Nançay, son village paternel. A l'origine de ce musée, trois passions : celle d'Alain Rivière pour son oncle Alain-Fournier, celle de Daniel Louradour, décorateur du film d'Albicocco *le Grand Meaulnes*, et enfin celle du couple Capazza pour l'art. D'où un musée à trois facettes : une partie purement muséographique comprenant textes, photos et documents inédits sur l'écrivain, un ensemble de décors et de maquettes réalisés spécialement par Daniel Louradour et une galerie consacrée à des artistes ayant trouvé, dans l'œuvre d'Alain-Fournier, une source d'inspiration profonde.

Ces artistes, ils sont cent trente à avoir déjà exposé au Grenier de Villâtre, ancienne caserne du dix-septième transformée en une galerie de 600 mètres carrés. Depuis bientôt dix ans, Sophie et Gérard Capazza poursuivent une même et unique idée : défendre les artistes contemporains. Au Grenier de Villâtre, pas de cloisonnement; art et artisan d'art se côtoient sans rivalité. Et Gérard Capazza d'expliquer : *« La création contemporaine est le miroir de notre quotidien, le public doit pouvoir l'appréhender dans sa totalité. »* Entreprise réussie si l'on en juge par l'affluence des visiteurs (cinq cents par week-end, en moyenne annuelle). Et c'est dans ce même objectif que le couple Capazza s'est lancé dans une folle aventure : faire revivre les *« étranges paradis perdus du Grand Meaulnes et d'Alain-Fournier »*.

Quant à Alain Rivière, il insiste sur la création d'un *« lieu où puisse se réaliser l'univers personnel qu'a fait naître, en chacun de nous, le Grand Meaulnes*. La partie muséographique est essentiellement axée sur la famille de Nançay, l'*« oncle Florent, surtout, aux énormes moustaches et aux huit filles »*, chez qui Alain-Fournier goûtait aux plaisirs de la chasse en *« voguant lentement le long des journées désertes dans les immenses paysages noirs et bleus, parmi les averses et les ciels »*.

Si le romancier fait revivre sa famille sous les traits de l'*« oncle Florentin du Vieux Nançay »*, c'est, sans doute, pour sauvegarder ses souvenirs d'enfance. Outre ce besoin du réel, il y a dans *le Grand Meaulnes « tous les visages de l'âme »* d'Alain-Fournier, qui *« cherche la clé de ces évasions vers les pays désirés, et c'est peut-être la mort après tout »*. Cet imaginaire spirituel est un ferment actif pour la création artistique. La Sologne, *« où toutes choses sont vues dans leur secrète beauté »*, n'a pas fini d'inspirer nos artistes contemporains.

ISABELLE BRUNNARIUS.

PRATIQUE

Musée imaginaire du Grand Meaulnes, place de l'Eglise, 18330 Nançay. Tél. (16) 48-51-80-97.

Ouvert samedi, dimanche, jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30. Sur rendez-vous pour les groupes.

Entrée : 10 F; 5 F de quatre à dix-huit ans; 8 F à partir de dix personnes.

Samara, dans la Somme

SAMARA – la Somme en langue gallo-romaine – c'est un joli nom pour un projet touristico-archéologique. Et quand on a visité les lieux ; un oppidum (colline fortifiée) surplombant la vallée de la Somme, ses marais et marécages, à une douzaine de kilomètres au nord-ouest de la cathédrale d'Amiens, on tombe sous le charme de ce paysage de ciel et d'eau, de nuages et de vertes pâtures, de vallonnements et de plateaux, de temps qui passe et d'histoire immuable.

L'oppidum c'est, les beaux jours venus, le rendez-vous des amoureux. Ils apprécient ses petits chemins entre les buissons et pins et les blés serrés qui poussent entre les levées de terre. Mais ils goûtent moins les motos pétaradantes dont les pilotes casqués prennent les flancs de l'ouvrage historique, et classé comme tel, pour des pistes de cross.

L'idée germa un jour de transformer ce petit coin de Picardie situé sur la commune de La-Chaussée-Tirancourt en un vaste ensemble valorisant l'oppidum et son environnement (*le Monde* du 20 août 1983). Un projet a vu le jour. Pour 30 millions de francs on devait construire un pavillon d'exposition avec salles de réunions, ateliers-laboratoires, cafétéria... et édifier trois maisons pour montrer comment était l'habitat à l'époque paléolithique (chasse et cueillette), néolithique (début de l'agriculture) et à l'âge de bronze (début de la métallurgie).

Etaient prévus aussi un arboretum avec jardin botanique, un itinéraire pédestre de découverte des marais, une « promenade » autour de l'oppidum. On devait même ménager, sous l'oppidum, afin de les faire visiter, les galeries des carrières d'où furent tirées les pierres qui ont servi à construire le cathédrale d'Amiens.

Projet ambitieux qui devra être un peu réduit. En effet, le financement original prévoyait 10 millions de francs versés par le Crédit agricole, 10 millions de francs par le département de la Somme, le reste au bon cœur de l'État, de la région et des capitaux privés. Les sociétaires de la banque ayant formulé quelques réserves, le Crédit agricole se contentera de jouer un rôle de prêteur : il avancera 20 millions de francs au département. La région Picardie participera pour 5,1 millions de francs, et l'État pour 4,9 millions de francs.

Cela fait toujours 30 millions de francs, mais comme on a pris du retard (environ un an) il faudra faire quelques sacrifices étant donnée l'inflation. Le pavillon sera un peu plus petit, l'aménagement des promenades sera réalisé plus tard, la plantation de l'arboretum pourrait être retardée de cinq ans et on abandonne carrément la visite des galeries souterraines. Les habitats préhistoriques seront cependant édifiés et, dans l'ensemble, l'essentiel du projet sera préservé.

Le retard n'est pas dû seulement à des tractations politico-financières. Le site étant classé, le ministère de la culture se faisait tirer l'oreille. Finalement, le feu vert a été donné. La première pierre sera posée en septembre prochain. Samara devrait ouvrir, disent les optimistes, en juin 1987. Cet ensemble formidablement situé dans la vallée de la Somme, entre la plus haute cathédrale gothique – celle d'Amiens – et le littoral picard, devrait attirer la foule des touristes amoureux de la nature, curieux ou passionnés d'archéologie, d'histoire et d'agriculture.

L'agriculture sera le thème permanent de l'exposition prévue dans le pavillon : le changement de paysage agricole depuis la préhistoire avec la disparition des espèces et une réflexion sur les écosystème futurs, la domestication des espèces dans le passé et, aujourd'hui, la création d'espèces par manipulations génétiques, la mécanisation de l'agriculture et le pouvoir de la science qui permet actuellement de s'affranchir du climat et de la qualité des sols, les contraintes socio-culturelles qui influent sur ce qu'on mange et donc sur ce qu'on cultive, la transformation du produit agricole, sa conservation, sa circulation et même son usage de plus en plus alimentaire, les grands types d'exploitations à travers les âges.

Avec 150 000 visiteurs par an, Samara sera rentable. C'est un pari que le département de la Somme estime pouvoir être tenu puisqu'il est bien décidé à assumer les charges de fonctionnement. Le projet créera entre 15 et 20 emplois permanents, mais ses promoteurs espèrent qu'il en induira beaucoup d'autres dans la vallée de la Somme, qui a bien besoin d'une reconversion.

MICHEL CURIÉ.